

Ministère de la Culture
Direction Régionale des Affaires Culturelles de Bourgogne
Service Régional de l'Archéologie de Bourgogne

AUTUN (Saône-et-Loire) *intra-muros*

28 bis Petite rue Marchaux, Projet de restauration et de réhabilitation de l'ancien hôtel de Clugny

L'hôtel de Clugny à Autun : un exemple de demeure seigneuriale au cœur du quartier Marchaux



Rapport de diagnostic archéologique (Vol. 1: Texte)

Sous la direction de Antoine BELOT

Numéro d'arrêté préfectoral : 2024/334

Code opération patriarce : 044382

Numéro du site – SMA, musée Rolin : 2024.5

Janvier 2025

Autun: Service Archéologique de la Ville d'Autun



Service
Archéologique
Ville
Autun



Ministère de la Culture
Direction Régionale des Affaires Culturelles de Bourgogne
Service Régional de l'Archéologie de Bourgogne

AUTUN (Saône-et-Loire) *intra-muros*
28 bis Petite rue Marchaux, Projet de restauration et de réhabilitation de l'ancien hôtel de Clugny

L'hôtel de Clugny à Autun : un exemple de demeure seigneuriale au cœur du quartier Marchaux

Rapport de diagnostic archéologique

Sous la direction de Antoine BELOT

avec la collaboration de:

Anne-Lise BUGNON (Inrap)
Kevin CHARRIER (Docteur en archéologie - EPHE)
Tristan DESSOLIN (service archéologique de la Ville d'Autun)
Yannick LABAUNE (service archéologique de la Ville d'Autun)
Sylvie MOUTON-VENAULT (Inrap)
Angélique TISSERAND (service archéologique de la Ville d'Autun)

Numéro d'arrêté préfectoral : 2024/334
Code opération patriarche : 044382
Numéro du site – SMA, musée Rolin : 2024.5

Janvier 2025
Autun: Service Archéologique de la Ville d'Autun



Service
Archéologique
Ville
Autun



FICHE SIGNALÉTIQUE	9
GÉNÉRIQUE DE L'OPÉRATION.....	11
I. Contexte géologique et environnement archéologique	13
I.1. Contexte géologique	13
I.2. Environnement archéologique et contexte historique	14
2. Mode opératoire de l'intervention.....	21
2.1. Stratégie d'intervention pour l'expertise du bâti.....	21
2.2. Stratégie et implantation des sondages sédimentaires	24
2.3. Méthode d'enregistrement des données.....	24
2.3.1. Expertise du bâti	24
2.3.2. Sondages sédimentaires	25
3. Observations archéologiques d'ensemble	25
3.1. Observations sur le bâti.....	25
3.1.1. Le rez-de-chaussée	25
3.1.1.1. Les murs du logis du XIV ^e siècle en partie conservés au rez-de-chaussée ?	26
3.1.1.2. Le percement de nouvelles baies au XV ^e siècle et l'aménagement de la tour Marchaux	29
3.1.1.3. Des reprises difficiles à dater	32
3.1.1.4. Des remaniements des XVIII ^e -XIX ^e siècles ?	33
3.1.1.5. Les aménagements du XX ^e et du XXI ^e siècle	34
3.1.2. Le premier étage.....	36
3.1.2.1. Les maçonneries du XIV ^e siècle.....	36
3.1.2.2. L'installation de la tour Marchaux au XV ^e siècle	40
3.1.2.3. Des reprises difficiles à dater	40
3.1.2.4. Des aménagements des XVIII ^e – XIX ^e siècles ?	41
3.1.2.5. Les reprises du XX ^e et du XXI ^e siècle	41
3.1.3. Le niveau de combles	43
3.1.3.1. Une charpente du XIV ^e siècle ?	44
3.1.3.2. L'installation d'une cheminée au XV ^e siècle ?	45
3.1.3.3. Des reprises difficiles à dater	46
3.1.3.4. Un bouchage de l'accès aux combles depuis la tour au XIX ^e siècle ?	48
3.1.3.4. Les aménagements du XX ^e siècle.....	49
3.1.4. La tour	50
3.1.4.1. La construction de la tour au XV ^e siècle	50
3.1.4.2. Des reprises ponctuelles au XVI ^e siècle.....	51

3.1.4.3. <i>L'installation de l'horloge à la fin du XVIII^e siècle et le remaniement de la toiture.....</i>	52
3.1.4.4. <i>Les campagnes de restauration du XX^e siècle et du XXI^e siècle.....</i>	52
3.2. <i>Observations dans les sondages sédimentaires</i>	52
3.2.1. <i>Le sondage 1 dans l'espace 4.....</i>	52
3.2.1.1. <i>Des remblais du bas Moyen Age</i>	53
3.2.1.2. <i>Des remblais et un sol pavé du XVIII^e siècle ?</i>	53
3.2.1.3. <i>Un sol en tomettes du début du XX^e siècle ?</i>	53
3.2.1.4. <i>Une fosse contemporaine très récente le long du mur</i>	54
3.2.2. <i>Le sondage 2 : à l'angle de la tour et du logis.....</i>	54
3.2.2.1. <i>Des traces résiduelles d'une occupation du Haut Empire et de l'Antiquité tardive.....</i>	54
3.2.2.2. <i>Des indices d'activités artisanales (métallurgie des alliages ferreux) au XIII^e siècle ?</i>	55
3.2.2.3. <i>Une construction antérieure au logis de Clugny ?</i>	56
3.2.2.4. <i>La construction du logis de l'hôtel de Clugny dans le courant du XIV^e siècle.....</i>	56
3.2.2.5. <i>La construction de la tour Marchaux dans le courant du XV^e siècle et l'installation d'une porte au rez-de-chaussée du logis.....</i>	57
3.2.2.6. <i>Le bouchage de la porte nord de la tour et la mise en place d'un sol pavé à l'époque moderne (au XIX^e siècle ?) ..</i>	58
3.2.3. <i>Le sondage 3 : tranchée au pied du mur gouttereau nord-est</i>	59
3.2.3.1. <i>Une cave voûtée d'une maison de l'époque moderne.....</i>	59
3.2.3.2. <i>La destruction de la maison dans les années 1980 et l'aménagement du parking.....</i>	63
4. <i>Synthèse archéologique par phases</i>	65
4.1. <i>Phase 1 : Une occupation du Haut Empire et de l'Antiquité tardive perceptible de manière résiduelle.....</i>	65
4.2. <i>Phase 2 : L'occupation médiévale antérieure à la construction de l'hôtel (XIII^e – XIV^e siècles).....</i>	65
4.3. <i>Phase 3 : un logis du XIV^e siècle ?.....</i>	66
4.4. <i>Phase 4 : l'ajout de la tour au XV^e siècle et d'importants remaniements au niveau des baies.....</i>	71
4.5. <i>Phase 5 : des modifications ponctuelles au XVI^e siècle</i>	80
4.6. <i>Phase 6 : des aménagements de l'époque moderne difficiles à dater (XVI^e – XVIII^e siècle ?)</i>	80
4.7. <i>Phase 7 : la transformation du bâtiment en caserne et en écuries aux XVIII^e et XIX^e siècles (fig. 103, 104 et 105)</i>	85
4.8. <i>Phase 8 : les aménagements du XX^e et du XXI^e siècle.....</i>	90

V. Sensibilité archéologique	95
Conclusion	96
Sources et bibliographie.....	97
Annexes.....	104
Annexe 1. Inventaires et description archéologique détaillée	105
1.1 Inventaires des structures.....	105
1.2 Description archéologique du bâti	115
Annexe 2. Diagramme stratigraphique.....	139
Annexe 3. Etudes spécialisées et expertises de mobilier	141
3.1. Le mobilier céramique	141
3.2. La métallurgie du fer : les indices d'une activité de réduction du minerai de fer à la fin du XIII ^e s. dans le quartier de Marchaux ?	147
3.3. Les roches décoratives d'origine antique.....	149
3.4. Etude numismatique.	165
3.5. Etude dendrochronologique.	167
3.6. Analyse radiocarbone.	18
Annexe 4. Inventaires administratifs	195
4.1. Inventaire du mobilier	195
4.2. Inventaire de la documentation primaire	197
4.2. Inventaire des clichés / lots de clichés photogrammétrie.....	199
Annexe 5. Listing des points topographiques.....	207
5.1 Listing des points topographiques des sondages de l'étude de bâti	207
5.2 Listing des points topographiques des sondages sédimentaires	211
Annexe 6. Arrêté de prescription et projet d'intervention	213

Données administratives, techniques et scientifiques

FICHE SIGNALÉTIQUE

IDENTITÉ DU SITE

Numéro du site – service municipal d'archéologie d'Autun et Musée Rolin : 2024.5

Région : Bourgogne

Département : Saône-et-Loire

Commune : Autun

Lieu-dit / adresse actuelle : 28 bis Petite rue Marchaux

Cadastre : Section : AV ; Parcelles : 137, 138, 139, 234, 369, 447, 449, 451

Propriétaire foncier : SCI Lazare, 13 rue de l'Arquebuse, 71400 Autun

Aménageur : M. Morgan HUBERT et Mme Louise OLIVERES

Coordonnées Lambert (moyennes) : x = 798895,74 ; y = 6651199,63

L'OPÉRATION ARCHÉOLOGIQUE

Arrêté préfectoral n° 2024/334 du 24 juin 2024, portant prescription d'un diagnostic d'archéologie préventive

Arrêté préfectoral n° 2024/471 du 23 septembre 2024, portant désignation du responsable scientifique d'un diagnostic d'archéologie préventive

Code opération Patriarche : 044382

Réalisée en phase terrain par : Antoine BELOT (Service Archéologique de la Ville d'Autun, UMR 6298 ArTeHiS), Tristan DESSOLIN (Service Archéologique de la Ville d'Autun), Yannick LABAUNE (Service Archéologique de la Ville d'Autun, UMR 6298 ArTeHiS) et Angélique TISSERAND (Service Archéologique de la Ville d'Autun, UMR 6298 ArTeHiS)

Date d'intervention sur le terrain : du 23 septembre au 16 octobre 2024

Responsable scientifique : Antoine BELOT (Service Archéologique de la Ville d'Autun, UMR 6298 ArTeHiS)

Opération : diagnostic archéologique

Raison de l'intervention : projet de restauration et de réhabilitation de l'hôtel de Clugny

LES RÉSULTATS

LE DOCUMENT FINAL DE SYNTHÈSE

Nombre de volumes : 2 (1 volume de texte, 1 volumes de planches)

Nombre de pages : 223

Nombre de figures : 114

Rédaction : Antoine BELOT (Service Archéologique de la Ville d'Autun)

Cartographie, DAO :

DAO : Antoine BELOT et Angélique TISSERAND (Service Archéologique de la Ville d'Autun)

PAO : Angélique TISSERAND (Service Archéologique de la Ville d'Autun)

Photogrammétrie, inventaire : Antoine BELOT et Tristan DESSOLIN (Service Archéologique de la Ville d'Autun)

Mots-clés du thésaurus : maison médiévale/moderne, cave médiévale/moderne, charpente médiévale, étude de bâti, fouille sédimentaire, relevés, photogrammétrie

Chronologie : Moyen Âge, époque Moderne

Peuples et cité : Autun

Problématique de la recherche et principaux résultats

Le diagnostic archéologique de l'ancien hôtel de Clugny, au 28bis Petite rue Marchaux, a été réalisé du 23 septembre au 16 octobre 2024. Cette opération s'inscrit en amont d'un projet de réhabilitation du logis de l'ancien hôtel de Clugny afin d'en faire un lieu d'exposition, de résidence et de conférence.

Pour les espaces extérieurs, le projet prévoit l'aménagement d'une bande paysagère au pied de la façade nord-est, la mise en place des arrivées de réseaux, ainsi que la démolition éventuelle du mur à l'angle nord du bâtiment et de l'adjonction contre la tour dans l'angle ouest. La réfection des enduits extérieurs sera éventuellement réalisée dans une deuxième phase de travaux. Pour les espaces intérieurs, la démolition d'un des murs de refend du rez-de-chaussée, la réouverture d'anciennes baies potentiellement conservées sous les enduits et la suppression du cloisonnement existant étaient envisagés. Pour le niveau de combles, le projet prévoit de restaurer la charpente et de supprimer éventuellement le plancher.

Le diagnostic archéologique a permis de proposer un phasage de l'évolution du bâtiment et de son agencement. Malgré d'importants remaniements à l'époque moderne et au XX^e siècle, il semblerait qu'une grande partie des maçonneries médiévales (XIV^e et XV^e siècle) soient encore visibles dans les différents espaces du bâtiment.

Les sondages sédimentaires réalisés autour et à l'intérieur du bâtiment ont mis en évidence quelques traces de l'occupation antique et médiévale antérieure à la construction du logis. Ces sondages ont également permis d'observer les niveaux de chantier et les fondations du bâtiment et de mettre au jour les sols pavés de la fin de l'époque moderne, ainsi qu'une ancienne cave sous le parking de la Grande rue Marchaux. Les niveaux de l'époque moderne étaient conservés immédiatement sous le sol actuel dans les trois sondages sédimentaires.

Etat du Patrimoine à l'issue de l'opération : Sondages sédimentaires rebouchés

Remarque : version informatique de la notice transmise par mail au SRA de Bourgogne le 30 janvier 2025.

GENÉRIQUE DE L'OPÉRATION

Responsable scientifique, titulaire de l'autorisation de fouille :

Antoine BELOT (SAVA)

Recherches en archives :

Antoine BELOT (SAVA) : 5 jours

Archéologues de terrain :

Antoine BELOT (SAVA) : responsable (18 jours)

Tristan DESSOLIN (SAVA) : technicien (10 jours)

Yannick LABAUNE (SAVA) : technicien (8 jours)

Angélique TISSERAND (SAVA) : technicien (8 jours)

Photogrammétrie :

Antoine BELOT (SAVA) : 2 jours

Post-fouille :

Antoine BELOT (SAVA) : rédaction, DAO (35 jours)

Anne-Lise BUGNON (Inrap) : étude du mobilier céramique médiéval (1 jour)

Kévin CHARRIER (docteur en archéologie – EPHE) : étude numismatique (0,5 jours)

Tristan DESSOLIN (SAVA) : lavage, inventaire du mobilier (3 jours)

Yannick LABAUNE (SAVA) : étude du mobilier métallique et du mobilier lapidaire (3 jours)

Sylvie MOUTON-VENAULT (Inrap) : étude du mobilier céramique antique (1 jour)

Angélique TISSERAND (SAVA) : DAO, PAO (15 jours)

Suivi scientifique :

Laure DOBROVITCH – conservatrice du Patrimoine au Service Régional de l'Archéologie de Bourgogne-Franche-Comté

Résultats

I. Contexte géologique et environnement archéologique

I.1. Contexte géologique (fig. 1)

La ville s'implante sur la partie orientale du massif du Morvan au niveau d'un plateau formé par des grès primaires recouverts de dépôts lacustres permien en limite méridionale de la plaine alluviale de l'Arroux. Une série de ruisseaux entaille le plateau en délimitant l'assiette losangique de l'espace urbain avant d'aller se jeter dans l'Arroux.

Cette rivière s'écoule en direction du bassin de la Loire à une soixantaine de kilomètres vers le sud-ouest. Plus au nord, après le passage de la rivière, s'étend le bassin d'Autun dont les dépôts permien forment le strato-type de l'Autunien inférieur qui s'achève au pied de la zone orientale du massif granitique du Morvan. L'assiette générale de la ville subit un pendage régulier depuis la pointe méridionale en direction de la plaine alluviale, espace où s'installe le quartier Marchaux. Ce dénivelé a été atténué par la mise en place d'un étagement de terrasses planes dès l'époque antique dont l'objectif était de faciliter l'implantation des constructions (Rebourg 1998).

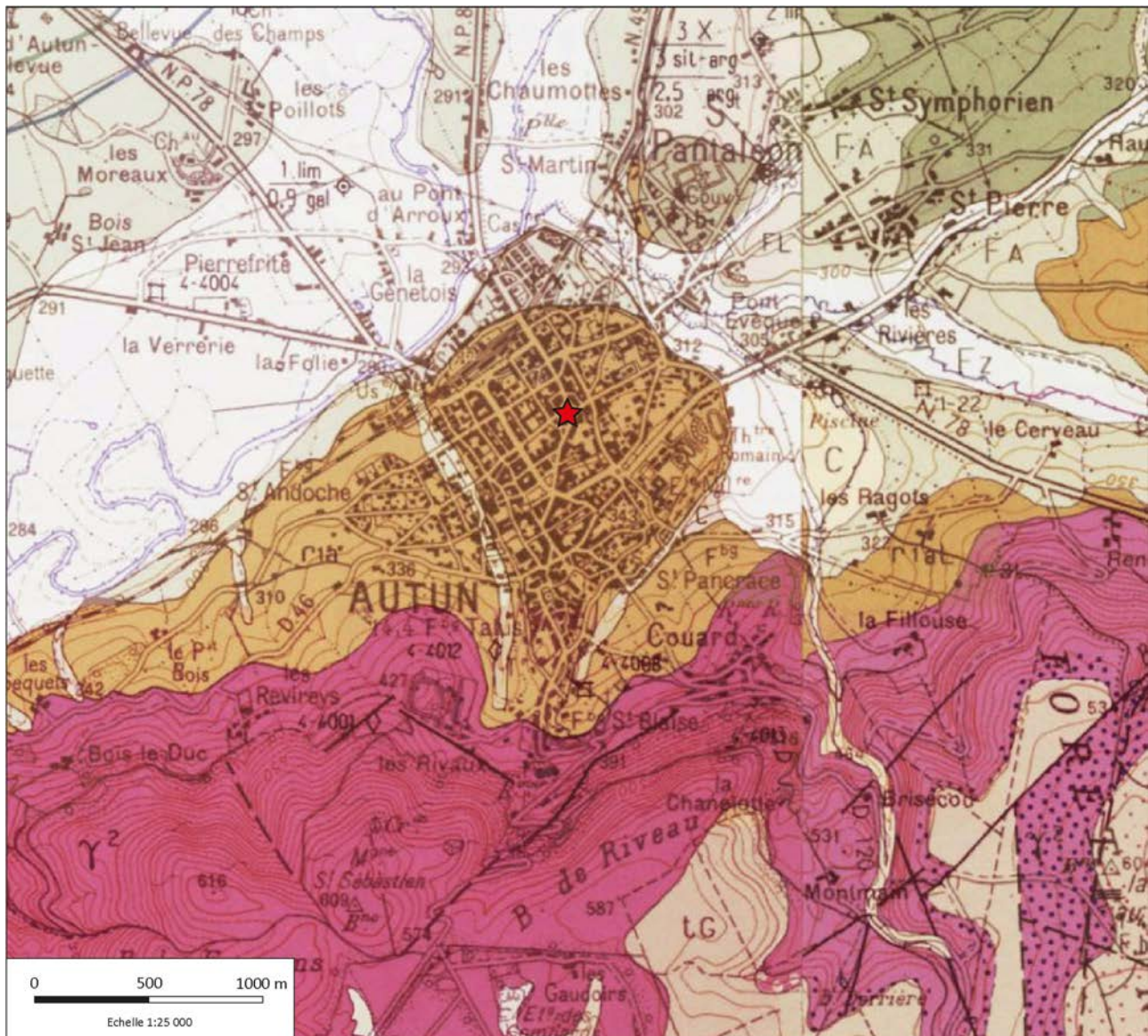


Fig. 1. Localisation du diagnostic sur la carte géologique.

© DAO : A. Belot, Fond de carte IGN géoportail

I.2. Environnement archéologique et contexte historique

La ville d'Autun est fondée par l'empereur Auguste à la fin du premier siècle avant notre ère, sous le nom d'*Augustodunum*. La ville adopte une trame urbaine orthonormée et devient le nouveau chef-lieu de la cité des Eduens, qui délaissent progressivement leur ancienne capitale de Bibracte. *Augustodunum* adopte une trame urbaine orthonormée et est dotée dès sa fondation d'une enceinte englobant une surface d'environ 200 hectares (**fig. 2**). Ce privilège assez rare montre l'importance du statut de la ville.

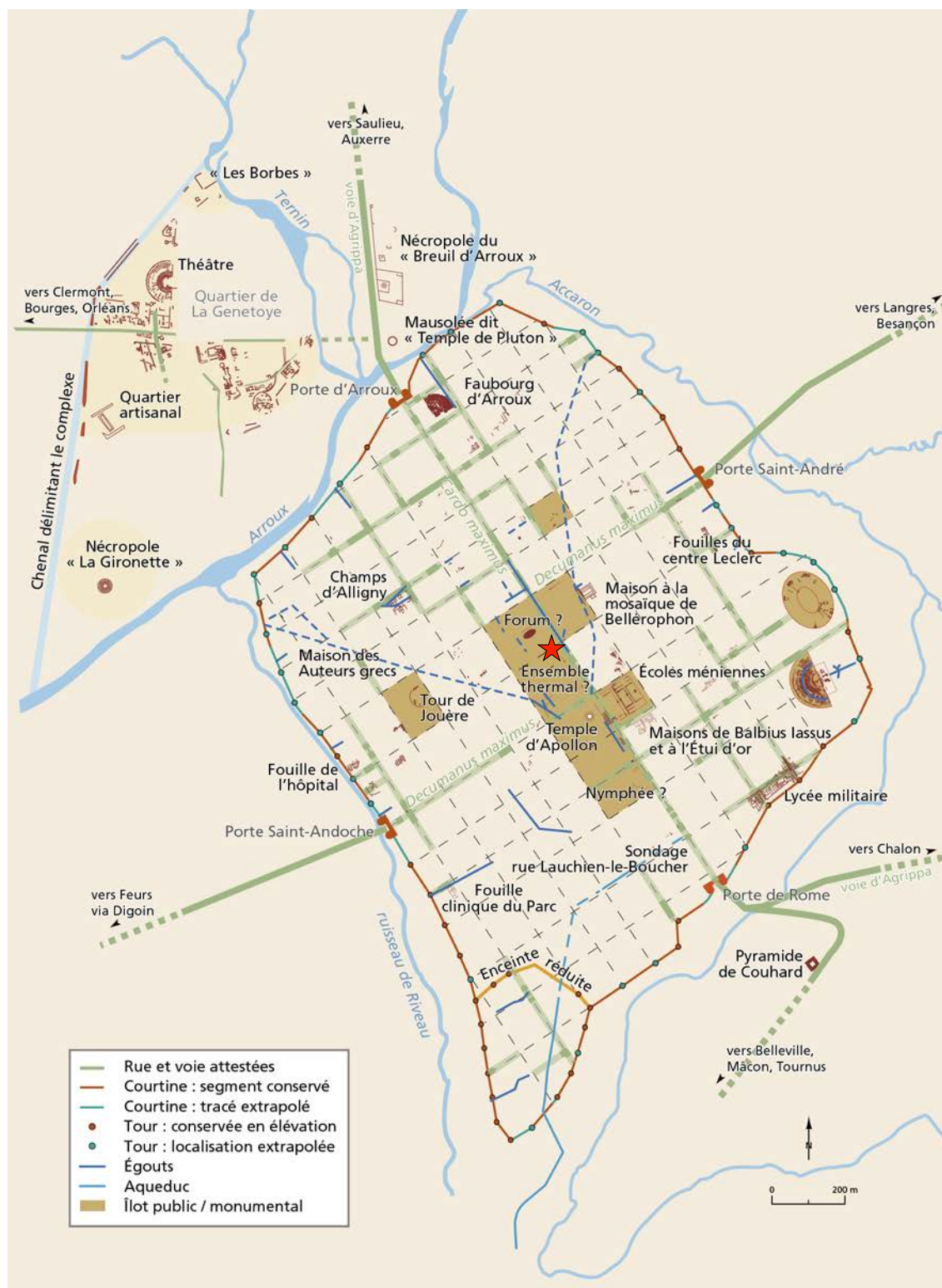


Fig. 2. Localisation du diagnostic (étoile), sur le plan synthétique des vestiges antiques découverts à Autun.

© D'après A. Tisserand

Dès la fin du III^e siècle de notre ère, une partie de l'espace urbain *intra-muros* est abandonné et l'occupation va alors se concentrer à l'emplacement du *forum*, le long des rues principales, autour des portes de la ville, ainsi que dans la pointe sud de la ville qui va accueillir la cathédrale Saint-Nazaire à partir du haut Moyen Age (Kasprzyk, Labaune à paraître). Cette pointe sud, mise en valeur par la topographie, semble avoir été dotée d'une nouvelle enceinte au IV^e siècle, créant un *castrum*.

La ville du Moyen Age central est divisée en deux principaux pôles : la ville haute, sous la juridiction de l'évêque, du chapitre de la cathédrale et du duc de Bourgogne et la ville de Marchaux dans la plaine, à l'emplacement de l'ancien forum.

Le quartier Marchaux est attesté avec certitude au XIII^e siècle par les sources écrites, mais il est probable qu'il y ait eu une persistance de l'occupation de cet espace entre l'Antiquité tardive et le Moyen Age central. Ce quartier est lui-aussi clos par une enceinte mentionnée au XV^e siècle et visible sur les représentations du XVI^e siècle (**fig. 3**) mais il est possible que Marchaux ait été déjà fortifié bien avant ces dates, peut-être à partir de la fin du XIII^e siècle selon Sylvie Balcon-Berry et Walter Berry (Balcon-Berry et Berry 2014, p. 167-169). Les sources attestent de la vocation marchande de ce quartier dès le XIII^e siècle (Balcon-Berry 2017, p. 205-206) et celui-ci est placé sous la juridiction du duc de Bourgogne.

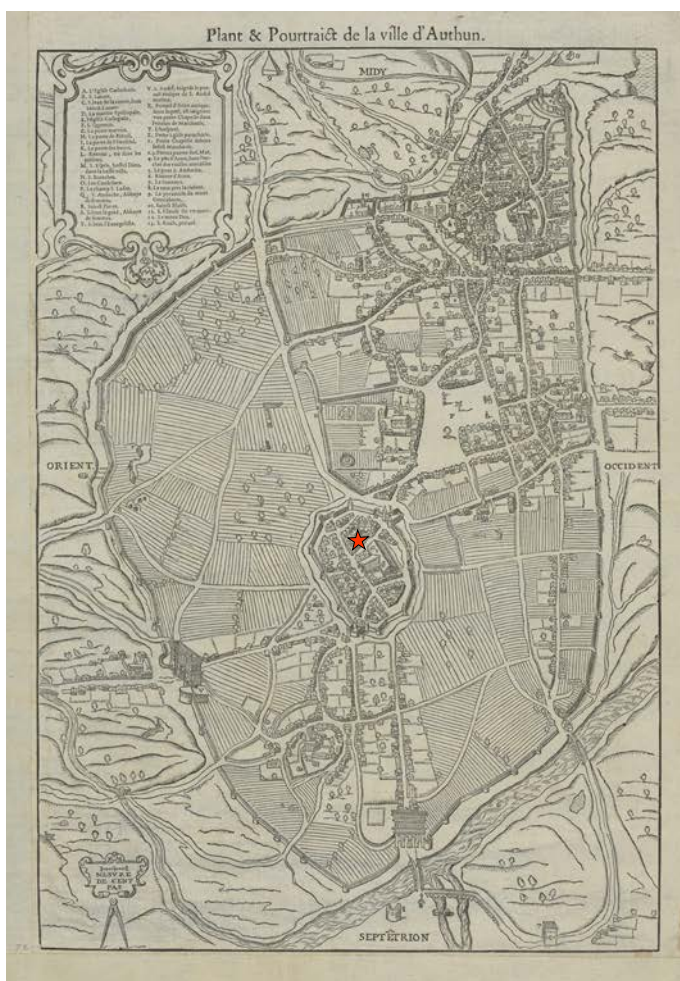


Fig. 3. Localisation du diagnostic (étoile), sur le « Plant et pourtrait de la ville d'Authun » réalisé par Pierre de Saint-Julien de Balleure et publié en 1581. (Archives départementales de Saône-et-Loire, 2 FI 1/72), le nord est orienté vers le bas sur ce plan

A partir des vestiges encore conservés aujourd'hui et des représentations du XVI^e siècle, on peut donc restituer un quartier entouré d'une enceinte polygonale (**fig. 4**) flanquée de plusieurs tours, avec deux portes principales : la porte nord est appelée porte Saint-Nicolas et la porte sud est mentionnée sous le nom de Porte Haute de Marchaux ou porte de l'Horloge. Au centre du quartier Marchaux se trouvaient des halles construites au XIII^e siècle sur un terrain acheté par le duc de Bourgogne¹ (Charmasse 1876, p. 250). Des deux chapelles que comptaient Marchaux, seule Saint-Nicolas a été conservée. La deuxième chapelle, Notre-Dame-de-l'Abondance, aussi appelée chapelle de la Bondue, se situait à l'est du quartier, à proximité de l'enceinte. Le quartier Marchaux actuel a conservé plusieurs maisons à pan-de-bois de la fin de l'époque médiévale (cf. Couderc 2022) ainsi que la tour de la Bondue, une maison-forte de type « tour-résidence » des XII^e-XIII^e siècle (cf. Barthel 2012 et Couderc 2020).

1 Archives départementales de la Côte d'Or, B 490

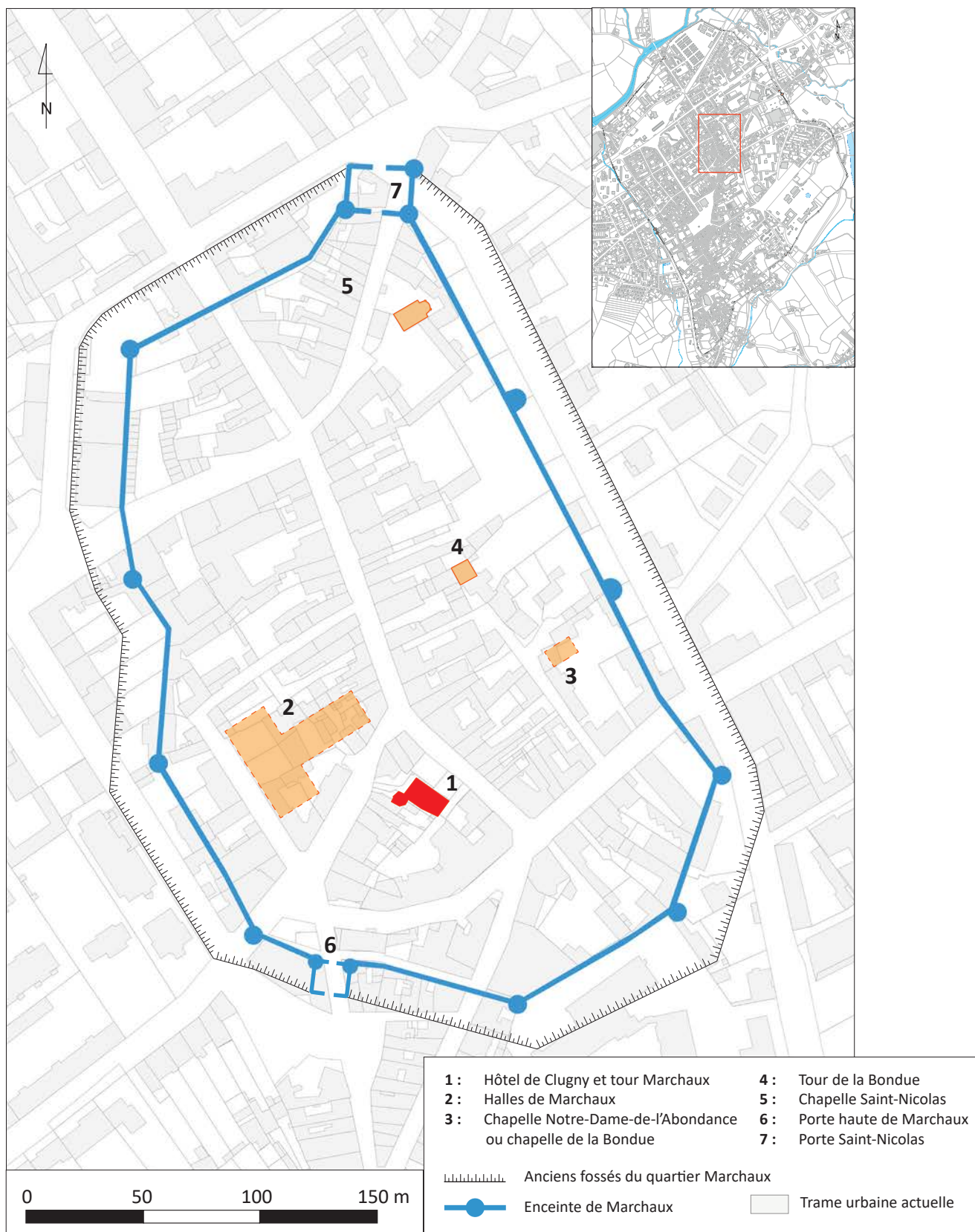


Fig. 4. Proposition de restitution du quartier Marchaux aux XV^e – XVI^e siècles d'après les plans de François de Belleforest et de Pierre de Saint-Julien de Balleure (l'hôtel de Clugny est figuré en rouge sur la figure).

© DAO : A. Belot, Fond cadastral IGN

La tour Marchaux et le logis attenant forment l'ancien hôtel particulier de la famille de Clugny et constituent un bon exemple d'une maison noble à Autun.

Les premières mentions certaines de la famille de Clugny à Autun apparaissent en 1239 dans les chartes locales selon Charles Boëll². Leur maison de Marchaux est citée dans les années 1365-1368 lorsque Hugues II, Guillaume II et Jean I de Clugny héritent des possessions de leur père Guillaume I de Clugny (Boëll 1924-1934, p. 87). Cependant, la date de construction du bâtiment n'est pas connue avec précision. Charles Boëll indique que la famille de Clugny « avait sa maison patrimoniale en la ville de Marchaux avant 1363 » mais sans citer sa source. Toutefois, des datations par dendrochronologie de la charpente de l'hôtel de Clugny a permis de dater celle-ci de 1339.

En 1363, Hugues et Guillaume de Clugny sont anoblis³ (Vaivre 2008, p. 508). Au XIV^e siècle, les membres de la famille de Clugny (**fig. 5**) occupent des fonctions importantes de l'administration autunoise. En effet, à cette époque, Hugues II est lieutenant du bailli d'Autun, Guillaume II est châtelain de Riveau et Jean I est garde des sceaux de la chancellerie au siège d'Autun.

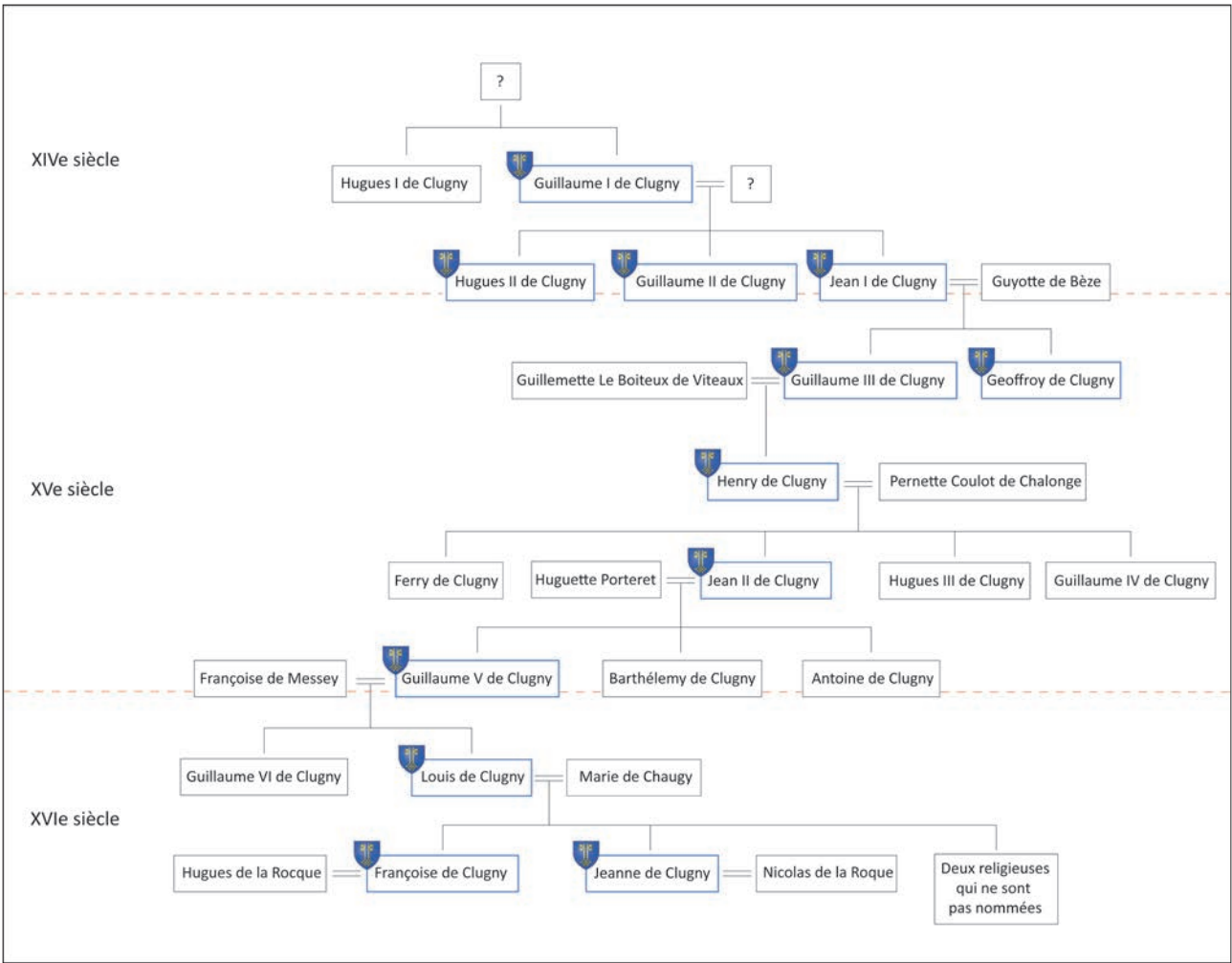


Fig. 5. Généalogie simplifiée de la famille de Clugny à Autun du XIV^e au XVI^e siècle (les propriétaires de l'hôtel de Clugny à Marchaux sont signalés par le cadre bleu).

© DAO : A. Belot, d'après Boëll 1924-1934

Guillaume III, seigneur de Conforgien et fils de Jean I de Clugny devient seul propriétaire de la maison de Marchaux en 1419. Un bail indique que Guillaume III possédait avant cette date la tour et la chapelle de Marchaux en indivision avec son frère Geoffroy⁴. Dans le courant du XV^e siècle, la maison semble passer à Henry de Clugny, dernier survivant des fils de Guillaume III.

² Boëll C., Promenades historiques à travers la paroisse Notre-Dame, Bibliothèque de la Société Eduenne; Nous remercions A. Strasberg pour l'accès à cet ouvrage

³ Archives nationales, JJ 93, n°304, f°125 v°

⁴ Archives départementales de l'Yonne, E 76

En 1508, on retrouve une trace de l'hôtel dans le testament de Guillaume de Clugny⁵ (« en ma maison de Marchault »)⁶. Au milieu du XVI^e siècle, d'après un procès-verbal du 14 avril 1547, les terres de Monthelon, Rigny et la maison de Clugny sont vendues par Hugues de la Rocque et sa femme Françoise de Clugny à Edouard Bolon d'Ostun. Ce dernier avait auparavant également racheté la part de la maison appartenant à Jeanne de Clugny, la sœur de Françoise⁷.

Après sa vente à Edouard Bolon, l'hôtel passe ensuite à la famille Bordat, puis au chanoine André et enfin à Philibert de Montagu, seigneur de Pauvray, qui en fait une auberge nommée « La Madeleine ».

En 1707, la ville achète le bâtiment à M. de Montagu pour en faire une caserne. Un plan de ces casernes datant de 1785 est conservé aux archives départementales de Saône-et-Loire⁸ sur lequel on repère bien la tour Marchaux et le logis de Clugny au centre, que la légende nomme « écuries » (**fig. 6**). L'hôtel de Clugny est alors intégré dans un ensemble de bâtiments assez vaste, avec une petite cour au sud et un bâtiment servant de logements et de cuisines à l'angle des Grande rue Marchaux et Petite rue Marchaux actuelles. Au nord, une grande cour sépare le logis de Clugny d'un second corps d'écuries. Au nord-est, un grand jardin complète l'ensemble. Un escalier situé dans la cour sud des casernes semble desservir la cave située sous la maison du 34 Petite rue Marchaux⁹.

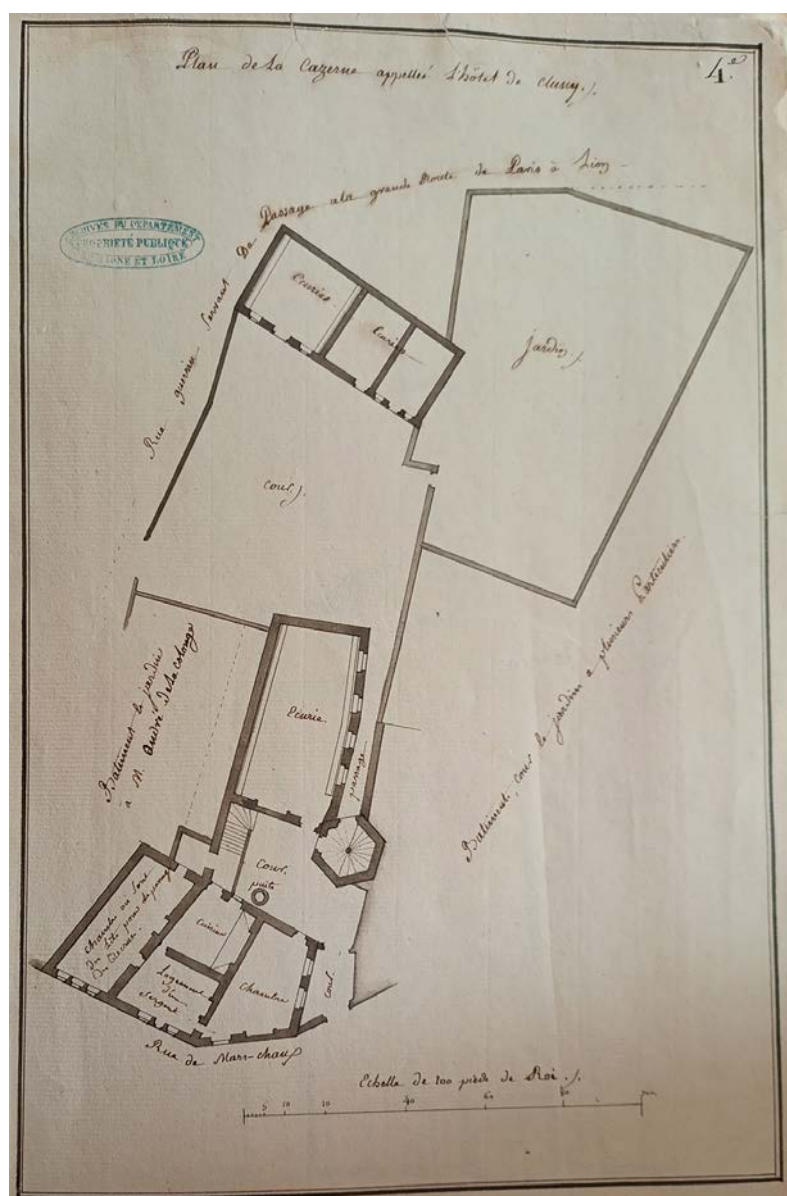


Fig. 6. « Plan de la caserne appelée l'hôtel de Clugny », plan de la deuxième moitié du XVIII^e siècle. (Archives départementales de Saône-et-Loire, C43)
© Cliché A. Belot

5 Guillaume IV de Clugny ?

6 Archives de la Société Eduenne, série G, liasse famille de Clugny

7 Ibid.

8 Archives départementales de Saône-et-Loire, C43

9 Des vestiges de cet escalier sont encore visibles au fond de cette cave aujourd'hui

Ce plan est issu d'un rapport sur l'état des bâtiments appartenant à la ville d'Autun en 1785, et un passage de ce document détaille la composition des casernes et décrit leur délabrement : « *tous ces batiments sont dans le plus mauvais etat possible, etant usée de vetusté les planchers, carelages, menuiserie, ferrure, vitrerie, enduits sur les murs, même le puits qui est dans la première cour est tout dégradé, ainsy qu'une gallerie et un escallier en bois qui est tout pourry* ». Le coût des travaux est alors estimé à 4500 livres pour remettre le bâtiment en état.

Après l'incendie de la porte sud du quartier Marchaux (**fig. 7**) survenu en 1785, l'horloge d'une des tours de cette porte est installée sur la tour Marchaux en 1793. A cette occasion, le toit de la tour est modifié et on y ajoute un campanile, réalisé par l'architecte Joubert.



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Fig. 7. Vue de la porte sud du quartier Marchaux par Jean-Baptiste Lallemand (XVIII^e siècle).

Source : gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Selon le cadastre de 1822, la tour Marchaux appartient à la ville à cette époque mais le logis de Clugny, lui, a été vendu en 1805 après l'abandon des casernes mais semble avoir gardé sa fonction d'écuries.

La maison est à nouveau évoquée dans les archives en 1823 lorsque Jacques-Claude Saulnier, supérieur du Grand Séminaire, rachète l'hôtel de Clugny et fait don à la ville de deux chambres hautes pour y « *établir une seconde école des Frères des Ecoles chrétiennes qui serait placé sur la paroisse de Notre-Dame de ladite ville, pour l'éducation des enfans de la classe indigente* »¹⁰.

En 1934, la couverture de la tour Marchaux fait l'objet de travaux de réfection : à cette occasion, le cadran blanc de l'horloge est remplacé par un cadran constitué de lettres d'or fixées sur un cercle en fer (**fig. 8**). Un document de juin 1934 indique que « les maçonneries sont en bon état, une fissure peu dangereuse serait à reboucher, et un rejointoyage partiel serait utile dans quelques temps. La toiture en bardeaux est à refaire complètement et quelques pièces de la charpente sont à remplacer. En arrière de la tour il existe encore un corps de logis dont la façade sur la courette est intéressante mais en assez mauvais état. En avant de la tour, du côté de la petite rue des Marchaux et donnant sur la courette, la façade de la maison Charreyre complète cet intéressant ensemble. »¹¹ Un dessin de la nouvelle horloge est conservé à la Médiathèque du Patrimoine et de la Photographie, dans le dossier de ces travaux.

¹⁰ Fontenay 1884, MSE, p. 411

¹¹ Médiathèque du Patrimoine et de la Photographie, E/81/71/9-39

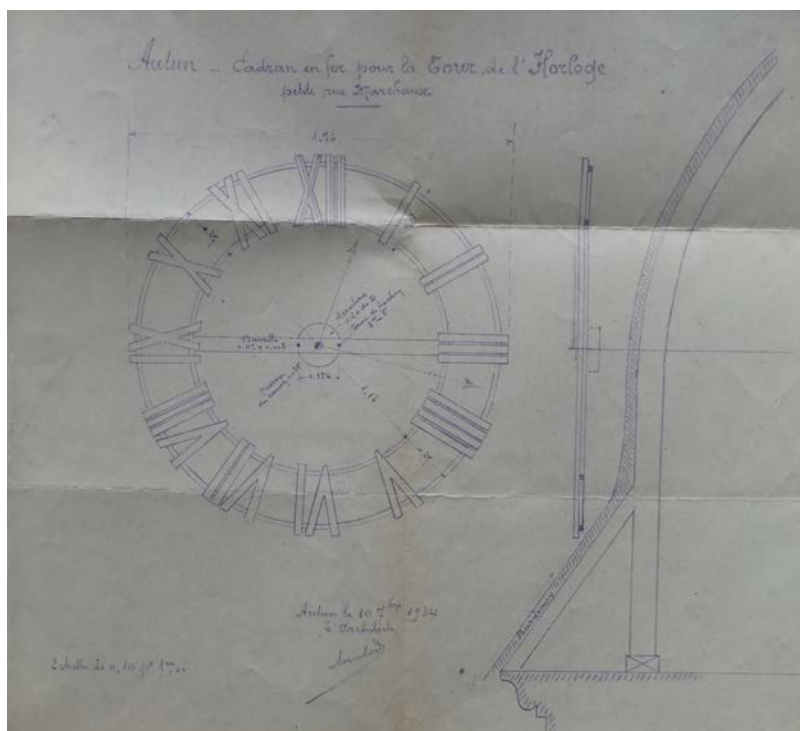


Fig. 8. Relevé de 1934 du nouveau cadran installé sur la tour Marchaux à cette époque.

(Médiathèque du Patrimoine et de la Photographie, E/81/71/9-39).

© Cliché R. Rivière

Une campagne de restauration intérieure et extérieure est menée entre 1979 et 1985 par Michel Jantzen, architecte en chef des monuments historiques¹². Plus récemment, en 2020, la toiture de la tour Marchaux a fait l'objet de nouveaux travaux de restauration.

¹² Ces travaux sont mentionnés dans l'avant-projet rédigé par L. de Raeve, architecte du patrimoine, pour la restauration de la tour Marchaux. Un dossier documentant ces travaux est conservé à la Médiathèque du Patrimoine et de la Photographie mais n'a pas pu être consulté

2. Mode opératoire de l'intervention

2.1. Stratégie d'intervention pour l'expertise du bâti

Comme les futurs travaux porteront sur la partie logis de l'hôtel de Clugny, les décroutages ont concerné uniquement ce secteur, la tour Marchaux n'étant pas concernée par les travaux. (fig. 9.1 ; 9.2 ; 9.3) Toutes les maçonneries mises au jour ont été photographiées et relevées par photogrammétrie, à l'exception des sondages 29 et 30.

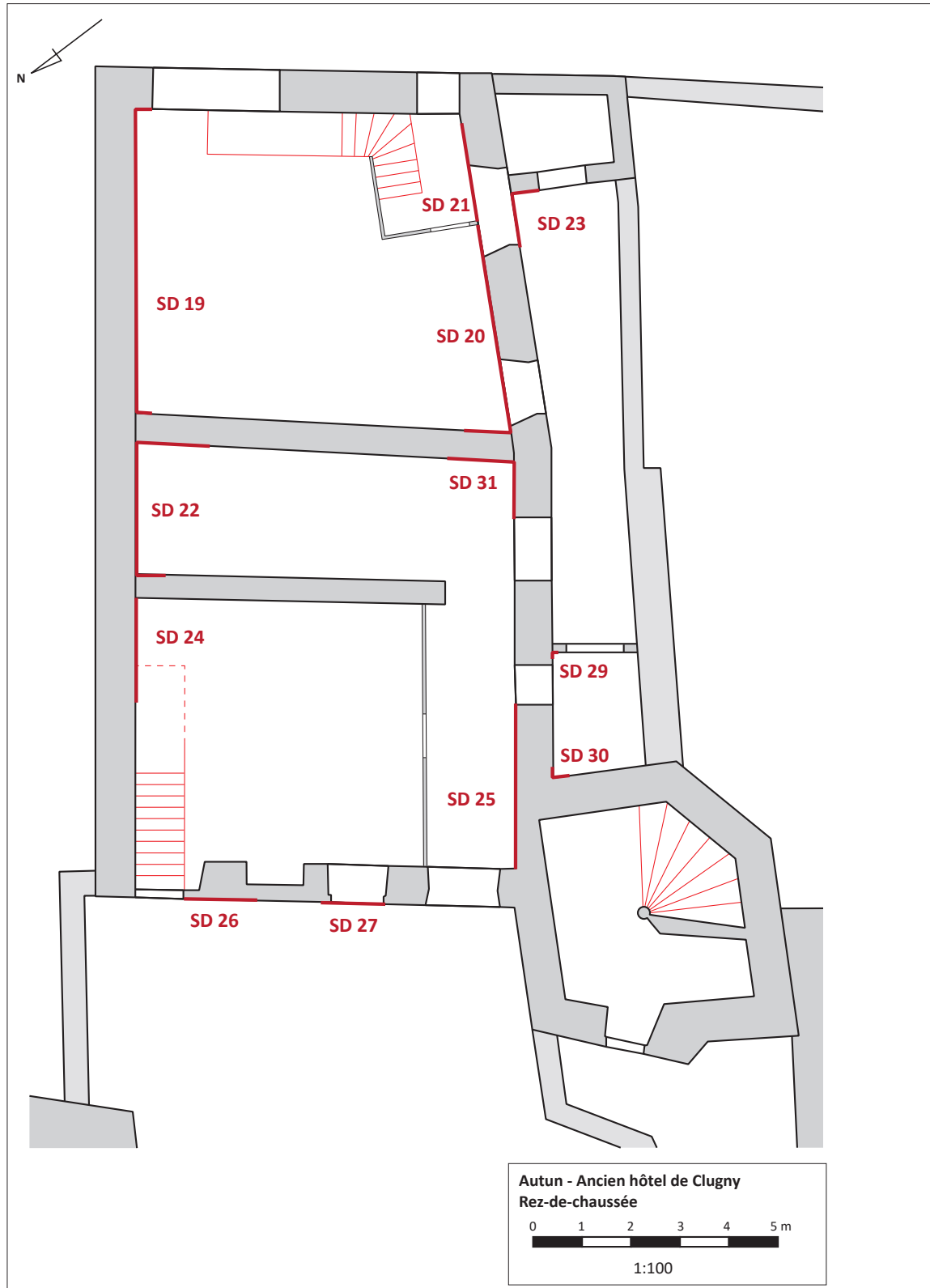


Fig. 9.1. Localisation des décroutages, plan du rez-de-chaussée.

(Les plans à l'échelle figurent dans le volume 2 du rapport)

© DAO : A. Belot d'après L. de Raeve, A. Capparos et les plans de l'école de Chaillot

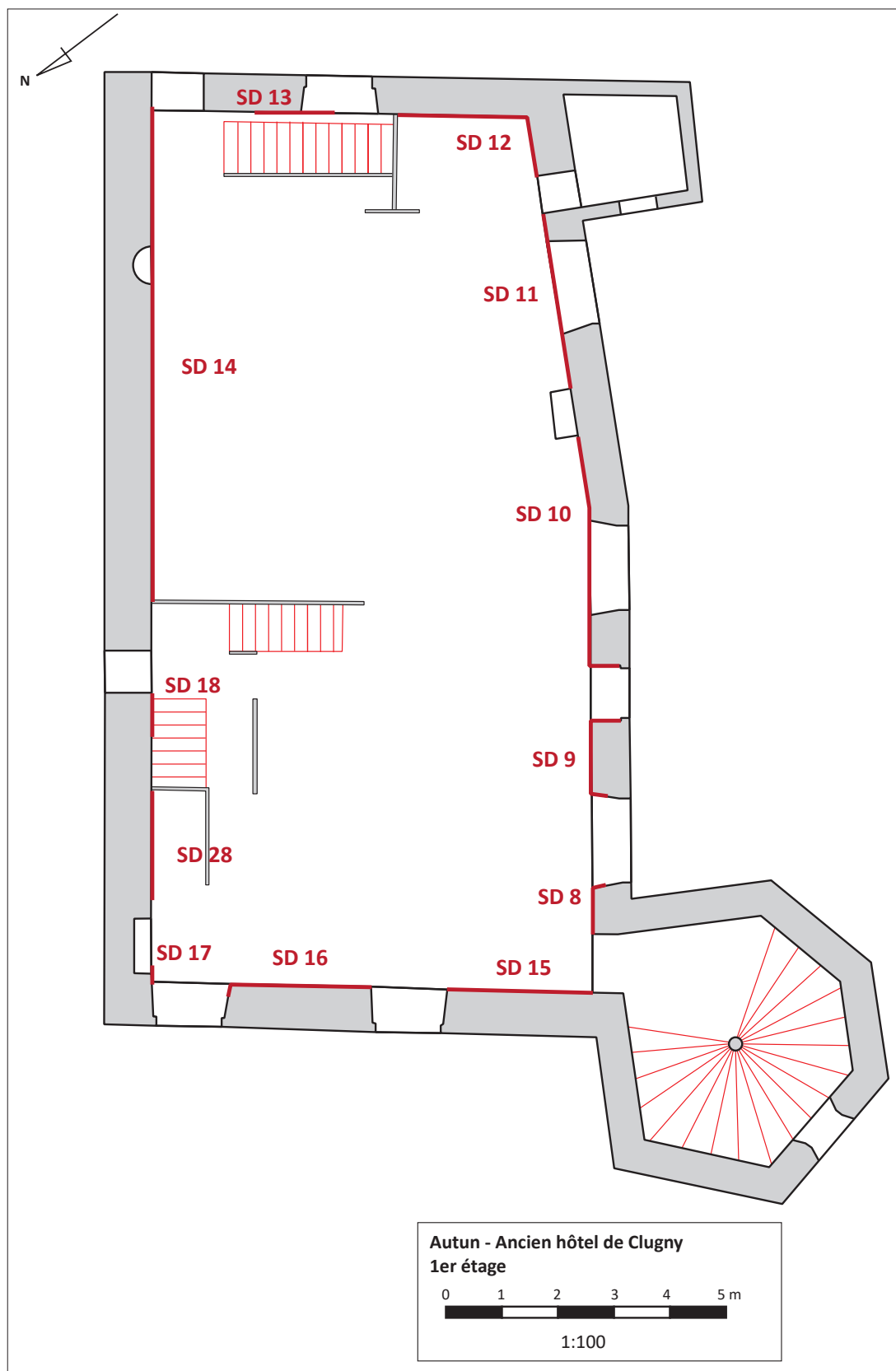


Fig. 9.2. Localisation des décroutages, plan du premier étage.

(Les plans à l'échelle figurent dans le volume 2 du rapport)

© DAO : A. Belot d'après L. de Raeve, A. Capparas et les plans de l'école de Chaillot

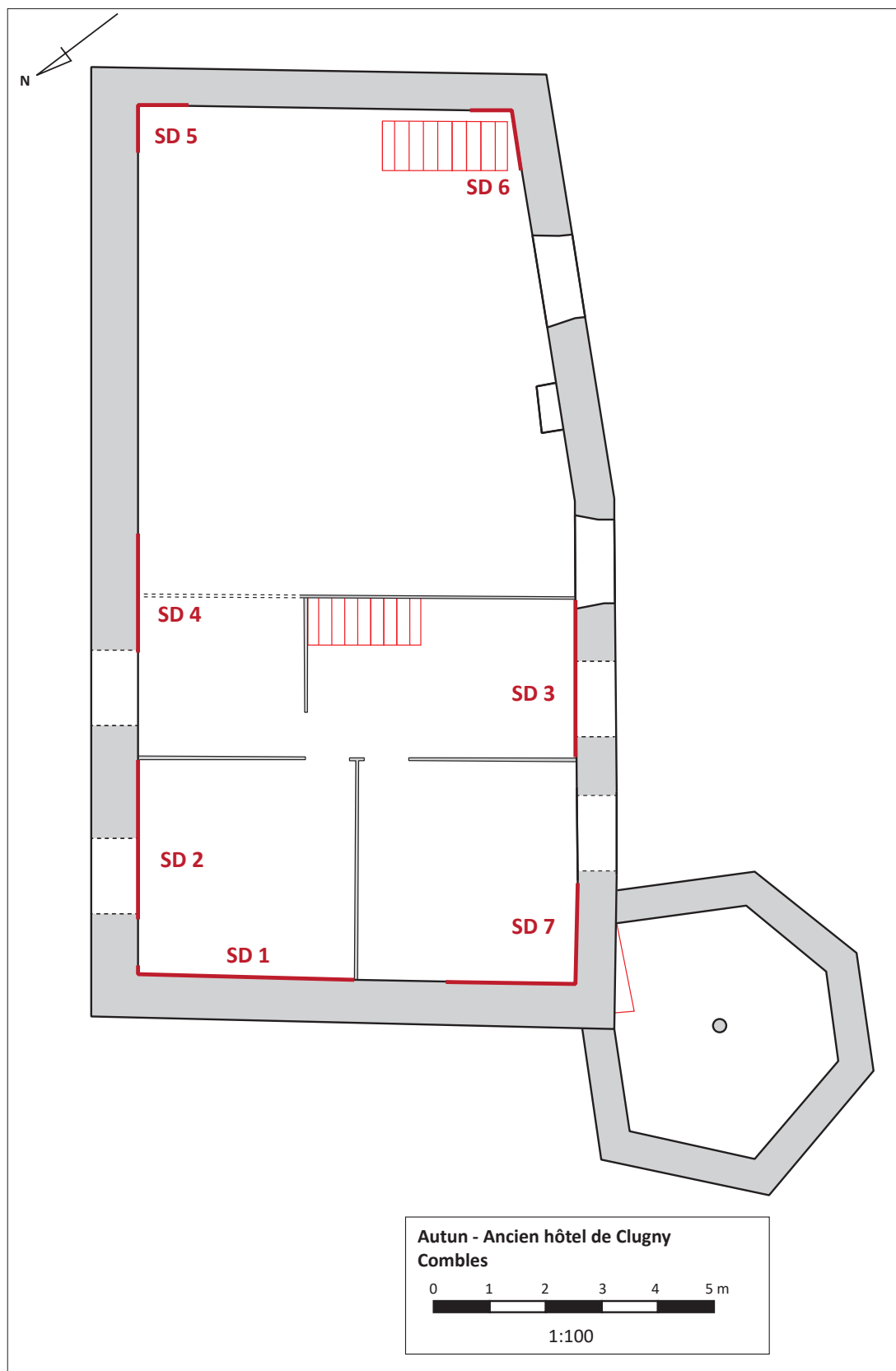


Fig. 9.3. Localisation des décroûtages, plan des combles.

(Les plans à l'échelle figurent dans le volume 2 du rapport)

© DAO : A. Belot d'après L. de Raeve, A. Capparos et les plans de l'école de Chaillot

Les différents espaces du bâtiment ont été mesurés et photographiés, en comprenant les espaces de la tour Marchaux.

La charpente de l'hôtel de Clugny a été relevée par photogrammétrie.

Des échantillons de mortier pour des datations radiocarbone ont également été prélevés sur certaines maçonneries afin d'affiner la chronologie absolue de l'édifice.

2.2. Stratégie et implantation des sondages sédimentaires

La prescription de diagnostic indiquait également la nécessité de réaliser des sondages sédimentaires, comme le projet envisagé comprenait la possible installation de fosses de plantation. Les sondages ont été répartis sur l'emprise de la prescription (**fig. 10**) afin d'estimer le potentiel archéologique qui serait impacté lors d'installation de réseaux.

Le premier sondage a été implanté au rez-de-chaussée à l'intérieur du bâtiment, le second à l'angle entre la tour Marchaux et le logis et le troisième sur le parking de la Grande rue Marchaux.

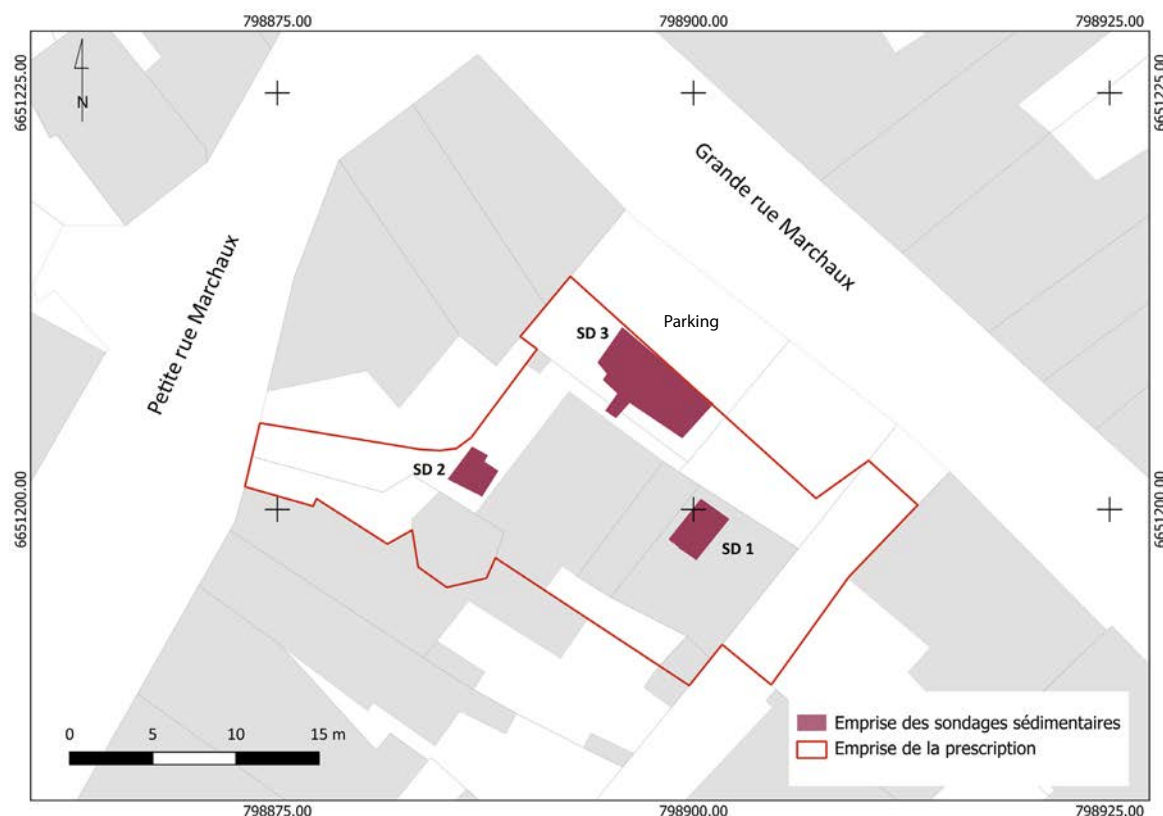


Fig. 10. Localisation des sondages sédimentaires.

© DAO : A. Belot, Fond cadastral IGN

2.3. Méthode d'enregistrement des données

2.3.1. Expertise du bâti

Les espaces ont été numérotés de 1 à n en commençant par le rez-de-chaussée (cf. Annexe 1, inventaire des espaces). Exemple : ESP 1

Les murs sont numérotés de 1 à n sous forme d'Unités Murales (cf. Annexe 1, inventaire des UM). Exemple : UM 1

Les ouvertures sont numérotées de 1 à n sous forme de faits nommés OUV (cf. Annexe 1, inventaire des ouvertures). Exemple : OUV 1

Les différentes phases de construction ont reçu chacune une unité stratigraphique sous la forme d'Unité de Construction (cf. Annexe 1, inventaire des UC). Chaque numéro d'UC est précédé du numéro de sondage correspondant. Exemple : UC 1.1

2.3.2. Sondages sédimentaires

La numérotation des Unités Stratigraphiques (US) est codée de la manière suivante : en indiquant en premier lieu le numéro du sondage puis dans un second temps et séparé par un point, le numéro d'Unité Stratigraphique. Les US négatives sont soulignées par un trait. Par exemple, 1005

Les Unités Stratigraphiques ont été numérotées de 1000 à 1013 pour le sondage 1, de 2000 à 2022 pour le sondage 2 et de 3000 à 3008 pour le sondage 3. Dans un but de simplification, les murs mis au jour dans les sondages sédimentaires ont été enregistrés comme des Unités Stratigraphiques afin qu'il n'y ait pas de confusion avec les sondages dans le bâti (cf. Annexe 1, tableau des US).

3. Observations archéologiques d'ensemble

3.1. Observations sur le bâti

3.1.1. Le rez-de-chaussée (fig. 11)

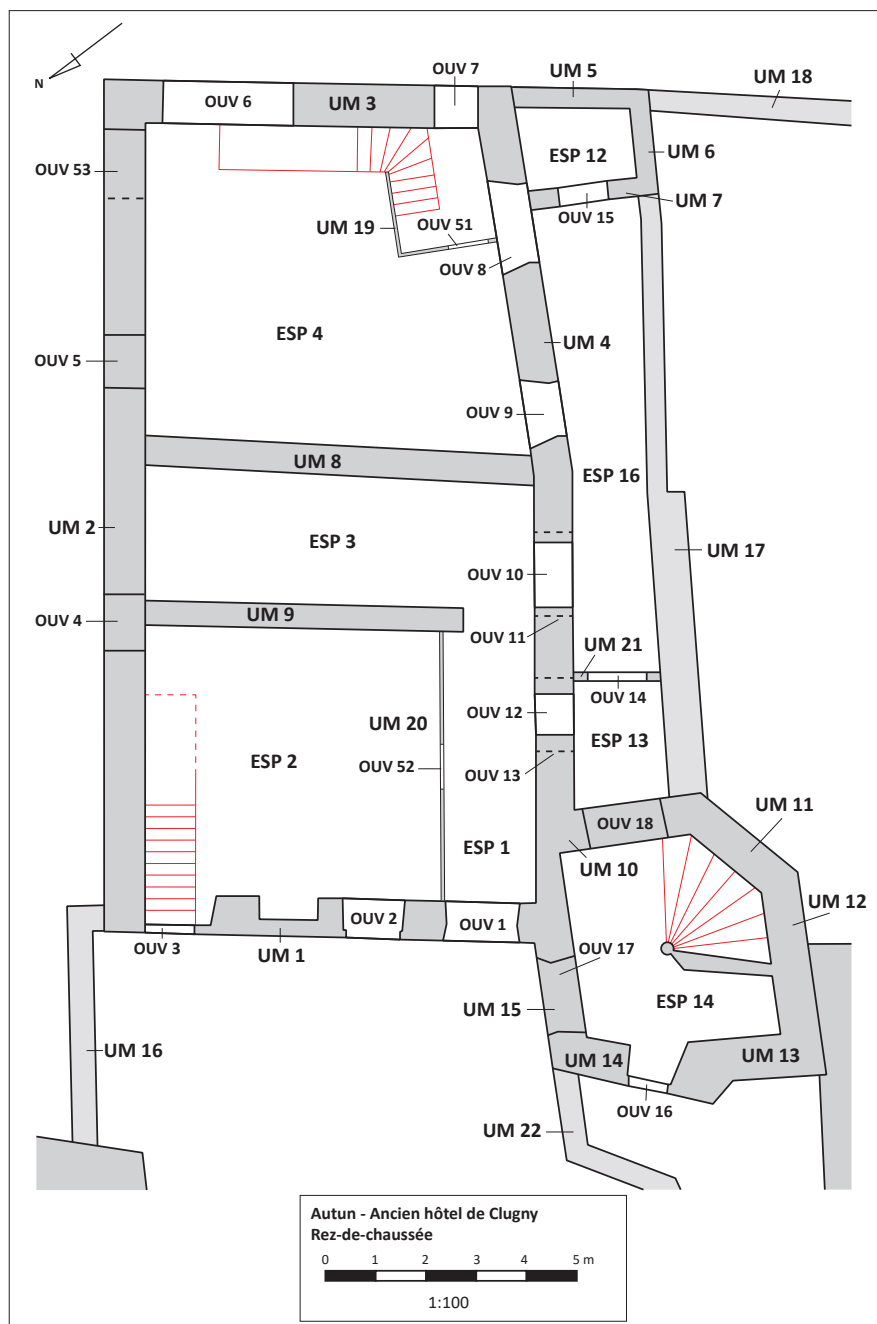


Fig. 11. Localisation des espaces, des UM et des ouvertures, plan du rez-de-chaussée.

(Les plans à l'échelle figurent dans le volume 2 du rapport)

© DAO A. Belot et A. Tisserand, d'après L. de Raevé, A. Capparos et les plans de l'école de Chaillot

3.1.1.1. Les murs du logis du XIV^e siècle en partie conservés au rez-de-chaussée ?

Les maçonneries observées au rez-de-chaussée de l'hôtel de Clugny dans les différentes zones décroûtées sont très hétérogènes, cependant d'après l'observation des relations stratigraphiques, plusieurs segments pourraient correspondre aux maçonneries d'origine de l'hôtel de Clugny.

Tout d'abord, le mur gouttereau sud-ouest de l'hôtel (UM 4), comporte au rez-de-chaussée quatre grandes baies, qui présentent des caractéristiques très similaires à l'exception de celle la plus au sud (OUV 8), qui est de plus grandes dimensions et qui comporte des moulures qui n'ont pas été repérées sur les trois autres fenêtres (OUV 9, 11 et 13). Parmi ces trois fenêtres similaires, deux d'entre elles (OUV 11 et OUV 13), ont vu leur mur d'appui être percé par une porte lors d'un aménagement postérieur (**fig. 12**). L'OUV 13 a également été bouchée (**fig. 13**). Ces grandes baies en pierre de taille fonctionnent à chaque fois avec une maçonnerie au parement composé de moellons ébauchés de petite et moyenne dimension, formant des assises très irrégulières (UC 20.2 pour l'OUV 9, 31.2 pour l'OUV 11 et 25.3 pour l'OUV 13).



Fig. 12. Vue des fenêtres OUV 11 et OUV 13 depuis l'espace 3.

© Cliché A. Belot



Fig. 13. Vue de la fenêtre bouchée OUV 13 depuis l'espace 1 .

© Cliché A. Capparos

Il est cependant difficile de dater avec certitude cet ensemble qui semble homogène. Tout d'abord, la modénature de ces baies n'a pas pu être observée dans son intégralité, à cause notamment de l'enduit qui recouvre leur encadrement en façade. L'OUV 9 a cependant conservé un meneau et présente un linteau droit et un cadre chanfreiné (**fig. 14**). Les deux autres baies (OUV 11 et 13), comportaient peut-être elles aussi un meneau qui a aujourd'hui disparu.

Un prélèvement de charbon a été effectué dans le mortier de la maçonnerie contemporaine de l'OUV 9 (UC 20.2), mais la date obtenue par radiocarbone ne semble pas correspondre à la mise en place de ce mur¹³.



Fig. 14. Vue de la fenêtre OUV 9 depuis l'extérieur.
© Cliché A. Belot

Sur le mur gouttereau nord-est (UM 2), les maçonneries les plus anciennes semblent être visibles dans les sondages 22 et 24, et correspondent à la moitié nord de ce mur. La moitié sud semble plutôt être composée de reprises successives. Là aussi la maçonnerie (UC 24.1) se compose de moellons ébauchés de tailles diverses, disposés en assises très irrégulières. Les sondages 22 et 24 ont permis d'observer une ancienne porte bouchée en grand appareil (OUV 4), au linteau droit et présentant un cadre qui semble chanfreiné (ce chanfrein est masqué en grande partie par le bouchage). Cette porte semble être contemporaine de l'UC 24.1 (**fig. 15**) et de l'UC 22.1, de l'autre côté de l'UM 9.

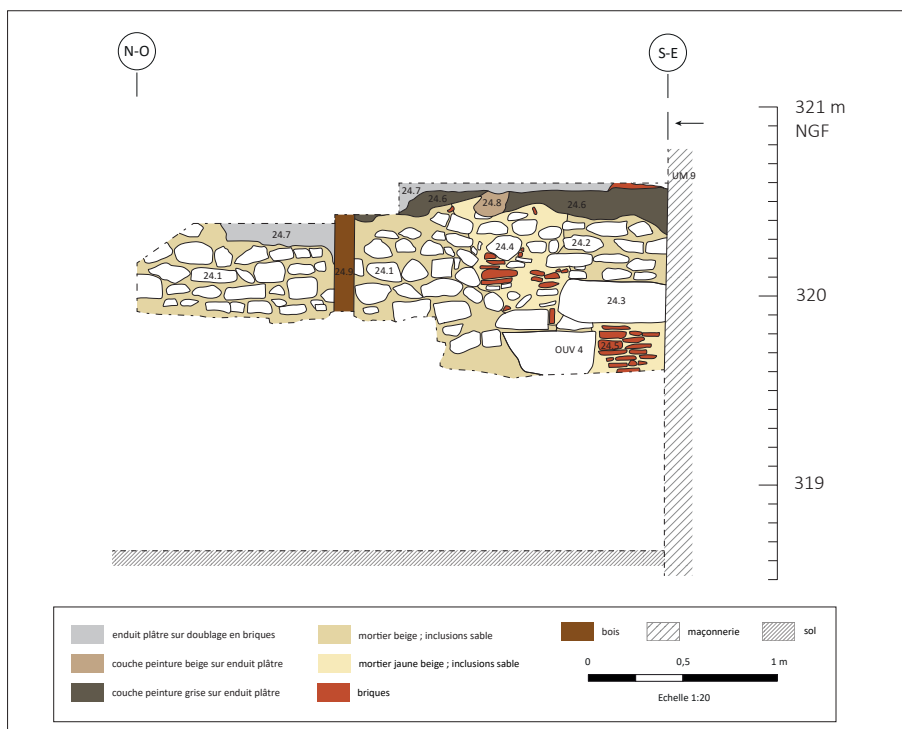


Fig. 15. Relevé des matériaux de construction et des UC du sondage 24.
(Les plans à l'échelle figurent dans le volume 2 du rapport)
© Relevé et DAO : A. Belot

13 L'analyse radiocarbone datait le charbon du X^e ou du XI^e siècle (cf. échantillon Beta-722234 dans la notice de l'analyse radiocarbone en annexes)

Ici aussi, il est ardu d'attribuer une datation précise à ce segment de l'UM 2. Cependant, cette partie semble bien être la plus ancienne du mur et pourrait correspondre à la mise en place du logis au XIV^e siècle, une datation qui semble être attestée par la stratigraphie des sondages sédimentaires.

L'UM 3 pourrait également correspondre à cette phase de construction initiale, mais aucun sondage n'a été implanté à cet endroit lors du diagnostic du fait de la présence de l'escalier menant à l'étage. Cependant, ce mur est beaucoup plus épais au rez-de-chaussée qu'à l'étage (fig. 16). Cela pourrait laisser penser que cette différence est due à une reprise de la partie haute et que la partie basse est la plus ancienne, avec l'épaisseur d'origine du mur.



Fig. 16. Vue du changement d'épaisseur de l'UM 3 entre le rez-de-chaussée et le premier étage.

© Cliché A. Belot

Pour ce qui est de l'UM 1, les deux sondages implantés (SD 26 et 27) étaient de taille très réduite mais on peut observer également une maçonnerie de moellons hétérogènes disposés en assises très irrégulières (UC 26.1 et 27.3) dans laquelle ont été insérées la fenêtre OUV 2 et la porte OUV 3 (fig. 17).

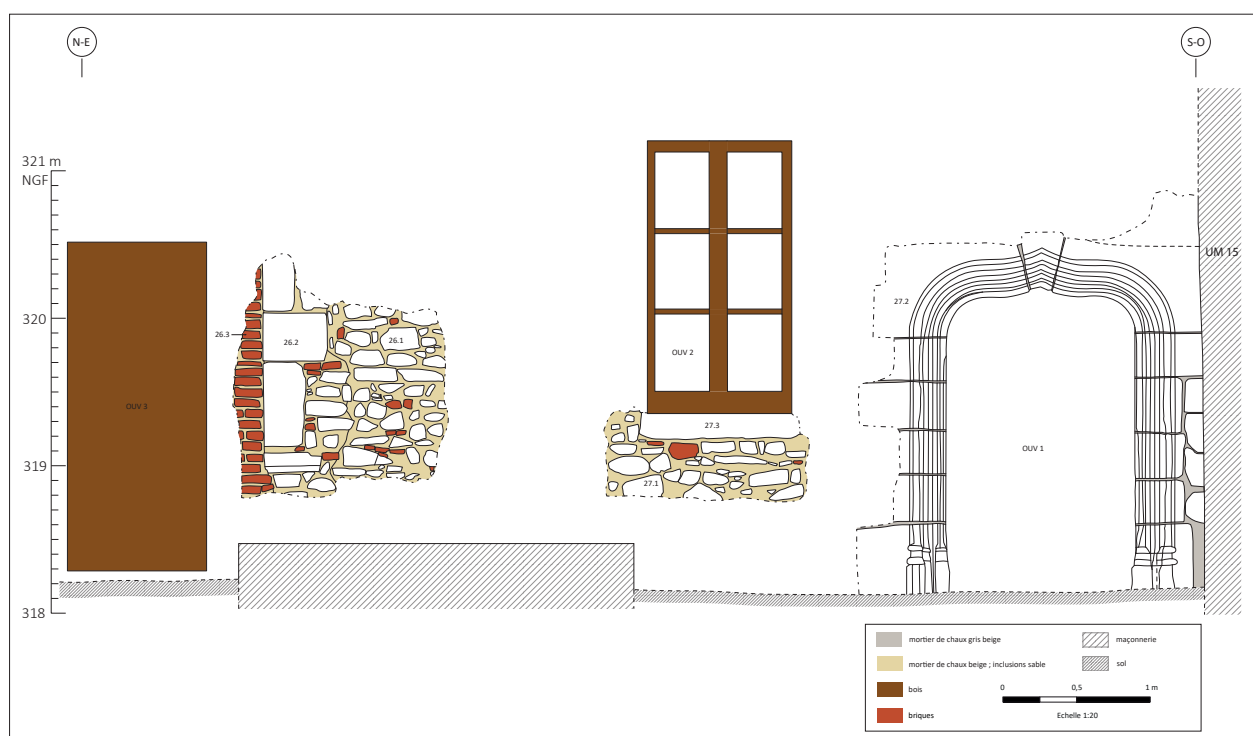


Fig. 17. Relevé des matériaux de construction et des UC des sondages 26 et 27.

(Les plans à l'échelle figurent dans le volume 2 du rapport)

© Relevé et DAO : A. Belot

3.1.1.2. Le percement de nouvelles baies au XV^e siècle et l'aménagement de la tour Marchaux

Le diagnostic a permis de découvrir une porte bouchée (OUV 5) sous les enduits recouvrant l'UM 2 dans la moitié sud du rez-de-chaussée (ESP 4). Cette porte comporte un linteau droit et un cadre mouluré d'un tore s'amortissant sur une base prismatique (**fig. 18**). Cette porte semble être contemporaine de la maçonnerie qui la borde au nord-est (UC 19.2), qui se compose de moellons ébauchés de tailles diverses et de quelques briques, liés par un mortier jaune beige et disposés en assises très irrégulières. Cette même maçonnerie semble se poursuivre de l'autre côté du mur de refend (UM 8), dans l'espace 3, où l'on observe une césure dans l'UC 22.1 (**fig. 19**). La maçonnerie juste avant l'angle avec l'UM 8 (UC 22.5) semble être équivalente à l'UC 19.2 de l'autre côté du mur de refend (**fig. 19**). De l'autre côté de la porte moulurée de l'espace 4 (OUV 5), la maçonnerie semble correspondre à une phase de construction différente (UC 19.3).

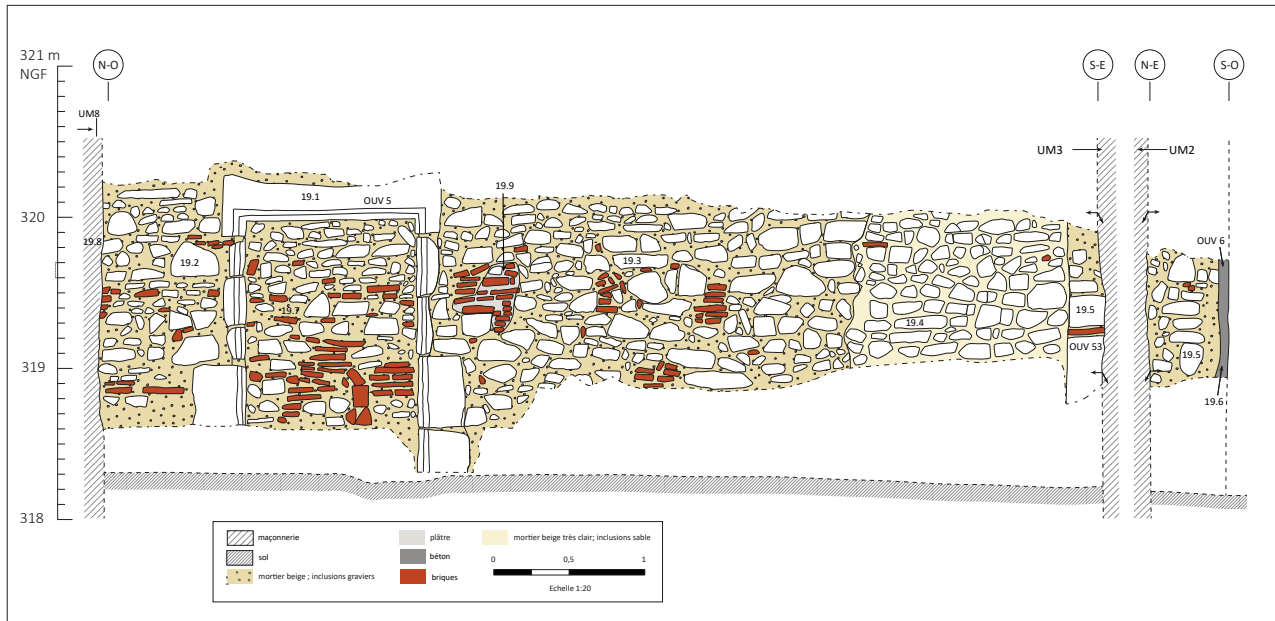


Fig. 18. Relevé des matériaux de construction et des UC du sondage 19.

(Les plans à l'échelle figurent dans le volume 2 du rapport)

© Relevé : A. Belot, DAO A. Tisserand

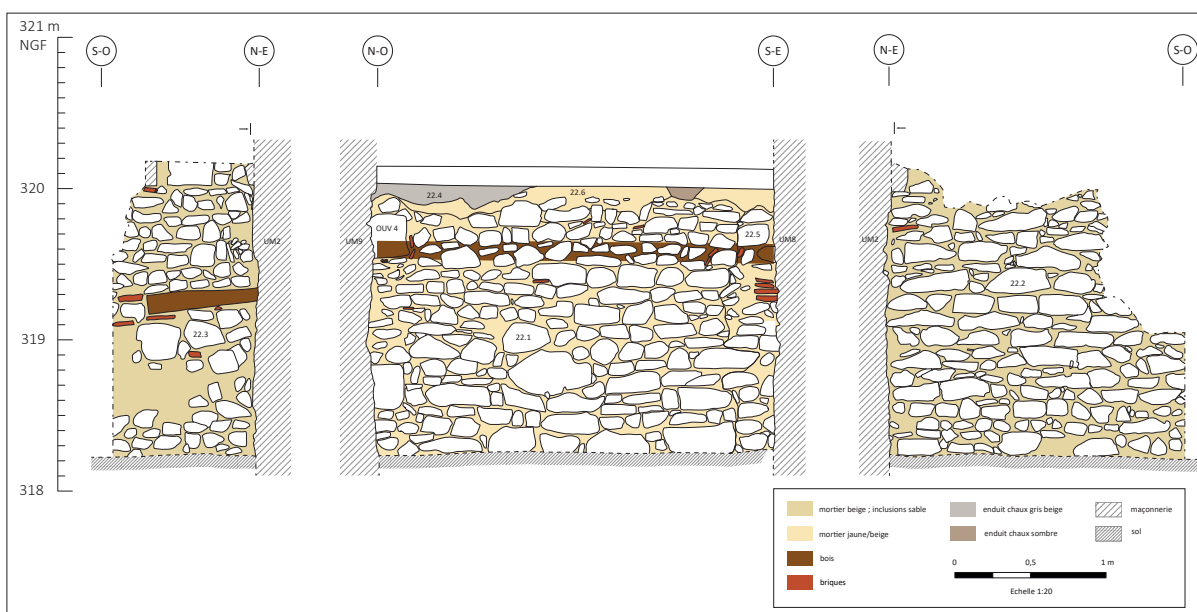


Fig. 19. Relevé des matériaux de construction et des UC du sondage 22.

(Les plans à l'échelle figurent dans le volume 2 du rapport)

© Relevé et DAO : A. Belot

Sur le mur gouttereau sud-ouest (UM 4), l'une des grandes fenêtres (OUV 8), présente des dimensions différentes que les trois autres baies (OUV 9, 11 et 13) mais comporte également un encadrement mouluré d'un tore, un linteau droit, ainsi que le départ d'un croisillon disparu (**fig. 20**). Ces éléments sont bien visibles à l'extérieur du logis, dans les espaces 12 et 16. A l'intérieur du bâtiment, le décroûtage a permis d'observer les maçonneries qui entourent cette baie. La grande hétérogénéité du parement rend difficile la lecture de la stratigraphie, mais cette baie semble bien insérée dans une maçonnerie plus ancienne (UC 20.2 et 21.2), qui serait contemporaine des fenêtres OUV 9, 11 et 13 (**fig. 21**).



Fig. 20. Vue de la fenêtre bouchée OUV 8 depuis l'espace 12.

© Cliché A. Belot

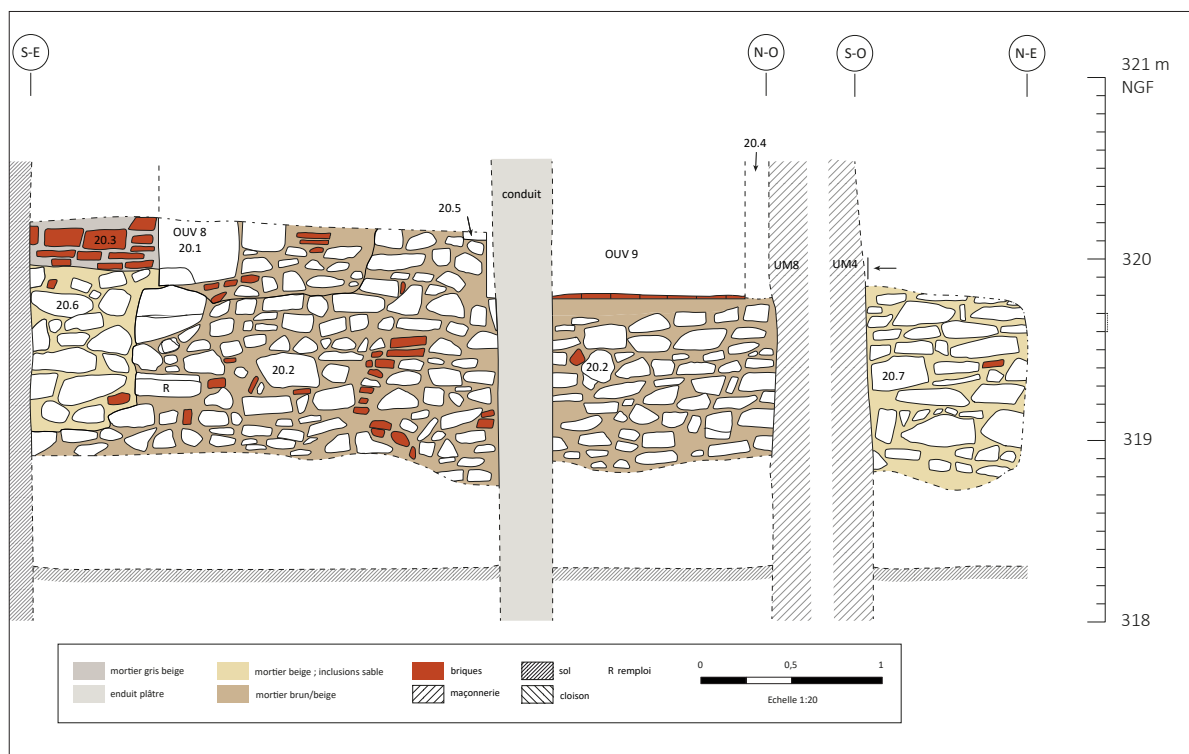


Fig. 21. Relevé des matériaux de construction et des UC du sondage 20.

(Les plans à l'échelle figurent dans le volume 2 du rapport)

© Relevé : A. Belot, DAO A. Tisserand

Les moulures de cette fenêtre (OUV 8) et de la porte bouchée (OUV 5) visible sur l'UM 2 correspondent à des formes que l'on retrouve au XV^e siècle à Autun, d'après ce qui a pu être observé par A. Béguin sur les maisons de la ville haute (Béguin 2009, p. 215-221). De plus, une datation radiocarbone de la maçonnerie fonctionnant avec la porte moulurée (OUV 5) a pu être réalisée, et pourrait bien permettre de rattacher cet élément au XV^e siècle¹⁴.

L'angle ouest du bâtiment a également été repris lors de l'installation de la tour Marchaux au XV^e siècle. En effet, les deux portes situées dans cet angle, l'une (OUV 1) sur le mur nord-ouest du logis (**fig. 22**) et l'autre (OUV 17), sur le mur nord de la tour (**fig. 23**), semblent présenter la même modénature, avec un linteau en accolade et un cadre mouluré de tores s'amortissant sur des colonnettes à bases prismatiques. Cette contemporanéité a pu être vérifiée dans le sondage sédimentaire au pied de ces deux portes. Ici aussi, ce type de modénature a été identifié par A. Béguin sur des édifices du XV^e siècle à Autun (Béguin 2009, p. 216-217). L'insertion de cette tour devrait être bien visible dans la maçonnerie décroulée dans le sondage 25, mais l'épais rejointoiement au béton effectué sur cette partie du mur rend très difficile la lecture de la stratigraphie à cet endroit.



Fig. 22. Vue de la porte OUV 1.

© Cliché A. Belot



Fig. 23. Vue de la porte bouchée OUV 17.

© Cliché A. Belot

¹⁴ L'analyse radiocarbone a daté le charbon prélevé dans le mortier de cette UC soit dans la période 1389-1434 (cal AD avec 58,2% de probabilités), soit dans la période 1320-1359 (cal AD avec 37,2 % de probabilités) ; cf. échantillon Beta-722232 dans la notice de l'analyse radiocarbone en annexes

3.1.1.3. Des reprises difficiles à dater

Le mur pignon nord-ouest (UM 1) comporte une ancienne cheminée, visible dans l'espace 2, dont on retrouve le conduit dans les étages supérieurs. Il est difficile de rattacher cet élément à une période précise car la cheminée est largement enduite. Son accès est compliqué par la présence de tuyaux et de compteurs. Cependant, cette cheminée est bien visible sur le plan des casernes au XVIII^e siècle. Cet élément est donc antérieur à la réalisation de ce plan.

Le mur gouttereau nord-est (UM 2) est largement repris dans son extrémité sud-est, qui se caractérise par une maçonnerie très hétérogène (**fig. 18**), composée de moellons de tailles diverses ne formant pas véritablement d'assises (UC 19.3). Dans l'angle est, le piquetage des enduits a révélé ce qui semble être un ancien jambage de porte (UC 19.5), dont le pendant ne serait plus visible. Une maçonnerie beaucoup plus régulière (UC 19.4) se trouve entre ce jambage et l'UC 19.3, et pourrait correspondre au bouchage de cette ancienne porte. Le piédroit ouest de cette porte éventuelle a pu être récupéré lors de ce bouchage, ce qui expliquerait qu'il ne soit plus visible aujourd'hui.

Le bouchage de la porte moulurée située sur ce mur (OUV 5), ressemble beaucoup à la maçonnerie qui compose l'UC 19.3, et pourrait donc faire partie d'une même phase de construction. Cependant, il reste difficile de donner une datation absolue à cette phase de chantier.

Cela est également le cas pour plusieurs autres reprises ponctuelles visibles au rez-de-chaussée de l'hôtel de Clugny mais qui sont postérieures aux phases de chantiers médiévaux. Tout d'abord, la porte en pierre de taille visible dans les sondages 22 et 24 (OUV 4) est fermée par un bouchage en briques (UC 24.5). Ce bouchage est antérieur au mur de refend nord (UM 9) qui vient s'appuyer à la fois contre la porte et contre le bouchage. Le mur d'appui sous la grande fenêtre en pierre de taille à l'extrémité sud de l'UM 4 (OUV 8) a également fait l'objet d'une reprise. Cette reprise se compose de moellons de tailles diverses et de quelques briques disposés en assises irrégulières et est visible dans les sondages 20 (UC 20.6) et 21 (UC 21.3), ainsi que dans le sondage 23 à l'extérieur du bâtiment (UC 23.2). A l'extérieur (SD 23), cette reprise semble également venir boucher en partie l'ouverture de cette fenêtre (**fig. 24**).

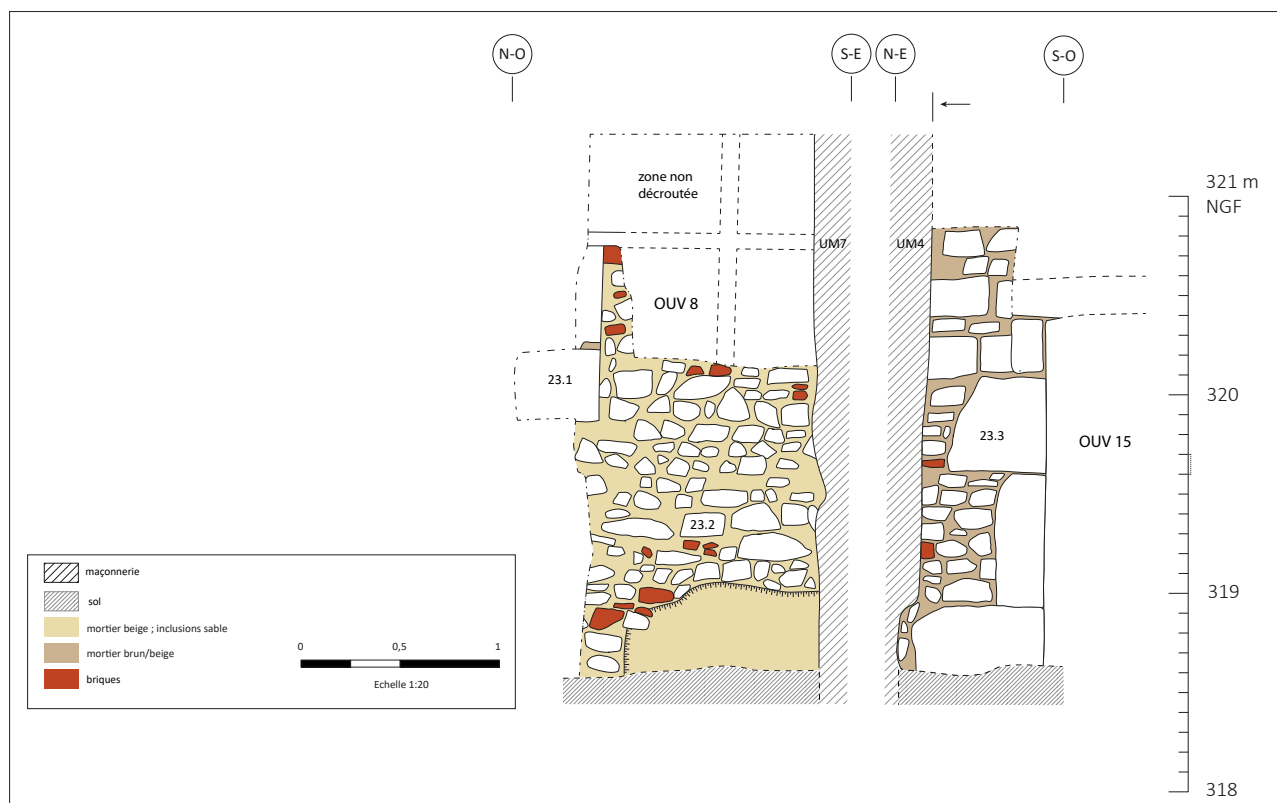


Fig. 24. Relevé des matériaux de construction et des UC du sondage 23.

(Les plans à l'échelle figurent dans le volume 2 du rapport)

© Relevé : A. Belot, DAO A. Tisserand

3.1.1.4. Des remaniements des XVIII^e-XIX^e siècles ?

Plusieurs éléments au rez-de-chaussée semblent appartenir à une phase de remaniement importante à l'époque moderne, peut-être lors du réaménagement du bâtiment en casernes au XVIII^e siècle ou lors de sa vente à un particulier au XIX^e siècle.

Le plan des casernes de 1785 est particulièrement instructif pour avoir une idée de la chronologie des maçonneries du rez-de-chaussée.

Tout d'abord, les deux murs de refend (**fig. 25**) du rez-de-chaussée de l'hôtel (UM 8 et 9) n'apparaissent pas sur ce plan de la seconde moitié du XVIII^e siècle. Ces deux murs, qui pourraient donc dater du XIX^e siècle, viennent se poser contre les murs gouttereaux (**fig. 19, 22 et 24**) mais également contre deux couches d'enduit à la chaux qui recouvraient ces murs. Comme cela a été mentionné plus haut, l'UM 9 vient également s'appuyer contre la porte visible dans le sondage 24 (OUV 4) mais également contre son bouchage (UC 24.5). Le mur de refend nord (UM 9) comporte une pièce de bois percée de plusieurs trous, comme pour insérer des anneaux d'attache pour chaux (**fig. 19**). Cette pièce de bois est intégrée dans le mur et semble contemporaine du reste de la maçonnerie de l'UM 9. Cet élément pourrait être lié à la fonction d'écurie du logis de Clugny aux XVIII^e et XIX^e siècles.



Fig. 25. Vue des deux murs de refends (UM 8 et 9) depuis l'espace 3 .

© Cliché A. Belot

La petite annexe quadrangulaire (ESP 12) située dans l'angle sud du bâtiment, ainsi que plusieurs portes (OUV 3, OUV 7, OUV 13, OUV 15) n'apparaissent pas non plus sur le plan des casernes, ce qui incite à rattacher plutôt leur mise en place au XIX^e siècle.

L'annexe quadrangulaire (**fig. 26**) vient s'appuyer contre le mur gouttereau sud-ouest (UM 4). Le sondage 23 (**fig. 24**) a permis de vérifier que la maçonnerie de cette annexe, composée de petits moellons disposés en assises relativement régulières (UC 23.3) vient s'appuyer contre l'UM 4 et notamment contre la large reprise qui compose l'UC 23.2. Le mur nord-ouest de cette annexe (UM 7) vient couper en deux l'OUV 8.

La porte située dans l'angle sud du bâtiment (OUV 7) et celle qui perce le mur d'appui de la fenêtre OUV 13 (OUV 12) présentent des caractéristiques similaires à la porte de l'espace 12 (OUV 15) et pourraient correspondre à une réorganisation de la circulation dans le bâtiment avec la séparation du logis et de la tour en deux entités différentes. En effet, ces trois portes (OUV 7, OUV 12 et OUV 15) se composent d'un encadrement de blocs de grand appareil en grès, sans moulures.

La porte située dans l'angle nord de l'UM 1 (OUV 3), qui donne aujourd'hui accès au premier étage, n'est pas non plus visible sur le plan des casernes. Cette porte pourrait donc elle aussi avoir été rajoutée au XIX^e siècle.

L'ancienne porte identifiée dans le sondage 19, avant l'angle est de l'UM 2 (OUV 53) semble déjà avoir été bouchée à la fin du XVIII^e siècle, puisque celle-ci n'est plus visible sur le plan.



Fig. 26. Vue de l'annexe située dans l'angle sud du logis.

© Cliché A. Belot

De la même manière, le mur qui ferme l'espace 16 au sud-ouest (UM 17) existe déjà sur le plan de 1785 et pourrait avoir été construit lors de la mise en place des casernes au XVIII^e siècle.

3.1.1.5. Les aménagements du XX^e et du XXI^e siècle

Le rez-de-chaussée de l'hôtel de Clugny semble également présenter plusieurs aménagements des XX^e et XXI^e siècles.

Tout d'abord la mise en place de l'escalier menant au premier étage et la modification de la porte dans l'angle de l'UM 1 (OUV 3) semble pouvoir être associée à cette période et à une division du bâtiment en deux maisons distinctes à ce moment-là, ce qui sera bien visible dans les étages. L'ouverture de la porte est rétrécie avec la mise en place d'un jambage en briques (**fig. 17**). Toujours sur l'UM 1, la fenêtre visible au-dessus du sondage 26 (OUV 2) présente cette même mise en œuvre, avec des piédroits composés de petites briques, et pourrait se rattacher à la même phase de construction.

Une petite pièce annexe (ESP 13) vient se poser contre la tour Marchaux et contre le logis de Clugny dans l'angle ouest. Cette annexe, construite en parpaings de béton, semble pour cette raison dater des XX^e-XXI^e siècles. De la même manière, la porte (OUV 10), située sous une des grandes baies de l'UM 4 (OUV 11), et la grande porte de l'ESP 4 (OUV 6) sont constituées d'un encadrement de béton, ce qui atteste de leur mise en place récente.

On peut également rattacher au XX^e siècle la mise en place des différentes cloisons (UM 19 dans l'espace 4 et UM 20 dans l'espace 2).

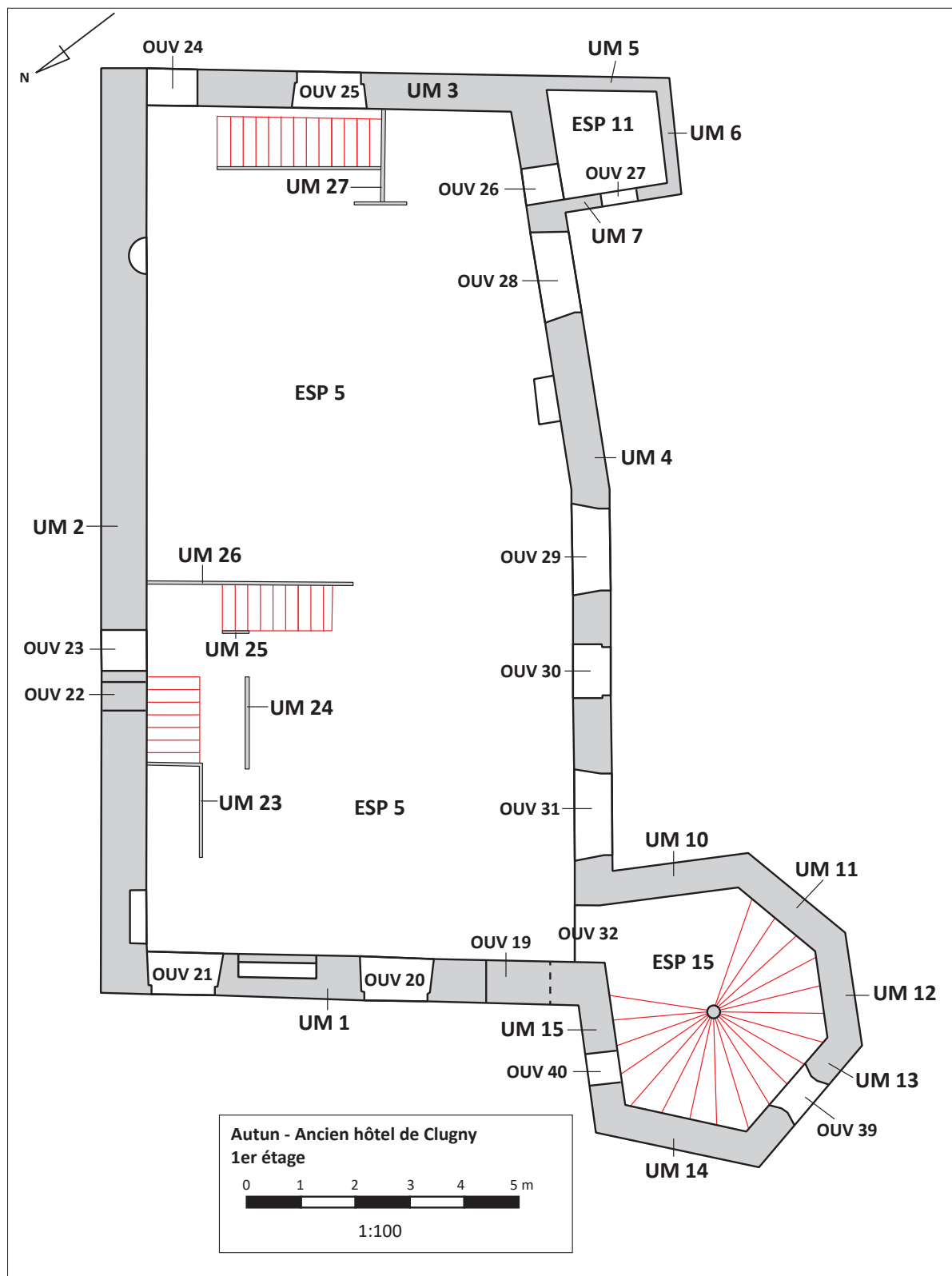


Fig. 27. Localisation des espaces, des UM et des ouvertures, plan du premier étage.

(Les plans à l'échelle figurent dans le volume 2 du rapport)

© DAO : A. Belot et A. Tisserand, d'après L. de Raeve, A. Capparos et les plans de l'école de Chaillot

3.1.2. Le premier étage (fig. 27)

3.1.2.1. Les maçonneries du XIV^e siècle

Tout d'abord, le mur gouttereau sud-ouest (UM 4) est relativement homogène au premier étage du logis. En effet, à l'exception d'une petite fenêtre qui semble plus récente (OUV 30), ce mur compte trois grandes baies (fig. 28 et 29) en pierre de taille (OUV 28, 29 et 31), qui présentent des caractéristiques très similaires (fig. 30 et 31). Tout d'abord, ces trois baies présentent une largeur comprise entre 1 m 50 et 1 m 65. Ces trois baies ont subi des modifications postérieures de leur linteau, mais elles disposaient à l'origine d'un linteau droit, qui est visible en façade, ainsi qu'une arrière voussure en plein-cintre, qu'on peut observer au niveau des combles pour deux de ces baies (OUV 28 et 29). Ces trois baies présentent également un décor de faux-joints sur leur piédroits, qui est conservé de manière ponctuelle. Ce décor se compose de fines bandes de badigeon blanc dans l'ébrasement des fenêtres (fig. 32) et de lignes directement incisées dans un enduit gris sur les piédroits en parement intérieur (fig. 33). Ces trois baies fonctionnent avec un parement composé de moellons ébauchés de petite et moyenne taille, disposés en assises irrégulières (UC 8.2, 9.1, 10.6, 10.7 et 11.1). Le parement de l'UM 3 visible dans le sondage 12 présente une mise en œuvre très similaire et pourrait faire partie de la même phase de construction (UC 12.1).



Fig. 28. Vue des grandes baies qui percent l'UM 4 au premier étage du logis.

© Cliché A. Belot



Fig. 29. Vue des grandes baies qui percent l'UM 4 au premier étage du logis.

© Cliché A. Belot

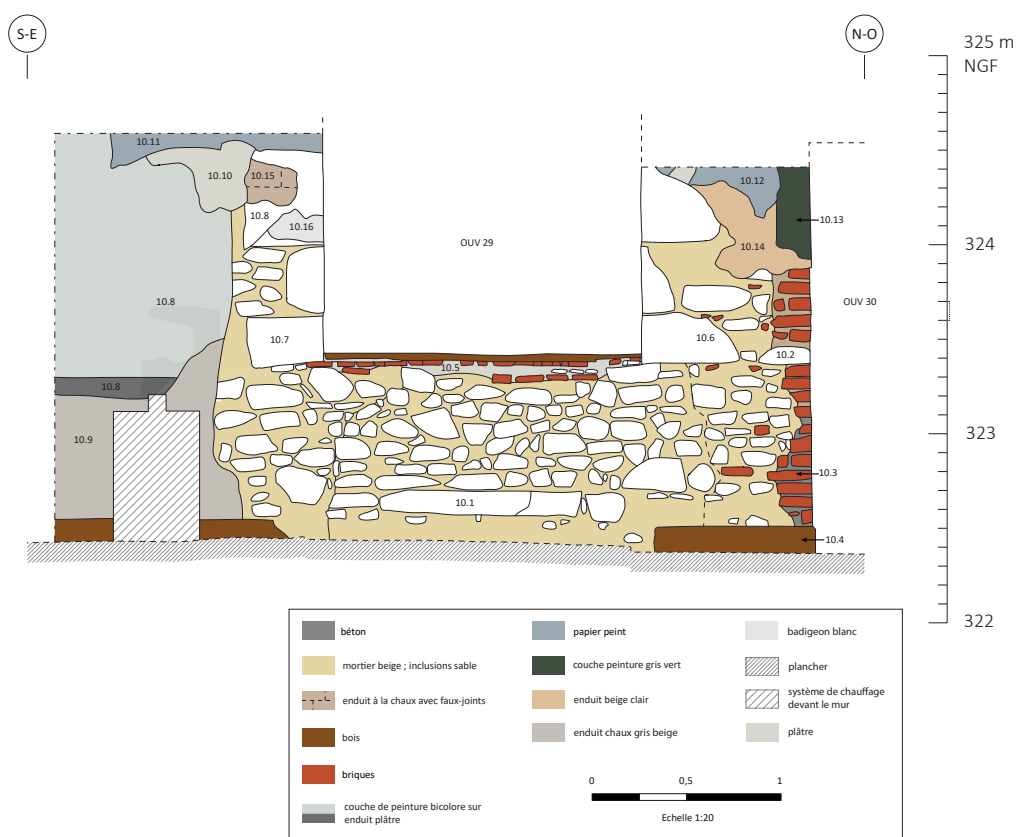
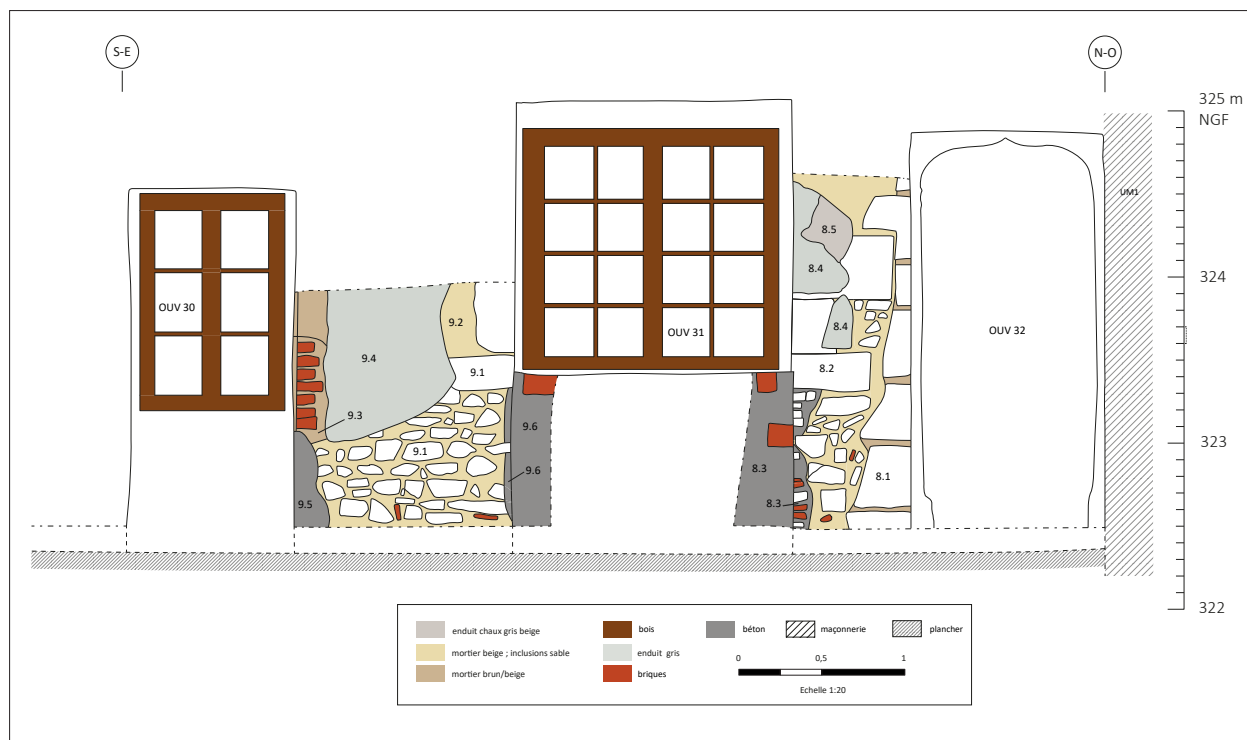




Fig. 32. Vue du décor de faux-joints dans l'ébrasement de la fenêtre OUV 31.
© Cliché A. Belot



Fig. 33. Vue du décor de faux-joints sur un des piédroits de la fenêtre OUV 29.
© Cliché A. Belot

Ces grandes baies ne comportent pas d'allège mais un mur sous-appui qui présente la même épaisseur que le reste du mur, à l'exception de l'OUV 31 qui dispose d'une allège en béton issue d'une modification récente.

Ces trois baies (OUV 28, 29 et 31), semblent être assez anciennes, et pourraient appartenir à la première phase de chantier de l'hôtel de Clugny, dans le courant du XIV^e siècle. Ces fenêtres comportaient peut-être à l'origine un meneau et un croisillon, qui auraient été enlevés lors d'aménagements postérieurs. Malheureusement, l'enduit qui recouvre l'encadrement de ces baies sur le parement extérieur de l'UM 4 empêche d'observer la modénature de ces fenêtres avec précision.

Dans l'angle ouest du logis, le sondage 15 (**fig. 34**) a permis de mettre au jour le piédroit d'une ancienne ouverture bouchée (UC 15.1). Ce piédroit est en pierre de taille et est contemporain d'un parement composé de petits moellons grossièrement équarris, disposés en assises irrégulières. Seul le piédroit nord-est de cette ouverture (OUV 19) est visible, le deuxième piédroit semble avoir été détruit lors de la mise en place de la tour Marchaux (UC 15.3), qu'on date du XV^e siècle. Cette ouverture bouchée appartient donc à une phase de construction antérieure à la tour Marchaux, et pourrait donc constituer une des ouvertures d'origine du logis, au XIV^e siècle. Cette hypothèse a également été appuyée par un prélèvement de charbon dans le mortier de l'UC 15.1, qui a bien été daté du XIV^e siècle¹⁵.

La fonction de cette ouverture pose cependant question, car le bouchage (UC 15.5 et 15.6) empêche de
15 L'analyse radiocarbone a daté ce charbon soit entre 1302 et 1368 (cal AD avec 69,1% de probabilités), soit entre 1379 et 1411 (cal AD avec 26,3% de probabilités) ; cf. échantillon Beta-722230 dans la notice de l'analyse radiocarbone en annexes

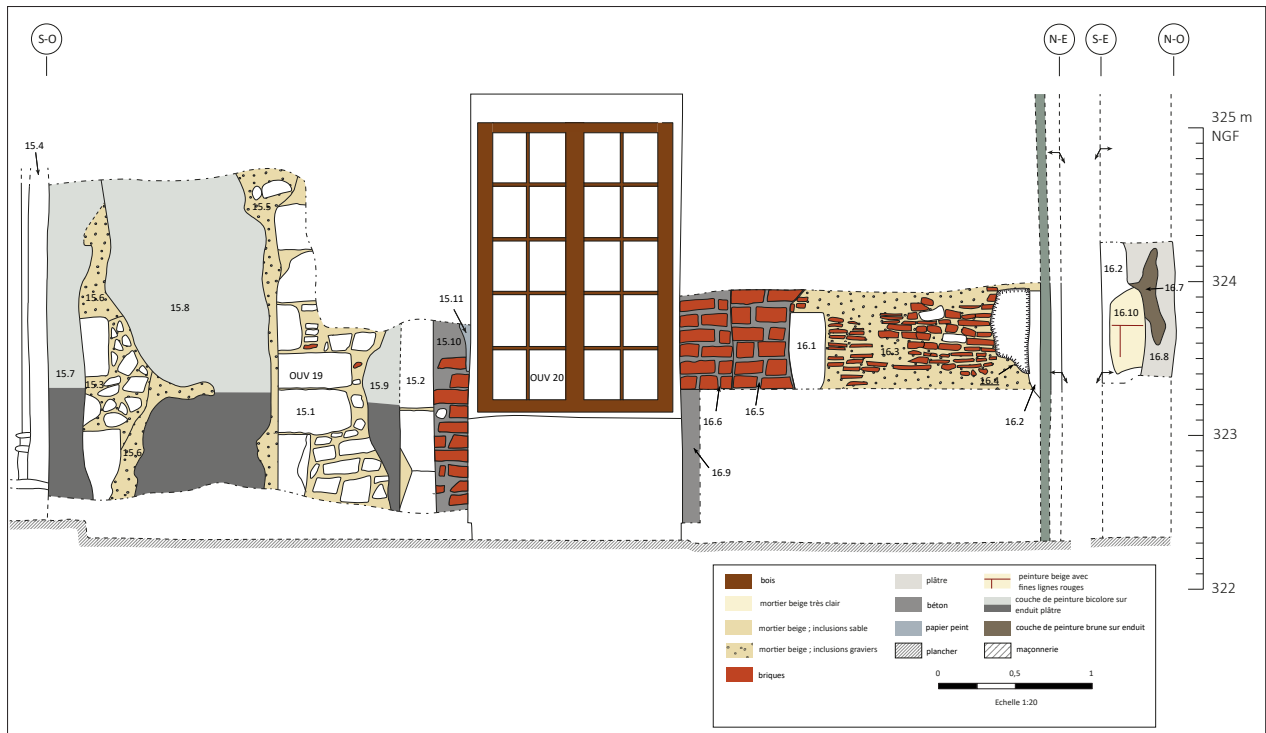


Fig. 34. Relevé des matériaux de construction et des UC des sondages 15 et 16.

(Les plans à l'échelle figurent dans le volume 2 du rapport)

© Relevé : A. Belot, DAO A. Tisserand

déterminer s'il s'agissait d'une porte ou d'une fenêtre. En effet, le piédroit en pierre de taille est continu jusqu'au plancher, mais le bouchage empêche de vérifier la présence d'une potentielle allège. Le piquetage des enduits recouvrant le parement extérieur de l'UM 1 permettrait de caractériser cette ouverture avec plus de précision. Le mur gouttereau nord-est (UM 2) présente un parement intérieur majoritairement composé de moellons ébauchés de tailles très diverses, disposés en assises irrégulières et liés par un mortier beige brun. On retrouve ce type de maçonnerie (**fig. 35**) en grande partie dans le sondage 14 (UC 14.1), ainsi que dans le sondage 28 (UC 28.1). Cette phase de construction semble donc très présente sur ce mur gouttereau et pourrait être la plus ancienne d'après la stratigraphie. Cependant, aucun élément ne permet de rattacher ces maçonneries à une datation absolue. Un prélèvement a été effectué dans l'UC 14.1 pour obtenir une datation radiocarbone, mais les analyses n'ont pas pu aboutir faute de matière organique.

Malgré tout, on peut envisager de rattacher, par hypothèse, ces deux segments de maçonnerie (UC 14.1 et 28.1) à la construction du logis de Clugny au XIV^e siècle.

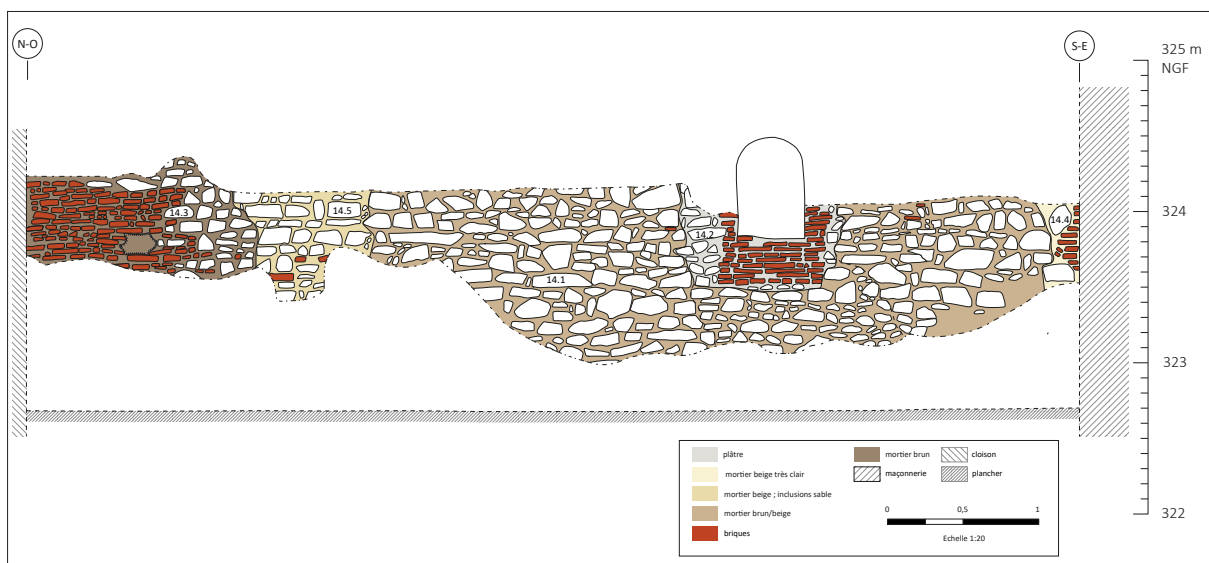


Fig. 35. Relevé des matériaux de construction et des UC du sondage 14 .

(Les plans à l'échelle figurent dans le volume 2 du rapport)

© Relevé : A. Belot, DAO A. Tisserand

3.1.2.2. L'installation de la tour Marchaux au XV^e siècle

La construction de la tour Marchaux au XV^e siècle est bien visible dans l'angle ouest du logis, notamment dans le sondage 15, où l'insertion de la tour (UC 15.3, 15.5 et 15.6) vient boucher une ancienne ouverture (UC 15.1), comme cela a été décrit précédemment (**fig. 34**).

Cette mise en place de la tour peut également être observée dans le sondage 8 (**fig. 30**), où la porte en pierre de taille (UC 8.1) donnant accès à la tour (OUV 32) vient s'insérer dans le mur antérieur (UC 8.2) qui est contemporain des grandes baies rattachées au XIV^e siècle (OUV 28, 29 et 31).

Sur le mur gouttereau nord-est (UM 2), l'insertion d'une cheminée est plus énigmatique mais semble venir reprendre les maçonneries du XIV^e siècle. En effet, dans le sondage 14 (**fig. 35**), l'UC 14.1 est coupée par une reprise constituée de moellons beaucoup plus réguliers, grossièrement équarris et disposés en assises irrégulières (UC 14.5). Cette maçonnerie semble liée à un ancien encadrement de cheminée, qui est bien visible au niveau des combles. La cheminée (**fig. 36**) semble avoir été bouchée par un mélange de briques et de petits moellons (UC 14.3). La mise en place de cette cheminée semble donc reprendre directement les maçonneries du XIV^e siècle et pourrait correspondre à la mise en place d'un nouveau système de chauffage, peut-être plus monumental, pour le premier étage du logis au XV^e siècle.



Fig. 36. Photographie annotée montrant l'emplacement d'une ancienne cheminée bouchée sur l'UM 2.
© Cliché A. Belot

3.1.2.3. Des reprises difficiles à dater

Comme pour le rez-de-chaussée, la chronologie d'une partie de l'UM 1 pose particulièrement question. En effet, on peut observer à cet endroit le conduit en briques (UC 16.3) de la cheminée visible dans l'espace 2, mais également deux fenêtres rectangulaires en pierre de taille (OUV 20 et 21) (**fig. 34**). L'une d'elle (OUV 20) a été reprise avec la mise en place de nouveaux piédroits en brique liés par du béton (UC 15.10 et 16.6), mais on peut observer l'un de ses piédroits d'origine au sud-ouest (UC 15.2). Ce piédroit semble fonctionner avec une couche de peinture grise, qui présente une large bande noire en partie basse (**fig. 37**). Cette couche picturale est appliquée sur un épais enduit à la chaux. Cet enduit peint était visible dans quasiment tous les sondages à cet étage et semble avoir été appliqué sur les quatre murs de cet espace 5. Cet enduit recouvrait également les maçonneries médiévales décrites pour les phases précédentes.

Un sondage (sondage 18) de très faible superficie en bordure de la petite fenêtre en béton qui perce l'UM 2 (OUV 23) a permis de révéler une petite baie bouchée rectangulaire (OUV 22) à l'encadrement de pierre de taille (**fig. 38**). Cette découverte pose question car le mur semblait aveugle à l'exception de la petite baie en béton (OUV 23). Malheureusement, comme ce sondage était très réduit à cause de son emplacement, il semble ardu de rattacher cette petite baie bouchée à une chronologie absolue. Là-aussi le décroutage du parement extérieur de l'UM 2 permettrait de mieux comprendre la relation de cette petite baie avec le reste du mur.



Fig. 37. Enduit gris et noir, observé ici dans le sondage 15.

© Cliché A. Belot



Fig. 38. Fenêtre bouchée OUV 22, mise au jour dans le sondage 18 .

© Cliché A. Belot

3.1.2.4. Des aménagements des XVIII^e – XIX^e siècles ?

L'insertion dans l'angle sud du logis de la petite annexe carrée (ESP 11 et 12) est bien visible dans le sondage 12 (**fig. 39**). En effet, juste avant l'angle sud, l'UC 12.1 est coupée par l'insertion de cette petite extension (UC 12.2). Une porte à l'encadrement de blocs de grand appareil en grès (OUV 26) donne accès à l'étage de cette annexe. Cette ouverture présente une mise en œuvre similaire à celle des trois portes décrites précédemment (OUV 7, 12 et 15). Comme cela a été évoqué pour le rez-de-chaussée, cette annexe semble avoir été mise en place au XIX^e siècle, comme elle n'est pas visible sur le plan de la seconde moitié du XVIII^e siècle.

3.1.2.5. Les reprises du XX^e et du XXI^e siècle

Plusieurs éléments peuvent être rattachés au XX^e et au XXI^e siècle au premier étage.

L'installation d'une niche en briques dans l'UM 2 (**fig. 40**) (UC 14.2), la reprise et l'insertion d'ouvertures en briques et en béton (comme pour les piédroits de la fenêtre OUV 20, ou les piédroits et l'allège de la fenêtre OUV 31), semblent être des aménagements de cette période.

Les différentes cloisons (UM 23, 24, 25, 26), dont certaines ont aujourd'hui disparues, peuvent également être rattachées au réaménagement du bâtiment au XX^e siècle.

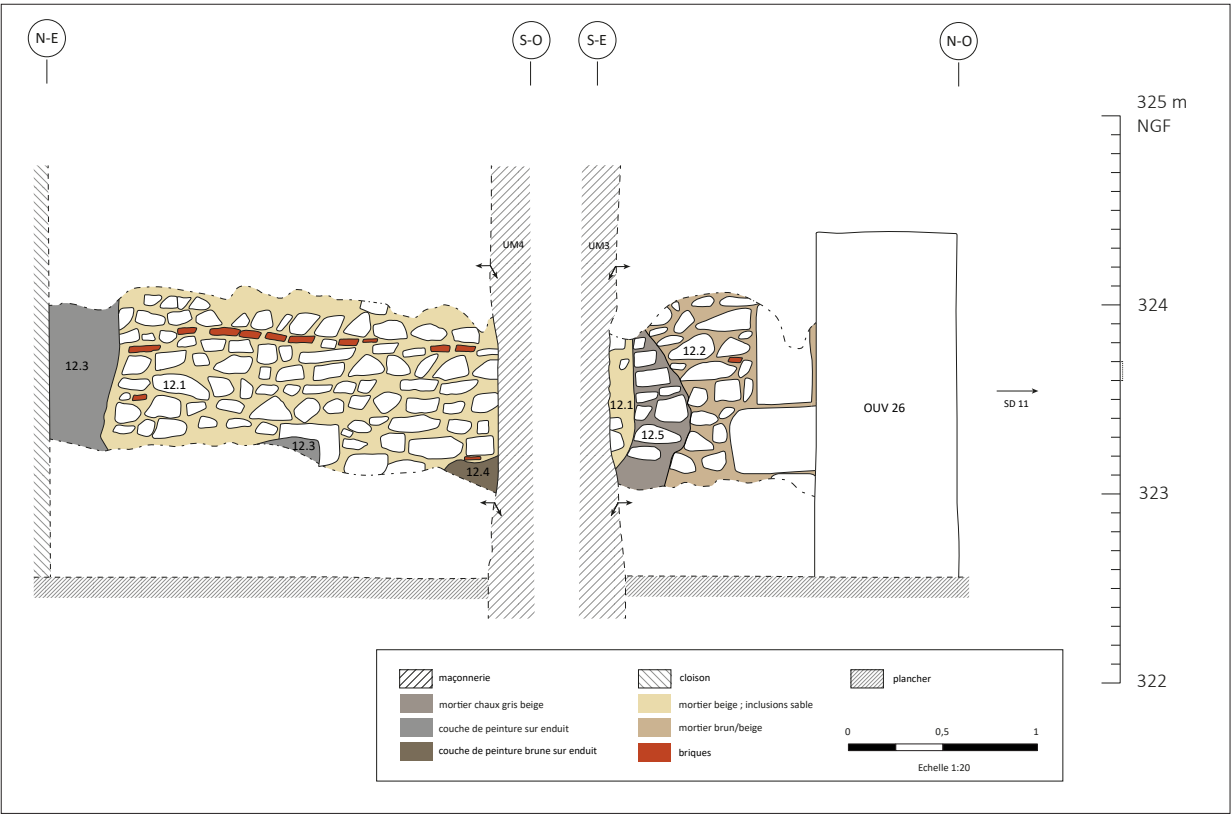


Fig. 39. Relevé des matériaux de construction et des UC du sondage 12.
(Les plans à l'échelle figurent dans le volume 2 du rapport)
© Relevé : A. Belot, DAO A. Tisserand



Fig. 40. Niche en briques installée dans l'UM 2 au premier étage.
© Cliché A. Belot

3.1.3. Le niveau de combles (fig. 41)

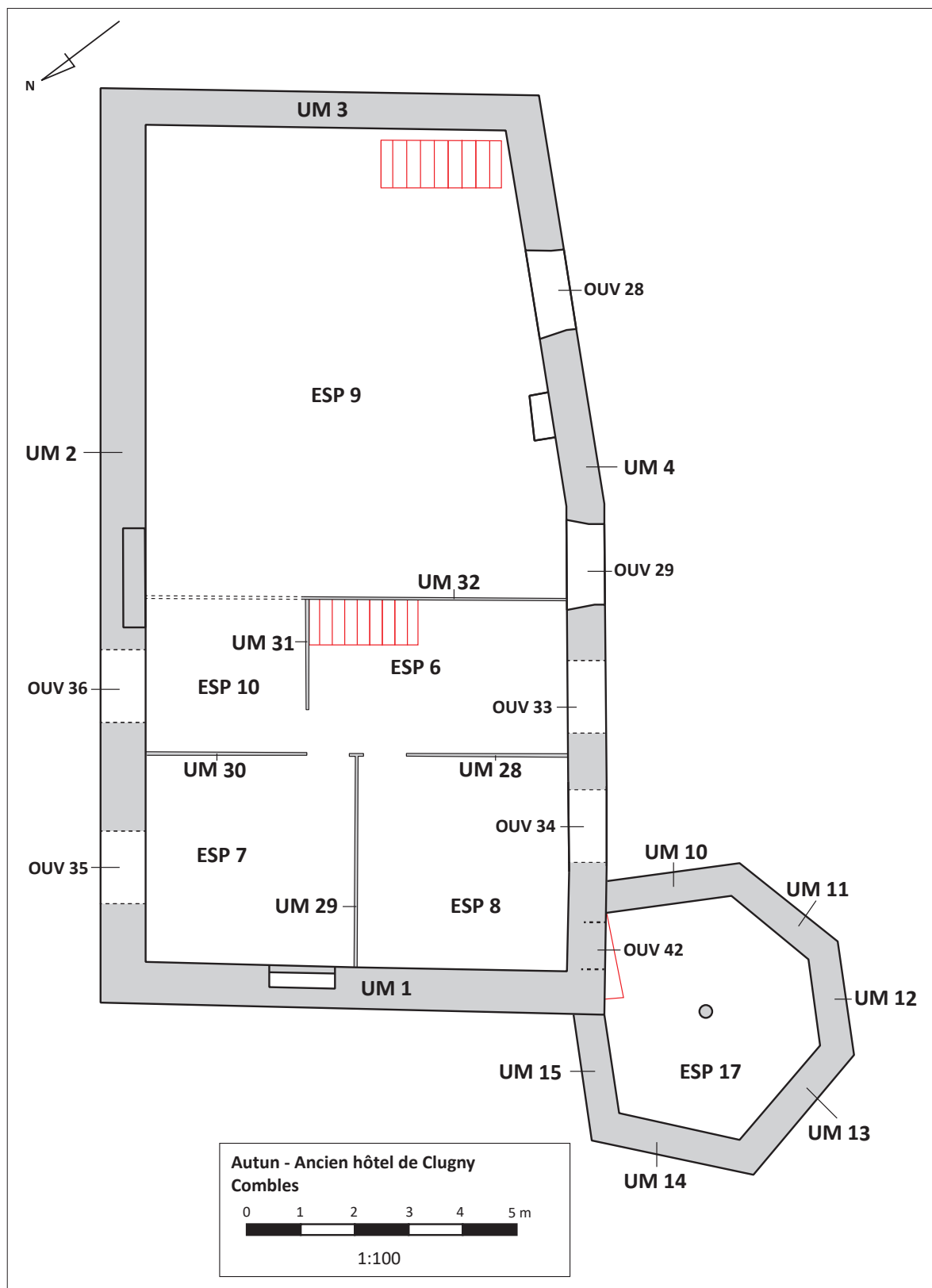


Fig. 41. Localisation des espaces, des UM et des ouvertures, plan des combles.

(Les plans à l'échelle figurent dans le volume 2 du rapport)

© DAO : A. Belot et A. Tisserand, d'après L. de Raeve, A. Capparos et les plans de l'école de Chaillot

3.1.3.1. Une charpente du XIV^e siècle ?

La charpente de comble (**fig. 42**), bien que très remaniée, semble avoir été mise en place au XIV^e siècle, d'après l'étude dendrochronologique réalisée par Christian Dormoy, qui a daté les éléments d'origine de cette charpente de 1339 (cf. Annexe 3.5).



Fig. 42. Charpente de comble du logis.
(La teinte verte des photographies prises dans les combles provient de la bache installée sur le toit)
© Cliché A. Belot

Seule l'une des fermes principales est encore complète, au centre de l'espace 9. L'entrait présente des arêtes chanfreinées et un congé en partie médiane pour recevoir le poinçon. Ce poinçon comporte lui-aussi des arêtes chanfreinées et une croix de saint André est sculptée sur chacune des faces de sa base (**fig. 43**).

Un ancien entrait scié situé au sommet de l'UM 2 constitue la seule trace d'une deuxième ferme principale qui a été démontée (**fig. 44**).



base du poinçon sculptée

Fig. 43. Base du poinçon de la ferme principale de la charpente, sculptée en forme de croix de saint André .

© Cliché A. Belot

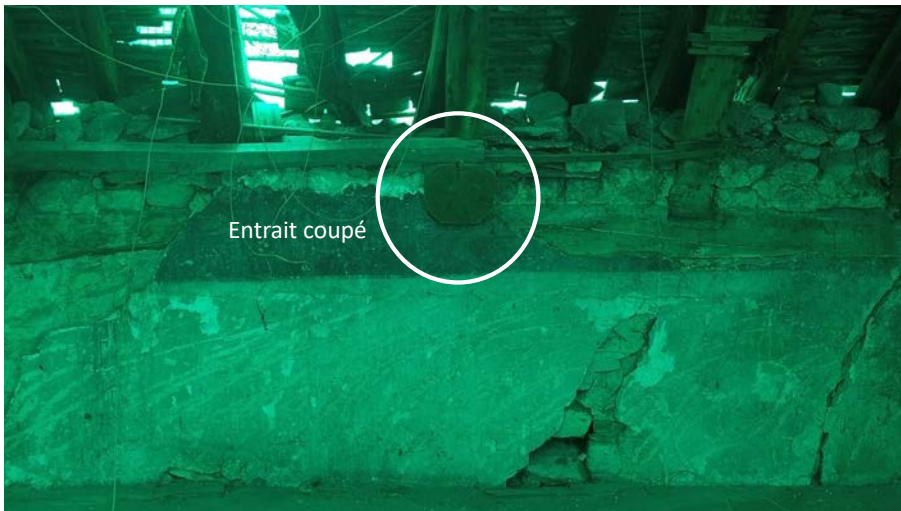


Fig. 44. Ancien entrait scié d'une ferme principale de la charpente.

© Cliché A. Belot

Du fait de l'instabilité du plancher dans ce secteur, les piquetages d'enduit ont été réalisés de manière très ponctuelle dans la moitié sud, uniquement dans les zones accessibles en toute sécurité. Cela a donc empêché d'avoir une vision globale du sommet des murs de l'édifice mais les secteurs piquetés ont livré des informations intéressantes. En effet, on retrouve dans la plupart des sondages un parement se caractérisant par des moellons ébauchés de tailles très diverses et disposés en assises irrégulières. Ce type de mise en œuvre semble caractériser une grande partie des murs de ce niveau de combles : on le retrouve sur l'UM 1 dans les sondages 1 (UC 1.1) et 7 (UC 7.1), sur l'UM 2 dans les sondages 2 (UC 2.1), 4 (UC 4.1) et 5 (UC 5.3), ainsi que sur l'UM 4 dans les sondage 6 (UC 6.2) et 3 (UC 3.1 et 3.2).

D'un point de vue stratigraphique, ces différents segments semblent être les plus anciens pour ce niveau de combles, et pourraient être contemporains de la mise en place de la charpente de toit au XIV^e siècle.

3.1.3.2. L'installation d'une cheminée au XV^e siècle ?

La cheminée installée en partie médiane de l'UM 2, déjà mentionnée précédemment, est bien visible à cet étage, dans le sondage 4 (**fig. 45**). Elle se caractérise par deux piédroits obliques en pierre de taille (**fig. 46**), en forme de hotte (UC. 4.3 et 4.4). Le conduit de la cheminée, creusé dans l'épaisseur du mur, est bouché par une paroi composée de briques et de petits moellons en pierre (UC 4.5). Comme au premier étage, on peut observer que cette cheminée vient recouper une maçonnerie plus ancienne (UC 4.1) et il semble même que la sablière de la charpente (UC 4.2) a été coupée lors de la mise en place de cet aménagement.

Comme cela a été proposé pour le premier étage, cette cheminée pourrait être un aménagement du XV^e siècle, et semble venir recouper la maçonnerie du XIV^e siècle.

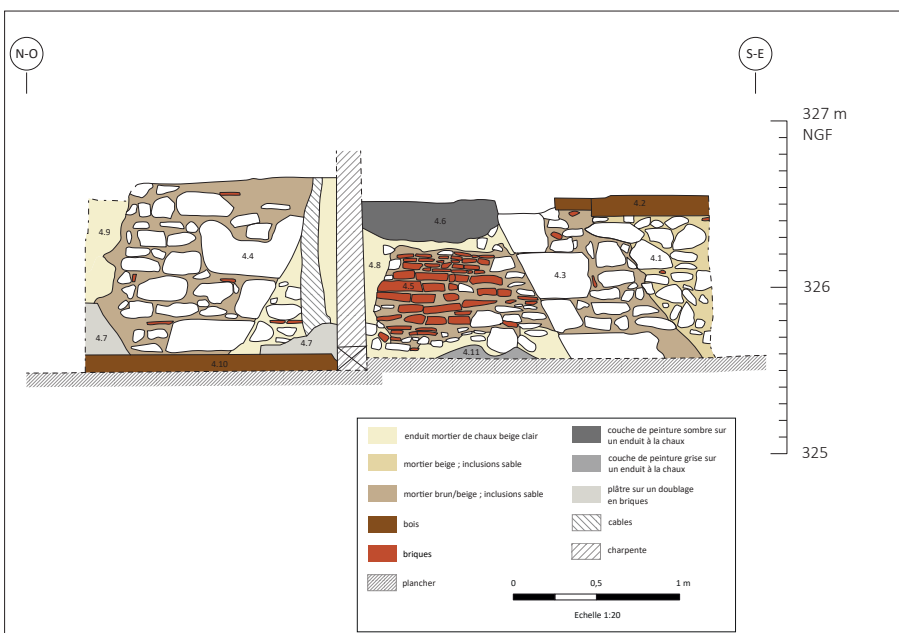


Fig. 45. Relevé des matériaux de construction et des UC du sondage 4.

(Les plans à l'échelle figurent dans le volume 2 du rapport)

© Relevé : A. Belot, DAO A. Tisserand



Fig. 46. Photographie des piédroits de la cheminée observés dans le sondage 4.

© Cliché A. Belot

3.1.3.3. Des reprises difficiles à dater

Les angles entre l'UM 3 et les UM 2 et 4 ont fait l'objet d'une reprise. En effet, dans les sondages 5 et 6 (**fig. 47 et 48**), une césure est visible dans la maçonnerie attribuée au XIV^e siècle (UC 5.3 pour l'UM 2 et 6.2 pour l'UM 4) juste avant l'angle. Ces UC sont alors reprises par une maçonnerie composée de petits moellons disposés en assises irrégulières (UC 5.1 et 5.2 pour le sondage 5 et 6.1 pour le sondage 6). Les angles sont chaînés et on observe le même type de mise en œuvre sur le mur pignon (UM 3). Dans le sondage 6, on peut également noter que la sablière de la charpente de comble (UC 6.3) semble avoir été coupée à l'occasion de cette reprise.

Cette phase de chantier pourrait correspondre à une reprise du mur pignon en partie haute, peut-être liée à des problèmes structurels ou à un déversement de ce mur. Cependant, il est difficile en l'état de dater cette phase de construction avec précision.

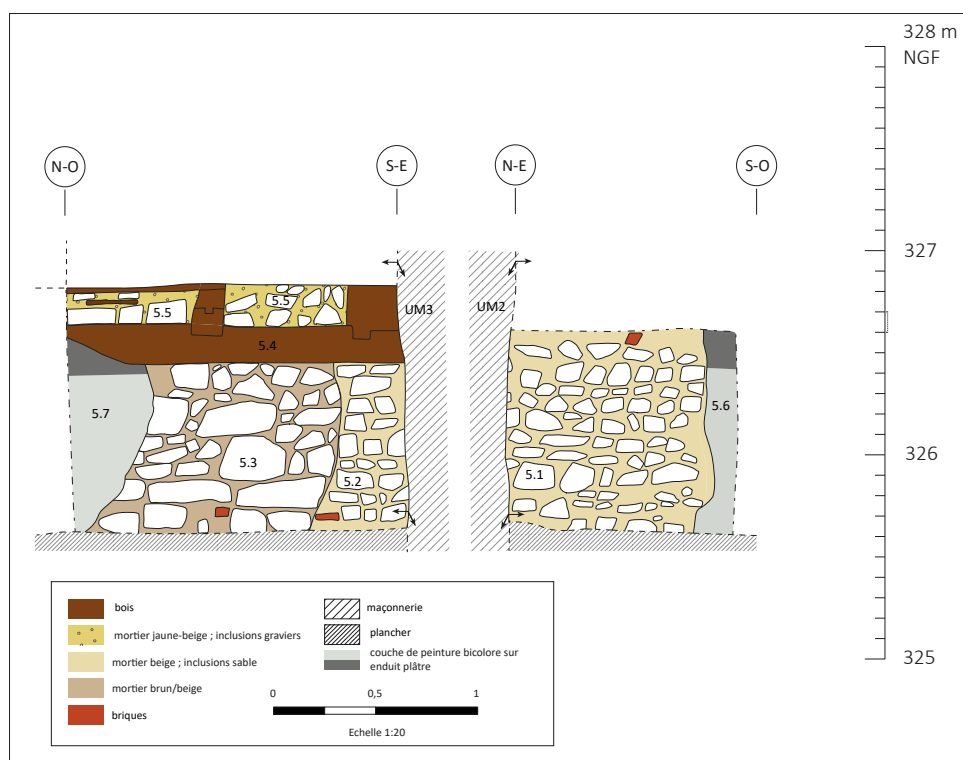


Fig. 47. Relevé des matériaux de construction et des UC du sondage 5. (Les plans à l'échelle figurent dans le volume 2 du rapport)
© Relevé : A. Belot, DAO A. Tisserand

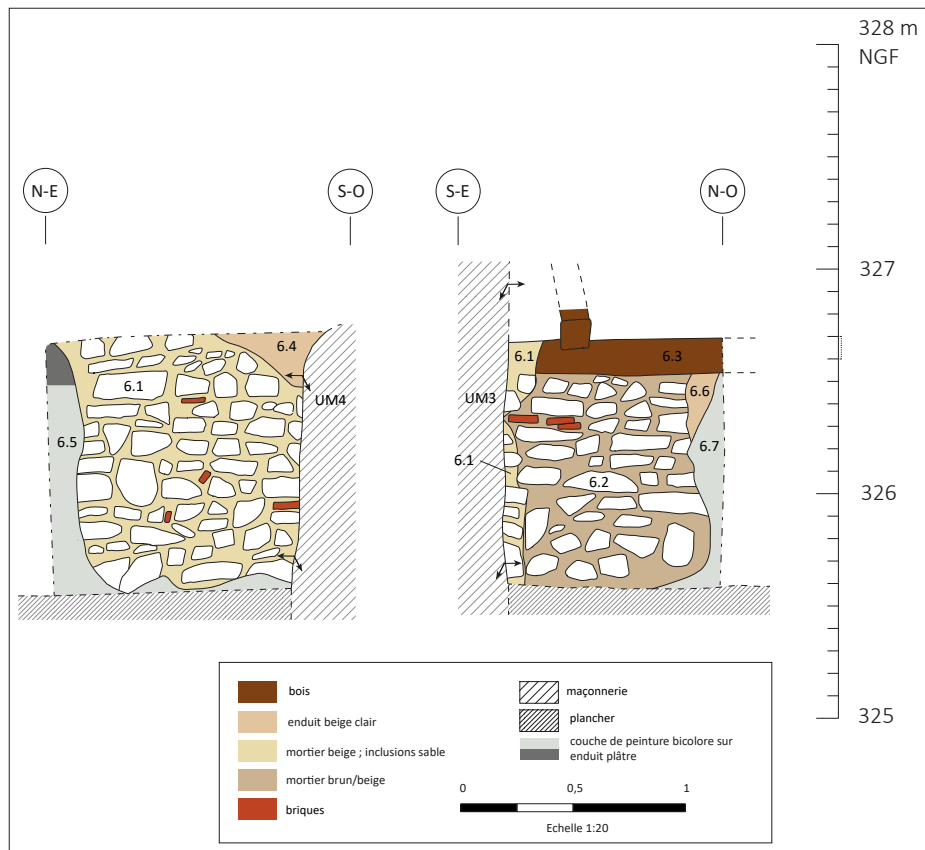


Fig. 48. Relevé des matériaux de construction et des UC du sondage 6.

(Les plans à l'échelle figurent dans le volume 2 du rapport)

© Relevé : A. Belot, DAO A. Tisserand

On retrouve sur le mur pignon nord-ouest (UM 1) le conduit de la cheminée (UC 1.1 et 1.3) déjà évoquée pour les deux étages précédents. Dans le niveau de combles, ce conduit est clos par une paroi en briques et en tuiles (**fig. 49**), qui semble présenter deux phases d'aménagement différentes. Ce conduit semble bien venir recouper les maçonneries attribuées au XIV^e siècle, et cet élément est visible sur le plan du XVIII^e siècle mais semble difficile à dater avec plus précision.

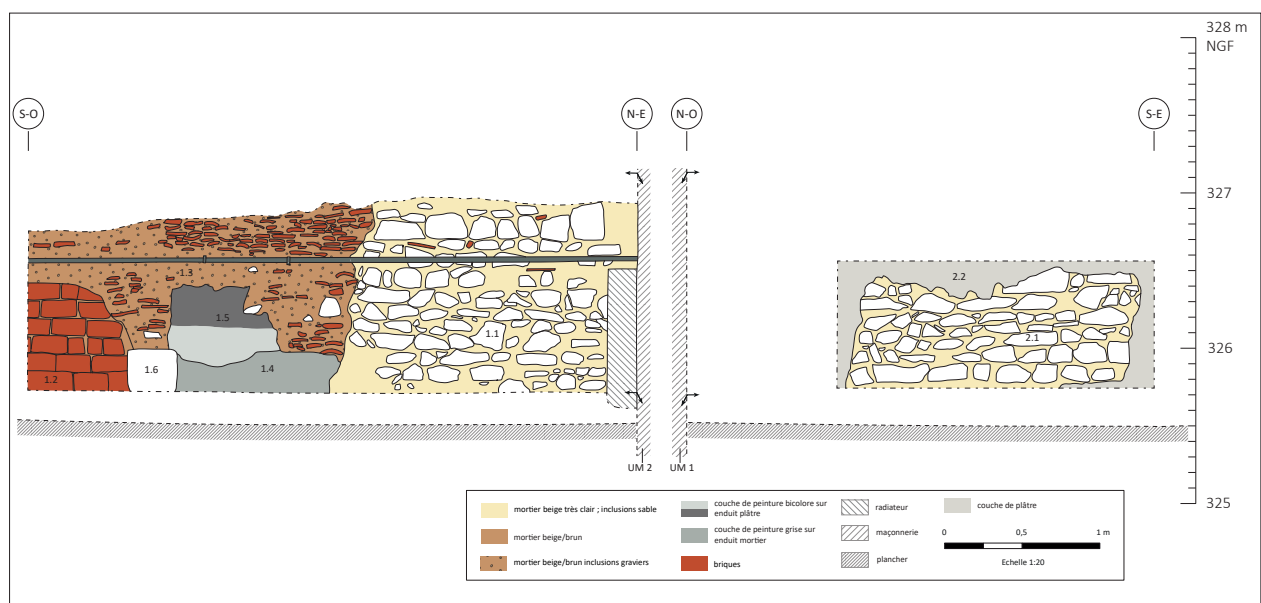


Fig. 49. Relevé des matériaux de construction et des UC des sondages 1 et 2.

(Les plans à l'échelle figurent dans le volume 2 du rapport)

© Relevé et DAO : A. Belot

A l'extérieur, l'enduit est tombé en partie au sommet du mur pignon nord-ouest (UM 1) et laisse entrevoir le piédroit d'une ancienne baie bouchée (**fig. 50**). Malheureusement, comme la maçonnerie autour de cette baie n'est pas visible, il n'est pour l'instant pas possible de la rattacher à une chronologie absolue.



Fig. 50. Vue d'un piédroit d'une ancienne baie bouchée au sommet du mur pignon UM 1.

© Cliché A. Belot

3.1.3.4. Un bouchage de l'accès aux combles depuis la tour au XIX^e siècle ?

L'angle ouest, visible dans le sondage 7 (**fig. 51**), est difficile à lire à cause de la fenêtre d'observation assez restreinte ainsi que de la grande hétérogénéité des maçonneries. Cependant cette hétérogénéité pourrait être due au bouchage de la porte d'accès à cet étage depuis la tour, qui est visible depuis l'intérieur de la tour Marchaux (OUV 42).

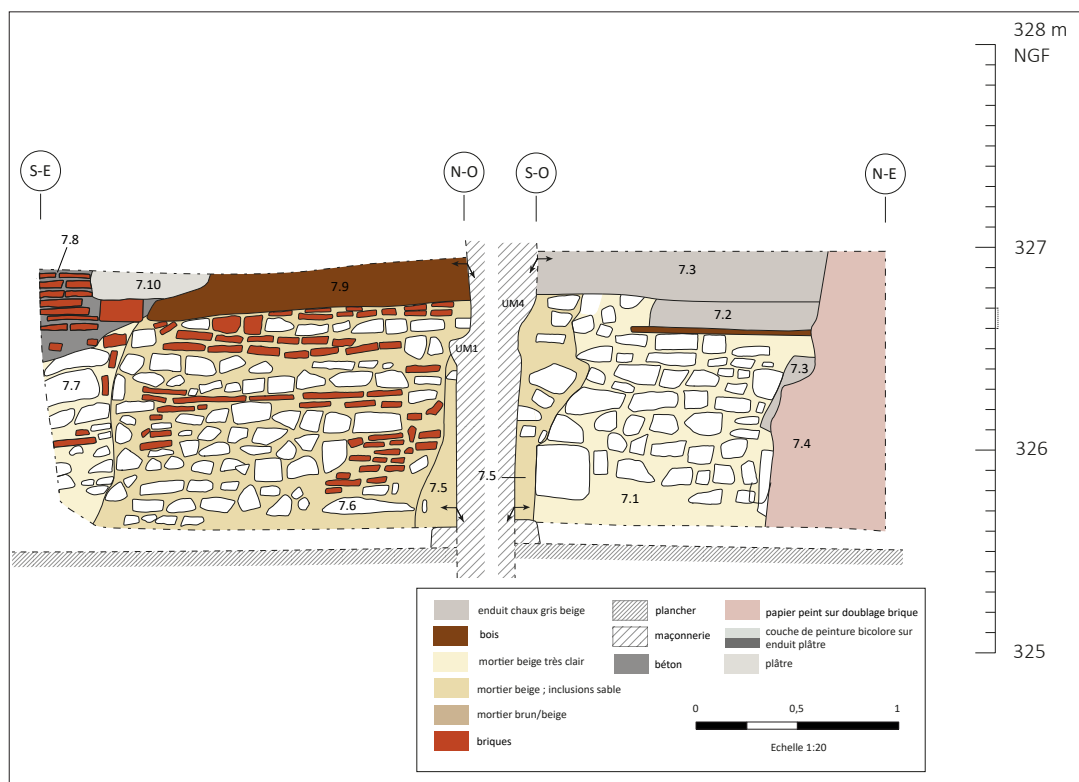


Fig. 51. Relevé des matériaux de construction et des UC du sondage 7.

(Les plans à l'échelle figurent dans le volume 2 du rapport)

© Relevé et DAO : A. Belot

En effet, dans cet angle, l'UC 7.1, qui pourrait constituer la maçonnerie d'origine du logis, est remaniée par la mise en place d'une unité de construction hétéroclite, composée de petits moellons grossièrement équarris et de briques disposés en assises irrégulières. Si cette reprise est sans doute liée au bouchage de la porte qui se trouvait à cet emplacement, il est complexe d'attribuer une datation absolue à cet aménagement. Au XIX^e siècle, la tour et le logis de Marchaux n'appartiennent plus au même propriétaire. En effet, en 1805 la ville se sépare du logis qu'elle vend à un particulier et conserve la propriété de la tour. On peut imaginer que les accès au logis depuis la tour ont pu être bouchés à cette époque, quand ces deux éléments deviennent deux propriétés différentes.

3.1.3.4. Les aménagements du XX^e siècle

Au XX^e siècle, le niveau de combles est séparé par moitié en deux espaces distincts par une cloison de briques (UM 32).

La moitié nord est transformée en plusieurs pièces, avec la mise en place de doublages en plâtre et en briques, de lucarnes et de plusieurs cloisons. Il semblerait que certains des entrails de la charpente aient été réemployés comme supports pour le plancher de cet espace (**fig. 52**). En effet, l'aménagement de ces différentes pièces au XX^e siècle a dû nécessiter de déposer les entrails de la charpente de comble qui devaient se trouver à cet emplacement. Ces entrails réemployés peuvent être repérés d'après leurs arêtes chanfreinées et par la présence d'un congé en partie médiane, à l'endroit où le poinçon devait s'appuyer sur ces entrails (**fig. 53**).



Fig. 52. Vue du plancher de la moitié nord des combles depuis le premier étage.

© Cliché A. Belot



Fig. 53. Entrails de la charpente de comble réemployés dans le plancher.

© Cliché A. Belot



Fig. 54. Réfections récentes d'une des fermes principales de la charpente de comble.

© Cliché A. Belot

Dans la moitié sud, la charpente de comble reste visible et semble avoir fait l'objet de nombreuses réfections. La ferme principale conservée au centre de l'espace 9 a conservé son entrain et son poinçon d'origine mais les arbalétriers et les contrefiches de cette ferme, ainsi que les pannes s'appuyant sur les arbalétriers semblent appartenir à des réfections récentes (**fig. 54**)

3.1.4. La tour

Comme la tour Marchaux n'était pas concernée par le projet de restauration, aucun piquetage d'enduit n'a été effectué dans cette partie de l'édifice lors du diagnostic.

Cependant, en observant les éléments architecturaux visibles et en se référant aux sources écrites, on peut néanmoins proposer plusieurs phases d'évolution pour cette tour.

3.1.4.1. La construction de la tour au XV^e siècle

Tout d'abord, les sources écrites mentionnent la tour Marchaux à partir de la première moitié du XV^e siècle (Boëll 1924-1934, p. 87). La modénature des ouvertures de la tour semble cohérente avec cette datation.

En effet, la porte bouchée sur le mur nord de la tour (Ouv 17), ainsi que la porte transformée en fenêtre (Ouv 40) présentent un linteau en accolade et un encadrement mouluré d'un tore s'amortissant sur une colonnette à base prismatique (**fig. 55 et fig. 23**)



Fig. 55. Vue de la fenêtre Ouv 40 depuis l'intérieur de la tour Marchaux.

© Cliché A. Belot

Les portes de l'escalier en encorbellement desservant les étages supérieurs de la tour (OUV 45, 46 et 49) comportent un linteau droit et présente un cadre mouluré d'un tore s'amortissant sur une colonnette à base prismatique.

La porte bouchée visible dans le grand escalier de la tour (OUV 40) est surmontée par un linteau droit et comporte un cadre mouluré d'un tore s'amortissant sur une colonnette à base prismatique et de deux cavets¹⁶. Les moulures des baies de la tour sont plus difficiles à observer car situées sur le parement extérieur des murs, cependant il semble que les différents encadrements sont moulurés de cavets ou de chanfreins.

Ces différentes formes correspondent bien à ce qui a pu être observé par A. Béguin sur les maisons du XV^e siècle pour la ville haute d'Autun (Béguin 2009, p. 215-222).

3.1.4.2. Des reprises ponctuelles au XVI^e siècle

Sur le mur nord de la tour (UM 15), une ancienne porte a été transformée en une petite fenêtre rectangulaire (OUV 40). Cette ancienne porte qui comporte un linteau droit en façade (**fig. 56**), présente à l'intérieur de la tour un linteau en accolade et un cadre mouluré d'un tore s'amortissant sur une colonnette à base prismatique (**fig. 55**). La petite fenêtre est surmontée en façade d'un linteau en accolade et comporte un cadre mouluré d'un tore à listel et d'un tore simple s'amortissant sur deux colonnettes à bases prismatiques, alors qu'elle présente un linteau droit sans moulures à l'intérieur de la tour.

La modénature de la porte d'origine semble plutôt se rapporter à ce qu'on retrouve au XV^e siècle, alors que la fenêtre comporte des formes qu'on retrouve plutôt au début du XVI^e siècle à Autun (Béguin 2009, p. 220). Même s'il convient de rester prudent avec ces datations stylistiques, cet élément comporte bien deux phases distinctes, et cette porte, qu'on imagine contemporaine de la construction de la tour au XV^e siècle, pourrait bien avoir été transformée en petite fenêtre au XVI^e siècle.



Fig. 56. Vue de la fenêtre OUV 40 depuis l'extérieur.

© Cliché A. Belot

3.1.4.3. L'installation de l'horloge à la fin du XVIII^e siècle et le remaniement de la toiture

La couverture de la tour est modifiée à la toute fin du XVIII^e siècle, lorsqu'on installe l'ancienne horloge de la porte sud du quartier Marchaux au sommet de la tour de l'hôtel de Clugny. Lors de ces travaux, réalisés en 1793 par l'architecte Joubert, le toit de la tour adopte cette forme de dôme surmonté d'un campanile.

Comme cela a été évoqué précédemment, la tour appartient toujours à la ville au XIX^e siècle alors que le logis de Clugny a été vendu en 1805. On peut imaginer que les bouchages des accès au logis de Clugny depuis la tour (OUV 17, 18 et 42) ont été réalisés à cette période, afin de séparer les deux entités. La porte (OUV 16) qui perce le mur nord-ouest de la tour (UM 14) au rez-de-chaussée n'apparaît pas sur le plan de 1785. Cette ouverture pourrait avoir été créée au XIX^e siècle afin d'aménager un nouvel accès à la tour après le bouchage des portes OUV 17, 18 et 42.

3.1.4.4. Les campagnes de restauration du XX^e siècle et du XXI^e siècle

La couverture de la tour Marchaux a fait l'objet de réfections en 1934, et le cadran de l'horloge est également remplacé lors de ces travaux.

L'intérieur et l'extérieur de la tour ont été restaurés entre 1979 et 1985 par Michel Jantzen, architecte en chef des monuments historiques¹⁷

3.2. Observations dans les sondages sédimentaires

3.2.1. Le sondage 1 dans l'espace 4 (fig. 57)

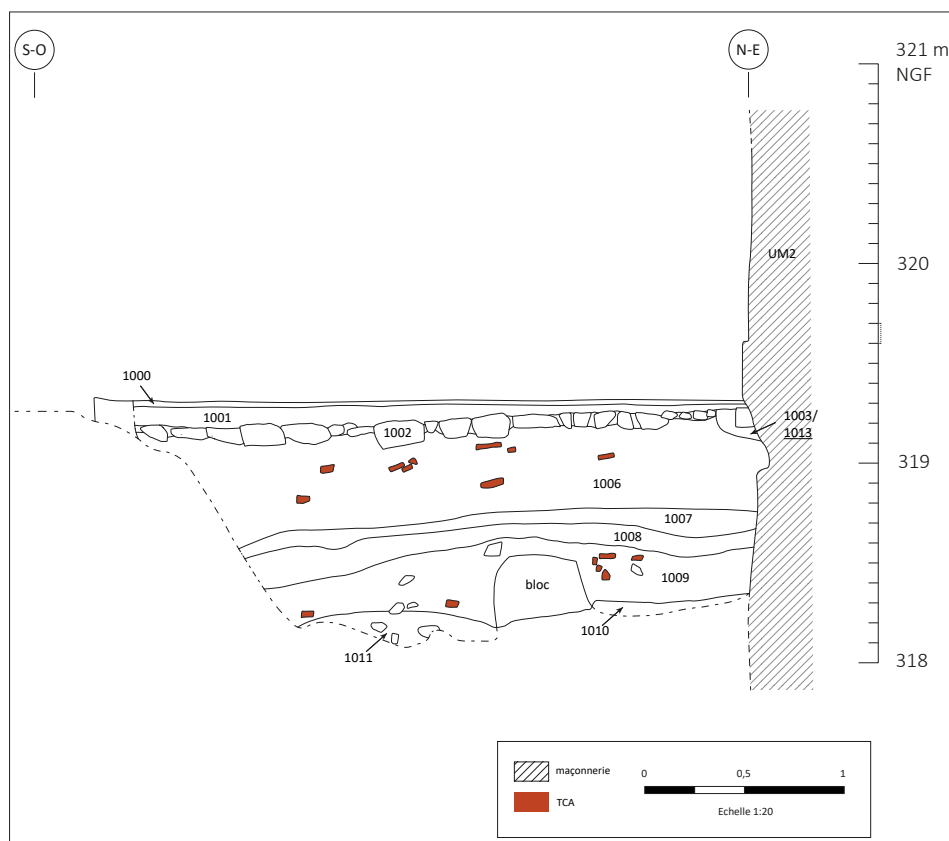


Fig. 57. Coupe C1, sondage sédimentaire 1.
(Les plans à l'échelle figurent dans le volume 2 du rapport)
© Relevé : A. Belot ; DAO A. Tisserand

¹⁷ Ces travaux sont mentionnés dans l'avant-projet rédigé par L. de Raeve, architecte du patrimoine, pour la restauration de la tour Marchaux. Un dossier documentant ces travaux est conservé à la Médiathèque du Patrimoine et de la Photographie mais n'a pas pu être consulté dans le cadre de ce diagnostic

3.2.1.1. Des remblais du bas Moyen Age

Au fond de ce sondage se trouvait un bloc architectural très imposant (**fig. 58**), qui était posé dans un épais niveau de remblai (US 1009). Ce remblai reposait sur un sol induré sombre, présentant des traces de chaux et quelques tuiles (US 1010), ainsi que sur un niveau de blocs de taille moyenne. Ce remblai était recouvert par une couche très sombre (US 1008) sur laquelle se trouvait un niveau de piétinement (US 1007) avec une forte présence de mortier et de fragments de TCA.

Ces différents niveaux ont livré du mobilier céramique appartenant à la fin du Moyen Age et au début de l'époque moderne (XV^e –XVI^e). Il pourrait s'agir de niveaux de chantier, liés éventuellement à l'installation de la porte moulurée découverte lors du décrou tage (OUV 5). Le sol de circulation en relation avec cette porte devait reposer sur ces niveaux de chantier mais a sans doute été détruit lors des phases d'aménagement plus récentes.



Fig. 58. Bloc architectural découvert au fond du sondage sédimentaire 1.
© Cliché A. Belot

3.2.1.2. Des remblais et un sol pavé du XVIII^e siècle ?

Un nouveau remblai (US 1006) d'environ 45 cm d'épaisseur recouvre ces niveaux de la fin du Moyen Age et sert de niveau de préparation pour un sol pavé (US 1002) composé de galets de tailles variées (**fig. 59**).

Le mobilier céramique découvert dans ce remblai et dans les interstices du sol pavé permet de dater cette phase d'aménagement du XVIII^e siècle.

3.2.1.3. Un sol en tomettes du début du XX^e siècle ?

Ce sol pavé est recouvert par un deuxième sol (US 1000), composé de tomettes carrées reposant sur un niveau de préparation en mortier de chaux (US 1001).

D'après le type de tomettes et en l'absence d'autres indices chronologiques, on peut placer la mise en place de ce sol vers le début du XX^e siècle.



Fig. 59. Sol pavé 1002 mis au jour dans le sondage sédimentaire 1.

© Cliché A. Belot

3.2.1.4. Une fosse contemporaine très récente le long du mur

Le long du mur gouttereau de l'hôtel de Clugny (UM 2), au pied de la porte moulurée, un creusement (US 1003, 1004 et 1012) vient recouper les niveaux précédemment décrits et empêche malheureusement d'observer la tranchée de fondation de l'UM 2 (**fig. 60**).

Cette perturbation, dans laquelle ont été repérés des éléments très récents (XXI^e siècle), pourrait correspondre à des travaux de drainage contemporains.

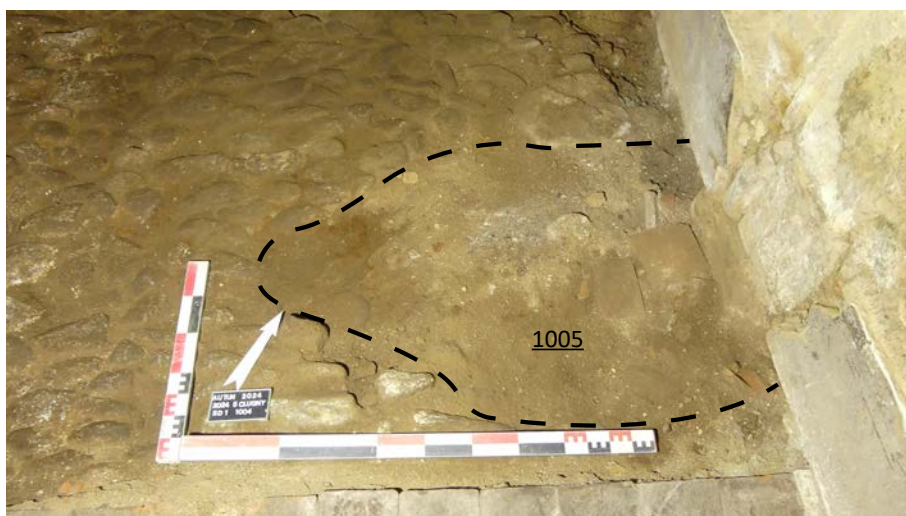


Fig. 60. Fosse 1005 de l'époque contemporaine le long de l'UM 2.

© Cliché A. Belot

3.2.2. Le sondage 2 : à l'angle de la tour et du logis (fig. 61)

3.2.2.1. Des traces résiduelles d'une occupation du Haut Empire et de l'Antiquité tardive

Dans les niveaux les plus profonds de ce sondage, plusieurs éléments résiduels semblent témoigner d'une occupation antique dans ce secteur. Plusieurs fragments de vaisselle céramique découverts dans les niveaux les plus profonds se rattachent au Haut Empire, et éventuellement au IV^e siècle (cf. notice de l'étude céramologique en annexes).

Une monnaie non officielle du milieu du IV^e siècle, résiduelle, a également été mise au jour dans les niveaux les plus profonds du sondage 2. Cette imitation a pu circuler durant la seconde moitié du IV^e siècle (cf. notice de cette monnaie en annexes).

Ces différents éléments résiduels constituent le « bruit de fond » d'une occupation au Haut Empire et durant l'Antiquité tardive, cependant aucune structure en place n'a été découverte dans l'emprise du diagnostic pour cette période.

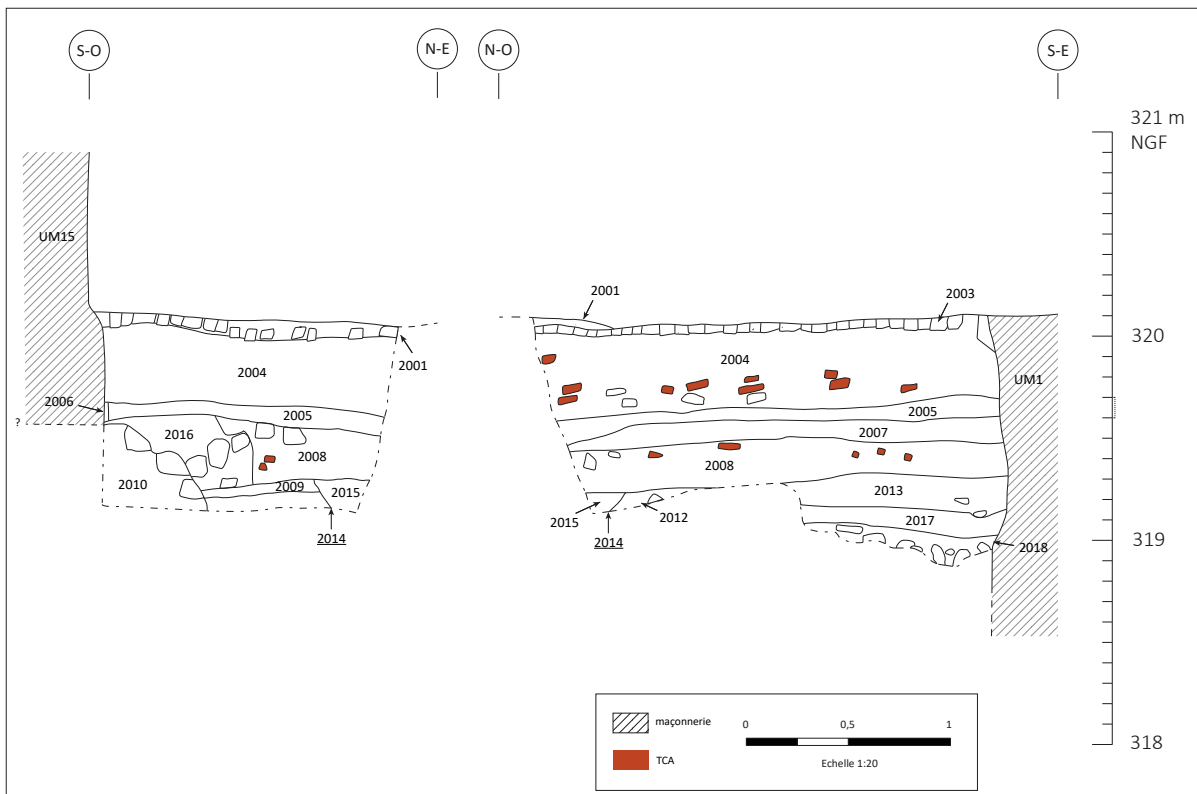


Fig. 61. Coupes C2 et C3, sondage sédimentaire 2.
(Les plans à l'échelle figurent dans le volume 2 du rapport)
© Relevé : A. Belot ; DAO A. Tisserand

3.2.2.2. Des indices d'activités artisanales (métallurgie des alliages ferreux) au XIII^e siècle ?

Le sondage s'est arrêté sur un niveau d'épandage de blocs (US 2018), qui comptait beaucoup de TCA ainsi que des scories ferreuses. Sur ce niveau de blocs reposaient deux niveaux de remblais successifs (US 2017 et 2013), qui comportaient également des scories de même nature (fig. 62).

Ces remblais semblent former un même ensemble attribuable à la fin du XIII^e siècle ou au début du XIV^e siècle d'après le mobilier céramique. La présence de scories (fig. 63) caractéristiques de la réduction du minerai de fer en bas fourneau (cf. notice du mobilier métallique en annexes), semble attester d'une activité métallurgique dans ce secteur pour ces périodes, mais aucune structure en place n'a été repérée dans la fenêtre restreinte du sondage.



Fig. 62. Niveau de blocs 2018 au fond du sondage sédimentaire 2.
© Cliché A. Belot



Fig. 63. Scories de réduction découvertes dans les niveaux les plus profonds du sondage sédimentaire 2, us 2017.

© Cliché A. Belot

3.2.2.3. Une construction antérieure au logis de Clugny ?

En limite ouest du sondage, un mur (US 2010) a été mis au jour sous les fondations de la tour Marchaux, légèrement désaxé par rapport au mur nord de la tour (**fig. 64**). Ce mur semble être contemporain d'un niveau piétiné (US 2009) qui se pose sur l'un des remblais de la fin du XIII^e siècle (US 2013). Ce mur et ce niveau de piétinement étaient recouverts par plusieurs niveaux de remblais (US 2012, 2008, 2016 et 2007).

Ce mur comme les remblais qui le recouvrent peuvent être datés du XIV^e siècle grâce au mobilier céramique. Ce mur pourrait appartenir à un bâtiment antérieur à la mise en place du logis et de la tour d'escalier de l'hôtel de Clugny, mais reste difficile à interpréter à partir de cette fenêtre d'observation restreinte.

3.2.2.4. La construction du logis de l'hôtel de Clugny dans le courant du XIV^e siècle

Ce sondage a permis d'observer le massif de fondation du mur nord-ouest de l'hôtel de Clugny (**fig. 65**), sous la porte moulurée (OUV 1) permettant d'accéder au rez-de-chaussée. Ce massif de fondation recoupe les différents niveaux décrits ci-dessus et semble avoir été aménagé en tranchée étroite (US 2021). Il se compose de petits moellons liés par un mortier beige. Ce massif de fondation pourrait être contemporain d'une couche uniquement composée de fragments de taille de grès¹⁸, qui pourrait correspondre à un niveau de chantier lié à la mise en place du logis de l'hôtel de Clugny.

Plusieurs éléments permettent d'envisager la construction de ce massif de fondation (US 2022) dans le courant du XIV^e siècle. La charpente de l'hôtel de Clugny a été datée de 1339 par dendrochronologie, et ce mur de fondation vient couper des niveaux du XIII^e et du XIV^e siècle. D'après ces éléments on pourrait placer le chantier de construction du logis de l'hôtel de Clugny dans la première moitié du XIV^e siècle, autour des années 1330-1340. Le niveau de chantier (US 2005) n'a pas livré de marqueurs permettant de préciser cette chronologie. En effet, seul un fragment de panse a été découvert dans ce niveau, et semble correspondre à une production qu'on retrouve du XIV^e au XVI^e siècle.

18 Un échantillon de ces fragments de grès a été prélevé afin de déterminer l'origine géologique de ces éléments et de la comparer aux matériaux en place dans le bâti. Faute de temps, cette étude n'a pas été faite



Fig. 64. Mur (US 2010) du début du XIV^e siècle, sous les fondations de la tour Marchaux (sondage sédimentaire 2).
© Cliché A. Belot



Fig. 65. Massif de fondation (US 2022) du logis de l'hôtel de Clugny .
© Cliché A. Belot

Cette datation de la première moitié du XIV^e siècle pour la construction du logis de Clugny rejoint ce qui a été avancé par Charles Boëll (Boëll 1924-1934, p. 86), qui indique que la famille de Clugny « avait sa maison patrimoniale en la ville de Marchaux avant 1363 », malheureusement sans citer sa source¹⁹.

3.2.2.5. La construction de la tour Marchaux dans le courant du XV^e siècle et l'installation d'une porte au rez-de-chaussée du logis

Ce niveau de chantier (US 2005), avec ses fragments de grès, est recoupé par la tranchée d'installation du seuil de la porte du rez-de-chaussée de l'hôtel de Clugny. Le sondage a également permis de montrer que les fondations de la tour Marchaux, si elles viennent couper les niveaux du XIII^e et du XIV^e siècle en tranchée étroite, s'appuient également contre le massif de fondation du logis (**fig. 66**).

Le massif de fondation de la tour se caractérise par des moellons hétérogènes noyés dans un épais mortier de chaux orange. Ce massif vient également se poser sur le mur daté du XIV^e siècle (US 2010) et est largement en saillie par rapport à la tour dans l'angle entre le logis et la tour Marchaux. Le seuil de la porte bouchée dans le mur nord de la tour Marchaux est posé directement sur ce massif de fondation.

La tranchée de fondation (US 2006) des seuils des deux portes (la porte du logis et la porte de la tour) était continue, ce qui indique qu'elles ont été mises en place dans la même phase de chantier. Cela est cohérent avec les observations sur le bâti puisque les deux portes présentent le même type de moulures et semblent chaînées.

¹⁹ Charles Boëll se base sûrement sur la *Généalogie de la famille de Clugny*, un texte publié au XVIII^e siècle dans le cadre d'un procès, qui doit être considéré avec prudence (Clugny 1737).



Fig. 66. Massif de fondation de la tour Marchaux (US 2011), qui s'appuie contre le massif de fondation du logis (US 2022 - sondage sédimentaire 2).

© Cliché A. Belot

D'après Charles Boëll, la tour est mentionnée à partir de 1412 (Boëll 1924-1934, p. 87). Cela est cohérent avec ce qui a pu être observé dans la stratigraphie et sur le bâti. De plus, les deux portes (OUV 1 et OUV 17) qui surplombent le sondage 2 et qui appartiennent à cette phase de construction, présentent une modénature qu'on peut dater du XV^e siècle à Autun d'après l'étude d'A. Béguin sur la ville haute (Béguin 2009, p 215-218).

3.2.2.6. Le bouchage de la porte nord de la tour et la mise en place d'un sol pavé à l'époque moderne (au XIX^e siècle ?)

La porte nord de la tour Marchaux est aujourd'hui fermée par un bouchage de moellons hétérogènes liés au mortier de chaux, qui présente des joints gras et beurrés.

Un sol pavé (US 2003), installé sur un épais remblai (US 2004), venait se poser contre ce bouchage (**fig. 67**), ce qui indique que la fermeture de cette porte est antérieure à la mise en place de ce sol. Le remblai sous ce sol (US 2004) reposait directement sur le niveau de chantier présentant des traces de taille de grès (US 2005). La mise en place de cet épais remblai (US 2004) peut-être datée du XVIII^e siècle d'après le mobilier céramique. Un niveau de circulation (US 2002) a pu être mis en évidence sur ce sol pavé, dans lequel se trouvait de la faïence des XIX^e-XX^e siècles. L'un des tessons comportait un tampon de la manufacture de Sarreguemines qu'on trouve sur les productions de 1875 à 1900, ce qui fournit un *terminus post quem* pour la mise en place du sol pavé.



Fig. 67. Sol pavé (US 2003) mis au jour dans le sondage sédimentaire 2.

© Cliché A. Belot

3.2.3. Le sondage 3 : tranchée au pied du mur gouttereau nord-est

3.2.3.1. Une cave voûtée d'une maison de l'époque moderne

Ce troisième sondage, localisé au pied du mur gouttereau nord-est de l'hôtel de Clugny, en limite d'un espace aujourd'hui utilisé comme parking, a permis de mettre au jour les vestiges d'une ancienne cave, dont la voûte a été en grande partie détruite (**fig. 68**). Les murs sud-ouest, nord-ouest et sud-est de cette cave ont été dégagés lors du diagnostic, et le départ du mur nord-est a pu être mis en évidence. Cette cave, dont les murs nord-est et sud-ouest sont parallèles au mur gouttereau nord-est de l'hôtel de Clugny, mesure environ 6,50 m de long et 3,30 m de large hors œuvre (**fig. 69**). Le sol de la cave est conservé à 2,55 m²⁰ sous le sol actuel, et semble constitué de mortier de chaux.



Fig. 68. Ancienne cave découverte dans le sondage sédimentaire 3, au pied de l'UM 2 du logis de Clugny.

© Cliché A. Belot

Les retombées de la voûte de la cave sont conservées en partie sur les murs nord-ouest (**fig. 70**) et sud-est (**fig. 71**). Le mur nord-ouest est également percé d'une porte aux piédroits de pierre de taille (**fig. 72**). Les gonds et le vantail en bois de la porte sont en partie conservés.

Deux phases de construction sont visibles sur le mur sud-ouest de la cave. La partie centrale du mur (US 3004), composée de moellons ébauchés disposés en assises irrégulières et liés par un mortier brun/beige, semble être la plus ancienne. Les angles de ce mur (US 3003 et 3005) ont fait l'objet d'une reprise, et se caractérisent par des moellons ébauchés de taille moyenne formant des assises irrégulières et liés par un mortier jaune beige. La partie centrale du mur présente un léger ressaut en partie basse, qui n'est pas présent sur les angles repris (**fig. 73**).

Il est probable que ces reprises des angles correspondent à la construction de la voûte visible sur les murs nord-ouest et sud-est. Cette voûte se compose de moellons ébauchés et de blocs de remploi liés par un mortier brun/jaune. Les négatifs du couchis sont bien visibles sur l'*intrados* de la voûte. La voûte s'appuie au nord-ouest sur un mur au parement composé de moellons et de blocs de remploi liés par un mortier beige. Cette cave devait appartenir à une maison située à l'emplacement du parking actuel. Le plan cadastral de 1822 figure effectivement un bâtiment à cet endroit.

20 Un sondage ciblé a été réalisé à la pelle mécanique afin d'atteindre le sol de la cave et documenter les observations, avant d'être immédiatement rebouché pour des raisons de sécurité

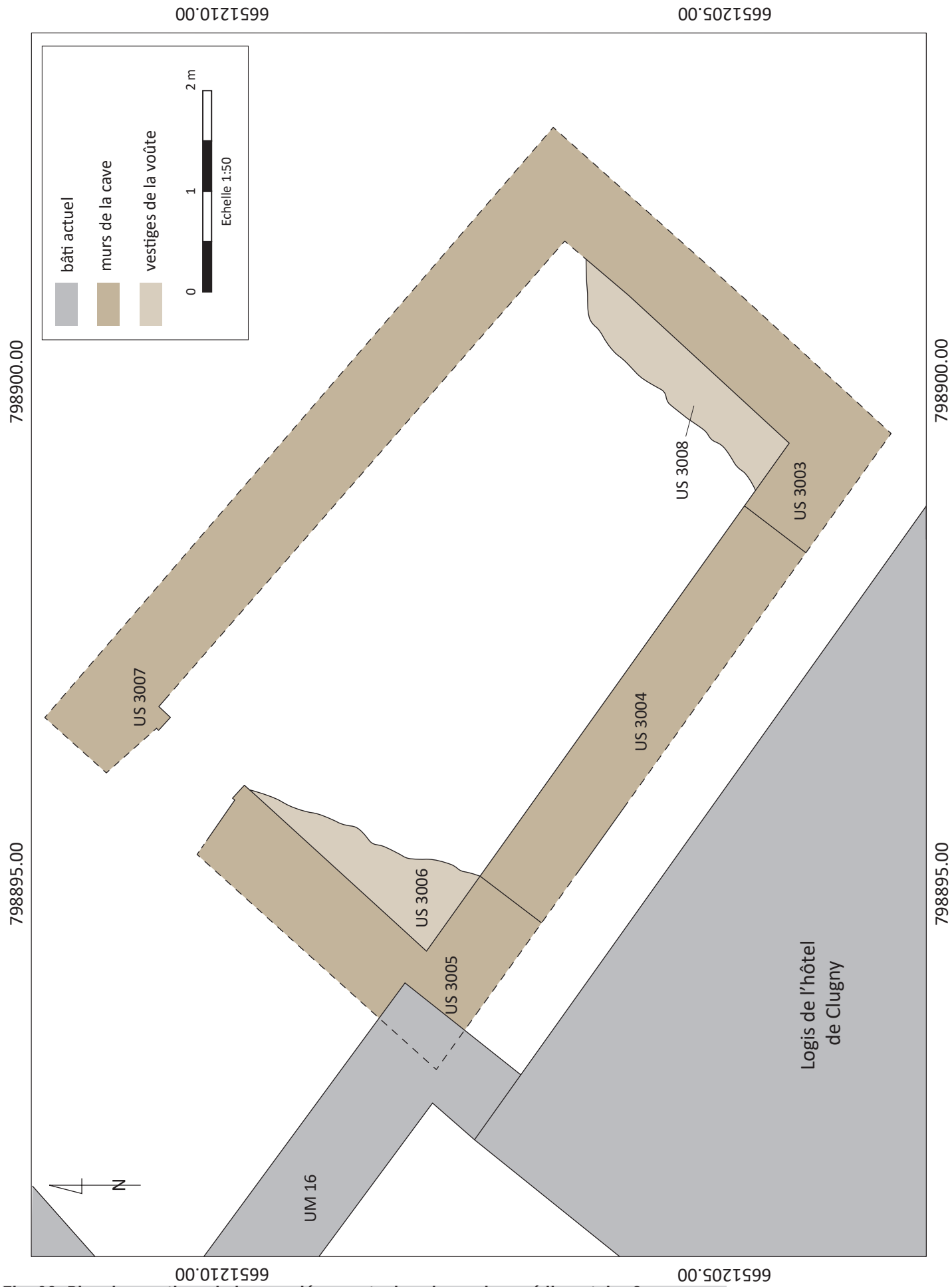


Fig. 69. Plan des vestiges de la cave découverte dans le sondage sédimentaire 3.

© Relevé : A. Belot et A. Tisserand ; DAO : A. Belot



Fig. 70. Mur nord-ouest de la cave (US 3005), sur lequel s'appuie un départ de voûte (US 3006).

© Cliché A. Belot



Fig. 71. Mur sud-est de la cave (US 3003), sur lequel s'appuie un départ de voûte (US 3008).

© Cliché A. Belot



Fig. 72. Piédroits d'une ancienne porte, qui perçait le mur nord-ouest de la cave.

© Cliché A. Belot

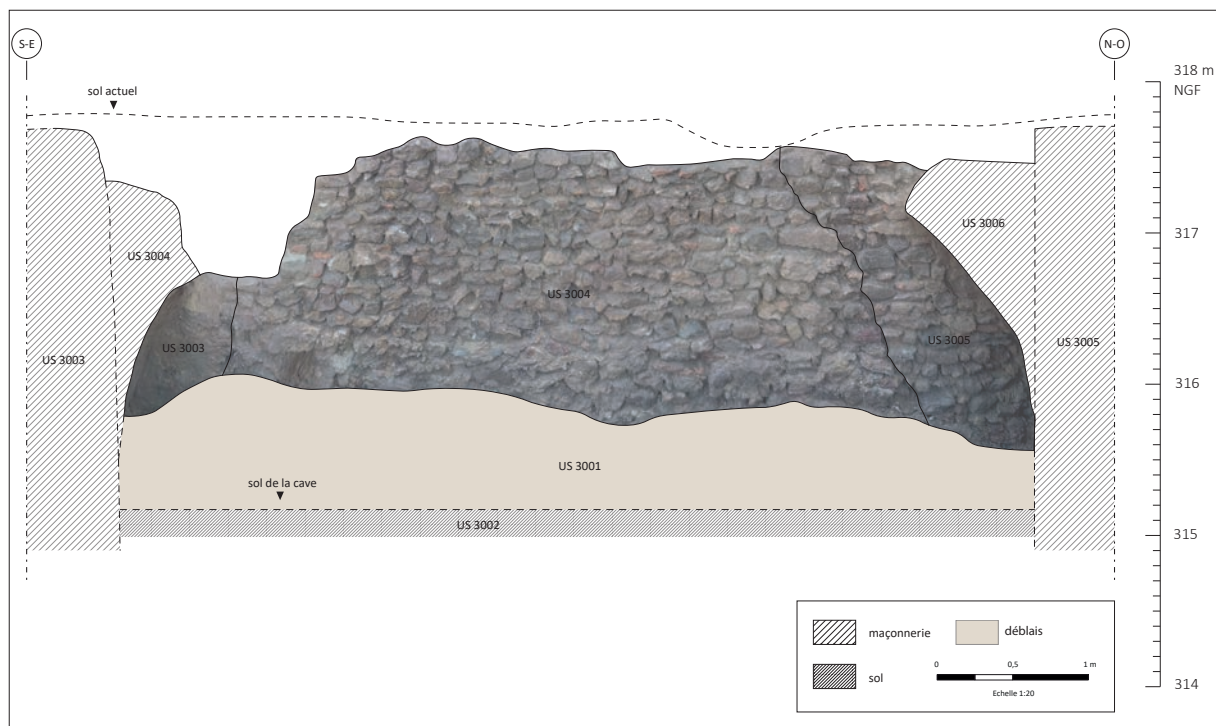


Fig. 73. Orthophotographie annotée du mur sud-ouest de la cave découverte dans le sondage sédimentaire 3. (Les plans à l'échelle figurent dans le volume 2 du rapport)

© Relevé et DAO : A. Belot

Le sondage a permis de repérer le parement extérieur du mur sud-ouest de cette cave (US 3004). Un espace d'environ 70 cm sépare ce mur de la façade nord-est de l'hôtel de Clugny.

La voûte de cette cave comptait de nombreux blocs moulurés en remploi (cf. catalogue lapidaire en annexes). En effet, certains ont pu être directement observés sur les vestiges encore en place, ainsi que dans les fragments de la voûte repérés dans le comblement de la cave. Ces blocs présentaient essentiellement des moulures que l'on peut rattacher à la fin de l'époque médiévale. Certains de ces blocs présentaient des traces de polychromie²¹ (**fig. 74** cf. catalogue lapidaire : bloc 17, n° inv. LA/044382/27).



Fig. 74. Bloc sculpté présentant des traces de polychromie en remploi dans la voûte de la cave (cf. catalogue lapidaire : bloc 17, n° inv. LA/044382/27)

© Cliché A. Belot

La provenance de ces blocs pose question : ont-ils été récupérés dans l'hôtel de Clugny ou dans autre bâtiment à proximité ? Il est également possible que ces blocs proviennent d'une maison médiévale à l'emplacement de cette cave. Ces éléments lapidaires témoignent en tout cas d'une architecture d'une grande qualité. Les voûtes, où ont été repérés ces blocs, ainsi que les murs nord-ouest, sud-est les reprises des angles du mur sud-ouest sont donc postérieurs à l'époque médiévale. La partie centrale du mur sud-ouest est plus ancienne mais reste difficile à dater avec précision.

3.2.3.2. La destruction de la maison dans les années 1980 et l'aménagement du parking

Un parking occupe aujourd'hui l'emplacement de cette ancienne maison, qui aurait été détruite dans les années 1980²². Cette cave pourrait avoir été comblée à ce moment-là, puisque une partie des matériaux issus de la démolition de la maison semble avoir été réutilisés pour combler cette cave. Ce comblement comptait également divers déchets contemporains.

4. Synthèse archéologique par phases

4.1. Phase 1 : Une occupation du Haut Empire et de l'Antiquité tardive perceptible de manière résiduelle

Une occupation du site durant l'époque antique est perceptible à travers quelques traces résiduelles retrouvées dans les niveaux les plus profonds du sondage sédimentaire 2, mais aucune structure en place n'a pu être mise en évidence pour cette période. En effet, quelques fragments de vaisselle céramique du Haut-Empire ont été retrouvés dans les US 2008, 2013 et 2017, avec éventuellement une forme que l'on peut retrouver jusqu'au IV^e siècle. Une imitation de monnaie de Constance II ou Constance Galle, qui a pu circuler durant la seconde moitié du IV^e siècle, a également été mise au jour dans ces niveaux (cf. la notice de la monnaie en annexes, rédigée par K. Charrier).

Les recherches récentes ont mis en évidence une persistance de l'occupation du quartier du *forum* du Haut Empire durant l'Antiquité tardive (Kasprzyk et Labaune, à paraître). Les indices résiduels rencontrés dans ce diagnostic pourraient constituer une trace de cette persistance de l'occupation.

4.2. Phase 2 : L'occupation médiévale antérieure à la construction de l'hôtel (XIII^e – XIV^e siècles)

Une occupation de l'époque médiévale, antérieure à la construction de l'hôtel de Clugny, a pu être mise en évidence dans le sondage sédimentaire 2 (**fig. 75**).



Fig. 75. Sondage sédimentaire 2 : niveaux se rattachant aux XIII^e-XIV^e siècles.

© Cliché A. Belot

Tout d'abord, plusieurs scories de métallurgie, caractéristiques de la réduction du minerai de fer en bas fourneau (cf. Annexe 3.2) ont été découvertes dans les niveaux les plus profonds du sondage (US 2018, 2017 et 2013). Ces niveaux ont livré du mobilier céramique se rattachant à la fin du XIII^e siècle ou au début du XIV^e siècle. Ces éléments pourraient attester d'une activité de métallurgie dans ce secteur au tournant des XIII^e-XIV^e siècles.

Cependant, ce lot de scories n'était pas associé à des structures artisanales en place, et la présence d'une activité de réduction du minerai de fer en contexte urbain pose question, car ce type d'activité est en général plutôt attesté en dehors de l'espace urbanisé. Néanmoins, un important dépotoir de scories de réduction de minerai de fer a été découvert pour la période antique sur le site artisanal du faubourg d'Arroux (Alix et Pieters 2014, p. 447) mais là aussi la présence de ces scories était assez énigmatique.

Un mur (US 2010) a également été mis au jour en limite ouest du sondage sédimentaire 2 (**fig. 64**), sous le mur nord de la tour Marchaux (UM 15). Cette maçonnerie, en léger désaxement par rapport au mur nord de la tour, semble fonctionner avec des niveaux du début du XIV^e siècle d'après le mobilier céramique découvert. Ce mur pourrait éventuellement appartenir à un bâtiment antérieur à la construction du logis et de la tour de l'hôtel de Clugny.

4.3. Phase 3 : un logis du XIV^e siècle ? (**fig. 76, 77 et 78**)

Les premières mentions d'un hôtel appartenant à la famille de Clugny à Marchaux apparaîtraient à partir de 1365-1368, lors d'un héritage (Boëll 1924-1934, p. 87). Cela semble bien concorder avec l'étude dendrochronologique de la charpente, qui datait cette dernière de 1339 (cf. étude dendrochronologique en annexes). De plus, les fondations du logis, qui ont pu être observées dans le sondage sédimentaire 2, viennent couper des niveaux des niveaux du XIII^e et du début du XIV^e siècle en tranchée étroite. On peut donc envisager la construction du logis de l'hôtel de Clugny autour des années 1340, d'après ces différents indices chronologiques.

Plusieurs éléments conservés dans le bâti actuel pourraient se rattacher à cette phase de construction initiale. En effet, au rez-de-chaussée une grande partie du mur gouttereau sud-ouest (UM 4) et trois des baies de ce mur (OUV 9, 11 et 13), le mur pignon sud-est (UM 3) ainsi que le tiers nord du mur gouttereau nord-est (UM 2) pourraient appartenir aux maçonneries d'origine du logis. Au premier étage, les deux murs gouttereaux (UM 2 et 4) semblent avoir conservé une part non négligeable des maçonneries du XIV^e siècle, notamment trois grandes baies en pierre de taille (OUV 28, 29 et 31) qui percent le mur sud-ouest (UM 4). Ces grandes baies comportaient des traces d'un décor de faux-joints sur leurs piédroits, qui pourrait être d'origine.

D'après ces différents éléments, on peut envisager que le logis du XIV^e siècle présentait déjà la forme rectangulaire qui le caractérise encore aujourd'hui. Ce bâtiment était éclairé au rez-de-chaussée par des baies à meneaux¹ et au premier étage par de grandes croisées (**fig. 79**)², toutes percées sur le mur gouttereau sud-ouest (UM 4). Le mur gouttereau nord-est (UM 2) semble avoir été aveugle, à l'exception peut-être d'une porte donnant accès au rez-de-chaussée (OUV 4). L'absence potentielle de fenêtres sur ce mur au XIV^e siècle pourrait s'expliquer par la présence dès cette époque d'un bâtiment accolé au logis de Clugny sur son côté nord-est. En effet, le mur sud-ouest de la cave sous le parking de la Grande rue Marchaux (US 3004) semble plus ancien que le reste de la cave, et pourrait éventuellement constituer un vestige d'une maison médiévale à cet emplacement. Ce mur, comme cela a pu être observé dans le sondage 3, n'est séparé du mur gouttereau nord-est du logis de Clugny (UM 2) que par 70 cm environ. Cela pourrait expliquer l'absence de fenêtres sur l'UM 2 à l'époque médiévale mais la présence d'une petite porte (OUV 4) qui donnait peut-être accès à cet étroit passage entre les deux bâtiments (**fig. 80**).

L'accès à l'étage au XIV^e siècle pose question, comme la tour d'escalier n'existait pas encore. Il est possible qu'un escalier intérieur ayant aujourd'hui disparu desservait cet étage. Cependant, l'ouverture bouchée dans l'angle ouest du bâtiment (OUV 19), pourrait éventuellement être une ancienne porte (**fig. 81**), accessible par un ancien escalier droit longeant l'UM 1 qui permettrait de rejoindre le premier étage depuis l'extérieur. Les escaliers droits extérieurs de l'époque médiévale sont rarement conservés (Béguin 2009, p. 175-176 ; Lacaille 2022, p. 601-604). Ici, dans le cas où il aurait existé un escalier extérieur le long de l'UM 1, celui-ci serait devenu obsolète lors de la construction de la tour Marchaux, et a donc pu être détruit à cette époque.

Pour ce qui est des combles plusieurs cas de figures sont possibles pour l'état du XIV^e siècle. Comme l'arrière-voissure des fenêtres de l'UM 4 dépassent au-dessus du plancher actuel, le plancher du XIV^e siècle devait être plus haut à l'origine. Il est également possible que la charpente ait été apparente ou lambrissée et qu'il n'y ait pas eu de plancher au niveau des combles à cette époque.

1 Seule la fenêtre OUV 9 a conservé son meneau, mais on peut voir le meneau des fenêtres OUV 11 et 13 sur une photographie ancienne conservée à la Médiathèque du Patrimoine et de la Photographie (Cote D/1996/25/805-16) ; cette photo, de mauvaise qualité, n'a pas été intégrée dans le rapport

2 Pour l'instant, aucune trace de meneau ou de croisillon n'est visible sur ces baies mais les piquetages des enduits masquant l'encadrement de ces fenêtres en façade permettrait peut-être de voir des marques de bûchage

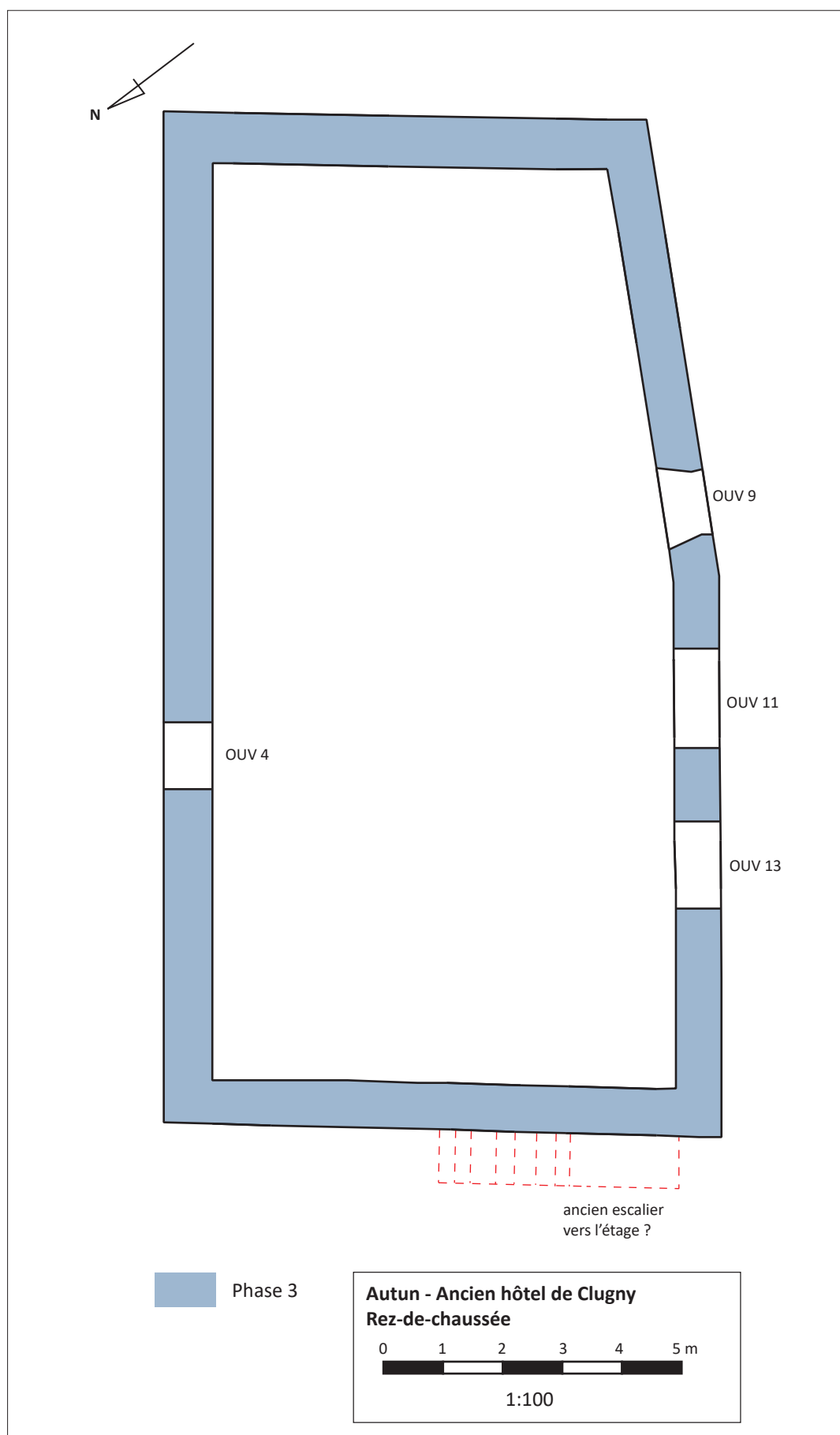


Fig.76. Plan de la phase 3, rez-de-chaussée.

© DAO : A. Belot et A. Tisserand, d'après L. de Raeve, A. Capparos et les plans de l'école de Chaillot

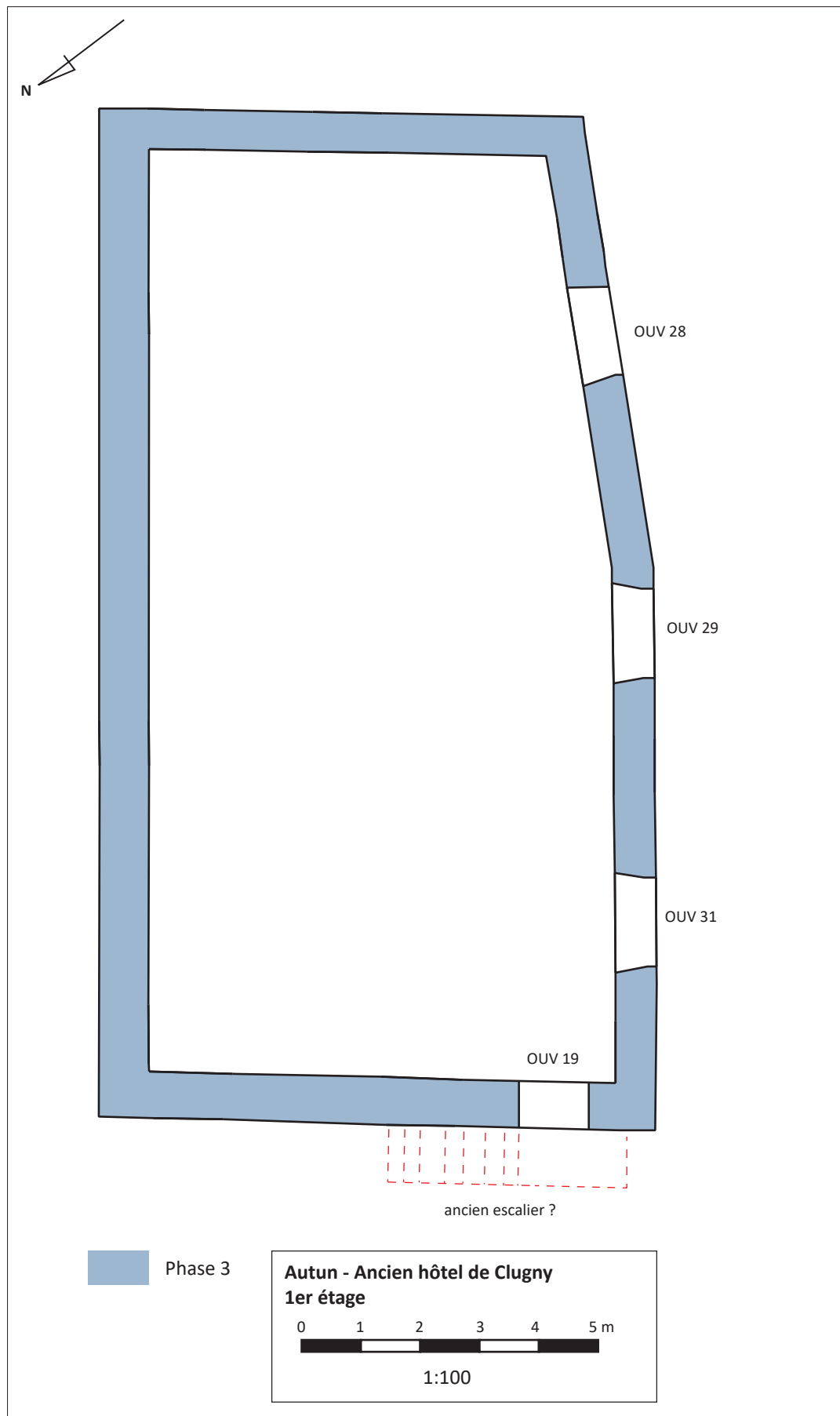
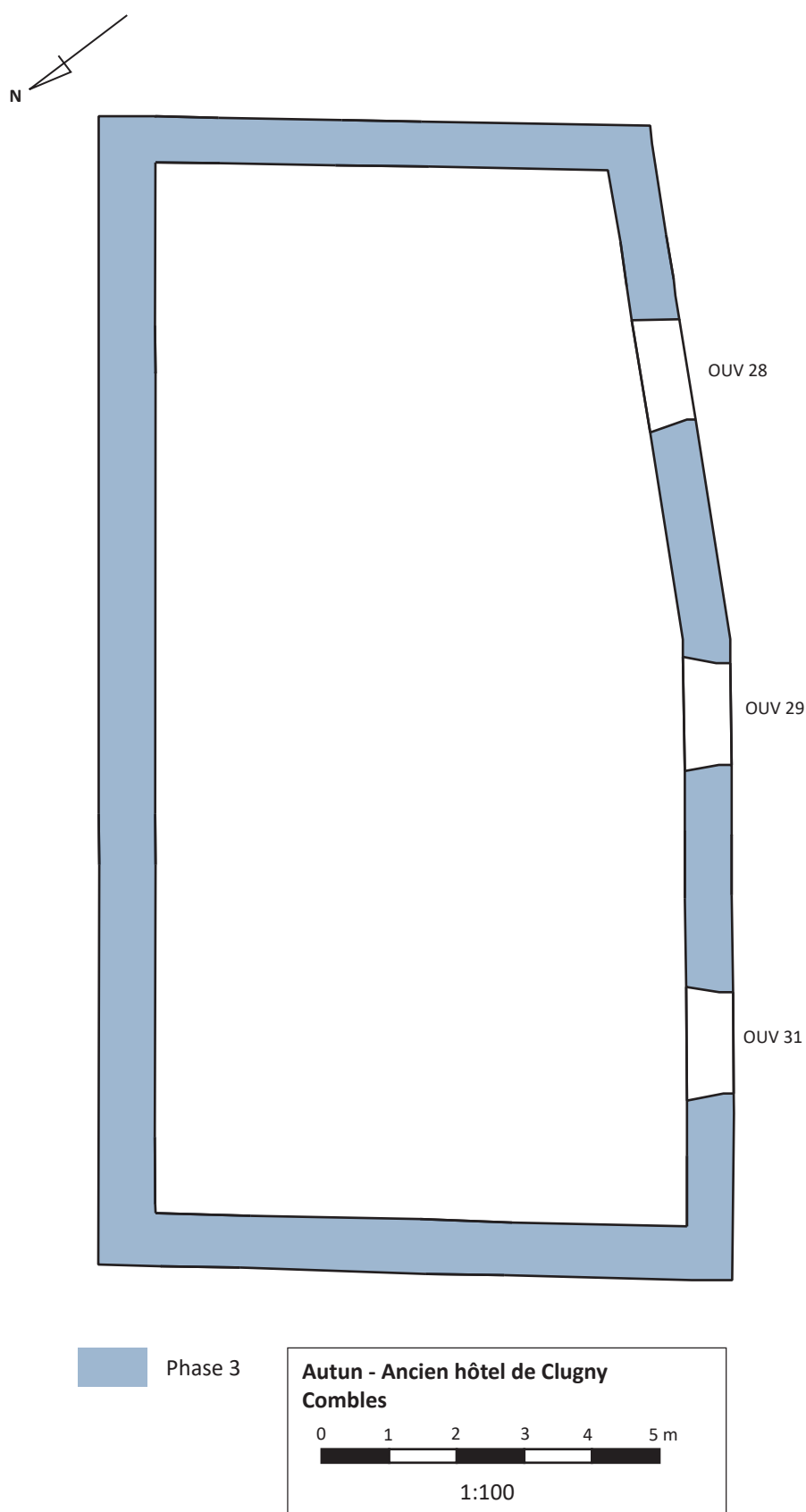


Fig.77. Plan de la phase 3, premier étage.

© DAO : A. Belot et A. Tisserand, d'après L. de Raeve, A. Capparos et les plans de l'école de Chaillot

**Fig.78. Plan de la phase 3, comble.**

© DAO : A. Belot et A. Tisserand, d'après L. de Raeve, A. Capparos et les plans de l'école de Chaillot

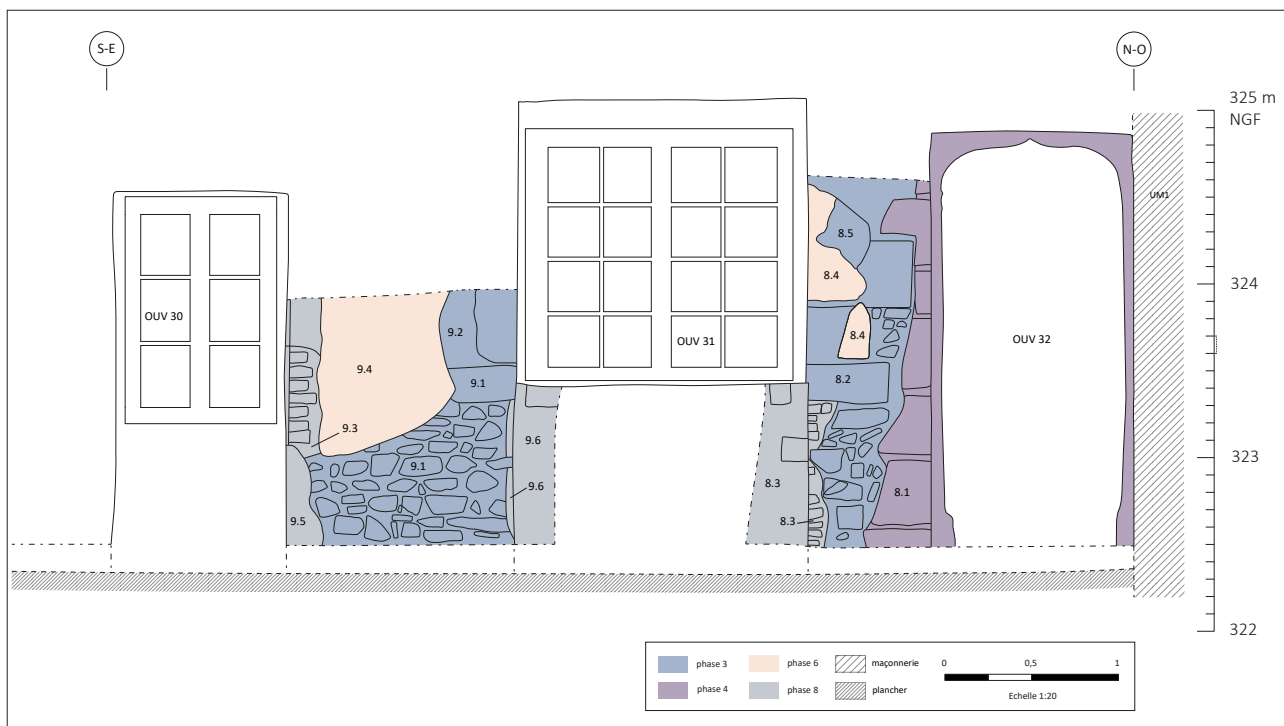


Fig. 79. Relevé des phases de construction visibles dans les sondages 8 et 9.

(Les plans à l'échelle figurent dans le volume 2 du rapport)

© Relevé : A. Belot ; DAO A. Tisserand

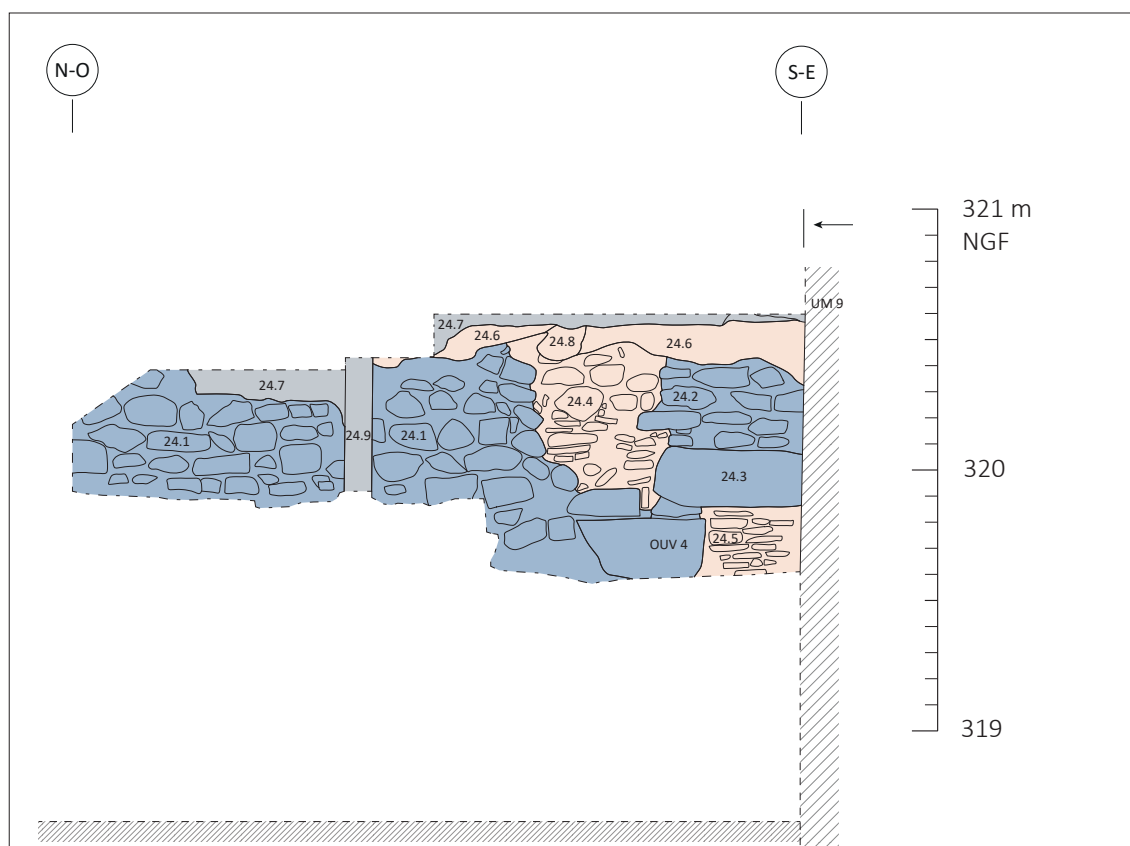


Fig. 80. Relevé des phases de construction visibles dans le sondage 24.

(Les plans à l'échelle figurent dans le volume 2 du rapport)

© Relevé et DAO: A. Belot



Fig. 81. Vue du piédroit de l'OUV 19 dans le sondage 15.

© Cliché A. Belot

Le poinçon de la ferme principale conservée dans l'espace 9 est sculpté (**fig. 43**), ce qui pourrait être un argument en faveur d'une absence de plancher au XIV^e siècle, car ce poinçon était sans doute destiné à être vu.

4.4. Phase 4 : l'ajout de la tour au XV^e siècle et d'importants remaniements au niveau des baies (fig. 82, 83 et 84)

Au début du XV^e siècle, une tour d'escalier polygonale est ajoutée dans l'angle ouest du logis de Clugny. Cet ajout est bien visible dans le sondage sédimentaire 2, où les fondations de la tour viennent s'appuyer contre les fondations du logis. De la même manière, au premier étage, l'insertion de la tour peut être observée dans les sondages 8 et 15 (UC 8.1 pour le sondage 8 et 15.3, 15.5 et 15.6 pour le sondage 15 ; cf. **fig.79** et **fig. 85**). L'insertion de la tour vient remplacer le piédroit d'une ouverture du XIV^e siècle (OUV 19). Une porte moulurée coiffée d'un linteau en accolade dessert alors le premier étage du logis depuis la tour (**fig. 86**). D'après l'étude de la modénature, les formes qu'on observe en majorité dans la tour correspondent bien à ce qu'on retrouve au XV^e siècle à Autun (Béguin 2009, p. 215-221).

Une des ouvertures de la tour (OUV 40), visible sur le mur nord (UM 15) et au niveau du premier étage du logis pose question. En effet, cette ouverture semble correspondre à une ancienne porte, transformée en fenêtre par la suite (**fig. 56**). Cette ancienne porte, dont les moulures se rattachent à des formes que l'on retrouve au XV^e siècle, donnait peut-être accès à cette époque à une galerie ou un petit balcon en bois le long du mur pignon nord-ouest (UM 1), comme ce que l'on peut voir par exemple sur une enluminure de la fin du XV^e siècle conservée à la bibliothèque de Dijon (**fig. 87**)³. L'association de cette porte avec un escalier extérieur installé contre le mur pignon (UM 1), comme cela a été proposé pour l'état XIV^e, semble peu probable ici, du fait de l'existence de l'escalier en vis dans la tour, qui permet déjà de desservir le premier étage.

Au rez-de-chaussée, de nouvelles ouvertures semblent avoir été aménagées au XV^e siècle. En effet, une porte au linteau droit et au cadre mouluré d'un tore (OUV 5) vient percer le mur gouttereau nord-est (UM 2 ; **fig. 88**). Une grande baie au linteau droit et au cadre mouluré d'un tore est installée sur le mur gouttereau sud-ouest (OUV 8). Cette fenêtre semble avoir comporté un meneau et un croisillon à l'origine.

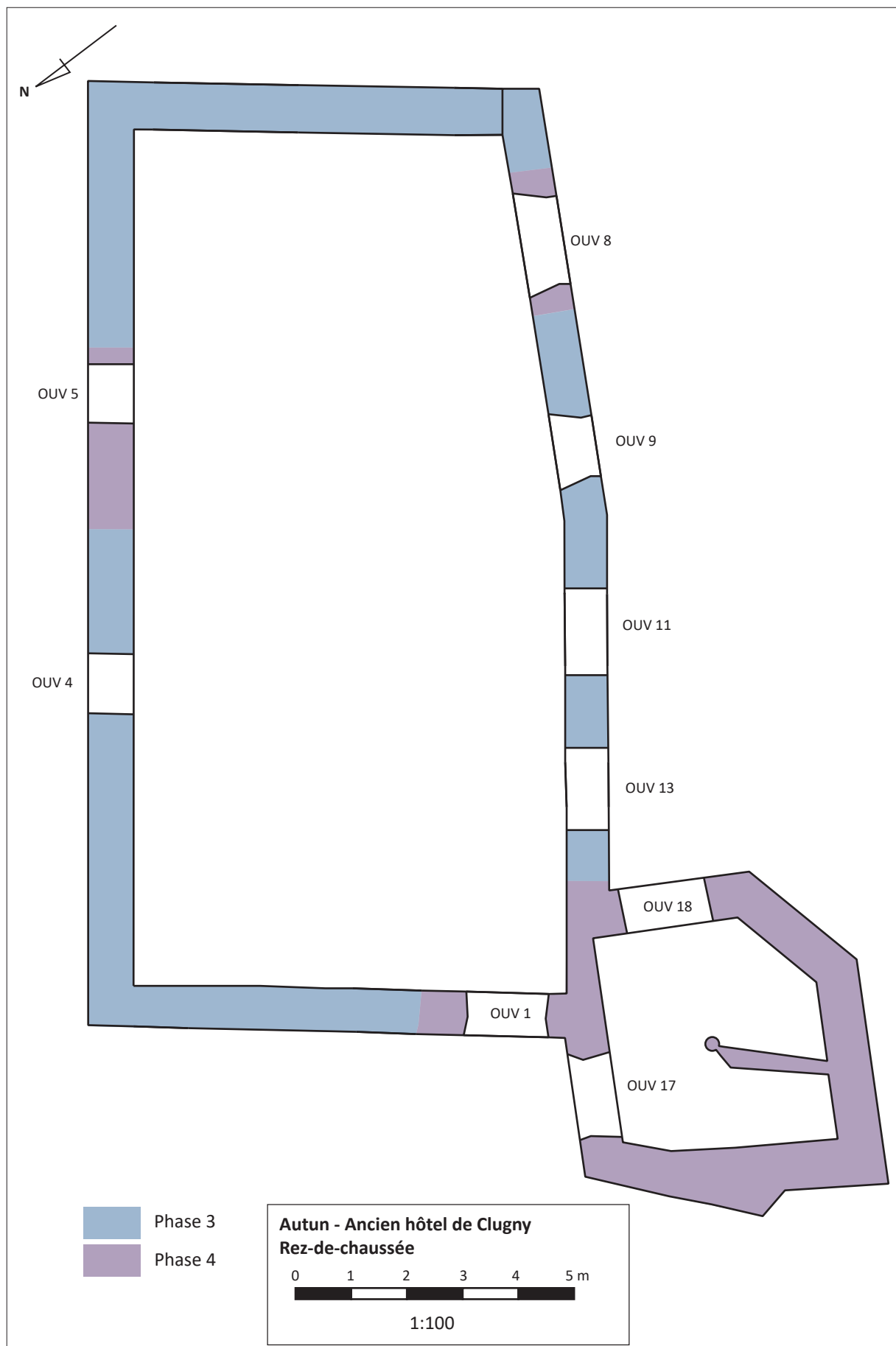
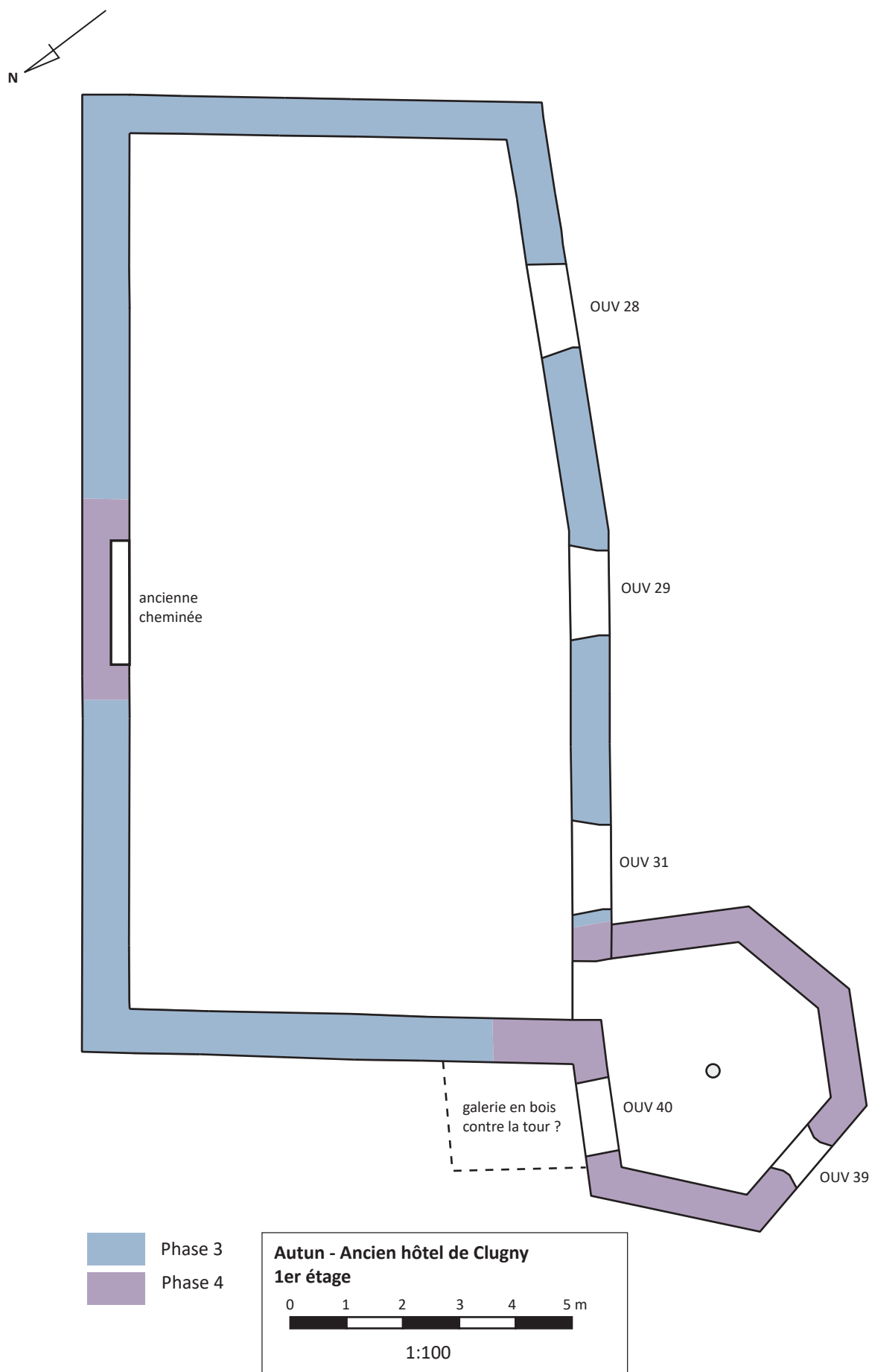


Fig.82. Plan de la phase 4, rez-de-chaussée.

© DAO : A. Belot et A. Tisserand, d'après L. de Raeve, A. Capparos et les plans de l'école de Chaillot

**Fig.83. Plan de la phase 4, premier étage.**

© DAO : A. Belot et A. Tisserand, d'après L. de Raeve, A. Capparos et les plans de l'école de Chaillot

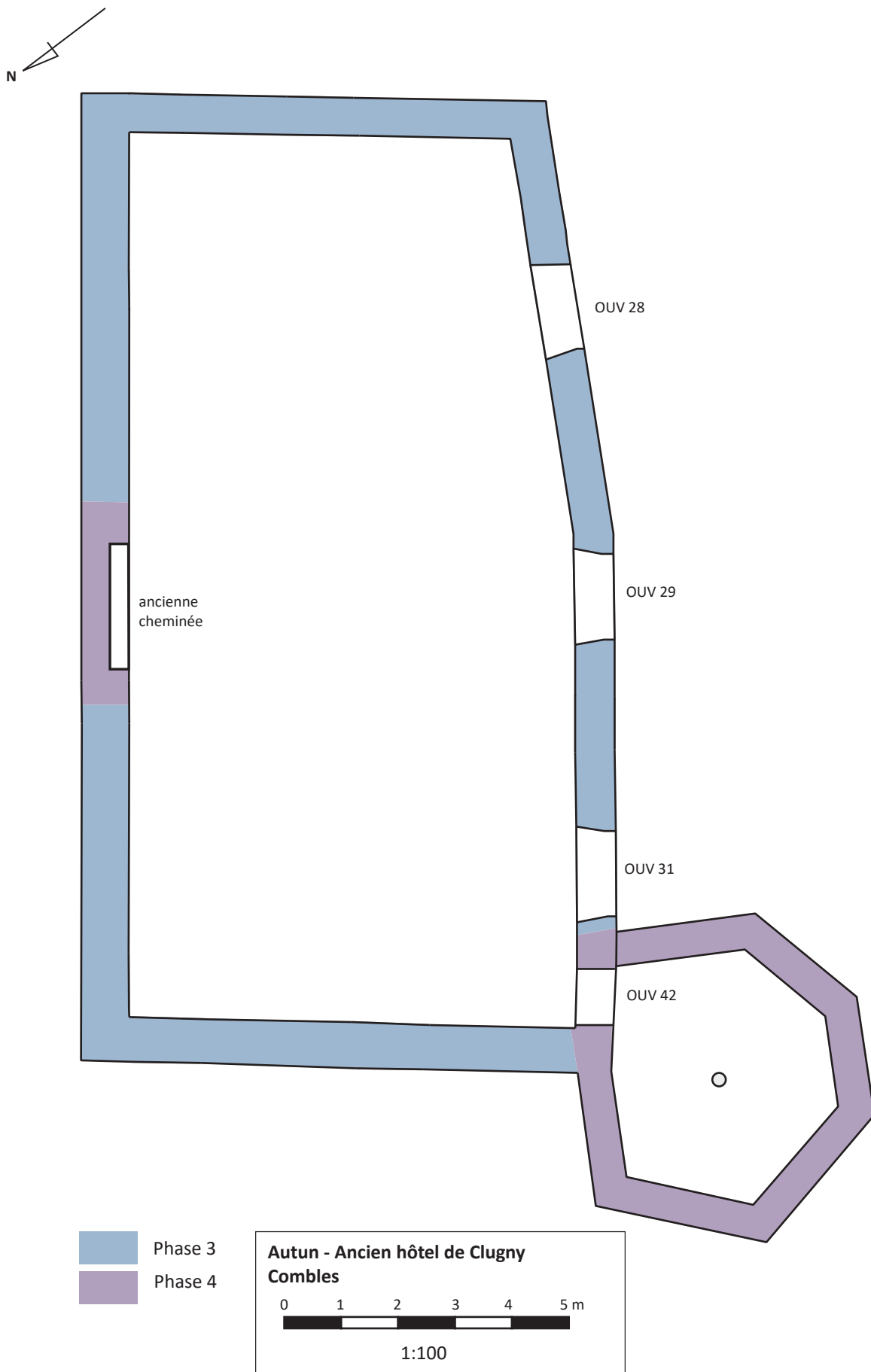


Fig.84. Plan de la phase 4, comble.

© DAO : A. Belot et A. Tisserand, d'après L. de Raeve, A. Capparos et les plans de l'école de Chaillot

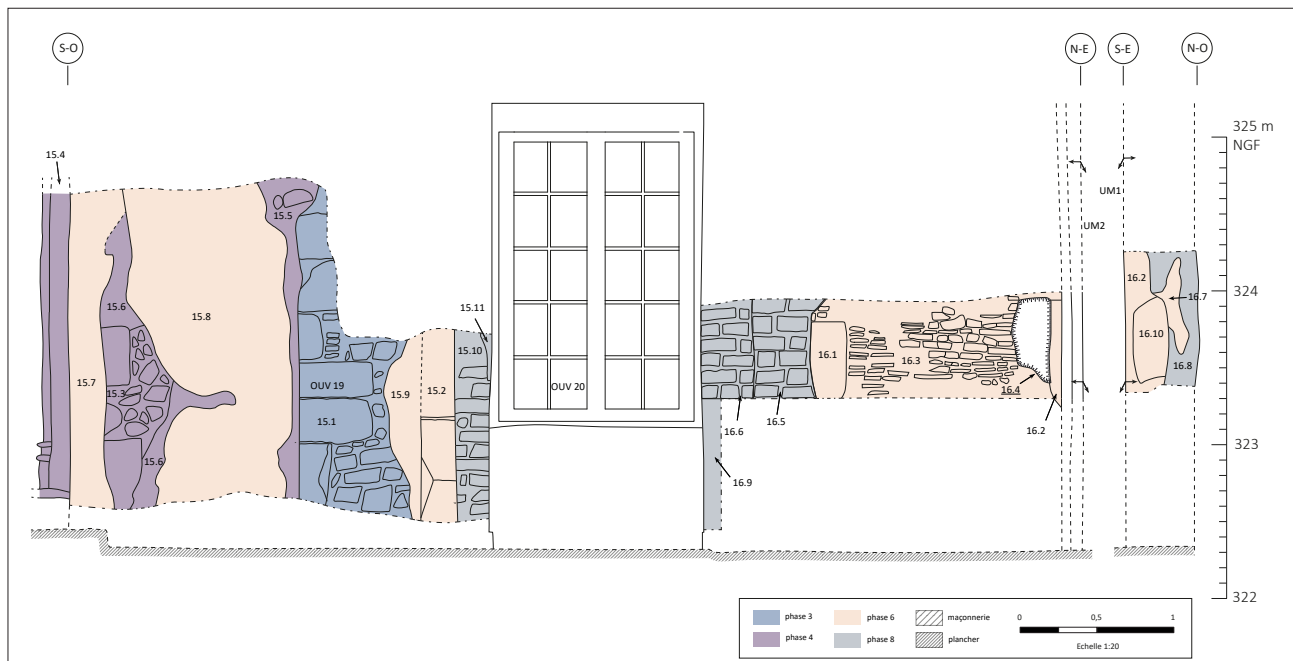


Fig. 85. Relevé des phases de construction visibles dans les sondages 15 et 16 .

(Les plans à l'échelle figurent dans le volume 2 du rapport)

© Relevé : A. Belot ; DAO A. Tisserand



Fig. 86. Porte donnant accès au premier étage du logis depuis la tour (OUV 32).

© Cliché A. Belot



Fig. 87. Détail d'une enluminure représentant Saint-Barbe et où figure un exemple de galerie en bois contre une façade.

(Source : Horae ad usum lingonensem, enlumineur des prélats bourguignons, 4e quart du XV^e siècle, bibliothèque municipale de Dijon, m. 2555, fol. 153 v.)

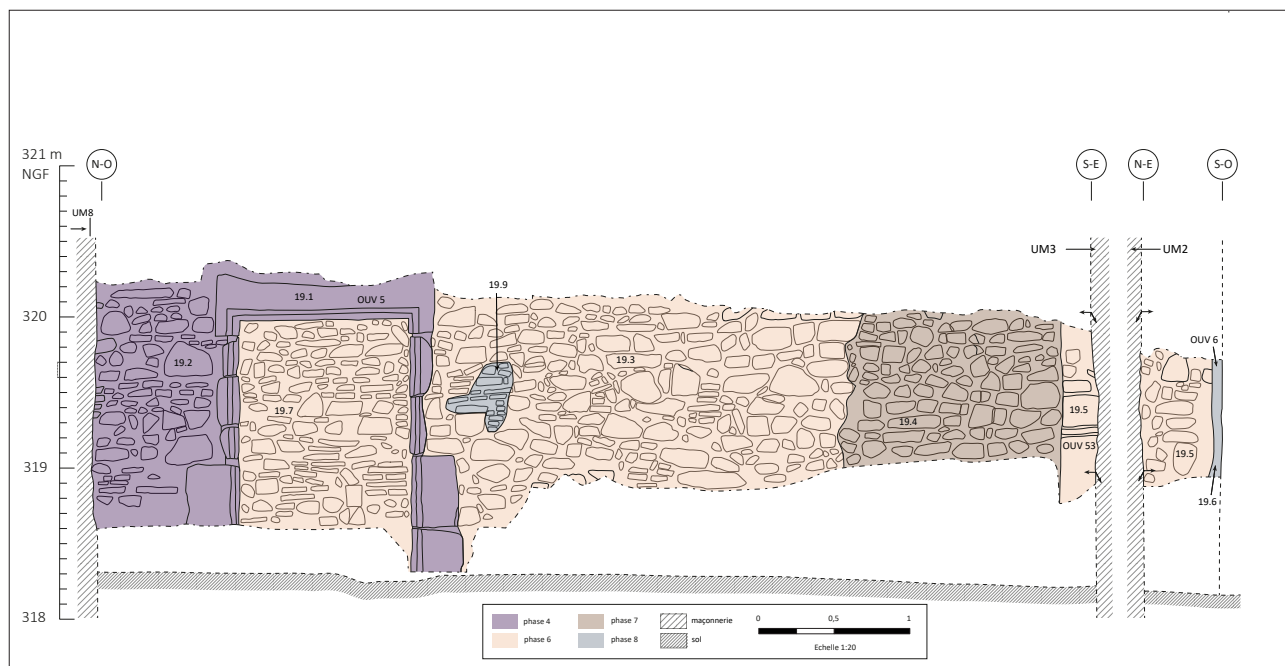


Fig. 88. Relevé des phases de construction visibles dans le sondage 19.

(Les plans à l'échelle figurent dans le volume 2 du rapport)

© Relevé : A. Belot ; DAO A. Tisserand

Dans l'angle ouest (**fig. 89**), une porte coiffée par un linteau en accolade et comportant un cadre mouluré de tores s'amortissant sur trois colonnettes à base prismatique (OUV 1) vient percer le mur pignon nord-ouest (UM 1) lors de la construction de la tour Marchaux. En effet, cette porte semble bien chaînée avec la tour et présente les mêmes moulures que la porte bouchée présente sur le mur nord de la tour (OUV 17). De plus, la tranchée de fondation réalisée pour installer les seuils de ces deux portes (US 2006) est continue, ce qui indique qu'elles ont bien été mises en place dans une même phase de chantier.

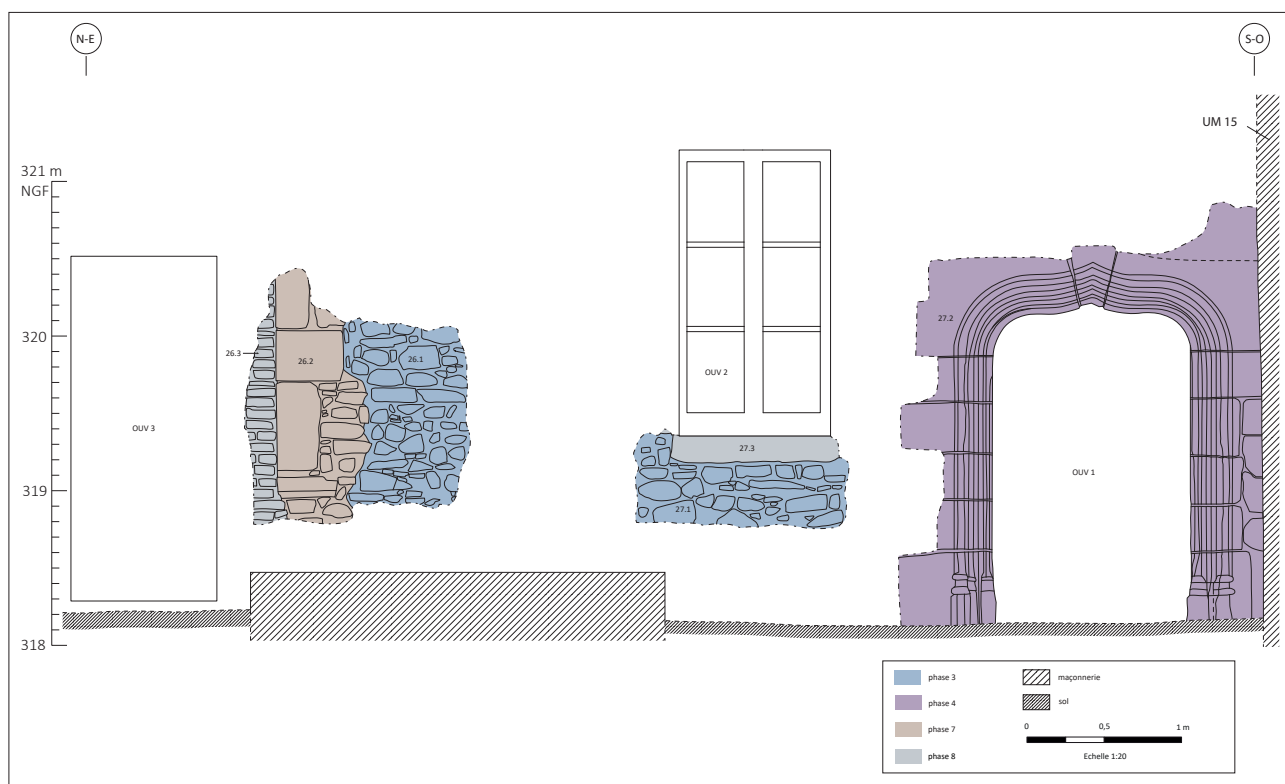


Fig. 89. Relevé des phases de construction visibles dans les sondages 26 et 27.

(Les plans à l'échelle figurent dans le volume 2 du rapport)

© Relevé : A. Belot ; DAO A. Tisserand

A cette époque, il semble qu'on vienne installer une cheminée monumentale sur l'UM 2, dont il reste quelques vestiges au premier étage (SD 14 ; **fig. 90**) et au niveau des combles (SD 4 ; **fig. 91**). L'installation de cette cheminée semble recouper les maçonneries du XIV^e siècle, de plus il serait tentant de rattacher la mise en place de cet élément au XV^e siècle, dans une phase de modernisation de l'hôtel avec l'ajout d'éléments particulièrement ostentatoires comme la tour d'escalier et avec le percement de nouvelles ouvertures.

Cependant, plusieurs points posent question concernant cette cheminée. En effet, le foyer de la cheminée devait se trouver au premier étage, là où l'on observe un bouchage de petites briques (UC 14.3) postérieur. Or, les pierres qui devaient former les piédroits de la cheminée ne sont plus du tout visibles. Celles-ci ont peut-être été récupérées lors du bouchage de cette cheminée (UC 14.3). Au niveau des combles, les piédroits en pierre de taille sont bien visibles (UC 4.3 et 4.4). Ceux-ci sont obliques et devaient suivre la forme de la hotte. La hotte et le manteau de la cheminée ne sont plus du tout visibles: les pierres de ces éléments ont donc sans doute été récupérées mais on ne voit pas de traces de bûchage sur les piédroits conservés, qui auraient pourtant dû être chaînés avec le reste de la cheminée.

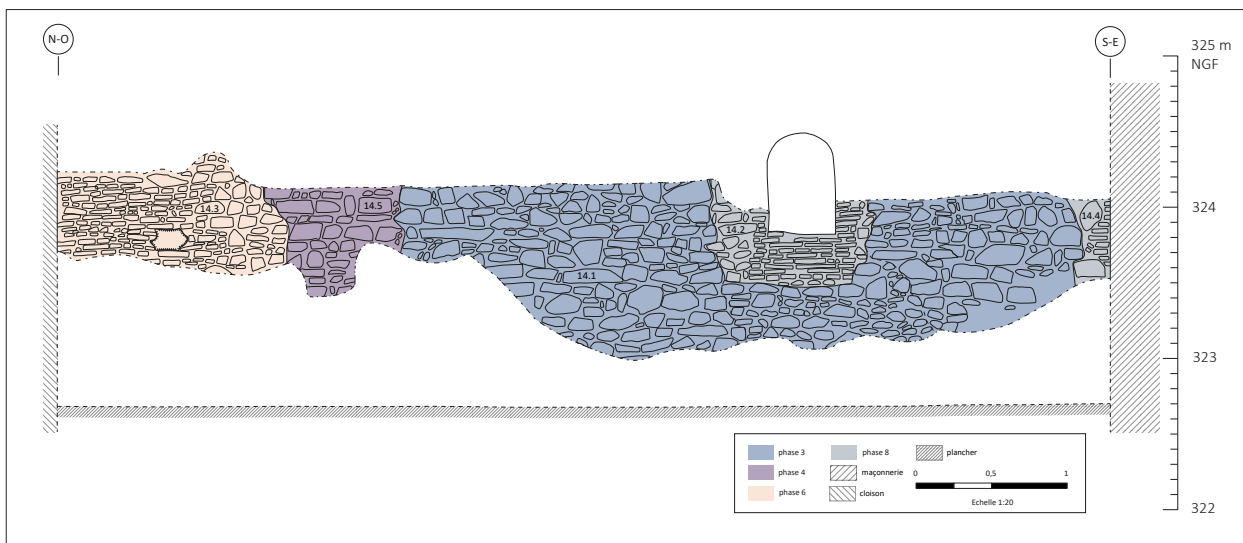


Fig. 90. Relevé des phases de construction visibles dans le sondage 14.

(Les plans à l'échelle figurent dans le volume 2 du rapport)

© Relevé : A. Belot ; DAO A. Tisserand

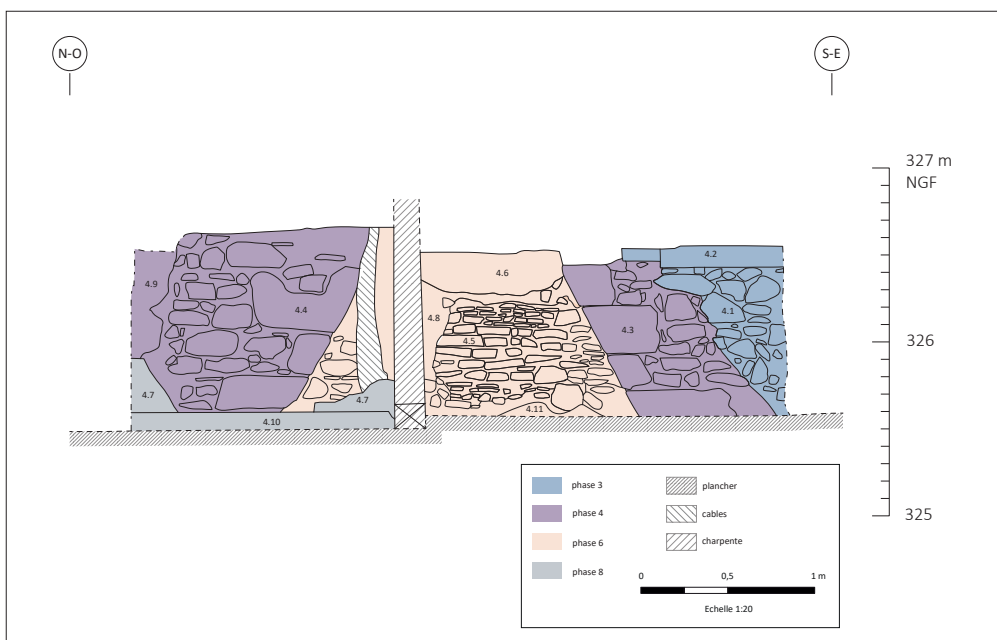


Fig. 91. Relevé des phases de construction visibles dans le sondage 4.

(Les plans à l'échelle figurent dans le volume 2 du rapport)

© Relevé : A. Belot ; DAO A. Tisserand

Cette cheminée a éventuellement pu être composée d'une hotte et d'un manteau en pan-de-bois hourdé reposant sur deux piédroits en pierre, de la même manière qu'une cheminée observée et dessinée par Eugène Viollet-le-Duc à Saint-Antonin-Noble-Val (Tarn-et-Garonne). Cette cheminée (**fig. 92 et 93**) décrite par Viollet-le-Duc était recouverte de plâtre mouluré et sculpté, afin d'imiter la sculpture en pierre (Viollet-le-Duc 1859, p. 206-208). Les cheminées à manteau de bois semblent avoir été assez répandues à cette époque (Journot 2018, p. 114-115).

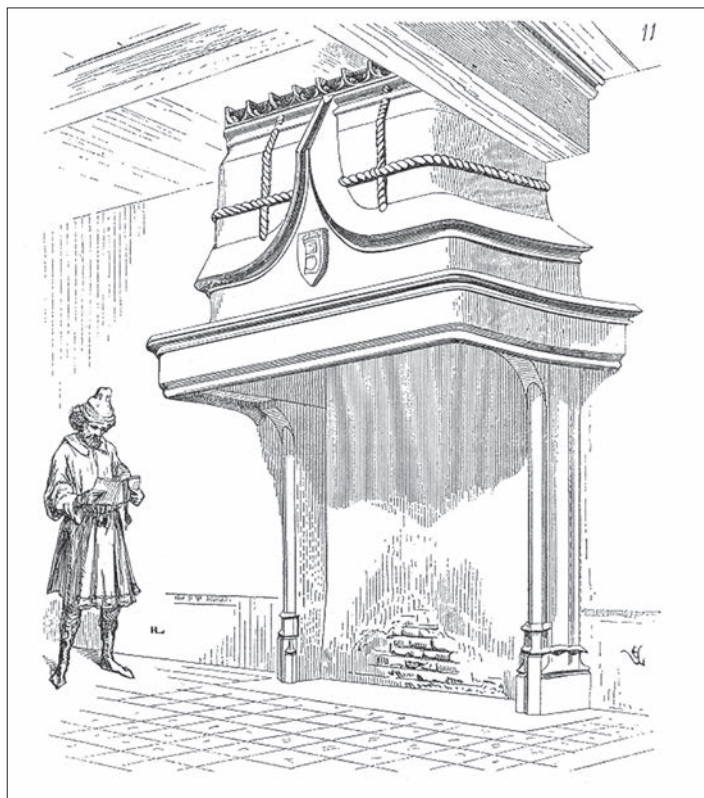


Fig. 92. Dessin d'une cheminée au manteau formé d'un châssis en bois, dans une maison de Saint-Antonin-Noble-Val (Tarn-et-Garonne).

Source : Viollet-le-Duc 1859, vol. 3, p. 206

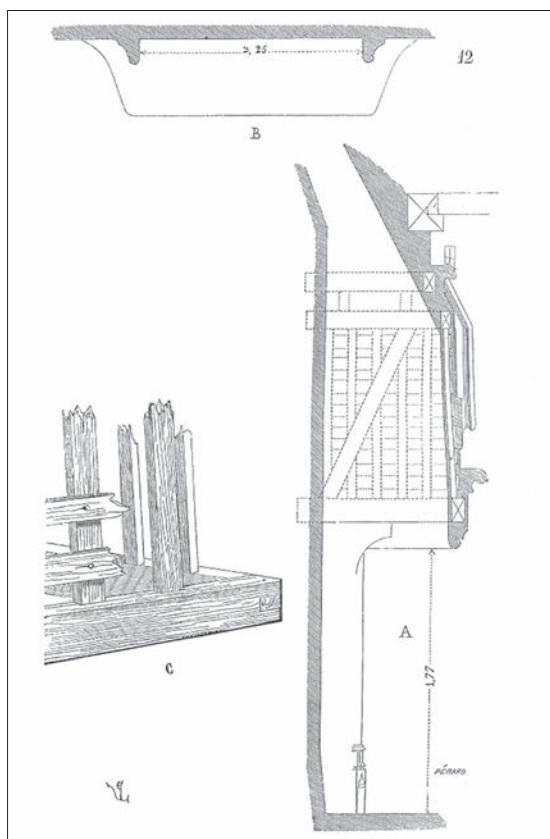


Fig. 93. Relevé d'une cheminée au manteau formé d'un châssis en bois, dans une maison de Saint-Antonin-Noble-Val (Tarn-et-Garonne).

Source : Viollet-le-Duc 1859, vol. 3, p. 207

Il semblerait qu'un plancher ait été aménagé au niveau des combles dès cette période. En effet on observe dans la tour Marchaux une porte bouchée qui semble bien se rattacher au XV^e siècle (**fig. 94**), et qui devait donner accès aux combles. Un corbeau visible au-dessus du plancher actuel des combles, sur l'UM 2 (**fig. 95**) pourrait éventuellement constituer une trace du plancher du XV^e siècle, mais cet élément est difficile à dater avec précision car les enduits qui l'entourent n'ont pas été piquetés.



Fig. 94. Porte bouchée dans la tour Marchaux, au niveau du comble du logis (OUV 42).
© Cliché A. Belot



Fig. 95. Corbeau visible dans l'espace 9, au-dessus du plancher actuel du comble.
© Cliché A. Belot

4.5. Phase 5 : des modifications ponctuelles au XVI^e siècle (fig. 96, 97 et 98)

La porte du XV^e siècle située sur le mur nord de la tour Marchaux (OUV 40), au niveau du premier étage du logis de Clugny, semble avoir été transformée en fenêtre au XVI^e siècle, d'après les moulures de cet aménagement (cf fig. 56)⁴. La structure qui était desservie par cette porte ne devait donc plus exister à cette époque.

4.6. Phase 6 : des aménagements de l'époque moderne difficiles à dater (XVI^e – XVIII^e siècle ?)

Tout d'abord, le mur pignon nord-ouest (UM 1) pose particulièrement question. En effet, une cheminée est conservée sur ce mur au rez-de-chaussée et son conduit est bien visible au premier étage et au niveau des combles. Si cet élément semble venir recouper les maçonneries médiévales (fig. 99), il semble ardu de le rattacher à une chronologie précise mais cet élément est antérieur à 1785, puisque cette cheminée est bien visible sur le plan des casernes de la seconde moitié du XVIII^e siècle (fig. 6)

Un enduit à la chaux, sur lequel a été appliqué une couche de peinture grise et noire, est visible dans la plupart des sondages au premier étage et au niveau des combles. Cet enduit peint semble donc avoir été présent sur tous les murs de ces deux niveaux. Il semble recouvrir directement les maçonneries médiévales⁵ mais n'est plus visible sur les reprises associées aux XVIII^e-XIX^e siècles⁶, ce qui pourrait indiquer que cet enduit est antérieur à cette phase de construction.

De la même manière, certaines des ouvertures qui percent ce mur sont difficiles à dater avec précision. L'une des fenêtres du premier étage (OUV 20) semble recouper les maçonneries médiévales et pourrait être contemporaine de l'enduit peint gris et noir précédemment évoqué. L'ouverture située dans l'angle nord de l'UM 1, au premier étage (OUV 21), semble avoir comporté un décor peint de couleur beige, orné de fines lignes rouges perpendiculaires (fig. 100). Ce décor, conservé de manière très partielle, a éventuellement pu figurer un faux-appareil.

La fenêtre qui perce l'UM 3, n'a été observée que de manière partielle, mais l'un de ses piédroits en pierres de taille, visible dans le sondage 13 est recouvert par l'enduit peint gris et noir, ce qui indique que cette baie est soit antérieure soit contemporaine de la mise en place de cet enduit. Le piquetage des enduits extérieurs de l'UM 3 permettrait de lire les relations stratigraphiques de cette baie avec le reste du mur.

Au niveau des combles, le mur pignon sud-est semble avoir été repris, peut-être en raison d'un déversement des parties hautes de ce pignon à l'époque moderne. En effet, on observe une césure sur les UM 2 (fig. 101) et 4 (fig. 102), respectivement avant l'angle est et avant l'angle sud. Cette réfection vient couper les maçonneries médiévales et le pignon est recouvert par l'enduit gris et noir déjà décrit précédemment.

A l'extérieur de l'hôtel de Clugny, le sondage sédimentaire 3, réalisé sur le parking de la Grande rue Marchaux, a mis au jour une ancienne cave. La voûte de cette cave comprenait plusieurs blocs en remploi avec des moulures de la fin du Moyen Age. Cette voûte semble donc postérieure à la fin de l'époque médiévale et confirme la présence d'une maison à l'époque moderne à l'emplacement du parking actuel de la Grande rue Marchaux. Une maison est en effet bien visible à cet endroit sur le plan des casernes au XVIII^e ou sur le plan cadastral de 1822.

4 Il convient bien sûr de rester prudent avec ces datations basées sur le style de la modénature

5 Autour des grandes baies du premier étage (OUV 28, 29 et 31), cet enduit semble avoir été appliqué directement sur le décor de faux-joints.

6 Cette tendance pourrait être vérifiée en cas de piquetage complet des enduits du premier étage et du niveau de combles

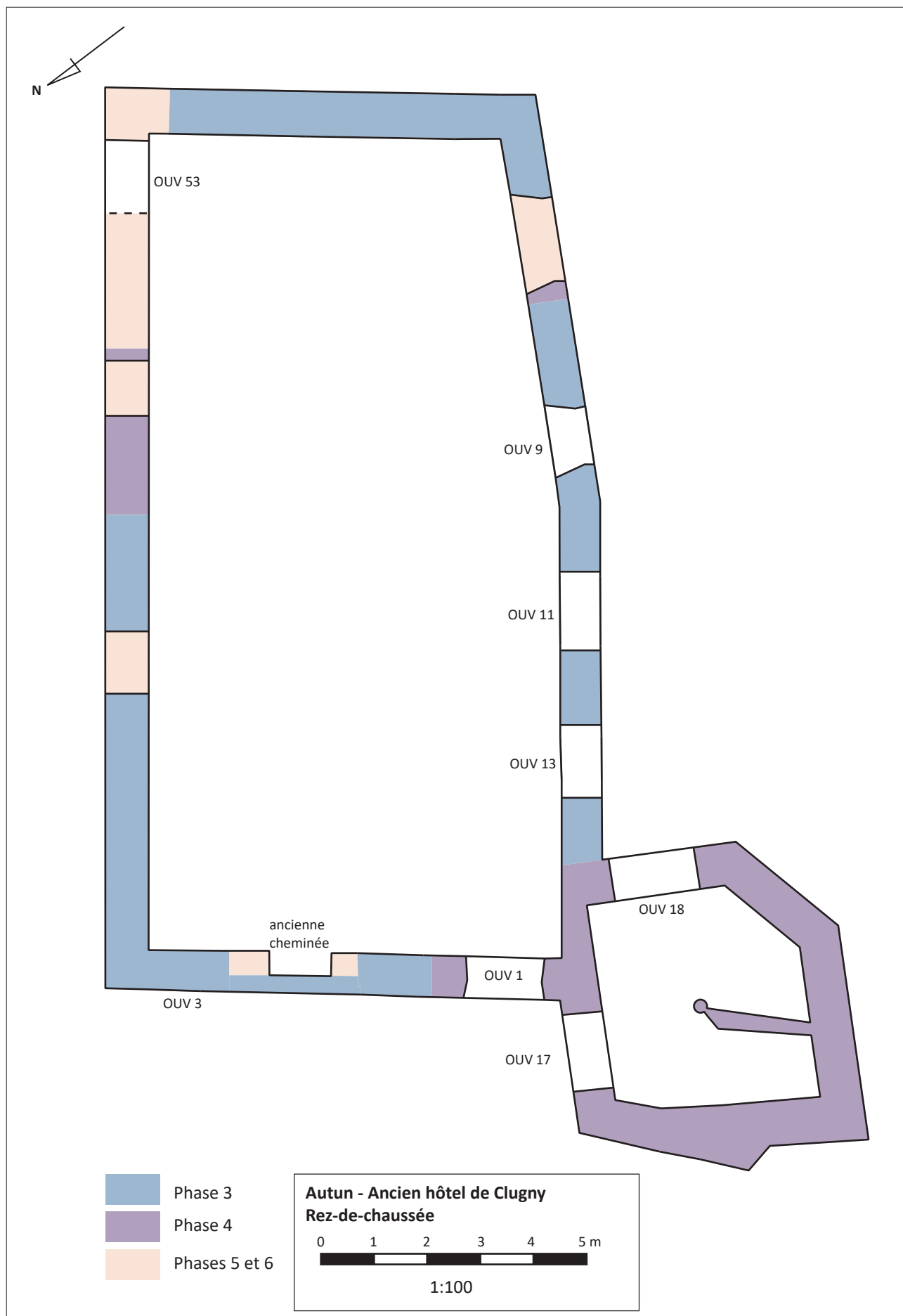


Fig. 96. Plan des phases 5 et 6, rez-de-chaussée.

© DAO : A. Belot et A. Tisserand, d'après L. de Raeve, A. Capparos et les plans de l'école de Chaillot

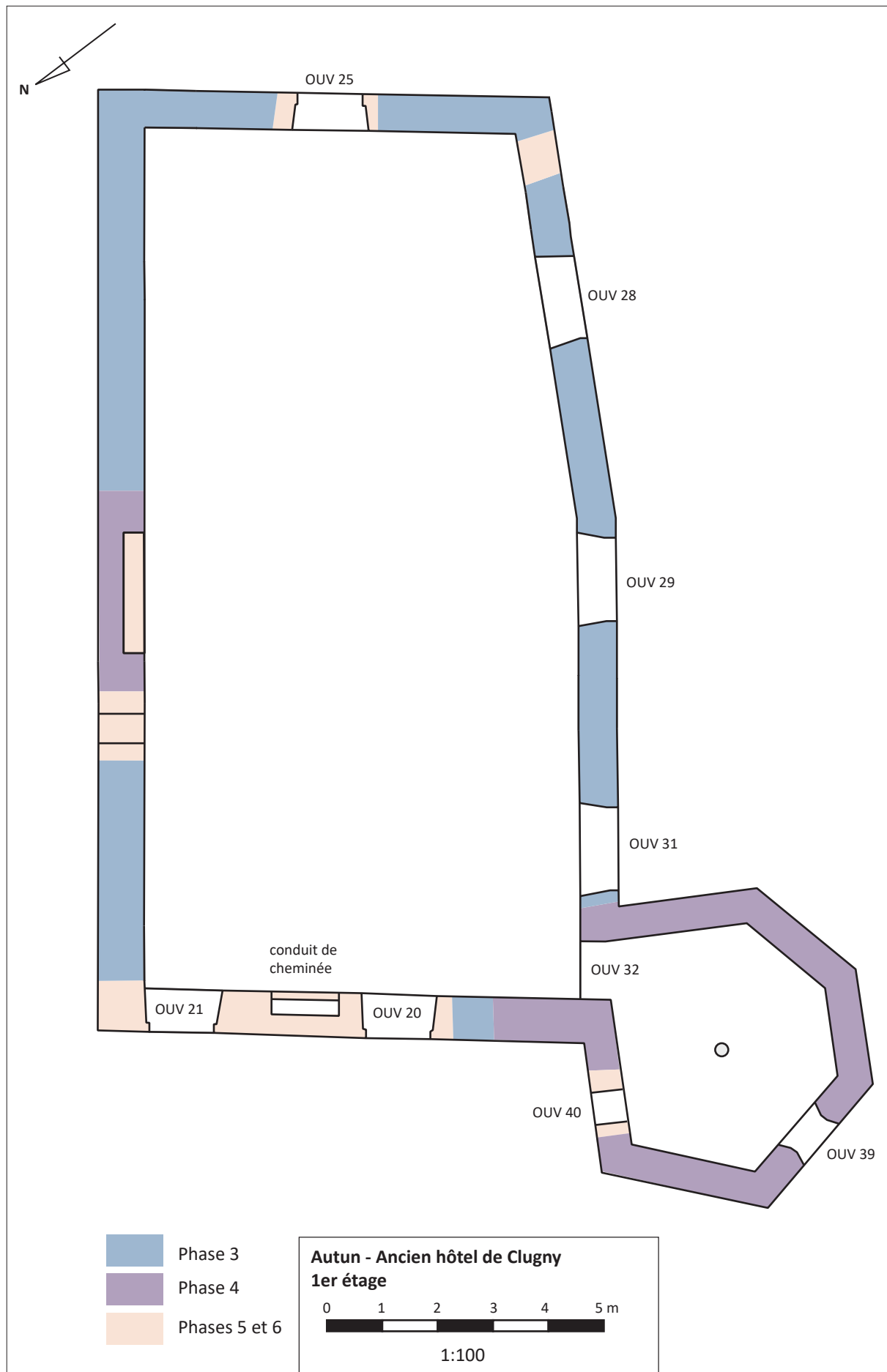
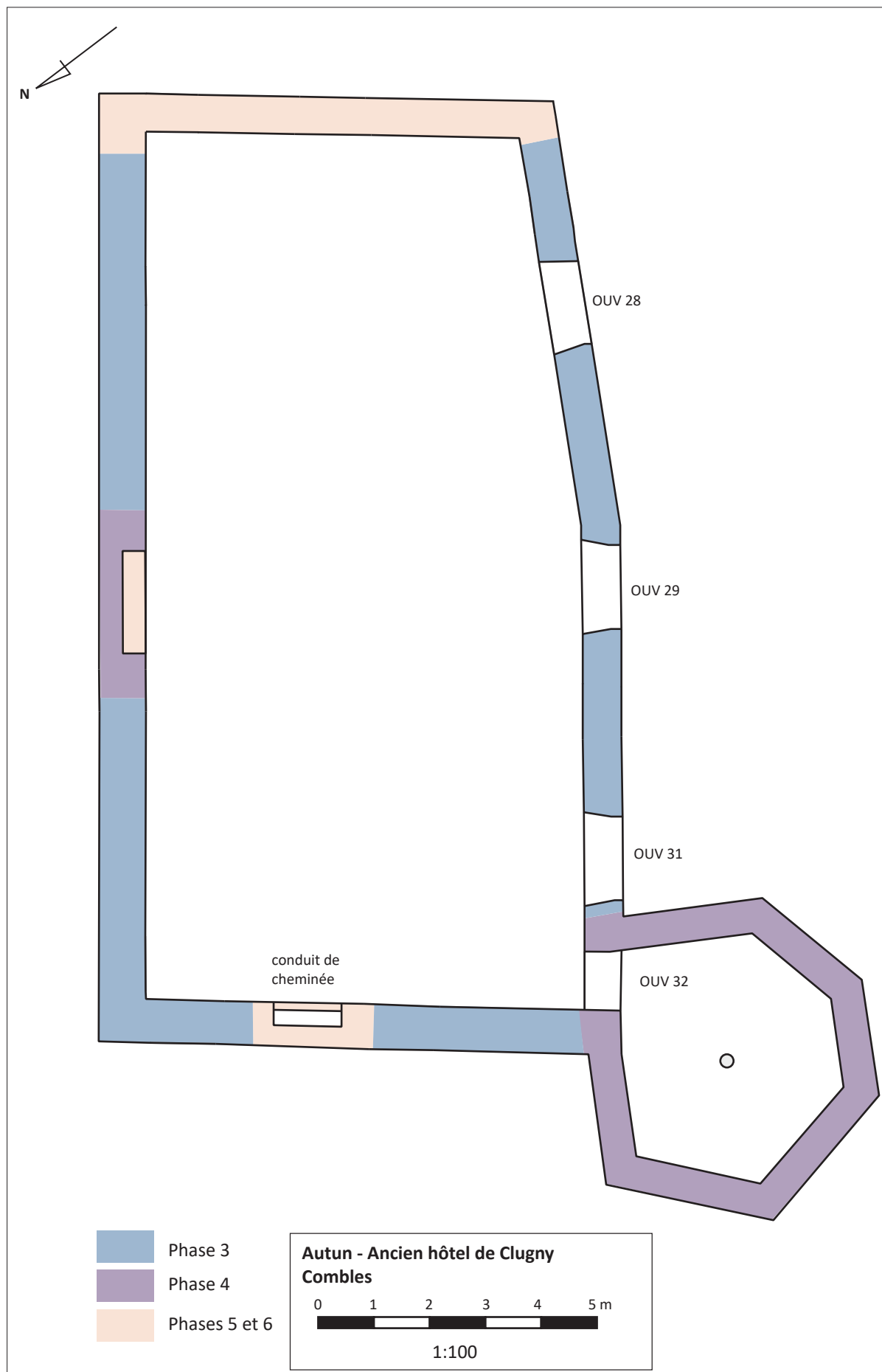


Fig. 97. Plan des phases 5 et 6, premier étage.

© DAO : A. Belot et A. Tisserand, d'après L. de Raeve, A. Capparos et les plans de l'école de Chaillot

**Fig. 98. Plan des phases 5 et 6, comble.**

© DAO : A. Belot et A. Tisserand, d'après L. de Raeve, A. Capparos et les plans de l'école de Chaillot

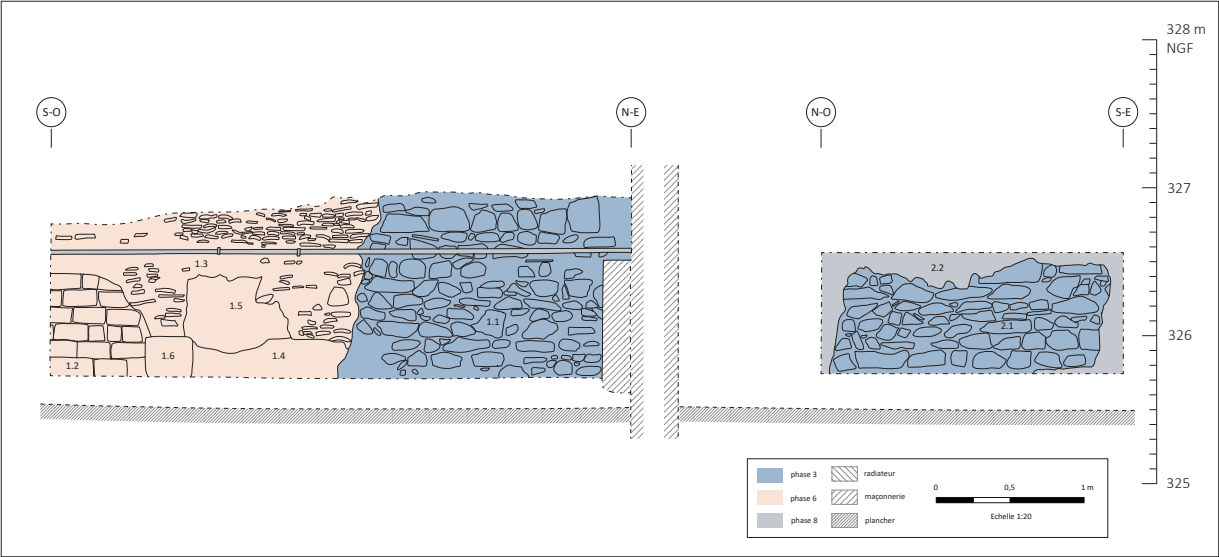


Fig. 99. Relevé des phases de construction visibles dans les sondages 1 et 2.
(Les plans à l'échelle figurent dans le volume 2 du rapport)
© DAO : A. Belot et A. Tisserand.



Fig. 100. Décor de fines lignes rouges peintes sur un des piédroits de la fenêtre OUV 21.
© Cliché A. Belot

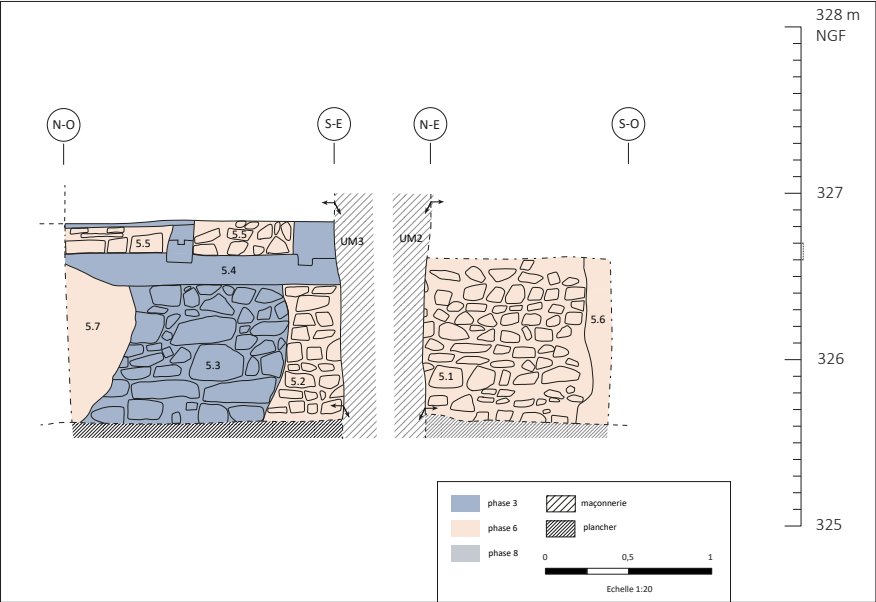


Fig. 101. Relevé des phases de construction visibles dans le sondage 5.
(Les plans à l'échelle figurent dans le volume 2 du rapport)
© DAO : A. Belot et A. Tisserand.

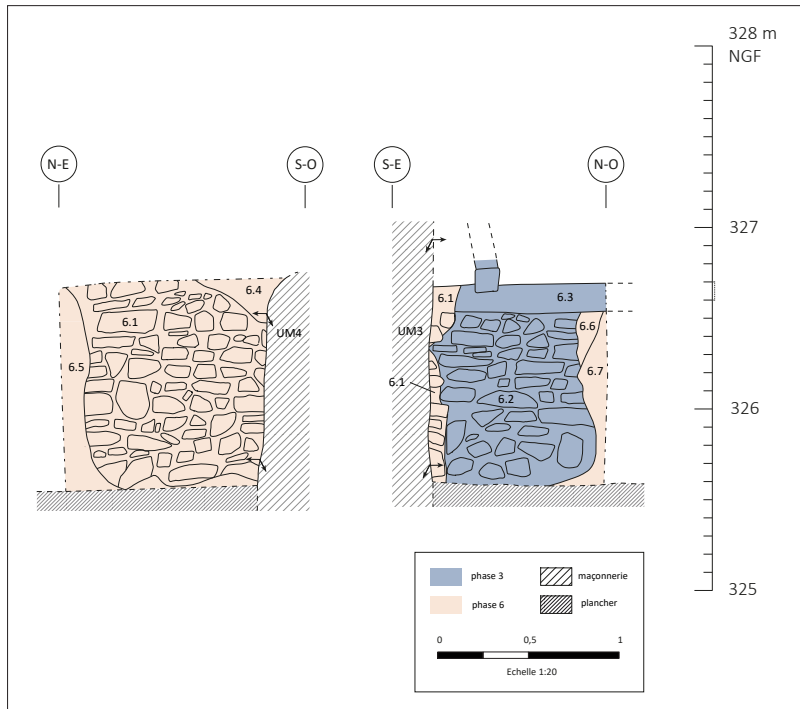


Fig. 102. Relevé des phases de construction visibles dans le sondage 6.

(Les plans à l'échelle figurent dans le volume 2 du rapport)

© DAO : A. Belot et A. Tisserand.

4.7. Phase 7 : la transformation du bâtiment en caserne et en écuries aux XVIII^e et XIX^e siècles (fig. 103, 104 et 105)

En 1707, la ville d'Autun rachète l'hôtel de Clugny pour le transformer en caserne. Un siècle plus tard, la ville revend le logis, qui servait d'écuries au XVIII^e siècle, mais garde la propriété de la tour.

Un rapport sur l'état des bâtiments appartenant à la ville en 1785 décrit l'hôtel de Clugny en état de délabrement à cette époque.

Le sondage sédimentaire 1 a permis de mettre au jour le sol pavé du XVIII^e siècle dans l'espace 4, qui était constitué de galets de tailles diverses (US 1002) installés sur un épais remblai (US 1006). La présence de ce type de sol est cohérente avec une utilisation de cet espace comme écurie.

En 1793, la toiture de la tour Marchaux est modifiée avec l'installation de l'ancienne horloge de la porte sud du quartier et adopte cette forme de dôme surmonté d'un campanile.

Le logis et la tour de l'hôtel de Clugny deviennent deux entités différentes lorsque la ville vend le logis en 1805 mais garde la propriété de la tour. Cette partition a sans doute entraîné les bouchages de certaines portes de la tour, encore visibles aujourd'hui, qui donnaient accès au logis (OUV 17, 18 et 42). La stratigraphie observée dans le sondage sédimentaire 2 semble confirmer cette hypothèse. En effet, un sol pavé (US 2003) venait s'appuyer contre le bouchage d'une des portes de la tour (OUV 17). Ce sol semble donc postérieur à la mise en place de ce bouchage. Il était recouvert par un fin niveau de circulation (US 2002) dans lequel se trouvait de la faïence des XIX^e-XX^e siècles et était installé sur un épais remblai daté du XVIII^e siècle. Le bouchage de cette porte (OUV 17) semble donc bien avoir été mis en place au tournant des XVIII^e et XIX^e siècles. La reprise visible dans l'angle ouest des combles (fig. 106) pourrait correspondre au bouchage de la porte OUV 42 à cette époque.

Une nouvelle porte semble avoir été aménagée au rez-de-chaussée de la tour (OUV 16), sans doute afin de constituer un nouvel accès depuis le côté nord-ouest de la tour (fig. 107), comme les deux autres portes (OUV 17 et 18) ont sans doute été bouchées à cette période. Cette porte (OUV 16), qui perce le mur nord-ouest de la tour (UM 14), n'est pas visible sur le plan des casernes au XVIII^e siècle, ce qui pourrait bien confirmer sa mise en place au XIX^e siècle. Les deux autres portes de la tour au rez-de-chaussée (OUV 17 et 18) sont par contre bien visibles sur ce plan.

Le rez-de-chaussée du logis est également divisé par la mise en place de deux murs de refends parallèles, orientés nord-est/sud-ouest (UM 8 et UM 9) et une petite annexe rectangulaire (ESP 11 et 12) est ajoutée dans l'angle sud (fig. 108). Ces éléments n'apparaissent pas sur le plan des casernes de 1785 et pourraient donc dater du XIX^e siècle. Cependant, la petite annexe sud (ESP 11 et 12) est visible sur le cadastre de 1822, on peut donc imaginer que cet élément a été rajouté entre 1785 et 1822.

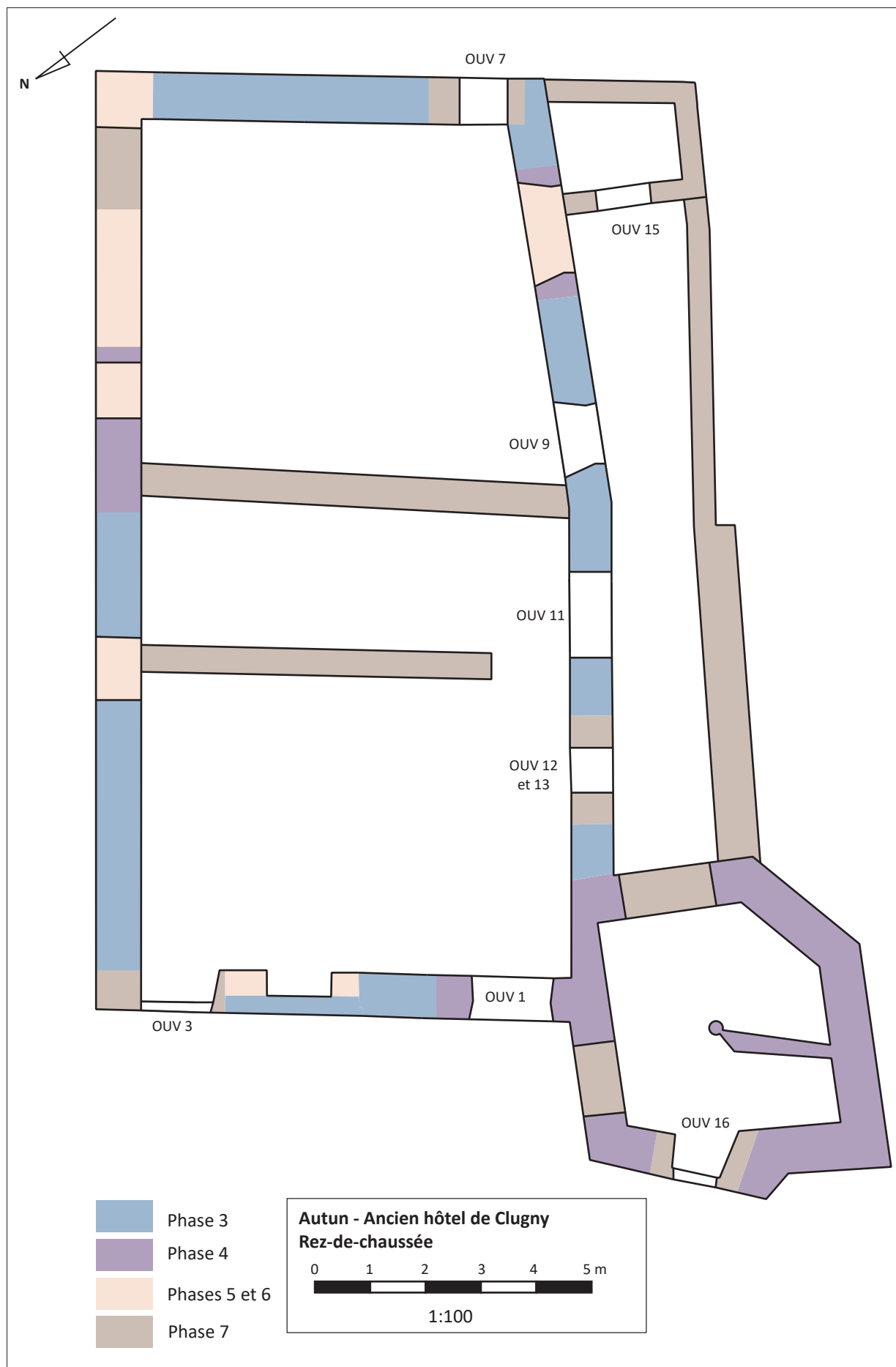
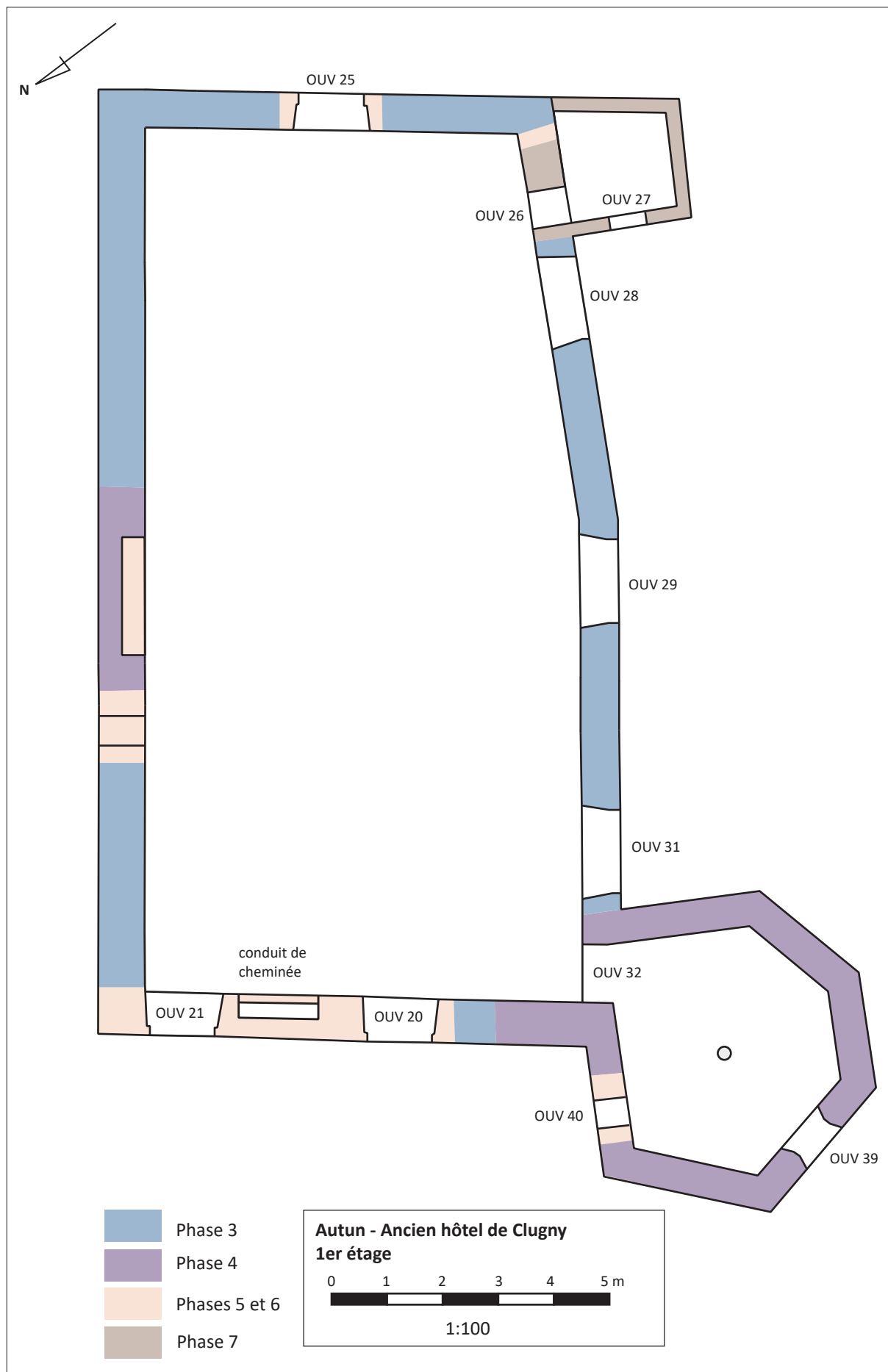


Fig. 103. Plan de la phase 7, rez-de-chaussée.

© DAO : A. Belot et A. Tisserand, d'après L. de Raeve, A. Capparos et les plans de l'école de Chaillot

**Fig. 104. Plan de la phase 7, premier étage.**

© DAO : A. Belot et A. Tisserand, d'après L. de Raeve, A. Capparos et les plans de l'école de Chaillot

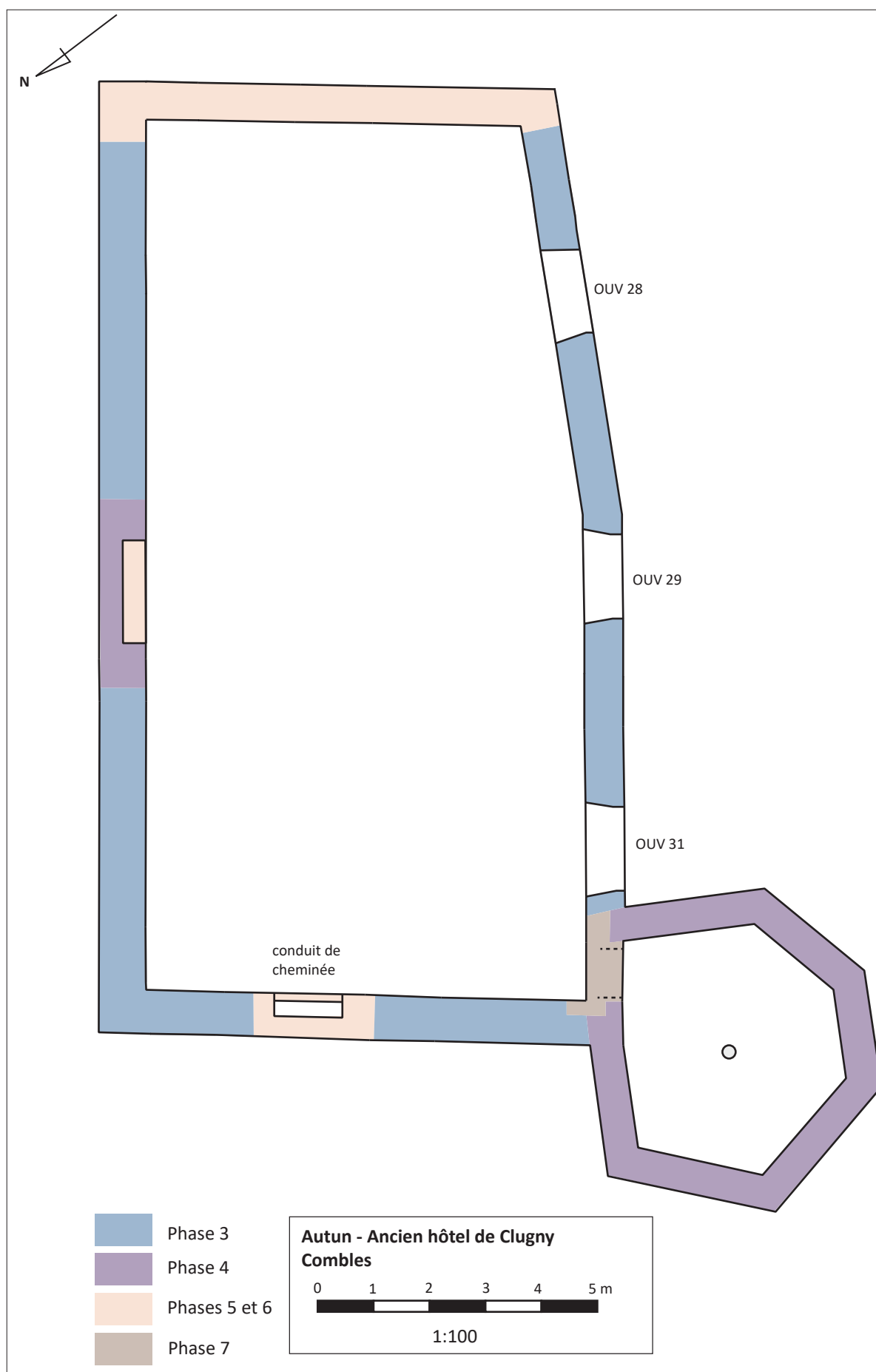


Fig. 105. Plan de la phase 7, comble.

© DAO : A. Belot et A. Tisserand, d'après L. de Raeve, A. Capparos et les plans de l'école de Chaillot

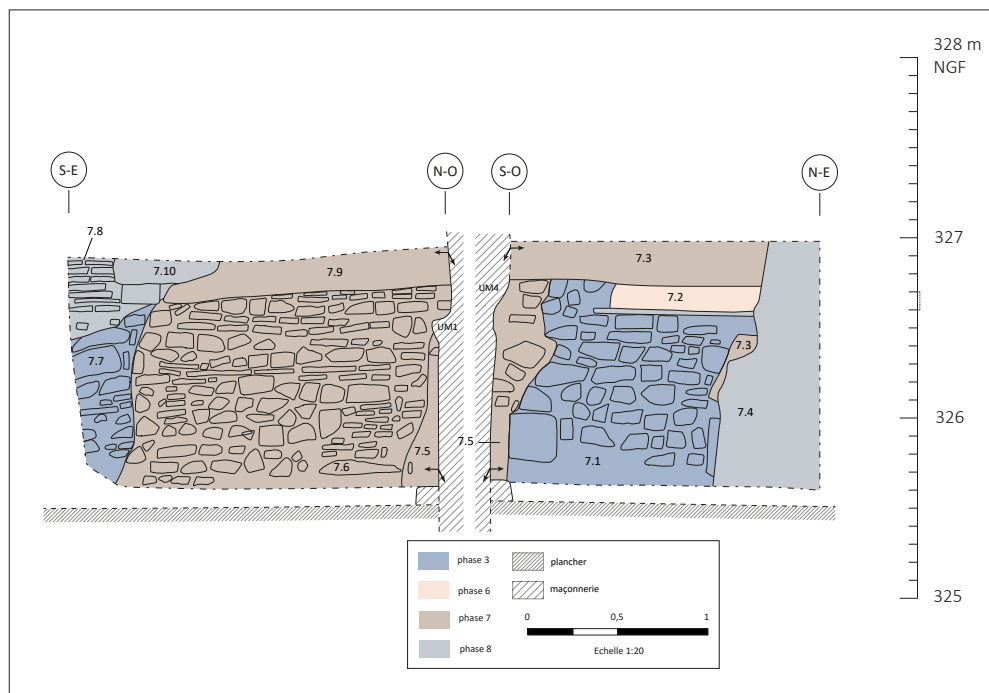
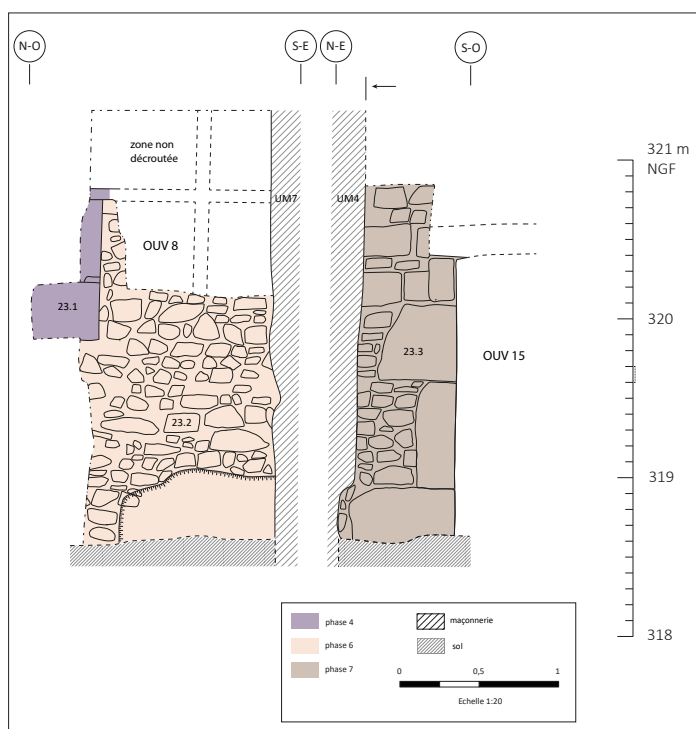


Fig. 107. Porte (OUV 16) qui perce le mur nord-ouest de la tour Marchaux au rez-de-chaussée.

© Cliché A. Belot



La nouvelle partition de l'espace avec la construction de ces murs de refend et le bouchage des accès depuis la tour a dû engendrer une réflexion autour de la circulation dans le bâtiment, ce qui pourrait expliquer le percement de nouvelles portes au rez-de-chaussée, (OUV 3, OUV 7 et OUV 12). Une ancienne porte (OUV 53), dont seul un piédroit est conservé aujourd'hui, semble être déjà bouchée à la fin du XVIII^e siècle.

4.8. Phase 8 : les aménagements du XX^e et du XXI^e siècle (fig. 109, 110 et 111)

Au XX^e siècle, le logis de Clugny semble avoir été divisé en deux habitations indépendantes. En effet, pour chaque étage, l'espace est divisé en deux moitiés avec la mise en place d'une cloison centrale (UM 26 au 1^{er} étage, UM 32 au niveau des combles)⁷. Au rez-de-chaussée, l'espace était déjà divisé en deux par l'UM 8.

Le plancher du niveau de combles semble avoir été installé lors de cette division du bâtiment au XX^e siècle. Dans la moitié nord, ce plancher repose sur des poutres, dont certaines sont des entrails remployés de la charpente de comble. En effet, ces entrails ont dû être récupérés lors de l'aménagement de quatre pièces (ESP 6, 7, 8 et 10) dans la moitié nord des combles.

L'escalier situé dans l'angle nord du bâtiment semble avoir été mis en place lors de cette division, afin de donner accès à la moitié nord du premier étage depuis l'extérieur. Un deuxième escalier, en bois, est également aménagé pour accéder à la moitié nord des combles.

Dans la moitié sud du bâtiment, la circulation entre le rez-de-chaussée et le premier étage s'effectuait par un escalier longeant l'UM 3. Une trémie dans l'angle sud du plancher des combles permettait l'accès à cet espace depuis le premier étage.

Au XX^e siècle, une petite extension en béton (ESP 13) est également installée contre l'angle entre le mur gouttereau sud-ouest du logis (UM 4) et le mur est de la tour (UM 10).

Dans l'espace 4, le sol du XVIII^e siècle mis au jour lors du diagnostic était recouvert par un deuxième sol (US 1000), constitué de tomettes carrées installées sur un niveau de préparation à la chaux, qu'on pourrait rattacher au début du XX^e siècle d'après le type de tomettes. Ce sol était coupé le long de l'UM 2 par l'installation d'une fosse, qui semble avoir été creusée au XXI^e siècle.

La maison située à l'emplacement actuel du parking de la grande rue Marchaux, bien visible sur le cadastre de 1822 (**fig. 112**), aurait été détruite dans les années 1980⁸. La cave mise au jour dans le sondage sédimentaire 3 était comblée par les déblais issus de la démolition de cette maison.

Au début du XX^e siècle, les fenêtres hautes de la tour semblent avoir été bouchées avec des briques (**fig. 113**) et certaines fenêtres comportaient des barreaux comme on peut le voir sur les photographies et cartes postales de cette époque (**fig. 114**).

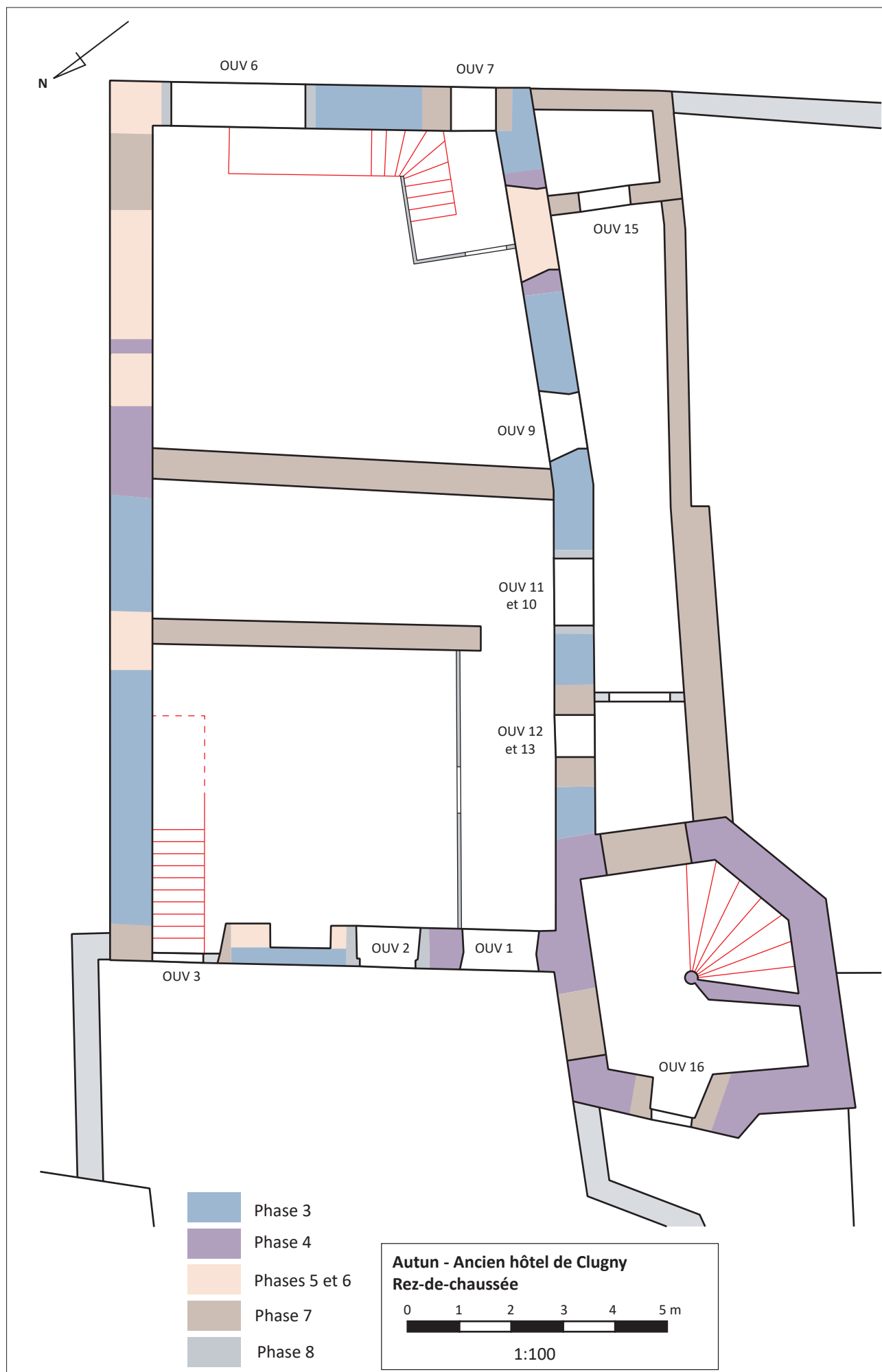
Enfin, la tour Marchaux a fait l'objet de plusieurs campagnes de restauration. En 1934, des travaux sont réalisés sur la couverture de la tour et le cadran de l'horloge est remplacé. Entre 1979 et 1985, l'intérieur et l'extérieur de la tour sont restaurés sous la direction de M. Jantzen.

⁷ Une partie des cloisons avait été détruite avant la réalisation du diagnostic, mais les négatifs de ces cloisons étaient encore bien visibles sur le sol et sur les murs

⁸ Cette information nous a été transmise lors de discussions avec les habitants du quartier

Fig. 109. (ci-contre) Plan de la phase 8, rez-de-chaussée.

© DAO : A. Belot et A. Tisserand, d'après L. de Raeve, A. Capparos et les plans de l'école de Chaillot



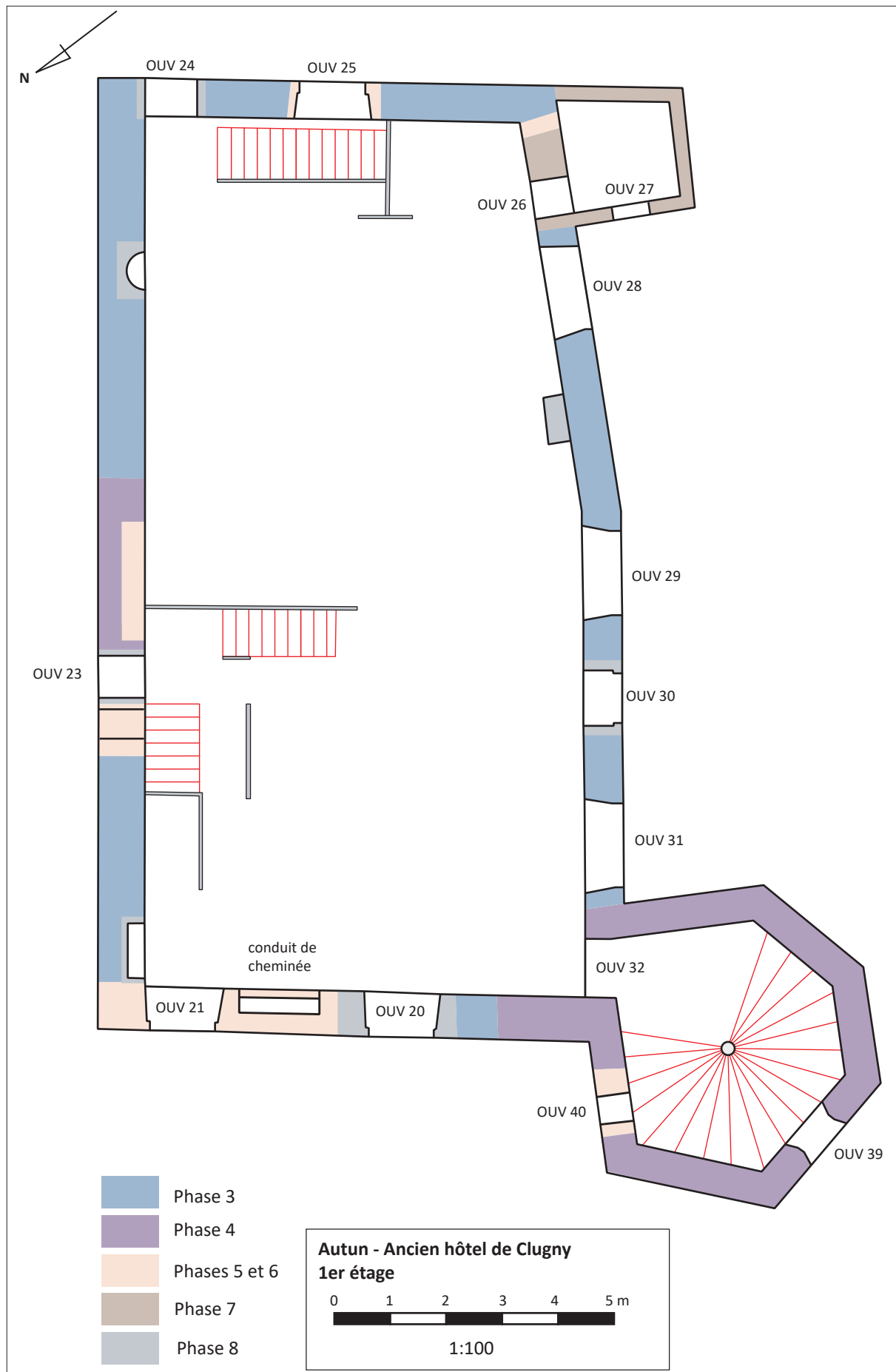


Fig. 110. Plan de la phase 8, premier étage.

© DAO : A. Belot et A. Tisserand, d'après L. de Raeve, A. Capparos et les plans de l'école de Chaillot

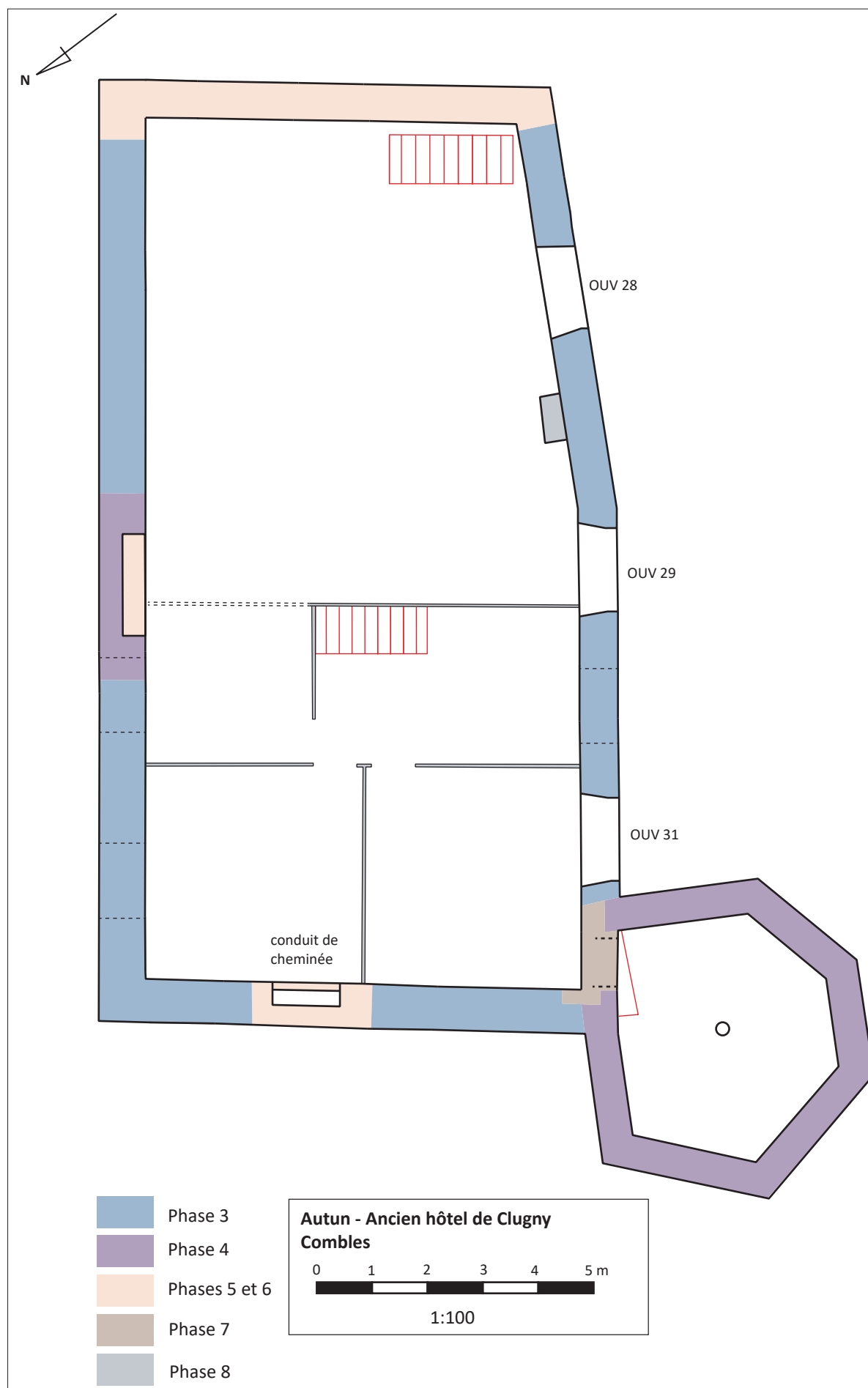


Fig. 111. Plan de la phase 8, comble.

© DAO : A. Belot et A. Tisserand, d'après L. de Raeve, A. Capparos et les plans de l'école de Chaillot



Fig. 112. Détail du cadastre de 1822, section C1.
La maison située à l'emplacement du parking actuel porte le n° 156, l'hôtel de Clugny porte le numéro 155 bis.
Source : Archives départementales de Saône-et-Loire, 3 P 1618



Fig. 113. Photographie de la tour Marchaux conservée à la Médiathèque du Patrimoine et de la Photographie à Charenton-le-Pont (J/84/71/3002).



Fig. 114. Carte postale du début du XX^e siècle, « Autun – tour de l'Horloge ».
Source : Archives départementales de Saône-et-Loire, 6 FI 4522

V. Sensibilité archéologique

Les maçonneries de la fin du Moyen Âge semblent encore assez largement conservées dans le bâti actuel de l'hôtel de Clugny, avec notamment plusieurs fenêtres et segments de maçonnerie que l'on peut rattacher aux XIV^e et XV^e siècles. Plusieurs éléments de la charpente du XIV^e siècle, à chevrons-portant-fermes sont encore conservés et ont pu être datés par dendrochronologie. Cette charpente a fait l'objet de réfections importantes, avec l'ajout de pannes et d'arbalétriers, sans doute au cours du XX^e siècle.

Les modifications du bâtiment de la période moderne et de l'époque contemporaine ont également pu être perçues à travers les piquetages d'enduit.

Dans les trois sondages sédimentaires, les vestiges de l'époque moderne apparaissent très haut dans la stratigraphie. Pour le sondage 1, le sol du XVIII^e siècle était visible immédiatement sous un sol du début du XX^e siècle. Pour le sondage 2, le sol du XIX^e siècle a été mis au jour sous une fine couche d'humus et pour le sondage 3 les maçonneries de l'ancienne cave sont apparues à une vingtaine de centimètres environ sous le niveau de circulation actuel.

Si les sondages 1 et 2 ont permis de mettre au jour les fondations de l'hôtel de Clugny, les niveaux médiévaux stratifiés apparaissent à une profondeur de 67 cm pour le sondage 1 et à une profondeur de 45 cm pour le sondage 2.

Les différents sondages sédimentaires n'ont pas permis de reconnaître des vestiges antiques en place. Cependant, le sondage 2 a mis au jour quelques traces résiduelles de l'occupation de ce secteur au Haut Empire et durant l'Antiquité tardive.

Pour le sondage 1, la séquence stratigraphique est la suivante :

- vers 319,32 m NGF : niveau actuel de circulation
- entre 319,15 et 319,32 m NGF : sol de tomettes du début du XX^e siècle
- entre 318,65 et 319,15 m NGF : remblai et sol pavé du XVIII^e siècle
- en dessous de 318,65 m NGF : remblais du bas Moyen Age dont l'épaisseur reste inconnue

Pour le sondage 2, la séquence stratigraphique est la suivante :

- vers 320,10 m NGF : niveau actuel de circulation
- entre 320 et 320,08 m NGF : sol du XIX^e siècle et niveau de circulation des XIX^e-XX^e siècles
- entre 319,65 et 320 m NGF : remblai du XVIII^e siècle
- entre 319,59 et 319,65 m NGF : niveau de chantier du milieu du XIV^e siècle
- entre 319,3 et 319,59 m NGF : mur et remblais du début du XIV^e siècle ?
- en dessous de 319,59 m NGF : niveaux XIII^e-XIV^e dont l'épaisseur reste inconnue

Pour le sondage 3, la séquence stratigraphique est la suivante :

- vers 317,81 m NGF : niveau actuel de circulation
- à partir de 317,625 m NGF : apparition des vestiges de la cave (la profondeur maximale des maçonneries n'a pas pu être observée)
- vers 315,26 m NGF : sol de la cave

Conclusion

Ce diagnostic a permis d'appréhender en partie l'évolution de l'ancien hôtel particulier de la famille de Clugny, très importante à Autun à la fin du Moyen Âge.

Au regard, des sondages réalisés dans le sol et sur les murs de l'hôtel de Clugny, une part conséquente des maçonneries conservées ainsi qu'une partie de la charpente de comble semblent appartenir à la phase de construction du bâtiment au XIV^e siècle.

D'importants remaniements sont ensuite réalisés au XV^e siècle avec l'ajout d'une tour d'escalier monumentale dans l'angle ouest, accompagné du percement de nouvelles ouvertures. Une nouvelle cheminée est peut-être également installée au premier étage contre le mur gouttereau nord-est lors de cette phase de chantier.

Le diagnostic a permis de percevoir plusieurs aménagements de l'époque moderne mais qui restent complexes à dater avec précision. Le bâtiment semble également avoir fait l'objet de modifications importantes lors de sa transformation en casernes et en écuries au XVIII^e siècle puis lors de la vente du logis par la ville au XIX^e siècle.

Enfin, au XX^e siècle, le logis de Clugny est divisé en deux habitations indépendantes, avec la création de nouvelles cloisons, de nouveaux escaliers et une restructuration importante du niveau de combles.

Le phasage chronologique proposé ici se base sur des fenêtres d'observations parfois très restreintes, il s'agit donc de rester prudent dans ces interprétations. Ce phasage pourra être précisé en cas de piquetage complet des enduits des façades (notamment pour vérifier la datation des grandes baies de l'UM 4) mais également des enduits et papiers peints qui masquent encore une grande partie des maçonneries à l'intérieur du bâtiment.

Lors de l'étude de la maison du 23 Grande rue Marchaux, C. Couderc (Couderc 2022) notait le potentiel d'un véritable programme de recherches sur les maisons médiévales et modernes d'Autun. Ce nouveau diagnostic dans le quartier Marchaux, et la conservation importante des maçonneries médiévales dans ce bâtiment semble bien confirmer ce potentiel.

Sources et bibliographie

A. Les sources manuscrites

- **Archives départementales de Saône-et-Loire**
Série C : Administrations provinciales, subdélégations, états, élections
 - C 43 : Etat des bâtiments de la ville, 18 avril 1785
- **Archives départementales de la Côte-d'Or**
Série B : Cours et juridictions
 - B 490 : Châtellenies et seigneuries, châtellenie d'Autun
- **Archives départementales de l'Yonne**
Série E : Féodalité, communes, bourgeoisie, familles
 - E 76 : famille de Clugny
- Série J : Documents entrés par voies extraordinaires
 - 1 J 28 : Inventaire des pièces relatives à la maison de Clugny
- **Archives nationales**
Série J et JJ : Trésor des Chartes
 - JJ/93 : Registres de la chancellerie royale « stricto sensu » ; Jean II ; n°304, f° 125 v.
- **Archives de la Société Eduenne**
Série G : Histoire des familles
 - Familles autunoises – Clugny
- **Médiathèque du Patrimoine et de la Photographie**
Restauration des édifices de la Saône-et-Loire, série générale
 - E/81/71/9-39 : Autun (Saône-et-Loire), Petite rue Marchaux. Tour de l'Horloge dite aussi tour de Marchaux
- Dossiers de recensement d'édifices dits « Casier archéologique »
 - D/1996/25/805-16 : Bourgogne-Franche-Comté ; Saône-et-Loire ; Autun ; Tour de l'Horloge, dite aussi tour de Marchaux (adresse : Petite-rue-Marchaux)

B. Les sources iconographiques

- **Archives départementales de Saône-et-Loire**
 - 2FI 1/72 : « *Plan et portrait de la ville d'Authun* », Pierre de Saint-Julien de Balleure, 1581
 - 3 P 1618 : Cadastre de 1822 – Autun, section C1
 - C 43 : « *Plan de la cazerne appelée l'hôtel de Cluny* », plan de la deuxième moitié du XVIII^e siècle
 - 6 FI 83 : « Autun. La tour de l'horloge faisant partie de l'hôtel de Clugny XIV^e siècle », carte postale
 - 6 FI 84 : « Autun – Tour de Clugny dite Tour de l'Horloge », carte postale
 - 6 FI 3963 : « Autun. La Tour Marchaux », carte postale
 - 6 FI 4522 : « Autun. Tour de l'Horloge », carte postale
- **Bibliothèque nationale de France**
« *Vue de la tour de l'horloge d'Autun dite Marchaux* », Jean-Baptiste Lallemant, XVIII^e siècle ; consultable en ligne : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b7742556d>
- **Médiathèque du Patrimoine et de la Photographie**
 - J/84/71/1002 : Autun – Tour de Marchaux – Tour de l'Horloge ; Photographies d'édifices protégés Monuments historiques du département de la Saône-et-Loire – Autun
 - J/84/71/3002 : Autun – Tour Marchaux ; Photographies d'édifices protégés Monuments historiques du département de la Saône-et-Loire – Autun

C. Bibliographie

Alix, Pieters 2014 : Alix (S.), avec la collaboration de Pieters (M.), bilan sur les ateliers de métallurgie, dans : Alix (S.), *Autun, Saône-et-Loire, Bourgogne, faubourg d'Arroux, Urbani et Fabri. Évolution d'un quartier d'Augustodunum entre artisanat et habitat, du règne d'Auguste au début du Moyen Âge*, volume 4 Études spécialisées et synthèses, Inrap, novembre 2014.

Balcon-Berry et Berry 2014 : Balcon-Berry S., Berry W., Les fortifications médiévales d'Autun, dans Sapin S. et Pinon P. (dir.) *Les fortifications urbaines en Bourgogne*, Actes du colloque tenu à Semur-en-Auxois (Côte-d'Or) les 10 et 11 juin 2011, Société des Sciences de Semur-en-Auxois, Centre d'Etudes Médiévales d'Auxerre, 2014, p. 159-189

Balcon-Berry 2017 : Balcon-Berry S., *Mutations d'un paysage monumental urbain (IV^e-XVI^e siècles) : le cas de la ville haute d'Autun, siège du pouvoir religieux*, Thèse en vue de l'Habilitation à Diriger des Recherches, Université Paris-Sorbonne, 2017

Barthel 2012 : Barthel J., *Etude archéologique d'une résidence urbaine fortifiée en Bourgogne – XIII^e-XV^e siècle*, Mémoire de Master 2, Université Paris IV-Sorbonne, 2012

Boëll 1924-1934 : Boëll C., Promenades historiques à travers la paroisse Notre-Dame, *Bulletin paroissial de Notre-Dame-d'Autun*, juin 1924 – décembre 1934 (ouvrage factice réalisé à partir de collages du Bulletin paroissial), bibliothèque de la Société Eduenne

Charmasse 1876 : Charmasse A. de, Comptes de la viérie d'Autun de 1433 à 1439, *Mémoires de la Société Eduenne*, 5, 1876, p. 233-268

Clugny 1737 : Clugny E. de, Généalogie de la famille de Clugny, dressée sur les titres originaux, impr. de A. de Fay, Dijon, 1737 (consultable en ligne sur gallica.bnf.fr)

Couderc 2020 : Couderc C., *Autun intra-muros (Saône-et-Loire) « Tour de la Bondue »* 10 rue de la Bondue, Parcelle AV 27 ; *Etude de bâti d'une maison forte*, Rapport de diagnostic archéologique, 2020

Couderc 2022 : Couderc C., *Autun intra-muros (Saône-et-Loire), 23 Grande rue Marchaux, Une maison à pan-de-bois au cœur du quartier Marchaux à Autun*, Rapport diagnostic archéologique, 2022

Fontenay 1884 : Fontenay H. de, Epigraphie autunoise : Moyen Age et Temps Modernes (suite), *Mémoires de la Société Eduenne*, 13, 1884, p. 291-412

Journot 2018 : Journot F., *La maison urbaine au Moyen Âge – Art de construire et de vivre*, Editions Picard, 2018

Kasprzyk, Labaune à paraître : Kasprzyk M., Labaune Y., avec la collaboration de Alix S., Tisserand A., *Autun / Augustodunum (Saône-et-Loire) durant l'Antiquité tardive : naissance d'une ville multipolaire*, in : Elizagoyen V., Kasprzyk M. (dir.), *Les villes de l'Antiquité tardive en Gaule et dans les régions mitoyennes : des sites multipolaires ? Actes du colloque de Bordeaux*, 7-9 décembre 2023, Gallia, à paraître.

Rebourg 1998 : Rebourg A., L'urbanisme d'Augustodunum (Autun, Saône-et-Loire), *Gallia*, n°55, 1998, p. 141-236

Vaivre 2008 : Vaivre J.-B. de, Aspects du mécénat des Clugny au XV^e siècle, *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 152, 2008, p. 507-555

Viollet-le-Duc 1859 : Viollet-le-Duc E., *Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XI^e au XVI^e siècle*, tome 3, Paris, B. Bance, 1859

Table illustrations

Fig. 1. Localisation du diagnostic sur la carte géologique	13
Fig. 2. Localisation du diagnostic sur le plan synthétique des vestiges antiques découverts à Autun.....	14
Fig. 3. Localisation du diagnostic sur le « Plant et pourtrait de la ville d'Authun » réalisé par Pierre de Saint-Julien de Balleure et publié en 1581.	15
Fig. 4. Proposition de restitution du quartier Marchaux aux XV ^e – XVI ^e siècles d'après les plans de François de Belleforest et de Pierre de Saint-Julien de Balleure.	16
Fig. 5. Généalogie simplifiée de la famille de Clugny à Autun du XIV ^e au XVI ^e siècle (les propriétaires de l'hôtel de Clugny à Marchaux sont signalés par le cadre bleu).....	17
Fig. 6. « Plan de la cazerne appelée l'hôtel de Cluny », plan de la deuxième moitié du XVIII ^e siècle.....	18
Fig. 7. Vue de la porte sud du quartier Marchaux par Jean-Baptiste Lallemand (XVIII ^e siècle).	19
Fig. 8. Relevé de 1934 du nouveau cadran installé sur la tour Marchaux à cette époque	20
Fig. 9.1. Localisation des décroutages, plan du rez-de-chaussée.....	21
Fig. 9.2. Localisation des décroutages, plan du premier étage	22
Fig. 9.3. Localisation des décroutages, plan des combles	23
Fig. 10. Localisation des sondages sédimentaires.....	24
Fig. 11. Localisation des espaces, des UM et des ouvertures, plan du rez-de-chaussée.	25
Fig. 12. Vue des fenêtres OUV 11 et OUV 13 depuis l'espace 3.	26
Fig. 13. Vue de la fenêtre bouchée OUV 13 depuis l'espace 1.....	26
Fig. 14. Vue de la fenêtre OUV 9 depuis l'extérieur.....	27
Fig. 15. Relevé des matériaux de construction et des UC du sondage 24.....	27
Fig. 16. Vue du changement d'épaisseur de l'UM 3 entre le rez-de-chaussée et le premier étage	28
Fig. 17. Relevé des matériaux de construction et des UC des sondages 26 et 27.....	28
Fig. 18. Relevé des matériaux de construction et des UC du sondage 19.....	29
Fig. 19. Relevé des matériaux de construction et des UC du sondage 22.....	29
Fig. 20. Vue de la fenêtre bouchée OUV 8 depuis l'espace 12.	30
Fig. 21. Relevé des matériaux de construction et des UC du sondage 20.....	30
Fig. 22. Vue de la porte OUV 1.....	31
Fig. 23. Vue de la porte bouchée OUV 17.....	31
Fig. 24. Relevé des matériaux de construction et des UC du sondage 23.....	32
Fig. 25. Vue des deux murs de refends (UM 8 et 9) depuis l'espace 3	33
Fig. 26. Vue de l'annexe située dans l'angle sud du logis.....	34
Fig. 27. Localisation des espaces, des UM et des ouvertures, plan du premier étage.....	35
Fig. 28. Vue des grandes baies qui percent l'UM 4 au premier étage du logis.....	36
Fig. 29. Vue des grandes baies qui percent l'UM 4 au premier étage du logis.....	36

Fig. 30. Relevé des matériaux de construction et des UC des sondages 8 et 9.....	37
Fig. 31. Relevé des matériaux de construction et des UC du sondage 10.....	37
Fig. 32. Vue du décor de faux-joints dans l'ébrasement de la fenêtre OUV 31.	38
Fig. 33. Vue du décor de faux-joints sur un des piédroits de la fenêtre OUV 29.....	38
Fig. 34. Relevé des matériaux de construction et des UC des sondages 15 et 16.....	39
Fig. 35. Relevé des matériaux de construction et des UC des UC du sondage 14	39
Fig. 36. Photographie annotée montrant l'emplacement d'une ancienne cheminée bouchée sur l'UM 2.....	40
Fig. 37. Enduit gris et noir, observé ici dans le sondage 15.....	41
Fig. 38. Fenêtre bouchée OUV 22, mise au jour dans le sondage 18	41
Fig. 39. Relevé des matériaux de construction et des UC du sondage 12.....	42
Fig. 40. Niche en briques installée dans l'UM 2 au premier étage.....	42
Fig. 41. Localisation des espaces, des UM et des ouvertures, plan des combles.....	43
Fig. 42. Charpente de comble du logis.....	44
Fig. 43. Base du poinçon de la ferme principale de la charpente, sculptée en forme de croix de saint André .	44
Fig. 44. Ancien entrain scié d'une ferme principale de la charpente	45
Fig. 45. Relevé des matériaux de construction et des UC du sondage 4.....	45
Fig. 46. Photographie des piédroits de la cheminée observés dans le sondage.....	46
Fig. 47. Relevé des matériaux de construction et des UC du sondage 5.....	46
Fig. 48. Relevé des matériaux de construction et des UC du sondage 6.....	47
Fig. 49. Relevé des matériaux de construction et des UC des sondages 1 et 2.....	47
Fig. 50. Vue d'un piédroit d'une ancienne baie bouchée au sommet du mur pignon UM 1.....	48
Fig. 51. Relevé des matériaux de construction et des UC du sondage 7.....	48
Fig. 52. Vue du plancher de la moitié nord des combles depuis le premier étage	49
Fig. 53. Entrants de la charpente de comble réemployés dans le plancher	49
Fig. 54. Réfections récentes d'une des fermes principales de la charpente de comble.	50
Fig. 55. Vue de la fenêtre OUV 40 depuis l'intérieur de la tour Marchaux.....	50
Fig. 56. Vue de la fenêtre OUV 40 depuis l'extérieur.	51
Fig. 57. Coupe C1, sondage sédimentaire 1	52
Fig. 58. Bloc architectural découvert au fond du sondage sédimentaire 1.	53
Fig. 59. Sol pavé mis au jour dans le sondage sédimentaire 1.....	54
Fig. 60. Fosse de l'époque contemporaine le long de l'UM 2.....	54
Fig. 61. Coupes C2 et C3, sondage sédimentaire 2.....	55
Fig. 62. Niveau de blocs au fond du sondage sédimentaire 2.	55

Fig. 63. Scories de réduction découvertes dans les niveaux les plus profonds du sondage sédimentaire 2..	56
Fig. 64. Mur du début du XIV ^e siècle, sous les fondations de la tour Marchaux (sondage sédimentaire 2).....	57
Fig. 65. Massif de fondation du logis de l'hôtel de Clugny	57
Fig. 66. Massif de fondation de la tour Marchaux (US 2011), qui s'appuie contre le massif de fondation du logis (US 2022 - sondage sédimentaire 2)	58
Fig. 67. Sol pavé (US 2003) mis au jour dans le sondage sédimentaire 2.	58
Fig. 68. Ancienne cave découverte dans le sondage sédimentaire 3, au pied de l'UM 2 du logis de Clugny....	59
Fig. 69. Plan des vestiges de la cave découverte dans le sondage sédimentaire 3	60
Fig. 70. Mur nord-ouest de la cave (US 3005), sur lequel s'appuie un départ de voûte (US 3006)	60
Fig. 71. Mur sud-est de la cave (US 3003), sur lequel s'appuie un départ de voûte (US 3008)	60
Fig. 72. Piédroits d'une ancienne porte, qui perçait le mur nord-ouest de la cave.....	60
Fig. 73. Orthophotographie annotée du mur sud-ouest de la cave découverte dans le sondage sédimentaire 3.....	62
Fig. 74. Bloc sculpté présentant des traces de polychromie en remploi dans la voûte de la cave (cf. catalogue lapidaire : bloc 17, n° inv. LA/044382/27)	62
Fig. 75. Sondage sédimentaire 2 : niveaux se rattachant aux XIII ^e -XIV ^e siècles.	65
Fig.76. Plan de la phase 3, rez-de-chaussée.....	67
Fig.77. Plan de la phase 3, premier étage	68
Fig.78. Plan de la phase 3, comble	69
Fig. 79. Relevé des phases de construction visibles dans les sondages 8 et 9	70
Fig. 80. Relevé des phases de construction visibles dans le sondage 24.....	70
Fig. 81. Vue du piédroit de l'OUV 19 dans le sondage 15.....	71
Fig.82. Plan de la phase 4, rez-de-chaussée.....	72
Fig.83. Plan de la phase 4, premier étage	73
Fig.84. Plan de la phase 4, comble	74
Fig. 85. Relevé des phases de construction visibles dans les sondages 15 et 16	75
Fig. 86. Porte donnant accès au premier étage du logis depuis la tour (OUV 32)	75
Fig. 87. Détail d'une enluminure représentant Saint-Barbe et où figure un exemple de galerie en bois contre une façade.....	75
Fig. 88. Relevé des phases de construction visibles dans le sondage 19.....	76
Fig. 89. Relevé des phases de construction visibles dans les sondages 26 et 27	76
Fig. 90. Relevé des phases de construction visibles dans le sondage 14	77
Fig. 91. Relevé des phases de construction visibles dans le sondage 4.....	77
Fig. 92. Dessin d'une cheminée au manteau formé d'un châssis en bois, dans une maison de Saint-Antonin-Noble-Val (Tarn-et-Garonne)	78

Fig. 93. Relevé d'une cheminée au manteau formé d'un châssis en bois, dans une maison de Saint-Antonin-Noble-Val (Tarn-et-Garonne).....	78
Fig. 94. Porte bouchée dans la tour Marchaux, au niveau du comble du logis (OUV 42)	79
Fig. 95. Corbeau visible dans l'espace 9, au-dessus du plancher actuel du comble.....	79
Fig. 96. Plan des phases 5 et 6, rez-de-chaussée.....	81
Fig. 97. Plan des phases 5 et 6, premier étage	82
Fig. 98. Plan des phases 5 et 6, comble	83
Fig. 99. Relevé des phases de construction visibles dans les sondages 1 et 2	84
Fig. 100. Décor de fines lignes rouges peintes sur un des piédroits de la fenêtre OUV 21.....	84
Fig. 101. Relevé des phases de construction visibles dans le sondage 5.....	84
Fig. 102. Relevé des phases de construction visibles dans le sondage 6.....	85
Fig. 103. Plan de la phase 7, rez-de-chaussée.....	86
Fig. 104. Plan de la phase 7, premier étage	87
Fig. 105. Plan de la phase 7, comble	88
Fig. 106. Relevé des phases de construction visibles dans le sondage 7.....	89
Fig. 107. Porte (OUV 16) qui perce le mur nord-ouest de la tour Marchaux au rez-de-chaussée.....	89
Fig. 108. Relevé des phases de construction visibles dans le sondage 23.....	89
Fig. 109. (ci-contre) Plan de la phase 8, rez-de-chaussée	91
Fig. 110. Plan de la phase 8, premier étage.....	92
Fig. 111. Plan de la phase 8, comble.....	93
Fig. 112. Photographie de la tour Marchaux conservée à la Médiathèque du Patrimoine et de la Photographie à Charenton-le-Pont.	94
Fig. 113. Détail du cadastre de 1822, section C1. La maison située à l'emplacement du parking actuel porte le n° 156, l'hôtel de Clugny porte le numéro 155 bis	94
Fig. 114. Carte postale du début du XX ^e siècle, « Autun – tour de l'Horloge »	94

Annexes

Annexe 1. Inventaires et description archéologique détaillée

1.1 Inventaires des structures

- Tableau d'inventaire des espaces

N° ESPACE	DESCRIPTION	NIVEAU	DIMENSIONS	Nbre fenêtres	Nbre portes	Type de couverture	Type de sol
ESP 1	RDC - couloir	0	L : 5,88 m ; l : 1,86 m ; h : 3,68 m	1	2	plancher	béton
ESP 2	RDC - pièce 1	0	L : 5,9 m ; l : 5,37 m ; h : 3,08 m	1	1	plafond plâtre sur lattes	tomettes
ESP 3	RDC - pièce 2	0	L : 7,7 m ; l : 2,58 m ; h : 3,73 m	0	0	plancher	pavés
ESP 4	RDC - garage	0	L : 7,15 m ; l : 6,4 m ; h : 4,02 m (plancher), 3,78 m (poutre)	2	2	plafond avec poutre coffrées	béton et tomettes
ESP 5	1er étage	1	L : 15,58 m ; l : 7,78 m ; h : 2,81 m / 2,72 m	8	3	plancher	lino et plancher
ESP 6	Combles - pièce 1	2	L : 4,77 m ; l : 2,83 m ; h : 2,32 m	1	3	doublage en plâtre	plancher
ESP 7	Combles - pièce 2	2	L : 3,88 m ; l : 3,87 m	1	1	doublage en plâtre	plancher
ESP 8	Combles - pièce 3	2	L : 3,94 m ; l : 3,92 m	1	1	doublage en plâtre	plancher
ESP 9	Combles - pièce 4	2	L : 8,68 m ; l : 7,45 m	2	0	charpente	plancher
ESP 10	Combles - pièce 5	2	L : 2,96 m ; l : 2,84 m	1	1	doublage en plâtre	plancher
ESP 11	1er étage - salle de bains	1	L : 1,96 m ; l : 1,87 m ; h : 2,15 m	1	1	doublage en plâtre sur briques	dallage
ESP 12	RDC - annexe 1	0	L : 2,18 m ; l : 1,56 m ; h : 3,63 m	0	1	plafond béton	terre battue ?
ESP 13	RDC - annexe 2	0	L : 2,46 m ; l : 1,8 m ; h : 2,55 m	1	1	doublage lambris et laine de verre	dallage
ESP 14	RDC tour Marchaux	0	L : 4,08 m ; l : 3,8 m ; h : 3,34 m	2	1	escalier	pavés
ESP 15	Palier 1 tour Marchaux	1	L : 4,35 m ; l : 3,86 m ; h : 4,54 m	1	2	escalier	escalier
ESP 16	RDC - espace extérieur	0	L : 9,37 m ; l : 1,62 m	0	0	espace extérieur	terre
ESP 17	Palier 2 tour Marchaux	2	L : 4,34 m ; 3,9 m ; 4,36 m	1	0	plancher	escalier
ESP 18	1er étage tour Marchaux	3	h : 2,14 m	2	1	plancher	plancher
ESP 19	2ème étage tour Marchaux	4	h : 2,59 m	2	1	plancher	plancher
ESP 20	Combles tour Marchaux	5	h 3,78 m	1	1	charpente	plancher

- Tableau d'inventaire des UM

NUMERO	DESCRIPTION	L. (m)	ép. (m)	h. (m)
UM 1	Mur pignon nord-ouest	8,5	0,77	
UM 2	Mur gouttereau nord-est	17	0,8	
UM 3	Mur pignon sud-est	8,1	RDC : 0,85 ; 1er étage et comble : 0,66	
UM 4	Mur gouttereau sud-ouest	17,1	0,76	
UM 5	Mur sud-est ESP 12	2,72	0,4	
UM 6	Mur sud-ouest ESP 12	2	0,4	
UM 7	Mur nord-ouest ESP 12	2,54	0,37	
UM 8	RDC - Mur de refend sud	7,72	0,59	3,78
UM 9	RDC - Mur de refend nord	6,32	0,47	3,73
UM 10	Mur tour Marchaux	2,54	0,8	
UM 11	Mur tour Marchaux	2,49	0,77	
UM 12	Mur tour Marchaux	4,07	0,77	
UM 13	Mur tour Marchaux	1,86	0,85	
UM 14	Mur tour Marchaux	3,55	0,8	
UM 15	Mur tour Marchaux	2,52	0,76	
UM 16	Mur de séparation de cour	4,7	0,5	
UM 17	Mur de séparation de cour	11,98	0,74 (max.) 0,4 (min.)	
UM 18	Mur de séparation de cour		0,44	
UM 19	Cloison escalier	3,7	0,08	4,02
UM 20	Cloison ESP 2	5,36	0,08	3,68
UM 21	Mur sud-est ESP 13	1,72	0,18	2,55
UM 22	Mur de séparation de cour		0,45	
UM 23	Cloison ESP 5	2,75	0,07	2,81
UM 24	Cloison ESP 5	1,7	0,07	2,81
UM 25	Cloison escalier	0,5	0,06	2,81
UM 26	Cloison ESP 5	3,79	0,07	2,81
UM 27	Cloison escalier		0,06	2,72
UM 28	Cloison combles	3	0,06	
UM 29	Cloison combles	4	0,06	
UM 30	Cloison combles	3	0,06	
UM 31	Cloison combles	2	0,06	
UM 32	Cloison combles	7,8	0,06	2,32

- Tableau d'inventaire des ouvertures

N° d'ouverture	N° d'UM	Description
OUV 1	UM 1	Porte au rez-de-chaussée, dans l'angle ouest de l'UM 1
OUV 2	UM 1	fenêtre qui perce l'UM 1 au rez-de-chaussée
OUV 3	UM 1	porte au rez-de-chaussée, dans l'angle nord de l'UM 1, qui donne accès au premier étage par un escalier
OUV 4	UM 2	porte bouchée visible dans les sondages 22 et 24
OUV 5	UM 2	porte bouchée à l'encadrement mouluré repérée dans le sondage 19
OUV 6	UM 3	ancienne porte de garage
OUV 7	UM 3	porte située au rez-de-chaussée, dans l'angle sud de l'UM 3
OUV 8	UM 4	fenêtre bouchée, à l'encadrement mouluré
OUV 9	UM 4	fenêtre à meneau
OUV 10	UM 4	porte aménagée dans le mur d'appui de l'OUV 11
OUV 11	UM 4	fenêtre dont le meneau a été détruit
OUV 12	UM 4	porte aménagée dans le mur d'appui de l'OUV 13
OUV 13	UM 4	fenêtre bouchée, qui comportait un meneau à l'origine
OUV 14	UM 21	fenêtre de l'espace 13
OUV 15	UM 7	porte de l'espace 12
OUV 16	UM 14	porte du rez-de-chaussée de la tour Marchaux
OUV 17	UM 15	ancienne porte bouchée au rez-de-chaussée de la tour Marchaux
OUV 18	UM 10	ancienne porte bouchée au rez-de-chaussée de la tour Marchaux
OUV 19	UM 1	ouverture bouchée repérée dans le sondage 15
OUV 20	UM 1	fenêtre qui perce l'UM 1 au premier étage
OUV 21	UM 1	fenêtre qui perce l'UM 1 au premier étage
OUV 22	UM 2	fenêtre bouchée repérée dans le sondage 18
OUV 23	UM 2	petite fenêtre à l'encadrement de béton
OUV 24	UM 3	porte donnant accès à un petit balconnet
OUV 25	UM 3	fenêtre qui perce l'UM 3 au premier étage
OUV 26	UM 4	porte d'accès à l'espace 11 depuis le premier étage du logis
OUV 27	UM 7	fenêtre de l'espace 11
OUV 28	UM 4	grande baie qui perce l'UM 4 au premier étage
OUV 29	UM 4	grande baie qui perce l'UM 4 au premier étage
OUV 30	UM 4	petite fenêtre en briques qui perce l'UM 4 au premier étage
OUV 31	UM 4	grande baie qui perce l'UM 4 au premier étage
OUV 32	UM 4	porte d'accès au premier étage du logis depuis la tour
OUV 33	UM 4	lucarne installée dans doublage en briques et plâtre
OUV 34	UM 4	lucarne installée dans doublage en briques et plâtre
OUV 35	UM 2	lucarne installée dans doublage en briques et plâtre
OUV 36	UM 2	lucarne installée dans doublage en briques et plâtre
OUV 37	UM 10	Petite baie rectangulaire RDC tour Marchaux
OUV 38	UM 11	Petite baie rectangulaire RDC tour Marchaux
OUV 39	UM 13	Grande baie à coussièges escalier tour Marchaux
OUV 40	UM 15	Porte transformée en fenêtre
OUV 41	UM 12	Baie escalier tour Marchaux
OUV 42	UM 4	Porte bouchée escalier tour Marchaux
OUV 43	UM 11	Baie à meneau et à coussièges - 1er étage tour Marchaux
OUV 44	UM 13	Petite baie rectangulaire - 1er étage tour Marchaux
OUV 45	UM 4	Porte d'accès à l'escalier en encorbellement
OUV 46	UM 4	Porte du deuxième étage de la tour

ANNEXES

N° d'ouverture	N° d'UM	Description
OUV 47	UM 11	Fenêtre du deuxième étage de la tour
OUV 48	UM 13	Fenêtre du deuxième étage de la tour
OUV 49	tourelle en encorbellement	Porte niveau de combles
OUV 50	toit tour Marchaux	Lucarne toit tour Marchaux
OUV 51	UM 19	Porte cloison ESP 4
OUV 52	UM 20	Porte cloison ESP 2
OUV 53	UM 2	Porte bouchée angle est UM 2
OUV 54	tourelle en encorbellement	jour escalier tourelle en encorbellement
OUV 55	tourelle en encorbellement	jour escalier tourelle en encorbellement
OUV 56	tourelle en encorbellement	jour escalier tourelle en encorbellement
OUV 57	tourelle en encorbellement	jour escalier tourelle en encorbellement
OUV 58	UM 10	fenêtre tour au niveau du premier étage du logis

- Tableau d'inventaire des UC

NUMERO UM	NUMERO UC	DESCRIPTION	DATATION
UM 1	1.1	Mur composé de moellons hétérogènes	phase 3
UM 1	1.2	Cloison de conduit de cheminée	phase 6
UM 1	1.3	Reprise du conduit de cheminée en briques et tuiles remployées	phase 6
UM 1	1.4	Couche d'enduit à la chaux	phase 6
UM 1	1.5	Couche de plâtre avec une peinture noire et grise	phase 6
UM 1	1.6	Grand bloc bûché	phase 6
UM 2	2.1	Mur composé de moellons hétérogènes	phase 3
UM 2	2.2	Couche de plâtre	phase 8
UM 4	3.1	Mur composé de moellons hétérogènes	phase 3
UM 4	3.2	Mur composé de moellons hétérogènes	phase 3
UM 4	3.3	Couche d'enduit peint en gris et en noir	phase 6
UM 4	3.4	Enduit dégradé	phase 8
UM 4	3.5	Assise de petits moellons	phase 8
UM 2	4.1	Mur composé de moellons hétérogènes	phase 3
UM 2	4.2	Sablière de la charpente de comble	phase 3
UM 2	4.3	Piédroit de conduit de cheminée	phase 4
UM 2	4.4	Piédroit de conduit de cheminée	phase 4
UM 2	4.5	Bouchage du conduit de cheminée	phase 6
UM 2	4.6	Enduit peint noir	phase 6
UM 2	4.7	Doublage en briques et plâtre	phase 8
UM 2	4.8	Enduit à la chaux	phase 6
UM 2	4.9	Enduit à la chaux	phase 4
UM 2	4.10	Plinthe en bois	phase 8
UM 2	4.11	Enduit peint gris	phase 6
UM 3	5.1	Mur composé de petits moellons	phase 6
UM 2	5.2	Mur composé de petits moellons	phase 6
UM 2	5.3	Mur composé de moellons hétérogènes	phase 3
UM 2	5.4	Sablière de la charpente de comble	phase 3
UM 2	5.5	Petits moellons hétérogènes	phase 6
UM 3	5.6	Enduit peint gris et noir	phase 6
UM 2	5.7	Enduit peint gris et noir	phase 6
UM 4	6.1	Mur composé de petits moellons	phase 6
UM 4	6.2	Mur composé de moellons hétérogènes	phase 3
UM 4	6.3	Sablière de la charpente de comble	phase 3
UM 3	6.4	Enduit à la chaux	phase 6
UM 3	6.5	Enduit peint gris et noir	phase 6
UM 4	6.6	Enduit à la chaux	phase 6
UM 4	6.7	Enduit peint gris et noir	phase 6
UM 1	7.1	Mur composé de moellons hétérogènes	phase 3
UM 1	7.2	Enduit gris	phase 6
UM 1	7.3	Enduit gris	phase 7
UM 1	7.4	Doublage en briques et plâtre	phase 8
UM 1 et UM 4	7.5	Moellons hétérogènes dans un mortier aux joints gras	phase 7
UM 4	7.6	Maçonneries de petits moellons, de briques et de tuiles	phase 7
UM 4	7.7	Mur composé de moellons hétérogènes, de briques et de tuiles	phase 3
UM 4	7.8	Reprise en briques	phase 8
UM 4	7.9	Poutre	phase 7

ANNEXES

NUMERO UM	NUMERO UC	DESCRIPTION	DATATION
UM 4	7.10	Plâtre	phase 8
UM 4	8.1	Encadrement de porte en pierre de taille	phase 4
UM 4	8.2	Piédroit de fenêtre en pierre de taille	phase 3
UM 4	8.3	Allège et piédroit de fenêtre en briques et béton	phase 8
UM 4	8.4	Enduit gris	phase 6
UM 4	8.5	Enduit incisé de faux-joints	phase 3
UM 4	9.1	Piédroit de fenêtre en pierre de taille	phase 3
UM 4	9.2	Enduit à la chaux	phase 3
UM 4	9.3	Piédroit de fenêtre en briques	phase 8
UM 4	9.4	Enduit gris	phase 6
UM 4	9.5	Enduit béton	phase 8
UM 4	9.6	Allège de fenêtre en béton	phase 8
UM 4	10.1	Mur d'appui de l'Ouv 29, composé de moellons hétérogènes	phase 6
UM 4	10.2	Piédroit de l'Ouv 30, en briques liées par du mortier de chaux	phase 8
UM 4	10.3	Piédroit de l'Ouv 30, en briques liées par du béton	phase 8
UM 4	10.4	Plinthe en bois	phase 8
UM 4	10.5	Appui en bois, en briques et en plâtre de l'Ouv 29	phase 8
UM 4	10.6	Piédroit en pierre de taille de l'Ouv 29	phase 3
UM 4	10.7	Piédroit en pierre de taille de l'Ouv 29	phase 3
UM 4	10.8	Enduit peint gris et noir	phase 6
UM 4	10.9	Enduit gris beige	phase 6
UM 4	10.10	Couche de plâtre	phase 8
UM 4	10.11	Papier peint	phase 8
UM 4	10.12	Papier peint	phase 8
UM 4	10.13	Peinture gris vert	phase 8
UM 4	10.14	Enduit beige clair	phase 8
UM 4	10.15	Faux-joints incisés dans un enduit gris	phase 3
UM 4	10.16	Badigeon blanc	phase 3
UM 4	11.1	Piédroit en pierre de taille de l'Ouv 28 et maçonnerie de petits moellons hétérogènes	phase 3
UM 4	11.2	Piédroit en pierre de taille de l'Ouv 28	phase 3
UM 4	11.3	Piédroit en pierre de taille de l'Ouv 26	phase 7
UM 4	11.4	Appui en bois, en briques et en plâtre de l'Ouv 28	phase 8
UM 4	11.5	Couche de plâtre	phase 8
UM 4	11.6	Feuilletage d'enduits	phase 6
UM 3 et UM 4	12.1	Maçonnerie composée de petits moellons hétérogènes	phase 3
UM 4	12.2	Piédroit en pierre de taille de l'Ouv 26	phase 7
UM 3	12.3	Enduit peint gris et noir	phase 6
UM 3	12.4	Enduit peint brun	phase 6
UM 4	12.5	Reprise composée de petits moellons hétérogènes	phase 6
UM 3	13.1	Maçonnerie de petits moellons hétérogènes	phase 3
UM 3	13.2	Piédroit en pierre de taille de l'Ouv 25	phase 6
UM 3	13.3	Mur sous appui de l'Ouv 25, composé de blocs de grand appareil et de petits moellons	phase 6
UM 3	13.4	Enduit peint gris et noir	phase 6
UM 3	13.5	Appui en bois et en briques de l'Ouv 25	phase 8
UM 3	13.6	Couche de plâtre	phase 8
UM 3	13.7	Couche de plâtre	phase 8
UM 2	14.1	Maçonnerie composée de moellons très hétérogènes	phase 3
UM 2	14.2	Niche en briques	phase 8

2024.5 - 28 BIS PETITE RUE MARCHAUX, PROJET DE RESTAURATION ET DE RÉHABILITATION DE L'ANCIEN HÔTEL DE CLUNY

NUMERO UM	NUMERO UC	DESCRIPTION	DATATION
UM 2	14.3	Bouchage en briques et petits moellons	phase 6
UM 2	14.4	Reprise en briques liée à l'aménagement de l'OUV 24	phase 8
UM 2	14.5	Maçonnerie de moellons équarris de petit et moyen module	phase 4
UM 1	15.1	Piédroit en pierre de taille d'une ancienne ouverture	phase 3
UM 1	15.2	Ancien piédroit en pierre de taille de l'OUV 20	phase 6
UM 1	15.3	Piédroit en pierre de taille de l'OUV 32 et maçonnerie de petits moellons	phase 4
UM 1	15.4	Piédroit en pierre de taille de l'OUV 32	phase 4
UM 1	15.5	Bouchage en petits moellons	phase 4
UM 1	15.6	Enduit chaux	phase 4
UM 1	15.7	Enduit peint gris et noir	phase 6
UM 1	15.8	Enduit peint gris et noir	phase 6
UM 1	15.9	Enduit peint gris et noir	phase 6
UM 1	15.10	Piédroit en briques de l'OUV 20	phase 8
UM 1	15.11	Papier peint	phase 8
UM 1	16.1	Bloc de grand appareil	phase 6
UM 1	16.2	Piédroit en pierre de taille de l'OUV 21	phase 6
UM 1	16.3	Conduit de cheminée en briques	phase 6
UM 1	16.4	Trou dans le conduit de cheminée	phase 8
UM 1	16.5	Reprise en briques	phase 8
UM 1	16.6	Piédroit en briques de l'OUV 20	phase 8
UM 1	16.7	Couche de peinture brune sur enduit	phase 6
UM 1	16.8	Couche de plâtre	phase 8
UM 1	16.9	Piédroit en béton de l'OUV 20	phase 8
UM 1	16.10	Peinture beige avec décor de fines lignes rouges	phase 6
UM 2	17.1	Piédroit en pierre de taille de l'OUV 21	phase 6
UM 2	17.2	Petites briques	phase 6
UM 2	17.3	Couche de peinture brune sur enduit	phase 6
UM 2	28.1	Maçonnerie de moellons hétérogènes	phase 3
UM 2	18.1	Encadrement de l'OUV 22 en pierre de taille	phase 6
UM 2	18.2	Bouchage de l'OUV 22	phase 6
UM 2	18.3	Piédroit en béton de l'OUV 23	phase 8
UM 2	19.1	Encadrement mouluré de l'OUV 5	phase 4
UM 2	19.2	Maçonnerie hétérogène, composée de petits moellons et de briques	phase 4
UM 2	19.3	Maçonnerie composée de moellons hétérogènes et de briques	phase 6
UM 2	19.4	Bouchage composé de petits moellons	phase 7
UM 2	19.5	Piédroit d'une ancienne ouverture bouchée (OUV 53)	phase 6
UM 2	19.6	Encadrement en béton	phase 8
UM 2	19.7	Bouchage hétérogène, composé de petits moellons et de briques	phase 6
UM 8	19.8	Maçonnerie composée de moellons hétérogènes	phase 7
UM 2	19.9	Reprise en briques et en plâtre	phase 8
UM 4	20.1	Piédroit en pierre de taille de l'OUV 8	phase 4
UM 4	20.2	Maçonnerie composée de moellons hétérogènes et de briques	phase 3
UM 4	20.3	Bouchage en briques de l'OUV 8	phase 8
UM 4	20.4	Piédroit en pierre de taille de l'OUV 9	phase 3
UM 4	20.5	Piédroit en pierre de taille de l'OUV 9	phase 3
UM 4	20.6	Reprise composée de moellons hétérogènes	phase 6
UM 8	20.7	Maçonneries composée de moellons hétérogènes	phase 7

ANNEXES

NUMERO UM	NUMERO UC	DESCRIPTION	DATATION
UM 4	21.1	Piédroit en pierre de taille de l'OUV 8	phase 4
UM 4	21.2	Maçonnerie composée de moellons hétérogènes	phase 3
UM 4	21.3	Reprise composée de moellons hétérogènes et de briques	phase 6
UM 4	21.4	Bouchage en briques de l'OUV 8	phase 8
UM 4	21.5	Tuyau	phase 8
UM 4	21.6	Creusement dans l'UC 21.1	phase 8
UM 2	22.1	Maçonnerie de moellons hétérogènes	phase 3
UM 8	22.2	Maçonnerie de moellons hétérogènes	phase 7
UM 9	22.3	Maçonnerie de moellons hétérogènes	phase 7
UM 2	22.4	Enduit gris	phase 6
UM 2	22.5	Maçonneries de briques et de moellons hétérogènes	phase 4
UM 2	22.6	Enduit à la chaux	phase 4
UM 4	23.1	Piédroit mouluré de l'OUV 8	phase 4
UM 4	23.2	Maçonnerie composée de moellons hétérogènes et de petites briques	phase 6
UM 7	23.3	Piédroit en pierre de taille de l'OUV 15	phase 7
UM 2	24.1	Maçonnerie de moellons ébauchés	phase 3
UM 2	24.2	Maçonnerie de moellons ébauchés	phase 3
UM 2	24.3	Encadrement en pierre de taille de l'OUV 4	phase 3
UM 2	24.4	Reprise de briques et de moellons hétérogènes	phase 6
UM 2	24.5	Bouchage en briques	phase 6
UM 2	24.6	Enduit gris	phase 6
UM 2	24.7	Doublage en briques et plâtre	phase 8
UM 2	24.8	Enduit beige	phase 6
UM 2	24.9	Poteau en bois	phase 8
UM 4	25.1	Maçonnerie composée de moellons hétérogènes	phase 4
UM 4	25.2	Piédroit en pierre de taille de l'OUV 12	phase 7
UM 4	25.3	Maçonnerie composée de moellons hétérogènes	phase 3
UM 4	25.4	Piédroit en pierre de taille de l'OUV 13	phase 3
UM 4	25.5	Enduit béton	phase 8
UM 1	26.1	Maçonnerie composée de moellons hétérogènes et de petites briques	phase 3
UM 1	26.2	Ancien piédroit en pierre de taille de l'OUV 3	phase 7
UM 1	26.3	Piédroit en briques de l'OUV 3	phase 8
UM 1	27.1	Maçonnerie composée de moellons hétérogènes et de petites briques	phase 3
UM 1	27.2	Encadrement en pierre de taille de l'OUV 1	phase 5
UM 1	27.3	Appui de l'OUV 2	phase 8
UM 8	31.1	Maçonnerie de moellons hétérogènes	phase 7
UM 4	31.2	Maçonnerie de moellons hétérogènes	phase 3
UM 4	31.3	Piédroit en béton de l'OUV 10	phase 8
UM 4	31.4	Piédroit en pierre de taille de l'OUV 11	phase 3

- Tableau d'inventaire des US

US	N° de sondage	Relations stratigraphiques	Dimensions	Description	Interprétation	Datation
1000	1		quelques cm d'épaisseur	sol de tomettes carrées	sol	XXe
1001	1	sous 1000	10 cm d'épaisseur	niveau de préparation du sol 1000		XXe
1002	1	sous 1001	10 cm d'épaisseur	sol pavé	sol	XVIIIe
1003	1	sous 1001 ; comblement de 1013	13 cm d'épaisseur en moyenne	perturbation le long de la porte, composée de sable		XXe -XXIe siècles
1004	1	comblement de 1005	75 cm d'épaisseur en moyenne	perturbation dans le sol 1002 ; très meuble : comblement de fosse composé de produits de démolition		XXe -XXIe siècles
1005	1	coupe 1002, 1006, 1007, 1008, 1009, 1010 et 1011 ; comblée par 1004 et 1012	101 cm d'épaisseur en moyenne	creusement dans 1002	fosse	XXe -XXIe siècles
1006	1	sous 1002	45 cm d'épaisseur en moyenne	remblai sous le sol 1002		XVIIIe
1007	1	sous 1006	11 cm d'épaisseur en moyenne	niveau de piétinement, possible niveau de chantier		XVe - XVIe
1008	1	sous 1007	11 cm d'épaisseur en moyenne	niveau argileux sombre		XVe - XVIe
1009	1	sous 1008	35 cm d'épaisseur en moyenne	niveau sombre peu compact dans lequel se trouvait un bloc architectural très massif		XVe - XVIe
1010	1	sous 1009	7 cm d'épaisseur en moyenne	sol induré sombre avec des traces de chaux et quelques tuiles ; situé dans la moitié est du sondage	sol	XVe - XVIe
1011	1	sous 1009	épaisseur totale inconnue	niveau de blocs de taille moyenne		bas Moyen Âge ?
1012	1	sous 1004; comblement de 1005	26 cm d'épaisseur en moyenne	zone beaucoup moins dense qui semble être le fond du comblement du creusement 1005		XXe -XXIe siècles
1013	1	coupe 1002 et 1006 ; comblée par 1003	13 cm d'épaisseur en moyenne	creusement dans 1002 et 1006 au pied de la porte bouchée	fosse	XXe -XXIe siècles
2000	2		quelques cm d'épaisseur	terre végétale		XXe-XXIe siècles
2001	2	sous 2000	quelques cm d'épaisseur	gravier récent rose		XXe-XXIe siècles
2002	2	sous 2001	quelques cm d'épaisseur	niveau de circulation du sol pavé 2003 composé de limon/sable induré, avec la présence de clous entre les pavés		XIXe-XXe siècles
2003	2	sous 2002	4 cm d'épaisseur en moyenne	niveau de sol pavé, hétérogène par endroits (réfections du sol ?)	sol	XIXe siècle ?
2004	2	sous 2003	37 cm d'épaisseur en moyenne	niveau de préparation du sol pavé composé de sable beige et brun et remblai limoneux dans lequel se trouvaient quelques TCA		XVIIIe siècle
2005	2	sous 2004	7 cm d'épaisseur en moyenne	niveau de chantier gris blanc, avec énormément de fragments de taille de grès et des petits nodules de chaux		XIVe siècle ?
2006	2	sous 2004 ; vient combler 2019	7 cm de large et 7 cm de profondeur environ	comblement en mortier de la tranchée de fondation 2019		début XVe siècle
2007	2	sous 2005	10 cm d'épaisseur en moyenne	niveau noir charbonneux, contenant des TCA et de rares fragments de faune ; semble être un niveau de circulation		XIVe siècle
2008	2	sous 2007	22 cm d'épaisseur en moyenne	niveau limoneux/argileux brun clair ; nombreux nodules de chaux ; présence de TCA		XIVe siècle
2009	2	sous 2008 et 2016	5 cm d'épaisseur en moyenne	niveau gris beige qui semble fonctionner avec le mur 2010		XIVe siècle
2010	2	sous 2016 et 2011	dimensions totales inconnues	parement de mur sous les fondations de la tour	maçonnerie	début XIVe siècle

US	N° de sondage	Relations stratigraphiques	Dimensions	Description	Interprétation	Datation
2011	2	sous UM 15	dimensions totales inconnues	massif de fondation en saillie sous la tour, composé de blocs dans un mortier orange	maçonnerie - massif de fondation	début XVe siècle
2012	2	sous 2008	dimensions totales inconnues	niveau brun limoneux/sableux très homogène		XIVe siècle
2013	2	sous 2012 et 2009	16 cm d'épaisseur en moyenne	niveau noir induré et rubéfié ; présence de TCA et de petits cailloux		fin XIIIe - début XIVe siècle
2014	2	coupe 2009 et 2012	dimensions totales inconnues	fosse qui coupe 2009 et 2012	fosse	bas Moyen Âge
2015	2	vient combler 2014	dimensions totales inconnues	comblement limoneux brun sombre de la fosse 2014		bas Moyen Âge
2016	2	sous 2005 ; équivalent de 2008 ?	36 cm d'épaisseur en moyenne	niveau noir avec amas de blocs posé sur 2010 et sur 2009		XIVe siècle
2017	2	sous 2013	10 cm d'épaisseur en moyenne	niveau marron clair limoneux/sableux homogène ; présence de TCA, de petits cailloux, de scories et éléments en fer		fin XIIIe - début XIVe siècle
2018	2	sous 2017; coupé par 2020	dimensions totales inconnues	niveau d'épandage de blocs, qui semble épais, avec beaucoup de TCA		fin XIIIe - début XIVe siècle ?
2019	2	coupe 2005	7 cm de large et 7 cm de profondeur environ	tranchée de fondation qui semble liée à l'aménagement des deux portes	tranchée de fondation	début XVe siècle
2020	2	coupe 2018 ; comblé par 2011	dimensions totales inconnues	tranchée de fondation de la tour Marchaux dans laquelle on vient installer massif de fondation 2011	tranchée de fondation	début XVe siècle
2021	2	coupe 2007, 2008, 2013, 2017 et 2018	dimensions totales inconnues	tranchée étroite d'installation du massif de fondation 2022	tranchée de fondation	milieu XIVe siècle
2022	2	comble 2021	dimensions totales inconnues	massif de fondation du logis de Clugny	maçonnerie - massif de fondation	milieu XIVe siècle
3000	3		quelques cm d'épaisseur	niveaux de surface : bitume et sable		XXe siècle
3001	3	sous 3000	6,2 m de long, 3,3 m de large et 6,4 m d'épaisseur en moyenne	remblai constitué de niveaux de démolition de la maison qui était située à l'emplacement du parking actuel		XXe siècle
3002	3	sous 3001	environ 6,2 m de long, 3,3 m de large ; épaisseur inconnue	sol de la cave	sol	époque moderne ?
3003	3		dimensions totales inconnues	angle sud de la cave	maçonnerie	époque moderne
3004	3	coupé par 3003 et 3005	4,5 m de long et 77 cm d'épaisseur en moyenne ; hauteur totale inconnue	mur sud-ouest de la cave	maçonnerie	bas Moyen Âge ?
3005	3		dimensions totales inconnues	angle ouest de la cave	maçonnerie	époque moderne
3006	3	s'appuie contre 3005	2,35 m de longueur conservée, 56 cm de largeur conservée en moyenne et 1,3 m de hauteur conservée en moyenne	fragment de la voûte de la cave, qui prend appui sur l'US 3005	maçonnerie - voûte	époque moderne
3007	3		dimensions totales inconnues	angle nord de la cave	maçonnerie	époque moderne
3008	3	s'appuie contre 3003	2,58 m de longueur conservée en moyenne, 52 cm de largeur conservée en moyenne et 1,3 m de hauteur conservée en moyenne	fragment de la voûte de la cave, qui prend appui sur l'US 3003	maçonnerie - voûte	époque moderne

1.2 Description archéologique du bâti

I. Les murs extérieurs

Les murs extérieurs de l'hôtel de Clugny sont recouverts par un enduit de béton.

Le mur gouttereau nord-est (UM 2) compte une seule fenêtre (OUV 23), au premier étage (**fig. 1**).



Fig. 1. Vue du logis de Clugny et de la tour Marchaux depuis la Grande rue Marchaux.
© Cliché A. Belot

Le mur pignon sud-est (UM 3) compte deux portes au rez-de-chaussée (OUV 7 et OUV 6), dont une porte de garage, ainsi qu'une fenêtre au premier étage (OUV 25) et une porte donnant accès à un balconnet aménagé dans l'épaisseur du mur (OUV 24).

Le mur gouttereau sud-ouest (UM 4) est percé par une porte et trois fenêtres au rez-de-chaussée (OUV 8, 9, 10 et 11), ainsi que quatre fenêtres au premier étage (OUV 28, 29, 30, 31). Parmi ces fenêtres, trois sont des grandes baies en pierre de taille (OUV 28, 29 et 31), la quatrième baie est de taille plus réduite (OUV 30).

Enfin, le mur pignon nord-ouest (UM 1) compte deux portes (OUV 1 et 3) et une fenêtre au rez-de-chaussée (OUV 2). La porte située dans l'angle nord (OUV 3) mène directement au premier étage, alors que la porte à l'angle ouest (OUV 1) donne accès au rez-de-chaussée. Le premier étage est percé de deux grandes fenêtres rectangulaires (OUV 20 et 21). Au sommet de la façade, un fragment d'enduit est tombé et laisse apparaître ce qui semble être un ancien jambage d'une baie bouchée (**fig. 2**). L'enduit du mur pignon a été piqueté de manière ciblée au rez-de-chaussée, sous la fenêtre et à l'ouest de la porte menant à l'étage. L'objectif était de pouvoir observer la maçonnerie du mur pignon (UM 1), qui n'était pas accessible depuis l'intérieur.

II. Le rez-de-chaussée

Le rez-de-chaussée est divisé en deux grands ensembles par un épais mur de refend orienté nord-est/sud-ouest (UM 8). Les pièces du rez-de-chaussée ont été enregistrées sous les numéros ESP 1, ESP 2, ESP 3, ESP 4, ESP 12, ESP 13 et ESP 16.

II.1. L'espace 1

Le premier espace (ESP 1) correspond à un long couloir qui dessert la moitié nord du rez-de-chaussée depuis l'extérieur (**fig. 3**). Cet espace mesure environ 5,88 m de long et 1,86 m de large. Le couvrement est assuré par un plancher et le sol est en béton.

On accède à ce couloir depuis l'extérieur par une grande porte (OUV 1) percée dans le mur nord-ouest de l'hôtel de Clugny. Cette porte est coiffée par un linteau en accolade et présente un cadre mouluré de tores



Fig. 2. Vue du mur pignon nord-ouest UM 1 depuis la cour du 30 Petite rue Marchaux .
© Cliché A. Capparos



Fig. 3. Vue de l'espace 1, au rez-de-chaussée du logis.
© Cliché A. Belot

s'amortissant sur trois colonnettes à base prismatique (**fig. 4**). Depuis le couloir plusieurs portes permettent d'accéder aux autres espaces. Tout d'abord, une porte (OUV 52) percée dans une cloison (UM 20) permet d'accéder à une pièce carrée (ESP 2) légèrement surélevée par rapport à l'espace 1. Le mur sud-ouest du bâtiment est percé par deux portes qui permettent d'accéder à un espace extérieur assez étroit (ESP 16) et à une petite pièce annexe (ESP 13). La porte d'accès à l'espace 13 (OUV 12) est construite en pierre de taille alors que celle donnant sur l'espace 16 est en béton (OUV 10).

Ces deux portes ont été aménagées directement sous de grandes baies aux encadrements de pierre de taille. La fenêtre la plus au sud (OUV 11) donne sur l'espace 16 alors que celle plus au nord est bouchée (OUV 13). Le mur sud-ouest (UM 4) du couloir (ESP 1) a fait l'objet d'un décroutage partiel (SD 25) afin de révéler le parement intérieur du mur, masqué sous un épais enduit en béton. Ce mur est constitué de moellons de grès et de granite hétérogènes. Le liant du mur est masqué par un rejointoiement en béton. Ce sondage a également permis d'observer les pierres de taille constituant l'encadrement de la porte d'accès (OUV 12) à l'espace 13, ainsi que deux pierres du jambage de la grande baie (OUV 13) située juste au-dessus de cette porte. Le reste des murs du couloir est recouvert d'un enduit en béton.



Fig. 4. Vue de la porte OUV 1.
© Cliché A. Belot

II.2. L'espace 2

Depuis le couloir (ESP 1), on accède à une pièce carrée (ESP 2) située au nord-ouest du rez-de-chaussée et qui mesure environ 5,9 m de long et 5,37 m de large (**fig. 5**). Le couvrement de cette pièce est constitué d'un plafond de plâtre sur du lattis et le sol est recouvert de tomettes rectangulaires. On accède donc à cet espace depuis le couloir par quelques marches et une porte avec un encadrement de bois (OUV 52), percée dans une cloison en briques. Le mur nord-ouest (UM 1) comporte une fenêtre à l'encadrement de briques (OUV 2), une ancienne cheminée, ainsi qu'une ancienne porte en pierre de taille (OUV 3), dans laquelle a été aménagé un escalier donnant accès à l'étage depuis l'extérieur.



Fig. 5. Vue de l'espace 2, au rez-de-chaussée du logis.
© Cliché A. Belot

Afin de vérifier la relation entre le mur gouttereau nord-est de l'hôtel de Clugny (UM 2) et le mur de refend (UM 9) séparant cette pièce de l'espace 3, un sondage (SD 24) a été implanté dans l'angle est de la pièce, sous l'escalier. Ce sondage a consisté d'abord à enlever une partie du doublage en briques contre le mur gouttereau (UM 2) et à la purge partielle des enduits afin d'accéder au parement intérieur. Ce mur est constitué de moellons grossièrement équarris formant des assises irrégulières et liés par un mortier de chaux beige. La partie sud-est du sondage est plus hétérogène avec une forte présence de briques. En bordure de sondage, le décaissement a révélé une ancienne porte bouchée par des briques (OUV 4). Cette porte est constituée par un encadrement massif en pierre de taille. Le mur de refend (UM 9) vient s'appuyer contre le mur gouttereau (UM 2).

II.3. L'espace 3

Au bout du couloir (ESP 1), on accède à une longue pièce (**fig. 6**) entre deux murs de refend parallèles (UM 8 et UM 9). Cette pièce est pavée, couverte par un plancher et mesure 7,7 m de long et 2,58 m de large. Une mezzanine en bois est conservée contre le mur nord-est (UM 2) et devait à l'origine s'étendre sur la moitié de cette pièce car les murs ont conservé les négatifs des poutres de cette mezzanine.



Fig. 6. Vue de l'espace 3, au rez-de-chaussée du logis.
© Cliché A. Belot

Les murs de cet espace sont recouverts par un enduit à la chaux très dégradé, qui laisse parfois apparaître les pierres du parement, en particulier en partie basse.

Les angles entre les murs de refends (UM 8 et UM 9) et le mur gouttereau (UM 2) ont été décroûtés afin de vérifier la relation entre ces trois murs. Le mur gouttereau (UM 2) a été entièrement décroûté sous la mezzanine. La maçonnerie de l'UM 2 est composée de moellons hétérogènes et de quelques briques liés par un mortier jaune beige et disposés en assises irrégulières. Le jambage de la porte (OUV 4) observée dans le sondage 24, de l'autre côté de l'UM 9, est bien visible. Les murs de refend (UM 8 et UM 9) présentent un parement de moellons ébauchés liés par un mortier beige et viennent s'appuyer contre le mur gouttereau nord-est (UM 2).

De l'autre côté de la pièce, un sondage a été implanté afin d'observer la relation entre le mur de refend central (UM 8) et le mur gouttereau sud-ouest (UM 4). Un épais enduit en béton a été purgé en partie sur ce mur gouttereau (UM 4) afin de pouvoir observer le parement intérieur. Ce parement est constitué de moellons et de quelques tuiles liés par un mortier brun/beige. L'encadrement en béton de la porte (OUV 10) donnant accès à l'espace 16 est bien visible ainsi qu'un des blocs du jambage de la grande baie (OUV 11) située au-dessus de cette porte. Le mur de refend central (UM 8) vient là aussi s'appuyer contre le mur gouttereau (UM 4) et est constitué de moellons hétérogènes disposés en assises irrégulières et liés par un mortier beige.

II.4. L'espace 4

La moitié sud du rez-de-chaussée (ESP 4) est constituée d'une grande pièce indépendante de la moitié nord, à laquelle on accède par l'extérieur ou par un escalier situé contre le mur pignon sud-est, qui mène au premier étage et est séparé du reste de la pièce par une fine cloison. Cette grande pièce mesure environ 7,15 m de long et 6,4 m de large (**fig. 7**).

Le sol est composé d'un côté de tomettes rectangulaires et de l'autre de béton. Le plafond est constitué d'un plancher reposant sur d'imposantes poutres, elles-mêmes s'appuyant sur des corbeaux massifs. Une porte de garage (OUV 6) d'une largeur d'environ 2,6 m perce le mur pignon sud-est (UM 3) et donne sur l'impasse perpendiculaire à la Grande rue Marchaux. Cette ancienne porte de garage est aujourd'hui fermée par deux panneaux OSB. Ce mur comporte une deuxième porte (OUV 7), constituée d'un encadrement en bois, qui est située au pied de l'escalier de l'espace 4 et qui donne sur cette même impasse.



Fig. 7. Vue de l'UM 2 dans l'espace 4, avec la porte OUV 5 repérée lors des piquetages d'enduit.

© Cliché A. Belot

Cette grande pièce (ESP 4) comporte également deux grandes baies (**fig. 8**) aux encadrements de pierre de taille, qui sont percées dans le mur gouttereau sud-ouest (UM 4). La fenêtre la plus au sud (OUV 8) a été entièrement bouchée alors que seul la partie basse de la fenêtre nord (OUV 9) a été bouchée.



Fig. 8. Vue de l'UM 4 dans l'espace 4, au rez-de-chaussée du logis.

© Cliché A. Belot

Une large bande (SD 19) a été décroutée sur toute la longueur du mur gouttereau nord-est (UM 2) dans cette espace, ainsi que sur une partie du mur de refend central (UM 8). Ce mur gouttereau (UM 2) était recouvert par un épais enduit à la chaux, recouvert par un enduit de plâtre, qui ont donc été purgés en partie lors de la réalisation du sondage. La maçonnerie se caractérise majoritairement par un parement très hétérogène, constitué de moellons, de briques et de tuiles liés par un mortier jaune beige mais qui ne forment pas véritablement d'assises.

Le décroutage a permis de révéler une porte bouchée (OUV 5) dans la partie nord-ouest du sondage, qui mesure environ 1 m 68 de haut et 1 m 12 de large. Celle-ci présente un linteau droit et un cadre mouluré d'un tore s'amortissant sur une colonnette à bases prismatiques (**fig. 9**). Dans la partie sud-est du sondage, la maçonnerie est plus homogène, avec un parement constitué de petits moellons liés par un mortier jaune beige. Dans l'angle sud-est, le décroutage a mis au jour ce qui semble correspondre à un ancien jambage de porte (OUV 53), constitué de grands blocs taillés. Le sondage a permis de confirmer que le mur de refend central (UM 8) venait bien s'appuyer contre le mur gouttereau nord-est (UM 2). Ce mur de refend vient même s'appuyer sur les anciens enduits appliqués sur la maçonnerie de l'UM 2. Ce sondage a également permis de constater que l'encadrement de la porte de garage (OUV 6) était réalisé en béton.



Fig. 9. Vue de la porte OUV 5, repérée dans le sondage 19.
© Cliché A. Belot

La découverte de cette porte moulurée (OUV 5) lors du décroûtage a conditionné l'implantation d'un sondage sédimentaire (SD sédimentaire 1) au pied de cette porte, pour tenter d'observer les niveaux de circulation successifs dans cette pièce.

Deux autres sondages ont été réalisés sur le mur opposé de cette pièce (UM 4), de part et d'autre de la cloison (UM 19) fermant l'escalier menant à l'étage. Entre cette cloison et le mur de refend central (UM 8), une large bande a été décroûtée (SD 20) sous et entre les deux grandes baies (OUV 8 et 9). Ce sondage s'est également poursuivi dans l'angle avec le mur de refend (UM 8). Là-aussi, un épais enduit à la chaux recouvert par une couche d'enduit en plâtre ont été purgés lors du décroûtage. Cela a permis de mettre au jour le parement intérieur du mur, d'un aspect hétérogène et composé de moellons grossièrement équarris et de briques liés par un mortier jaune beige. Cela a également permis d'observer le bouchage de la baie sud-est (OUV 8), composé de briques liées par du plâtre (UC 20.3 et 21.4). Une partie du jambage en pierre de taille de cette baie était également visible. Le mur de refend (UM 8), composé de moellons très hétérogènes liés par un mortier beige vient ici aussi s'appuyer clairement contre le mur gouttereau (UM 4). Comme pour le sondage 19, le mur de refend vient notamment s'appuyer sur les anciens enduits qui recouvraient le mur gouttereau sud-ouest (UM 4).

De l'autre côté de la cloison fermant l'escalier (UM 19), le parement était recouvert par une épaisse couche d'enduit à la chaux, elle-même sous un enduit en béton. Sur cet enduit en béton se trouvaient deux couches de tapisserie. Ces différents éléments ont été purgés en partie afin de pouvoir observer la maçonnerie ancienne (SD 21). Ici aussi, le parement est très hétérogène avec d'une part des moellons de taille moyenne liés par un mortier beige, et de l'autre des petits moellons et des briques liés par un mortier jaune. Ce sondage a permis d'observer le pendant du jambage de baie déjà repéré dans le sondage 20 (OUV 8). Là aussi, cette baie a été bouchée par des briques liées par du plâtre. Sur la bordure sud-est de ce sondage, la maçonnerie a été creusée par l'installation d'une conduite.

II.5. L'espace 13

Depuis le couloir de l'espace 1, on accède à une petite pièce annexe (ESP 13) aménagée à l'angle entre le bâtiment de l'hôtel de Clugny et la tour Marchaux (**fig. 10**). Cette pièce mesure environ 2,46 m de long et 1,8 m de large. Le sol est dallé et le plafond est constitué par un doublage de lambris et de laine de verre. Une fenêtre (OUV 14) aménagée sur le mur sud-est de cet espace (UM 21) donne sur l'extérieur. L'épais enduit en béton qui recouvre les murs a été piqueté de manière très ponctuelle dans deux des angles de cet espace afin de vérifier les relations stratigraphiques avec le bâtiment principal de l'hôtel de Clugny. Dans l'angle nord (SD 30), des parpaings de béton viennent s'appuyer contre la maçonnerie de la tour Marchaux (UM 10), constituée à cet emplacement de petits moellons liés par un mortier beige. Dans l'angle est (SD 29), le mur en parpaings de béton (UM 21) qui ferme cet espace vient s'appuyer contre le mur gouttereau sud-ouest de l'hôtel de Clugny (UM 4), qui est lui constitué de moellons grossièrement équarris liés par un mortier beige.



Fig. 10. Vue de l'espace 13.
© Cliché A. Belot

II.6. L'espace 12

Une autre annexe vient s'appuyer contre l'angle sud de l'hôtel de Clugny (**fig. 11**). Contrairement à l'espace 13, cet élément compte un étage (ESP 11). On accède à la pièce située au rez-de-chaussée (ESP 12) par une porte extérieure (OUV 15) à l'encadrement en pierre de taille (**fig. 12**).

Cette pièce mesure environ 2,18 m de long et 1,56 m de large. Elle comporte un plafond en béton et le sol est en terre battue.



Fig. 11. Vue de l'annexe sud (espaces 11 et 12) depuis l'espace 16.
© Cliché A. Belot



Fig. 12. Porte d'accès (OUV 15) à l'espace 12.
© Cliché A. Belot

Les murs nord-ouest (UM 7) et sud-ouest (UM 6) sont composés de petits moellons liés par un mortier beige et formant des assises relativement régulières. Le mur sud-est (UM 5), dont le parement extérieur et visible depuis la rue, semble présenter la même mise en œuvre mais est doublé à l'intérieur par une paroi de briques liées par un mortier beige. Les enduits qui recouvraient les murs de cette pièce ayant quasiment disparus, les parements étaient largement visibles. Les murs de cette annexe viennent s'appuyer contre le mur gouttereau sud-ouest de l'hôtel de Clugny (UM 4). Un des piédroits de la baie bouchée (OUV 8) déjà repérée à l'intérieur du bâtiment dans les sondages 20 et 21 est bien visible de ce côté du mur (**fig. 13**). Cela permet d'observer la modénature de cette baie, qui présente un linteau droit et un encadrement mouluré d'un tore. On peut également repérer le départ d'un croisillon. Cette baie est ensuite masquée par l'implantation du mur nord-ouest de cette annexe (UM 7).



Fig. 13. Vue de la fenêtre bouchée OUV 8 depuis l'espace 12.

© Cliché A. Belot

II.7. L'espace 16

Les deux annexes décrites précédemment sont séparés par un espace extérieur (ESP 16) situé au pied du mur gouttereau sud-ouest de l'hôtel de Clugny (UM 4) et fermé par un mur (UM 17) délimitant les jardins des parcelles voisines (**fig. 14**). Cet espace mesure environ 9,37 m de long et 1,62 m de large.

La présence du piédroit mouluré à l'intérieur de l'espace 12 a motivé le décaissement (SD 23) d'une partie très limitée du mur gouttereau sud-ouest (UM 4), afin de repérer l'autre piédroit de cette baie (OUV 8). L'enduit en béton très épais qui recouvre la face extérieure de ce mur a donc été purgé sur une zone située à l'angle entre le bâtiment principal de l'hôtel de Clugny et la petite annexe sud-est (ESP 12). Le deuxième piédroit de la baie a là-aussi été identifié et présente le même type de moulure que pour celui visible à l'intérieur de l'espace 12. Le mur gouttereau présente à cet endroit un parement hétérogène composé de moellons liés par un mortier beige. Ce parement a été fortement endommagé par le lierre en partie basse du mur.



Fig. 14. Vue de l'espace 16 depuis l'espace 13.

© Cliché A. Belot

III. Le premier étage

On peut accéder au premier étage de l'hôtel de Clugny par la tour Marchaux, mais également par un escalier donnant sur l'extérieur et par l'escalier montant depuis le rez-de-chaussée et l'espace 4.

III.1. L'espace 5

Ce premier étage est constitué d'une grande pièce (ESP 5), qui avait été divisée au XX^e siècle par des cloisons, et dont la plupart ont aujourd'hui été enlevées par les propriétaires actuels (**fig. 15**). Cet espace mesure en moyenne 15,58 m de long et 7,78 m de large. Le sol est constitué de dalles et de lino pour la moitié nord de cet espace alors que la moitié sud comporte un plancher en bois. Le plafond de la moitié nord se compose d'un plancher en bois reposant sur des poutres insérées dans les murs gouttereaux (**fig. 16**). Deux de ces poutres sont des entrails de charpente réemployés (**fig. 17**). Pour la moitié sud de la pièce, le plafond est composé de caissons en bois qui soutiennent un plancher (**fig. 18**).



Fig. 15 Vue de l'espace 5, au premier étage du logis.
© Cliché A. Belot



Fig. 16. Vue du plancher de la moitié nord du comble depuis le premier étage.
© Cliché A. Belot



Fig. 17. Entrait de la charpente en remploi comme poutre supportant le plancher de la moitié nord du comble.

© Cliché A. Belot



Fig. 18. Vue du plancher de la moitié sud du comble depuis le premier étage .

© Cliché A. Belot

On accède à cet espace depuis la tour Marchaux par une porte en pierre de taille (OUV 32) qui mesure environ 2 m 34 de haut et 1 m 07 de large. Cette porte est coiffée d'un linteau en accolade et présente un cadre mouluré de tores s'amortissant sur deux colonnettes à bases prismatiques (**fig. 19**). Cette porte présente encore des traces de polychromie, avec un badigeon jaune conservé sur les faces latérales des piédroits (**fig. 20**). Le mur pignon nord-ouest (UM 1) est percé par deux fenêtres (OUV 20 et 21) d'une hauteur de 1 m 90 et d'une largeur de 1 m 30 environ. Le mur gouttereau nord-est (UM 2) compte une seule fenêtre (OUV 23), d'une hauteur de 94 cm et d'une largeur de 77 cm.

Dans l'angle est, une porte (OUV 24) d'une hauteur de 1 m 98 et d'une largeur de 95 cm permet d'accéder à un petit balconnet aménagé dans l'épaisseur du mur et fermé par une rambarde en métal. Le mur pignon sud-est (UM 3) est également percé d'une fenêtre de 1 m 65 de haut et de 1 m 40 de large (OUV 25).

Dans l'angle sud du bâtiment, une porte (OUV 26) composée de grands blocs taillés en grès permet d'accéder à la pièce constituant le premier étage de l'annexe sud-est (ESP 11). Cette porte mesure 1 m 80 de haut et 69 cm de large.

Le mur gouttereau sud-ouest (UM 4) comporte trois grandes baies aux caractéristiques relativement similaires. En effet, la baie la plus au sud (OUV 28) présente une largeur de 1 m 65, celle en partie médiane (OUV 29) fait 1 m 67 de large et la baie la plus au nord (OUV 31) est légèrement plus étroite avec une largeur de 1 m 50. La hauteur visible de ces trois baies n'est pas représentative car elles semblent avoir chacune fait l'objet d'une modification de leur linteau. Cependant, leur hauteur d'origine est perceptible au niveau des combles car



Fig. 20. Détail du linteau en accolade de la porte OUV 32, qui a conservé des traces de polychromie.

© Cliché A. Belot

Fig. 19. Porte d'accès (OUV 32) au premier étage du logis depuis la tour .

© Cliché A. Belot

les arcs en plein cintre qui coiffaient la fenêtre sud et la fenêtre médiane sont visibles au-dessus du plancher. L'encadrement de ces trois baies est constitué de blocs de grand appareil. On peut également noter que les piédroits de ces baies comportent des faux-joints. Ces faux-joints sont marqués par de fines bandes de badigeon blanc dans l'ébrasement de ces baies (**fig. 21**) et par des lignes directement incisées dans un enduit gris sur les piédroits en parement intérieur (**fig. 22**). Ces faux-joints sont conservés de manière très partielle sur chacune de ces trois baies et ont été recouverts par endroit par une couche de badigeon gris.



Fig. 21. Décor de faux-joints conservé sur l'un des piédroits de la baie OUV 31.

© Cliché A. Belot



Fig. 22. Décor de faux-joints conservé sur l'un des piédroits de la baie OUV 29.

© Cliché A. Belot

Ce mur gouttereau sud-ouest compte également une quatrième baie (OUV 30), très différente des trois autres. En effet, celle-ci, située entre deux de ces grandes baies, mesure 1 m 30 de haut et 90 cm de large et possède une allège. L'encadrement de cette fenêtre est en briques.

Ce mur (UM 4) a été décrouté sur toute sa longueur par des bandes de 1 à 1 m 50 de haut environ au niveau des baies. Le parement intérieur de ce mur semble relativement homogène et se compose de petits moellons grossièrement équarris liés par un mortier de chaux beige.

Le mur pignon nord-ouest (UM 1) a lui aussi été décrouté de manière ciblée sur toute sa longueur, ce qui a révélé des maçonneries beaucoup plus hétérogènes.

En effet, sur la partie ouest ce mur (SD 15), une couche de papier peint est de plâtre a été en partie purgée lors du diagnostic. Sous le plâtre, le mur était recouvert par une couche d'enduit à la chaux qui a aussi été enlevée en partie. Cela a permis d'observer un enduit à la chaux en partie conservé, qui présente deux larges bandes de peinture : une bande sombre en partie basse et une bande grise en partie haute. Cet enduit peint a été conservé au maximum lors de la réalisation des sondages. Cet enduit recouvrait une troisième couche d'enduit à la chaux, appliqué directement sur le parement du mur. Ce sondage a permis de révéler un jambage (OUV 19) d'une ancienne porte bouchée (**fig. 23**), ainsi que le piédroit d'origine de la baie située immédiatement à l'est de ce sondage (OUV 20). En effet l'ouverture de cette fenêtre a été rétrécie par l'aménagement d'un nouveau piédroit en briques.



Fig. 23. Ancienne ouverture bouchée (OUV 19), repérée dans le sondage 15, au premier étage du logis.

© Cliché A. Belot

De l'autre côté de cette fenêtre, le mur a été décrouuté sur une bande plus étroite. Une première couche de peinture sur plâtre masquait un enduit à la chaux recouvert de peinture grise sous lequel se trouvait la maçonnerie du mur. Ces deux couches ont été enlevées sur l'emprise de ce sondage, ce qui a permis d'observer un conduit de cheminée en briques liées par un mortier beige, ainsi qu'une reprise en briques liées par du béton. Ce sondage était délimité au nord-est par le piédroit en pierre de taille de la deuxième baie visible sur ce mur. Ce piédroit était recouvert par une couche de plâtre peint en beige avec un motif de fines lignes rouges perpendiculaires. Cet enduit peint était sous deux autres couches de plâtre recouvert de peinture.

Le mur gouttereau nord-est (UM 2) a été décrouuté de manière ponctuelle (SD 17, SD 28 et SD 18) sur sa moitié nord, car la présence d'un placard, d'une cloison (UM 23) et d'un escalier empêchait la réalisation d'un sondage continu à cet emplacement. A l'extrémité nord (SD 17), l'autre piédroit en pierre de taille de la fenêtre est de l'UM 1 (OUV 21) a pu être observé sous deux couches de peinture sur plâtre. Ensuite le parement du mur, composé de moellons ébauchés liés par un mortier beige, a été mis au jour après la purge d'une couche de peinture sur plâtre et d'un enduit à la chaux (SD 28). De l'autre côté d'une fine cloison (UM 23), un sondage très ponctuel (SD 18) a permis de révéler une petite baie bouchée (OUV 22) à l'encadrement en pierre de taille (**fig. 24**). Le parement autour de cette baie présente les mêmes caractéristiques que pour le sondage 28. Une petite fenêtre à l'encadrement de béton (OUV 23) a été percée directement à l'est de cette ancienne baie bouchée.



Fig. 24. Ancienne ouverture bouchée (OUV 22), repérée dans le sondage 18, au premier étage du logis.

© Cliché A. Belot

Sur la moitié sud de ce mur gouttereau nord-est (UM 2), la maçonnerie a pu être décroutée sur toute la longueur restante jusqu'à l'angle est du bâtiment (SD 14). L'enduit peint gris et noir déjà observé sur les autres murs de cet espace a pu être observé dans ce sondage, sous plusieurs couches de plâtre et de papier peint qui ont été purgés à cet emplacement lors du décrouutage. Cet enduit étant appliqué directement sur la maçonnerie, le choix a été fait de le piqueter de manière très localisée afin de pouvoir observer le parement de manière continue. Dans l'emprise de ce sondage, le parement du mur est majoritairement composé de moellons de tailles très variables, disposés en assises irrégulières et liés par un mortier brun clair. A l'extrémité nord-ouest du sondage, on peut repérer un ancien conduit de cheminée en briques liées par un mortier brun. Le parement est légèrement différent au sud-est de ce conduit, avec des moellons plus réguliers. Plus au sud-est, une niche semi-circulaire aménagée en petites briques vient creuser le mur. Enfin, à l'extrémité sud-est du sondage on peut observer une reprise en briques dans l'angle est du bâtiment.

Le parement intérieur du mur pignon sud-est (UM 3) a pu être observé sur la moitié sud-ouest (SD 12) de ce mur (UM 3). Une couche de plâtre recouverte de peinture jaune a été purgée afin de mettre au jour ce parement, composé de petits moellons et de quelques briques liés par un mortier de chaux beige. L'enduit peint gris et noir, déjà observé sur les autres murs était conservé par endroits dans ce sondage et recouvrait le parement.

De l'autre côté d'une fine cloison (UM 27), un autre sondage (SD 13) a été réalisé sur ce mur, autour d'une fenêtre (OUV 25) et au-dessus de l'escalier menant au rez-de-chaussée. A cet emplacement, on peut observer que ce mur pignon est beaucoup plus épais au rez-de-chaussée qu'au premier étage (**fig. 25**). Le parement, relativement hétérogène à cet emplacement est composé de petits moellons liés par un mortier beige. L'un des piédroits de la fenêtre, composé de grands blocs taillés, est recouvert par l'enduit à la chaux recouvert d'une peinture grise et noir, et déjà décrit pour les autres sondages de cet espace.



Fig. 25. Différence d'épaisseur entre le rez-de-chaussée et le premier étage pour le mur pignon sud-est (UM 3).

© Cliché A. Belot

III.2. L'espace 11

L'espace 11 correspond à une petite pièce aménagée en salle de bains, située au premier étage de l'annexe déjà mentionnée. Cette pièce mesure 1,96 m de long et 1,87 m de large, le sol est dallé et le plafond consiste en un doublage en briques recouvertes de plâtre. Cette pièce comporte une petite fenêtre rectangulaire surplombant l'espace 16 (OUV 27).

IV. Les combles

Le niveau de combles est divisé en deux grands ensembles par une cloison en briques (UM 32). La moitié nord a été réaménagée en plusieurs pièces (ESP 6, ESP 8, ESP 7 et ESP 10) séparées par des cloisons, alors que la moitié sud consiste en un grand espace ouvert sur la charpente de toit du bâtiment (ESP 9).

IV.1. L'espace 6

On accède aujourd'hui à ce niveau de combles depuis le premier étage (ESP 5) par un escalier en bois qui débouche dans une pièce rectangulaire (ESP 6) desservant les trois autres pièces de cette moitié nord (**fig. 26**). Cette pièce mesure environ 4,77 m de long et 2,83 m de large. Elle est éclairée par une lucarne (OUV 33) aménagée au sommet du mur gouttereau sud-ouest (UM 4). Trois portes percées dans les cloisons permettent d'accéder aux autres pièces. Ces quatre pièces sont couvertes par un doublage en briques et en plâtre et le sol est un plancher en bois.

Le mur sous la lucarne était doublé par une paroi de briques et de plâtre. Celle-ci a été démontée en partie lors du diagnostic (SD 3), afin de pouvoir observer le parement intérieur du mur. Celui-ci a été mis au jour sous une couche d'enduit à la chaux et consiste en une maçonnerie de moellons ébauchés, disposés en assises irrégulières et liés par un mortier beige clair. Le sommet du mur, immédiatement sous la lucarne est composé d'une rangée de briques liées par un mortier beige. Un enduit à la chaux recouvert par de la peinture noire, assez similaire à l'enduit peint présent au premier étage, est conservé en partie en bordure de ce sondage. Cet enduit recouvre le parement à cet endroit et est lui-même recouvert en partie haute par un deuxième enduit gris très dégradé.



Fig. 26. Vue de l'espace 6.
© Cliché A. Belot

IV.2. L'espace 8

L'espace 8 consiste en une chambre carrée située à l'angle ouest du bâtiment (**fig. 27**). Elle mesure environ 3,94 m de long et 3,92 m de large. Elle est également éclairée par une petite lucarne (OUV 34) aménagée dans un doublage de briques et de plâtre.

Les murs sont doublés par une paroi en briques et en plâtre, comme pour l'espace 6. Cette paroi a été enlevée en partie lors du diagnostic afin de mettre au jour le parement intérieur des murs dans l'angle est du bâtiment (SD 7). Sur le mur gouttereau sud-est, le parement est très hétérogène, composé d'un mélange de briques et de petits moellons ébauchés liés par un mortier beige clair disposés en assises irrégulières. L'encadrement de la lucarne est constitué de petites briques. La lecture de l'angle ouest est difficile car masqué par un épais enduit à la chaux. Une large poutre est installée au sommet du mur gouttereau (UM 4) dans cet angle. Du côté du mur pignon nord-ouest (UM 1), le parement est légèrement plus homogène, composé de moellons ébauchés disposés en assises irrégulières et liés par un mortier de chaux beige très clair. Ce parement était recouvert par une couche d'enduit à la chaux et par une couche de plâtre peinte en gris.



Fig. 27. Vue de l'espace 8.
© Cliché A. Belot

IV.3. L'espace 7

Dans l'angle nord du bâtiment, on trouve une autre chambre (ESP 7) aux dimensions similaires à l'espace 8 (**fig. 28**). En effet celle-ci mesure 3,88 m de long et 3,87 m de large. Elle est également éclairée par une lucarne (OUV 35) aménagée dans un doublage de briques et de plâtre. Ce doublage a été enlevé en partie basse lors du diagnostic (SD 1 et 2) pour mettre au jour le parement intérieur du mur pignon nord-ouest (UM 1) et du mur gouttereau nord-est (UM 2).

Le parement intérieur du mur pignon (UM 1) se caractérise par des moellons ébauchés et quelques tuiles, disposés en assises irrégulières, et liés par un mortier de chaux beige très clair. Dans la moitié sud-ouest de ce sondage, ce parement est coupé par ce qui semble être un conduit de cheminée, construit en briques et en tuiles liées par un mortier beige/brun. Dans l'angle sud-ouest du sondage, on retrouve exclusivement des briques rectangulaires assez régulières. Un lambeau de l'enduit peint gris et noir déjà décrit dans les autres sondages est conservé en partie sur ce possible conduit de cheminée. Cet enduit recouvre en partie un autre enduit peint en gris. Le reste de la maçonnerie était masqué par endroits par un enduit gris réalisé à la chaux, lui-même recouvert par un enduit de béton.

Le parement intérieur du mur gouttereau (UM 2) est identique au parement observé dans le sondage 1. Il était recouvert par une couche de plâtre qui a été en partie purgée lors du diagnostic.



Fig. 28. Vue de l'espace 7.
© Cliché A. Belot

IV.4. L'espace 10

L'espace 10 est la troisième pièce desservie par l'espace 6. Elle consiste en une petite pièce carrée mesurant 2,96 m de long et 2,84 m de large. Cette pièce est également éclairée par une lucarne (OUV 36) percée dans le doublage en briques et en plâtre.

Comme pour les autres pièces un sondage (SD 4) a été réalisé pour observer le parement intérieur du mur gouttereau nord-est (UM 2). Ce sondage a là-aussi tout d'abord consisté à enlever le doublage en briques et en plâtre aménagé contre le mur. Le parement était ensuite recouvert par deux couches d'enduit à la chaux, qui ont été en partie purgées lors du diagnostic. Un ancien conduit de cheminée était déjà partiellement visible avant la réalisation du diagnostic, mais ce sondage a permis d'observer l'emprise totale du conduit et ses relations avec le reste de la maçonnerie. Ce conduit est délimité par deux piédroits obliques en pierre de taille. Ces piédroits sont intégrés dans un parement composé de moellons ébauchés et de quelques tuiles liés par un mortier brun/beige. La paroi fermant le conduit se caractérise par des briques et quelques pierres liées par un mortier brun. La maçonnerie visible dans la partie sud-est du sondage est légèrement différente, avec des moellons hétérogènes liés par un mortier beige. La sablière de la charpente de toit, qui repose sur ce mur, s'arrête avant ce conduit de cheminée. Les parements étaient recouverts par une couche d'enduit à la chaux, qui a été en partie purgée lors du diagnostic. Un lambeau d'enduit peint en gris sombre était conservé de manière fragmentaire à l'emplacement du conduit de cheminée.

IV.5. L'espace 9

La moitié sud du niveau de combles consiste en une grande pièce d'environ 8,68 m de long et 7,45 m de large, où la charpente de toit est bien visible (**fig. 29**). Le sol est un plancher, fortement dégradé par les infiltrations d'eau. On peut observer sur le mur gouttereau sud-ouest les arcs qui coiffent les grandes baies en pierre de taille du premier étage (OUV 28 et 29). Un corbeau est également visible sur le mur gouttereau nord-est. Dans l'angle sud, une trémie permettait l'accès à cet espace depuis le 1^{er} étage.



Fig. 29. Vue de la charpente de comble, dans l'espace 9.
© Cliché A. Belot

Le mur pignon sud-est (UM 3) est recouvert en partie haute par un enduit gris et en partie basse par un enduit peint en gris avec une bande noire latérale. Les murs gouttereaux (UM 2 et UM 4) ont conservés quelques lambeaux de ce même enduit peint.

Pour cet espace, les décroutages se sont concentrés dans les angles est (SD 5) et sud (SD 6) et ont consisté à purger de manière localisée cet enduit peint gris et noir afin de pouvoir observer le parement intérieur des murs.

Dans l'angle est (SD 5), le parement se caractérise par de petits moellons ébauchés formant des assises irrégulières et liés par un mortier beige. Le mur pignon (UM 3) est chaîné avec le mur gouttereau (UM 2). Un peu avant l'angle, sur le mur gouttereau (UM 2), le parement a un aspect différent, avec des blocs beaucoup plus hétérogènes, liés par un mortier brun/beige. Le mur gouttereau (UM 2) est surmonté par la sablière de la charpente de toit.

Dans l'angle sud (SD 6), le parement du mur pignon (UM 3) se caractérise par de petits moellons liés par un mortier de chaux beige. Le mur pignon (UM 3) est chaîné avec le mur gouttereau (UM 4) mais la maçonnerie est différente sur le mur gouttereau, juste après l'angle. En effet, le parement est composé de moellons ébauchés liés par un mortier brun/beige. La sablière de la charpente de toit s'appuie sur le sommet du mur gouttereau et semble avoir été sciée un peu avant l'angle.

La charpente de toit est très hétérogène, et semble avoir subi de multiples remaniements. L'étude de cette charpente a été réalisée en 2018 par Christian Dormoy (Archeolabs) dans le cadre d'une expertise dendrochronologique (Dormoy 2018).

Cette charpente était à l'origine à chevrons-portant-fermes, en berceau. Les fermes, qui semblent reposer sur une sablière simple, sont particulièrement visibles dans la moitié sud des combles, où elles ont été numérotées de 1 à 9 par C. Dormoy. La ferme 3 et la ferme 6 sont des fermes-maîtresses, mais seule la ferme 6 est complète. Elle forme un pan-de-bois composé d'un entrain, d'un poinçon portant le faîtage, de deux chevrons-arbalétriers avec jambette et de deux demi-faux-entrains avec aisselier. L'entrain de la ferme 3 a été scié et il n'en reste que son extrémité sur le mur gouttereau nord-est.

Les fermes secondaires n'ont pas de poinçon, les entrails sont remplacés par des blochets, et elles comptent chacune un faux-entrait. Des aisseliers montant des poinçons au faîtage assurent le contreventement longitudinal, et semblent être liés à un aménagement tardif. La majorité des assemblages sont à tenon-mortaise chevillée, à part pour les jambettes, les chevrons et les aisseliers qui présentent un embrèvement chevillé.

Christian Dormoy a pu repérer des marques d'assemblage lors de son étude : les fermes 6 à 2 étaient marquées de 11 à 15 en chiffres romains adaptés avec contremarque pour les éléments sur le côté nord-est. Certaines pièces provenant de la charpente, un poinçon, un faux-entrait et un aisselier étaient posés sur le plancher du niveau de combles. Le faux-entrait comportait une marque d'assemblage affichant le chiffre 14.

V. La tour Marchaux

On accède aujourd'hui au rez-de-chaussée de la tour Marchaux par un passage entre la maison du 28 Petite rue Marchaux et le mur de clôture de la cour du 30 Petite rue Marchaux, qui relie la rue à une porte percée dans le côté ouest de la tour.

La tour Marchaux présente un plan hexagonal et est coiffée d'un toit en forme de dôme surmonté d'un lanternon où se trouve une cloche (**fig. 30**). Les premiers niveaux de la tour sont occupés par un large escalier en vis qui dessert les étages.



Fig. 30. Vue de la tour Marchaux depuis la Petite rue Marchaux.

© Cliché A. Belot

Le sol du rez-de-chaussée de la tour est couvert par des pavés rectangulaires et présente un caniveau orienté nord-ouest/sud-est (**fig. 31**). En plus de la porte d'accès actuelle (OUV 16) située sur le côté ouest de la tour (**fig. 32**), on peut observer deux portes bouchées (OUV 17 et 18) sur le côté nord (**fig. 33**) et sur le côté est (**fig. 34**). De l'extérieur, une partie des moulures de la porte nord (OUV 17) sont visibles malgré le bouchage. Celle-ci est coiffée par un linteau en accolade et semble présenter un cadre mouluré d'au moins un tore s'amortissant sur une colonne prismatique (**fig. 35**). Sous l'escalier en vis, on peut observer un grand arc et un linteau droit, qui surmontent une paroi enduite. Il pourrait s'agir d'une ancienne porte bouchée, éventuellement un accès à une cave (**fig. 36**).



Fig. 31. Sol pavé muni d'une rigole, au rez-de-chaussée de la tour Marchaux.

© Cliché A. Belot



Fig. 32. Porte d'accès au rez-de-chaussée de la tour Marchaux (OUV 16).

© Cliché A. Belot



Fig. 33. Porte bouchée au rez-de-chaussée de la tour Marchaux (OUV 17).

© Cliché A. Belot



Fig. 34. Porte bouchée au rez-de-chaussée de la tour Marchaux (OUV 18).

© Cliché A. Belot



Fig. 35. Vue de la porte bouchée OUV 17 depuis la cour du 30 Petite rue Marchaux.

© Cliché A. Belot



Fig. 36. Espace situé au rez-de-chaussée de la tour, sous l'escalier en vis.

© Cliché A. Belot

L'escalier en vis est éclairé au rez-de-chaussée par deux petites baies rectangulaires (OUV 37 et 38) ainsi que par une grande croisée à coussièges (OUV 39) (**fig. 37**). Sur le côté nord de la tour, une ancienne porte (OUV 40) a été transformée en baie rectangulaire avec un coussiège (**fig. 38**). L'ancienne porte est coiffée en façade par un linteau droit (**fig. 39**). Elle est surmontée à l'intérieur de la tour d'un linteau en accolade et présente un cadre mouluré d'un tore s'amortissant sur une colonnette à base prismatique. La fenêtre, elle, est coiffée en façade d'un linteau en accolade et présente un cadre mouluré d'un tore à listel et d'un tore simple s'amortissant sur deux colonnettes à bases prismatiques. A l'intérieur de la tour, cette fenêtre présente un linteau droit sans moulures.



Fig. 37. Grande croisée à coussièges dans la tour Marchaux (OUV 39).

© Cliché A. Belot



Fig. 38. Ancienne porte transformée en fenêtre dans la tour Marchaux (OUV 40).

© Cliché A. Belot



Fig. 39. Vue de la fenêtre OUV 40 depuis la cour du 30 Petite rue Marchaux .

© Cliché A. Belot

Un bloc dans l'angle nord de la tour présente une forte saillie qui pose question (**fig. 39**). Ce bloc taillé est très abîmé, ce qui rend difficile son identification, mais il pourrait éventuellement s'agir d'une ancienne niche.

Un premier palier dans l'escalier en vis donne accès au premier étage du logis de l'hôtel de Clugny par la porte moulurée (OUV 32) déjà évoquée plus haut (**fig. 19**). Juste au-dessus, cet escalier comporte un deuxième palier, devant une porte bouchée (OUV 42). Cette porte, qui se trouve à la hauteur du niveau de combles du logis de l'hôtel, présente un linteau droit et un cadre mouluré d'un tore s'amortissant sur une colonnette à base prismatique et d'un cavet (**fig. 40**).

Au sommet de l'escalier en vis, on accède au premier étage de la tour, où est aménagé un plancher. Cet espace est éclairé par une baie (OUV 43), au cadre chanfreiné, à linteau droit et à meneau, munie de deux coussièges (**fig. 41**), ainsi que par une petite baie au cadre chanfreiné (OUV 44). On accède aux étages supérieurs de la tour depuis cette pièce par un petit escalier en vis en encorbellement sur le côté nord de la tour (**fig. 42**). La porte d'accès à cet escalier (OUV 45) est coiffée d'un linteau droit et présente un cadre mouluré d'un tore s'amortissant sur une colonnette à base prismatique (**fig. 43**). Cet escalier en encorbellement est éclairé par plusieurs petites baies rectangulaires.



Fig. 40. Ancienne porte bouchée dans la tour Marchaux (OUV 42).

© Cliché A. Belot



Fig. 41. Baie à meneau et coussièges au premier étage de la tour Marchaux .

© Cliché A. Belot

Le deuxième étage de la tour (**fig. 44**) comporte un plancher dont les poutres reposent sur une assise en saillie par rapport au mur. Cette pièce comporte une petite cheminée moulurée d'un large tore et d'un cavet s'amortissant sur deux bases prismatiques (**fig. 45**). Elle est éclairée par deux petites baies rectangulaires (OUV 47 et 48), chacune comportant un coussiège (**fig. 46**). La porte d'accès à cette pièce (OUV 46) depuis l'escalier en encorbellement présente un linteau droit et un cadre mouluré d'un tore s'amortissant sur une colonnette à base prismatique (**fig. 44**).

Le dernier étage de la tour Marchaux est le niveau de combles, où l'on peut observer la charpente du dôme (**fig. 47**). Ce niveau de combles comporte un plancher et est éclairé par une petite lucarne rectangulaire (OUV 50), devant laquelle est installée une horloge en métal (**fig. 48**).



Fig. 42. Escalier en vis installé dans une tourelle en encorbellement, permettant d'accéder au deuxième étage et au niveau de comble de la tour

© Cliché A. Belot



Fig. 43. Porte d'accès à l'escalier en encorbellement depuis le premier étage de la tour (OUV 45)

© Cliché A. Belot



Fig. 44. Vue du deuxième étage de la tour depuis l'escalier en encorbellement.

© Cliché A. Belot



Fig. 45. Cheminée située au deuxième étage de la tour.

© Cliché A. Belot



Fig. 46. Baie à coussiège située au deuxième étage de la tour (Ouv 47)

© Cliché A. Belot



Fig. 47. Charpente de comble de la tour Marchaux.

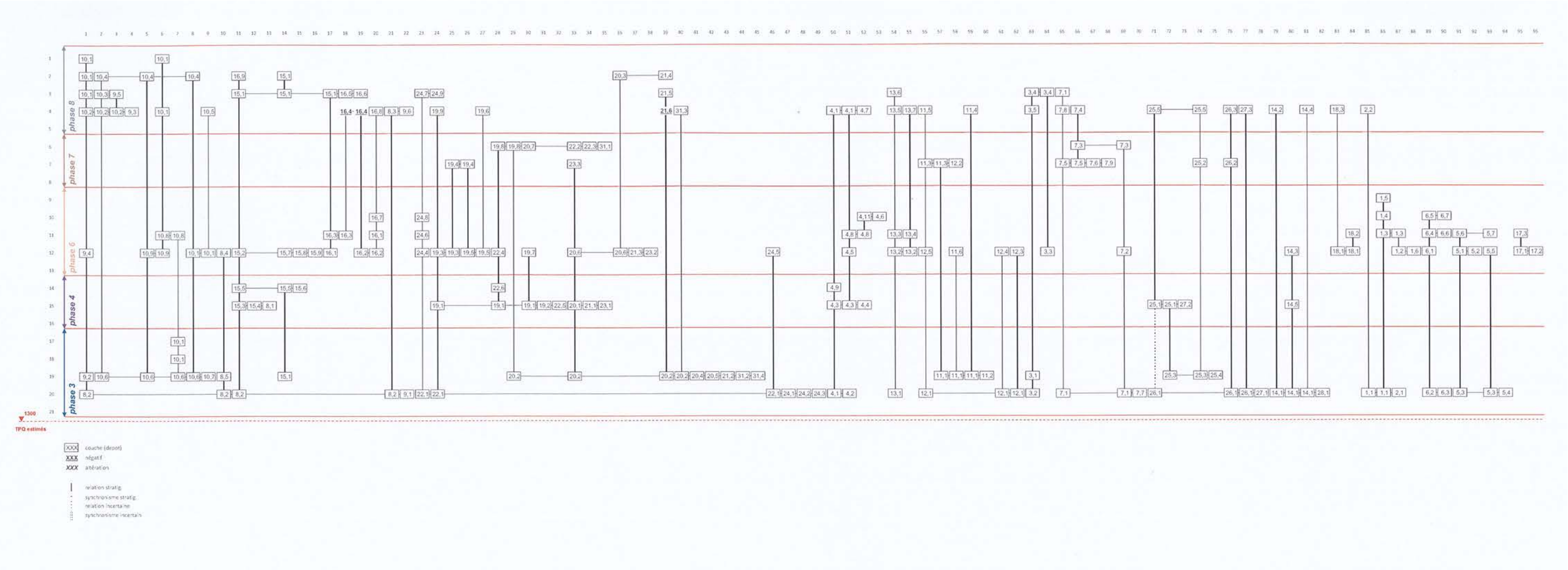
© Cliché A. Belot



Fig. 48. Lucarne installée sur la toiture de la tour (Ouv 50).

© Cliché A. Belot

Annexe 2. Diagramme stratigraphique
(réalisé avec l'outil "Stratifiant")



Annexe 3. Etudes spécialisées et expertises de mobilier

3.1. Le mobilier céramique

3.1.1. Le mobilier céramique antique

S. Mouton-Venault, Inrap

Sondage	US	Arguments chronologiques	Datation	Remarques	NR	NMI
	2008	Argumentaire chrono fragile qui repose sur l'identification de catégorie en l'absence d'éléments de forme probant). Anse amphore (africaine la ?) car pâte inclusion noire et surf brute (pas pâte typique pour africaine) si africaine type 1, chrono (180/380). Le reste du lot n'est pas probant (panse de commune claire micacée et panse d'amphore Dr 7/11	IId-IV ?	Arguments chrono fragile qui ne repose que sur un tesson	3	-
	2013	AUT P5 (IA) , (var AUT P17) , panse de gobelet en fine Ia-b	IA ; IIB-III,		8	2
	2017	Anse amph ligérienne (Id-III)	Id-III		1	-

Anse amphore africaine type 1 (180-380) à considerer avec prudence et une panse de commune claire (cf pâte des bouilloires) panse dr 7/11 (3NR)

3.1.2. Le mobilier céramique d'époque médiévale, moderne et contemporaine

A.L. Bugnon, Inrap

N°SRA	N° US/ Fait	contexte	GT	Décor	Forme	Fragmentation	Argument chrono	Periode	Chrono	Remarques
C_14	2006	remblai	Claire_glaç	glaçure jaune couvrante brillante sur les deux faces	pot horticole	1 bord	production Etrepigny	MOD	XVIII	
C_14	2006	remblai	Grès		forme fermée indéterminée	1 panse	grès d'origine indéterminée	MOD	XVIII	
C_14	2006	remblai	Claire_engo_glaç	glaçure verte interne	forme fermée indéterminée	1 fond / 3 panses	production moderne glaçurée indéterminée	MOD	XVIII	
C_11	1002	sol pavé	Grès		indéterminée	1 panse	grès de Puisaye	MOD	XVIII	
C_15	1004	comblement fosse	Grès		écuelle à deux anses latérales	1 bord	grès de Puisaye	CONT	XVIII-XIX	
C_12	1009	remblai	Sombre_micacée		forme fermée indéterminée	6 panses / 1 fond	production locale: XIV-XVI	BMA-MOD	XV-XVI	
C_12	1009	remblai	Indéterminé		cruche/pichet	1 fond / 3 panses	pichet/cruche à fond débordant	BMA-MOD	XV-XVI	altérations marquées par le feu
C_12	1009	remblai	Sombre		indéterminée	1 bord/ panses	pas de marqueur chronologique pertinent	BMA-MOD	XV-XVI	
C_12	1009	remblai	Claire_engo_glaç	glaçure verte interne	forme fermée indéterminée	2 fonds	pas de marqueur chronologique pertinent	BMA-MOD	XV-XVI	
C_12	1009	remblai	artisanat		creuset	1 panse	pas de marqueur chronologique pertinent	BMA-MOD	XV-XVI	
C_01	2004	remblai hétéro	antique				résiduel		ANT (résiduel)	
C_01	2004	remblai hétéro	Sombre_micacée		indéterminée	2 panses dont une est plus épaisse	résiduel (XIV-XVI) dans un niveau daté de la période moderne	MOD	XVIII	
C_01	2004	remblai hétéro	Faï_blanche		indéterminée	4 panses	après XVIIe s.	MOD	XVIII	
C_01	2004	remblai hétéro	Faï_déco		assiette	1 bord	décor incomplet daté du XVIIIe s.	MOD	XVIII	
C_01	2004	remblai hétéro	Claire_glaç	glaçure brun-noire	indéterminée	2 fonds/ 1 bord/ 2 panses/ 1 anse	production XVIII	MOD	XVIII	
C_01	2004	remblai hétéro	Claire_glaç	glaçure verte couvrante transparente face interne	indéterminée	4 panses	XIV-XVI	MOD	XVIII	
C_01	2004	remblai hétéro	Claire_glaç	glaçure verte	pot horticole	1 bord / 1 panse	XVII-XVIII	MOD	XVIII	
C_01	2004	remblai hétéro	Claire_glaç	glaçure jaune transparente	indéterminée	1 panse	?	MOD	XVIII	
C_07	2005	niveau chantier	Sombre_micacée		indéterminée	1 panse	production XIV-XVI	BMA-MOD	XV-XVI	
C_05	2007	piétinement	Sombre_micacée		forme fermée indéterminée	35 panses	production XIV-XVI	BMA	XIV	
C_05	2007	piétinement	Sombre_micacée		pot à lèvre en bandeau étiré	1 bord	production XIV	BMA	XIV	
C_05	2007	piétinement	Sombre_micacée		pot à lèvre en bandeau épais bombé	2 bords	production XIV	BMA	XIV	

2024.5 - 28 BIS PETITE RUE MARCHAUX, PROJET DE RESTAURATION ET DE RÉHABILITATION DE L'ANCIEN HÔTEL DE CLUNY

N°SRA	N° US/ Fait	contexte	GT	Décor	Forme	Fragmentation	Argument chrono	Periode	Chrono	Remarques
C_05	2007	piétinement	Sombre_micacée		pot de stockage	5 panses dont 3 décorées de fines bandes rapportées festonnées	production XIV	BMA	XIV	
C_05	2007	piétinement	Sombre_micacée		couvre feu	1 bords	production XIV	BMA	XIV	
C_05	2007	piétinement	Claire_glaç	glaçure partielle transparente bullée aspect peau d'orange	pichet	2 panses = 2 individus	glaçure XIII-XIV	BMA	XIV	photo
C_05	2007	piétinement	Claire	pas de glaçure visible	indéterminée	1 fond	indéterminée	BMA	XIV	
C_04	2008	remblai	antique					BMA	XIV	
C_04	2008	remblai	Sombre_micacée		FFI	33 panses	production XIV	BMA	XIV	
C_04	2008	remblai	Sombre_micacée		pot de stockage	1 bord / 3 panses décorées de fines bandes rapportées festonnées	production XIV	BMA	XIV	photo
C_04	2008	remblai	Sombre_micacée		cruche	1 départ d'anse en ruban	production XIV	BMA	XIV	
C_04	2008	remblai	Claire_glaç	glaçure partielle transparente bullée aspect peau d'orange	pichet	3 panses	glaçure XIII-XIV	BMA	XIV	
C_04	2008	remblai	Orange_glaç	glaçure couvrante transparente	pichet	1 panse	glaçure XIII-XIV	BMA	XIV	photo
C_03	2009	piétinement ?	sombre_micacée		pot/cruche lèvre éversée simple	8 panses/ 1 bord	production XIV	BMA	XIV	
C_03	2009	piétinement ?	Orange_glaç	glaçure couvrante transparente	pichet	1 fond	glaçure XIV	BMA	XIV	photo
C_03	2009	piétinement ?	antique					BMA	XIV	
C_10	2002	piétinement sur sol pavé supérieur	Fai_fine	tampon Sarrguemine: 1875-1900	assiette	4 panses	XIX-dbtXX	CONT	XIX-dbtXX	photo
C_10	2002	piétinement sur sol pavé supérieur	Fai_mono		assiette: pied annulaire percé	2 fond	XIX-XX	CONT	XIX-dbtXX	
C_09	2012	remblai sous 2008	Sombre_micacée		pot stockage	1 panse	XIV-XVI	BMA	XIII-XIX	
C_09	2012	remblai sous 2008	Sombre_micacée		forme fermée indéterminée	1 panse	XIV-XVI	BMA	XIII-XIX	
C_09	2012	remblai sous 2008	Claire_glaç	glaçure verte et jaune couvrante	pichet à fond plat débordant	1 fond	XIV-XVI	BMA	XIII-XIX	
C_06	2013	remblai sous 2009	Sombre_mica		forme fermée indéterminée	2 panses	XIV-XVI	MED	MED	
C_06	2013	remblai sous 2009	antique					MED	MED	
C_02	2017	remblai	Sombre_mica		pot indéterminé	14 panses/ 1 bord		BMA	XIII	
C_02	2017	remblai	Orange_gros		cruche	1 anse	?	BMA	XIII	

N°SRA	N° US/ Fait	contexte	GT	Décor	Forme	Fragmentation	Argument chrono	Periode	Chrono	Remarques
C_02	2017	remblai	Claire_glaç	glaçure verte transparente	pichet à lèvre triangulaire et petite gorge interne	1 bord/ 1 panse/ 1 déprt d'anse	fin XIII	BMA	XIII	
C_02	2017	remblai	Orange_glaç	glaçure non-visible	pichet à fond plat	1 fond	XIII-XIV	BMA	XIII	
C_08	HS	HS	Sombre_micacée			7 panses	XIII-XIV	BMA	BMA	
C_08	HS	HS	Claire_glaç	glaçure par aspersion transparente	pichet	1 panse	XIII-XIV	BMA	BMA	
C_08	HS	HS	Claire_glaç	glaçure verte couvrante face interne	FFI	1 panse	XIII-XIV	BMA	BMA	



US 2007: 1 panse d'un pichet avec une glaçure partielle transparente bullée, aspect peau d'orange.
© Cliché S. Mouton-Venault



US 2008: panse et un bord : pot décoré de fines bandes rapportées festonnées (pot de stockage).
© Cliché S. Mouton-Venault



US 2008: panse et un bord : pot décoré de fines bandes rapportées festonnées (pot de stockage).
© Cliché S. Mouton-Venault



US 2008 : 1 panse d'un pichet avec glaçure couvrante transparente.

© Cliché S. Mouton-Venault



US 2008 : US 2002 : 1 tesson de faïence fine avec un tampon de la manufacture de Sarreguemines.

© Cliché S. Mouton-Venault



US 2009 : 1 fond d'un pichet avec glaçure couvrante transparente.

© Cliché S. Mouton-Venault

3.2. La métallurgie du fer : les indices d'une activité de réduction du minerai de fer à la fin du XIII^e s. dans le quartier de Marchaux ?

Y. Labaune, SAVA

Lot de scories de métallurgie du fer

US 2017, n° inv. CP/044382/1

Poids : 303 g

Petit ensemble de sept scories et se répartissent en trois types. Le premier type montre une succession de cordons et possède la morphologie caractéristique des scories de métallurgie du fer de réduction directe, écoullées par le trou de coulée d'un four de métallurgie avant de se refroidir à l'extérieur (**fig. 1**). Le second type est noir d'aspect vitreux (**fig. 2**). Le troisième type est assimilable à une paroi de four vitrifiée par la chaleur (**fig. 3**).



Fig. 1. Scories à succession de cordon (US 2017).

© Cliché Y. Labaune



Fig. 2. Scories noires d'aspect vitreux (US 2017).

© Cliché Y. Labaune



Fig. 3. Paroi de four vitrifiée (US 2017).

© Cliché Y. Labaune

Lot de scories de métallurgie du fer

US 2018, n° inv. CP/044382/5

Poids : 405 g

Petit ensemble de sept scories et se répartissent en trois types. Les deux premiers types sont analogues à ceux de l'US 2017 : le premier type montre une succession de cordons et possède la morphologie caractéristique des scories de métallurgie du fer de réduction directe, écoullées par le trou de coulée d'un four de métallurgie avant de se refroidir à l'extérieur ; le second type est noir d'aspect vitreux. Le troisième type est constitué de scories assez lourdes, ferreuses.

Scorie de métallurgie du fer

US 2013, n° inv. CP/0044382/04

Poids : 25 g

Scorie à succession de cordons.

Synthèse

Il est probable que les lots des US 2013, 2017 et 2018, par leur similarité, ne constituent qu'un seul et même ensemble. Bien que restreint (quatorze artefacts pour un peu plus de 700 g), cet ensemble semble homogène et se rapporter à la métallurgie du fer, plus particulièrement à la réduction du minerai de fer en bas fourneau selon le procédé direct (faciès de scories à morphologie d'écoulement, paroi de four vitrifié).

Les scories ont été retrouvées dans des horizons de remblais antérieurs à la construction de l'hôtel de Clugny attribuables à la fin du XIII^e s. / début du XIV^e s. grâce au mobilier céramique et ne sont pas associées à des structures artisanales en place. En outre ce lot étant issu d'une fenêtre de fouille très restreinte de un à deux mètres carrés de superficie, il est difficile de mesurer la portée de cette découverte : s'agit-il d'un simple « bruit de fond » ? ou bien le premier indice d'un ensemble quantitativement plus conséquent ?

Quoiqu'il en soit, la question se pose de leur origine, l'activité de réduction du minerai de fer étant généralement attestée en dehors des espaces urbains, au plus près des lieux d'extraction primaire. On signalera pour la période antique, sur le site artisanal du faubourg d'Arroux à Autun, la présence également rare et inattendue en contexte urbain d'un important dépotoir de scories de réduction du minerai de fer dont l'origine précise reste pour l'instant inexploitée (Alix, Pieters 2014, p. 447).

Bibliographie

Alix, Pieters 2014

Alix (S.), avec la collaboration de Pieters (M.), bilan sur les ateliers de métallurgie, dans: Alix (S.), Autun, Saône-et-Loire, Bourgogne, faubourg d'Arroux, Urbani et Fabri. Évolution d'un quartier d'*Augustodunum* entre artisanat et habitat, du règne d'Auguste au début du Moyen Âge, volume 4 Études spécialisées et synthèses, Inrap, novembre 2014.

3.3. Les roches décoratives d'origine antique.

Y. Labaune, SAVA

N° 1. Élément de décor de pavement : *opus sectile* ?

US 2013. N° inv. LA/044382/01

Porphyre vert de Laconie, Grèce

Ep. : 13 mm, poids : 46 g

Elément de décor complet, de forme rectangulaire, quasiment carrée (38 x 35 mm) (**fig. 1**). La forme de cet objet et une certaine massivité suggèrent d'avoir affaire à un élément de décor d'un pavement en *opus sectile*.



Fig. 1. Élément de décor possible d'un pavement en opus sectile (porphyre vert de Laconie, Grèce) (US 2013).

© Cliché Y. Labaune

N° 2. Placage décoratif ou élément de décor de pavement ?

US 1006, N° inv. LA/044382/04

Calcaire blanc à oolithes, Fontaines

Ep. 21 mm, poids : 133 g

Fragment de placage décoratif en calcaire blanc, quelques traces de mortier rose fin au revers. Un bord est visible ménagé en retrait. La face visible montre des traces d'usure : élément de décor de pavement (**fig. 2**) ?



Fig. 2. Fragment de placage décoratif ou d'élément de décor de pavement (calcaire blanc à oolithes, Fontaines) (US 1006).

© Cliché Y. Labaune

N° 3. Placage décoratif

US 1009. N° inv. LA/044382/03

Calcaire à entroques de Pouillenay, pays de l'Auxois.

Ep. : 15 mm, poids : 189 g.

Fragment de plaque de décor mural, aucun bord conservé (**fig. 3**).

Fig. 2. Fragment de placage décoratif ou d'élément de décor de pavement (calcaire blanc à oolithes, Fontaines) (US 1006).

© Cliché Y. Labaune

Synthèse

Ces trois éléments de décor en roche décorative d'origine antique sont résiduels dans des horizons archéologiques de la fin du Moyen-Age et de l'époque moderne. Leur zone d'extraction, régionale (Chalon-sur-Saône et pays de l'Auxois) et méditerranéenne (Grèce) s'inscrit dans le corpus des roches décoratives d'époque romaine découvertes à Autun (Chardron-Picault 2007). En revanche, la présence d'un élément de décor en *opus sectile*, peut-être un sol, type d'aménagement relativement rare à Autun et que l'on retrouve généralement dans les pavements des habitats élitaires tardo-antiques, doit être soulignée.

Bibliographie**Chardron-Picault 2007**

Chardron-Picault (P.), l'architecture décorative : les déchets de roches décoratives dans le quartier artisanal du Lycée Militaire, dans Chardron-Picault (P.) dir., Hommes de feu, hommes du feu, l'artisanat en pays éduen, catalogue d'exposition temporaire 22 septembre 2007-28 janvier 2008, Ville d'Autun : musée Rolin, 2007, p. 138-177.

Catalogue raisonné des blocs architecturaux de la fin du Moyen-Age découverts en remploi dans la construction de la cave voûtée du sondage 3

Y. Labaune, SAVA

Un ensemble de 19 blocs architecturaux de la fin du Moyen-Age a été découvert dans le sondage sédimentaire 3. Ces blocs étaient remployés dans la construction de la cave d'une maison de l'époque moderne qui jouxtait le mur gouttereau nord-est de l'hôtel de Clugny. Les reliefs de plusieurs d'entre eux ont été bûchés afin d'être réutilisés comme claveau de voûte de cette cave. Certains ont été retrouvés dans le blocage des murs. Du mortier jaune, témoins de ce remploi, recouvre partiellement la plupart de ces éléments.

D'un point de vue typologique, chacun des blocs a été ventilé au sein de sept types, notés « type 1 » à « type 7 », en fonction de sa nature (piédroit ou claveau) et de son registre décoratif.

Les types 1, 2 et 3, comportent des claveaux et des piédroits en grès qui semblent fonctionner ensemble en formant la « famille 1 ». Le registre décoratif, associant tores et cavets, est sobre, tout comme la gamme chromatique du badigeon qui les recouvre. Concernant la mise en couleur des blocs, une stratigraphie a été mise en évidence. Dans la plupart des cas, le badigeon le plus ancien est blanc, il est parfois recouvert d'un second badigeon plus récent beige ou bien gris.

Les types 4, 5, 6 et 7, comportent des claveaux, des piédroits et des éléments finement sculptés en grès qui semblent fonctionner ensemble en formant la « famille 2 ». Le registre décoratif est plus élaboré que celui de la « famille 1 », tout comme sa gamme chromatique, vive et colorée. Là aussi une stratigraphie des mises en couleur a été mise en évidence. Les badigeons les plus anciens sont dorés et comportent des rehauts sous forme de bandes de couleur rouge ou noir. Ils sont généralement recouverts, comme pour la « famille 1 », par un badigeon plus récent beige ou bien gris.

Le type 8 est isolé au sein de ce corpus, tant par la nature du matériau, du calcaire tendre et non pas du grès, que par sa nature assez complexe, associant un piédroit et un départ de cintre mouluré. Il forme à lui seul la « famille 3 ». La gamme chromatique est sobre et une stratigraphie a été mise en évidence : le badigeon le plus ancien est rose clair, il est recouvert par un badigeon blanc / grisâtre.

Avec un total de treize blocs, la « famille 1 » est majoritairement représentée au sein du corpus. Ensuite se place la « famille 2 » avec un total de cinq blocs puis la « famille 3 », avec un seul bloc. La question de l'origine de ces blocs (logis de Clugny voisin ou autre maison de Marchaux ?) se pose.

Type 1. Claveau associant tore et cavet.

Bloc 1.

US 3000. N° inv. LA/044382/10.

Grès. Complet, côtés (cavets) bûchés. Haut. : 49 cm, prof. : 35 cm, larg. : 18 cm, poids : 45,30 kg.

Une seule couche de badigeon blanc est conservée. Mortier jaune lié au remploi du bloc comme claveau de la voûte de cave.



Fig. 1. Vue générale du bloc 1.

© Cliché Y. Labaune



Fig. 2. Vue de côté du bloc 1, noter les traces de badigeon blanc et de bûchage des reliefs pour le remploi.

© Cliché Y. Labaune



Fig. 3. Vue du lit d'attente du bloc 1 et de son profil.

© Cliché Y. Labaune

Bloc 2.

US 3000. N° inv. LA/044382/6.

Grès. Complet, côtés (cavets) bûchés. Haut. : 29 cm, prof. : 36 cm, larg. : 18 cm, poids : 29,70 kg.

Lit d'attente et lit de pose possèdent un aménagement sommairement taillé en creux en forme de flèche afin d'assurer une bonne adhérence du mortier au niveau des joints. Une seule couche de badigeon blanc est conservée. Mortier jaune lié au remploi du bloc comme claveau de la voûte de cave.



Fig. 4. Vue générale du bloc 2.

© Cliché Y. Labaune



Fig. 5. Vue de côté du bloc 2, noter les traces de badigeon blanc et de bûchage des reliefs pour le remploi.

© Cliché Y. Labaune



Fig. 6. Vue du lit d'attente du bloc 2, de son profil et de son aménagement en creux afin d'assurer une bonne adhérence du mortier au niveau des joints.

© Cliché Y. Labaune

Bloc 3.

US 3000. N° inv. LA/044382/15.

Grès. Incomplet (extrémité fragmentée). Haut. : 26,5 cm, prof. : 36 cm, larg. : 18 cm, poids : 22,70 kg.

Lit d'attente et lit de pose possèdent un aménagement sommairement taillé en creux en forme de flèche afin d'assurer une bonne adhérence du mortier au niveau des joints (identique bloc 2). Une seule couche de badigeon blanc est conservée (alors que le tore est déjà endommagé). Mortier jaune lié au remploi du bloc.



Fig. 7. Vue générale du bloc 3.

© Cliché Y. Labaune

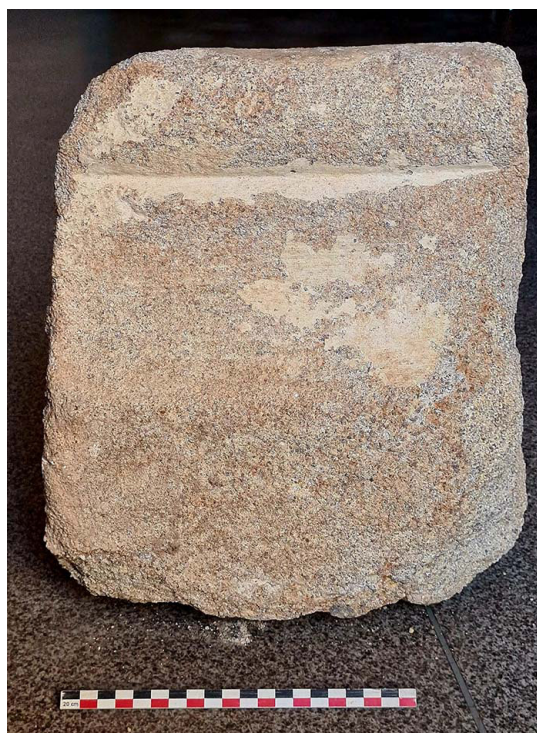


Fig. 8. Vue de côté du bloc 3, noter les traces de badigeon blanc.

© Cliché Y. Labaune

Bloc 4.

US 3000. N° inv. LA/044382/16.

Grès. Archéologiquement complet, côtés (cavets) bûchés + lacune ancienne. Haut. : 30 (intérieur courbure) à 36 cm (extérieur courbure), prof. : 36 cm, larg. : 18,5 cm, poids : 28,50 kg.

Le bloc est très cintré. Lit d'attente et lit de pose possèdent un aménagement sommairement taillé en creux en forme de chevrons afin d'assurer une bonne adhérence du mortier au niveau des joints. Une couche de badigeon blanc est conservée, elle est recouverte par une couche de badigeon beige. Mortier jaune lié au remploi du bloc comme claveau de la voûte de cave.

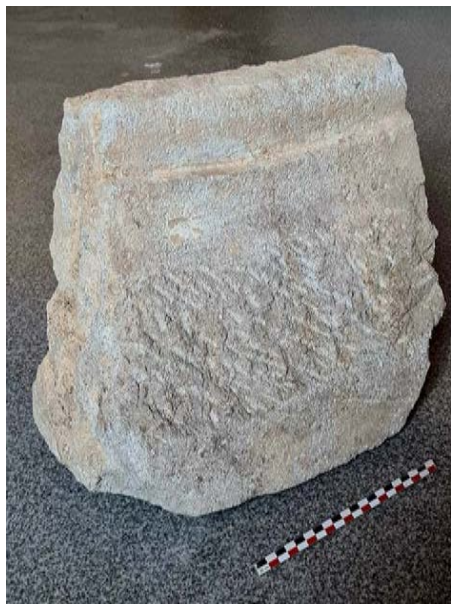


Fig. 9. Vue générale du bloc 4.
© Cliché Y. Labaune

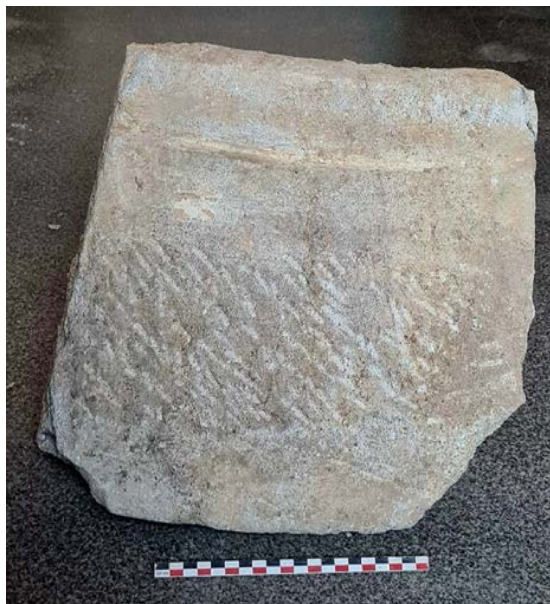


Fig. 10. Vue de côté du bloc 4, noter les traces de badigeon blanc et de bûchage des reliefs pour le remploi.
© Cliché Y. Labaune



Fig. 12. Vue de détail de la stratigraphie des badigeons sur le bloc 4.
© Cliché Y. Labaune

Fig. 11. Vue du lit d'attente du bloc 4, de son profil et de son aménagement en creux afin d'assurer une bonne adhérence du mortier au niveau des joints.

© Cliché Y. Labaune

page ci-contre:

Fig. 16. Vue générale du bloc 6.

© Cliché Y. Labaune

Fig. 17. Vue de côté du bloc 6, noter les traces de badigeon blanc.

© Cliché Y. Labaune

Fig. 18. Vue du lit d'attente du bloc 6 et de son profil.

© Cliché Y. Labaune

Type 2. Piédroit associant tore et cavet.

Bloc 5.

US 3000. N° inv. LA/044382/9 = LA/044382/23 (les deux fragments recollent)

Grès fin et fragile avec inclusions noires. Incomplet, une extrémité fragmentée, côtés (cavets) bûchés. Haut. : sup. à 25 cm, prof. : 34,5 cm, larg. : 19 cm, poids : 24,70 kg.

Une couche de badigeon blanc est conservée, elle est recouverte par une couche de badigeon beige. Mortier jaune lié au remploi du bloc comme claveau de la voûte de cave.



Fig. 13. Vue générale du bloc 5.
© Cliché Y. Labaune



Fig. 14. Vue de côté du bloc 5, noter les traces de badigeon blanc (puis beige) et de bûchage des reliefs pour le remploi.
© Cliché Y. Labaune



Fig. 15. Vue du lit d'attente du bloc 5, de son profil et de son aménagement en creux afin d'assurer une bonne adhérence du mortier au niveau des joints.
© Cliché Y. Labaune

Bloc 6.

US 3000. N° inv. LA/044382/22

Grès très grossier. Incomplet, une extrémité fragmentée. Haut. : sup. à 24 cm, prof. : 34 cm, larg. : 18 cm, poids : 22,20 kg.

Une couche de badigeon beige est conservée, elle est recouverte par une couche de badigeon blanc. Le mortier jaune lié au remploi du bloc n'est présent qu'aux extrémités.



Bloc 7.

US 3000. N° inv. LA/044382/21

Grès fin et fragile avec inclusions noires. Incomplet, seule une extrémité conservée. Haut. : sup. à 9 cm, prof. : 34 cm, larg. : 18,5 cm, poids : 8,9 kg.

Lit d'attente possède un aménagement sommairement taillé en creux en forme de flèche afin d'assurer une bonne adhérence du mortier au niveau des joints. Une couche de badigeon beige est conservée, elle est recouverte par une couche de badigeon blanc. Mortier jaune lié au remploi du bloc.



Fig. 19. Vue générale du bloc 7.

© Cliché Y. Labaune

Fig. 20. Vue de côté du bloc 7, noter les traces de badigeon beige (puis blanc).

© Cliché Y. Labaune

Fig. 21. Vue du lit d'attente du bloc 7, de son profil et de son aménagement en creux afin d'assurer une bonne adhérence du mortier au niveau des joints.

© Cliché Y. Labaune

Fig. 22. Vue de détail de la stratigraphie des badigeons sur le bloc 7.

© Cliché Y. Labaune

Bloc 8 (non illustré).

US 3000. N° inv. LA/044382/14

Grès fin. Très incomplet (aucune des dimensions originelle n'est conservée). Haut. : sup. à 12 cm, poids : 5,6 kg.

Lit d'attente et lit de pose possèdent un aménagement sommairement taillé en creux en forme de flèche afin d'assurer une bonne adhérence du mortier au niveau des joints. Une couche de badigeon beige est conservée, elle est recouverte par une couche de badigeon blanc. Mortier jaune lié au remploi du bloc.

Bloc 9 (non illustré).

US 3000. N° inv. LA/044382/7

Grès grossier. Très incomplet (tore fragmentaire, ainsi que les deux extrémités). Haut. : sup. à 30 cm, prof. : 33 cm, larg. : 18 cm, poids : 29 kg.

Une couche de badigeon blanc est conservée, elle est recouverte par une couche de badigeon gris. Mortier jaune sur les différentes faces lié au remploi du bloc.

Type 3. Piédroit associant double cavet encadré par des tores.**Bloc 10.**

US 3000. N° inv. LA/044382/24 = LA/044382/13 (les deux fragments recollent)

Grès fin et fragile avec grosses inclusions noires. Incomplet et fragmentée en deux. Haut. : sup. à 28 cm, prof. : 35 cm, larg. : 16 cm, poids : 22 kg.

Une couche de badigeon blanc est conservée. Pas de mortier jaune lié au remploi.



Fig. 23. Vue générale du bloc 10.

© Cliché Y. Labaune



Fig. 24. Vue de côté du bloc 10, noter les traces de badigeon blanc.

© Cliché Y. Labaune



Fig. 25. Vue du profil du bloc 10.

© Cliché Y. Labaune

Bloc 11 (non illustré).

US 3000. N° inv. LA/044382/11

Grès. Incomplet (les deux extrémités sont fragmentées, décor fragmenté). Haut. : sup. à 39 cm, prof. : sup. à 27 cm, larg. : 18 cm, poids : 29,3 kg.

Une couche de badigeon beige est conservée, elle est recouverte par une couche de badigeon blanc à beige. Mortier jaune lié au remploi du bloc.

Bloc 12 (non illustré).

US 3000. N° inv. LA/044382/17

Grès. Incomplet (une extrémité est fragmentée, décor fragmenté). Haut. : sup. à 28 cm, prof. : sup. à 20 cm, larg. : 19 cm, poids : 19 kg.

Une couche de badigeon beige est conservée, elle est recouverte par une couche de badigeon blanc à beige. Mortier jaune lié au remploi du bloc.

Bloc 13 (non illustré).

US 3000. N° inv. LA/044382/25

Grès fin et fragile avec inclusions noires. Incomplet (décor fragmenté). Haut. : 29 cm, prof. : sup. à 17 cm, larg. : 10 cm, poids : 6,3 kg.

Une couche de badigeon beige est conservée, elle est recouverte par une couche de badigeon blanc. Mortier jaune lié au remploi du bloc.

Type 4. Claveau avec tore surmonté d'un listel.**Bloc 14**

US 3000. N° inv. LA/044382/18.

Grès fin. Incomplet. Haut. : sup. à 27 cm, prof. : sup. à 13 cm, larg. : sup. à 7,5 cm, poids : 2,6 kg.

Une couche de badigeon jaune / doré est conservée, elle comporte des rehauts rouges ponctuels sous forme de bandes. Elle est recouverte par une couche de badigeon gris. Mortier jaune lié au remploi du bloc.

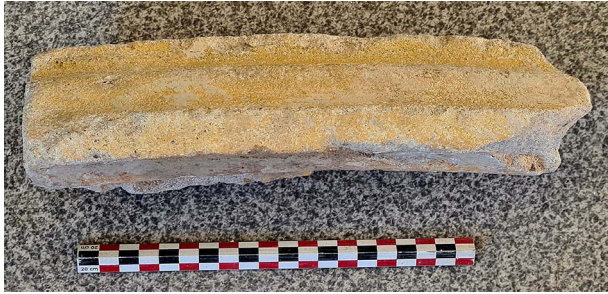


Fig. 26. Vue générale du bloc 14.
© Cliché Y. Labaune



Fig. 28. Vue de détail de la stratigraphie des badigeons sur le bloc 14.
© Cliché Y. Labaune



Fig. 27. Vue du profil du bloc 14.
© Cliché Y. Labaune

Type 5. Piédroit avec décor associant deux tores surmontés d'un listel, séparés par un cavet.**Bloc 15**

US 3000. N° inv. LA/044382/20.

Grès fin avec inclusions noires. Incomplet (une extrémité fragmentée). Haut. : 11 cm, prof. : sup. à 28 cm, larg. : 20 cm, poids : 10,4 kg.

Une couche de badigeon jaune / doré est conservée, elle comporte des rehauts rouges ponctuels. Elle est recouverte par une couche de badigeon gris. Mortier jaune lié au remploi du bloc.



Fig. 29. Vue générale du bloc 15.

© Cliché Y. Labaune



Fig. 30. Vue de côté du bloc 15, noter les traces de badigeon colorés.

© Cliché Y. Labaune



Fig. 31. Vue du lit d'attente et du profil du bloc 15 et de son profil.

© Cliché Y. Labaune



Fig. 32. Vue de détail de la stratigraphie des badigeons sur le bloc 15.

© Cliché Y. Labaune

Type 6. Piédroit avec décor associant tore et cavet (système décoratif incomplet).

Bloc 16

US 3000. N° inv. LA/044382/5.

Grès fin avec inclusions noires. Incomplet (une extrémité fragmentée). Haut. : 26 cm, prof. : sup. à 33 cm, larg. : 16 cm, poids : 24,50 kg.

Décor a priori asymétrique. Une couche de badigeon jaune / doré est conservée, elle comporte des rehauts noirs ponctuels sous forme de bande. Elle est recouverte par une couche de badigeon gris. Mortier jaune lié au remploi du bloc.



Fig. 33. Vue générale du bloc 16.
© Cliché Y. Labaune

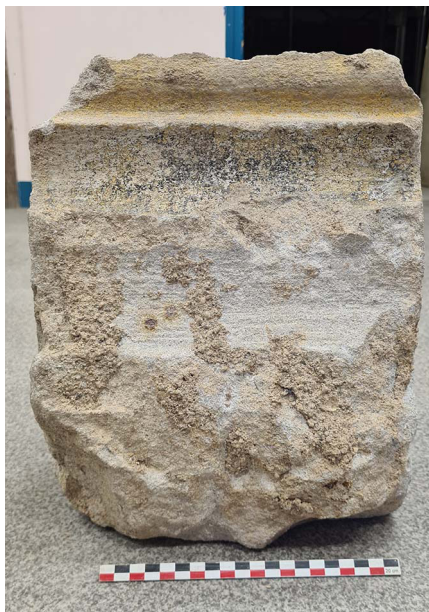


Fig. 34. Vue de côté du bloc 16, noter les traces de badigeon colorés.
© Cliché Y. Labaune

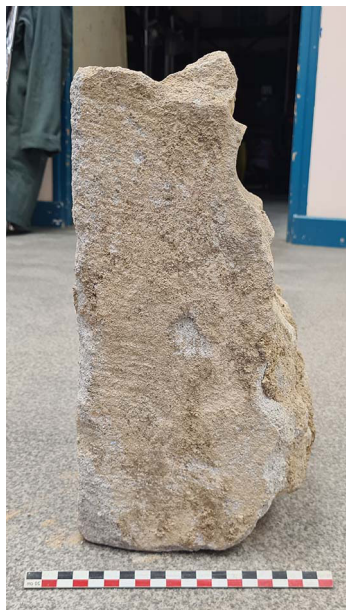


Fig. 35. Vue du lit d'attente et du profil du bloc 16.
© Cliché Y. Labaune



Fig. 36. Vue de détail de la stratigraphie des badigeons sur le bloc 16.
© Cliché Y. Labaune

Type 7. Éléments architecturaux avec sculpture fine complexe.**Bloc 17**

UC 3. N° inv. LA/044382/27.

Grès fin. Incomplet (forme originelle inconnue). Haut. : 17 cm, prof. : sup. à 15 cm, larg. : sup. à 16 cm, poids : 3,705 kg.

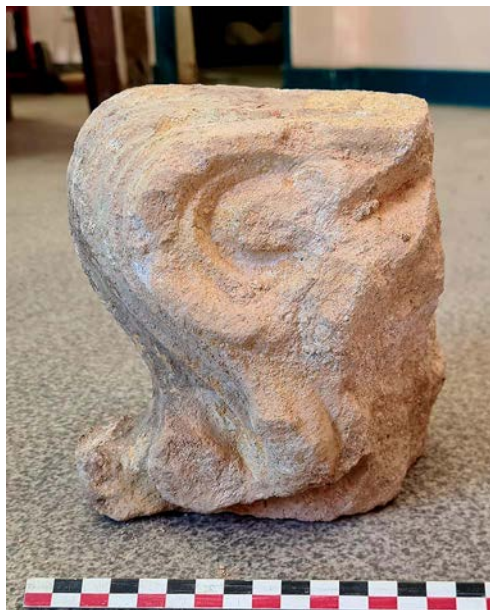
Décor de drapé ou de volutes finement sculpté. Une couche de badigeon jaune / doré est conservée, elle comporte des rehauts rouges ponctuels. Elle est recouverte par une couche de badigeon gris. Mortier jaune lié au remploi du bloc.

**Fig. 37. Vue générale du bloc 17, noter les traces de badigeon colorés.**

© Cliché Y. Labaune

**Fig. 38. Vue générale du bloc 17, noter les traces de badigeon colorés.**

© Cliché Y. Labaune

**Fig. 39. Vue de côté du bloc 17, noter les traces de badigeon colorés.**

© Cliché Y. Labaune

**Fig. 40. Vue de côté du bloc 17, noter les traces de badigeon colorés.**

© Cliché Y. Labaune

Bloc 18

UC 3. N° inv. LA/044382/28.

Grès fin. Incomplet (forme originelle inconnue). 17 x 14 x 13 cm, poids : 4,772 kg.

Décor très érodé qui évoque les représentations de « chou frisé » caractéristiques de l'architecture gothique flamboyante. Aucun badigeon conservé. Mortier jaune lié au remploi du bloc.



Fig. 41. Vue générale du bloc 18.
© Cliché Y. Labaune

Type 8. Élément architectural complexe associant piédroit avec décor de cavet et quart de rond et départ d'un cintre mouluré.

Bloc 19

UC 3. N° inv. LA/044382/28.

Calcaire fin. Incomplet. Haut. : sup. à 31 cm, prof. : sup. à 16 cm, larg. : sup. à 23 cm, poids : 13,4 kg.

Lit d'attente et une face de joint conservés. Une couche de badigeon rose est conservée, elle est recouverte par une couche de badigeon blanc à gris.



Fig. 42. Vue générale du bloc 19.

© Cliché Y. Labaune



Fig. 43. Vue de côté du bloc 19, noter les traces de badigeon blanc.

© Cliché Y. Labaune



Fig. 44. Vue du lit d'attente et du profil du bloc 19.

© Cliché Y. Labaune

3.4. Etude numismatique.

K. Charrier, docteur en archéologie

1. Constance II ou Constance Galle, Aes 3, AE, Local, 348-361 (ou après ?)

1,1 g ; 11 mm ; 6 h

D : [...]VS PF AVG - Buste drapé, cuirassé et portant un diadème de perles à droite.

R : [FEL] TEMP REP[ARATIO] // [...] - Soldat tuant un cavalier tombant avec une lance et un bouclier.

US : 2018

Références : -

Observation : Imitation.

Commentaire : Il s'agit d'une imitation d'un aes 3 du type « Fel temp reparatio » au cavalier tombant dont les originaux sont produits au milieu du IV^e siècle. Cette imitation a pu être fabriquée peu après les officielles et a pu circuler durant la seconde moitié du IV^e siècle.



3.5. Etude dendrochronologique.**C. Dormoy, Archeolabs**

Dendrochronologie
Radiocarbone
Anthracologie

ARCHEOLABS

400 CHEMIN DU CHATELARD, 38840 SAINT BONNET DE CHAVAGNE
Tél. 04.76.64.00.97 archeolabs@wanadoo.fr Fax. 04.76.64.01.60
Label Isère Innovation – *Fondation de France*. – Depuis 1987

N/Ref. ARC18/R4276D
Affaire suivie par :
Jean-Baptiste Rezvoy

DRAC Bourgogne Franche-Comté
Patrimoine et architecture - CRMH
BP 10578
21005 Dijon Cedex

**EXPERTISE DENDROCHRONOLOGIQUE
D'ECHANTILLONS PROVENANT DE LA
CHARPENTE DE L'HOTEL DE CLUGNY
A AUTUN (71400)**

par Christian Dormoy

Saint-Bonnet, le 1er février 2018

*Toute utilisation ou publication de ces résultats doit être accompagnée de la mention :
"Archéolabs réf. ARC 18/R4276D"*

RESUME CHRONOLOGIQUE

Les propos ci-dessous ont un caractère informel. Ils tiennent compte de notre expérience et de nos observations. Ils doivent être, en partie, confrontés aux études architecturales, typologiques et archivistiques.

D'après les résultats obtenus :

Les cinq éléments datés de la charpente forment un ensemble homogène dont la mise en place se situe en 1339, ou dans une année postérieure très proche.

RAPPORT SCIENTIFIQUE

I - PRESENTATION GENERALE :

Cette édifice, orienté est-ouest, est couvert d'un toit à deux versants.

La partie orientale, non aménagée, conserve des éléments d'une ancienne charpente à chevrons-portant-fermes, en berceau, avec fermes-maîtresses et fermes secondaires, qui reposent sur une double ou simple sablière (seule la sablière intérieure a été observée).

Les fermes seront numérotées arbitrairement à partir du pignon oriental : 1, 2, 4, 5, 7, 8 et 9 sont des fermes secondaires ; 3 et 6 sont des fermes-maîtresses.

Chaque ferme-maîtresse (ferme 6 qui est complète) forme un pan-de-bois qui comprend un entrain, un poinçon qui porte le faitage, deux chevrons-arbalétriers avec jambette, deux demi-faux-entrains avec aisselier. De l'entrain de la ferme 3, il ne reste que l'extrémité nord. Les fermes secondaires ont des blochets à la place de l'entrain, un faux-entrain et pas de poinçon.

Des marques d'assemblage ont été observées en partie, en chiffre romain adapté (fermes 6 à 2, marquées de 11 à 15 avec contremarque au nord).

Le contreventement longitudinal est assuré par des aisseliers montant des poinçons au faitage (aménagement tardif ?).

Un poinçon, un faux-entrain (marqué 14) et un aisselier sont posés au sol.

Les assemblages sont à tenon-mortaise chevillé, sauf pour les jambettes avec les chevrons, et les aisseliers, qui sont à simple embrèvement chevillé.

3

Les éléments architecturaux en place ont été échantillonnés manuellement à la sonde finlandaise (diamètre du prélèvement 5 mm), par Christian Dormoy, le 24 janvier 2018.

II - NOMBRE D'ECHANTILLONS PRELEVES ET ANALYSES :

7 éch. : n° 1 à 7

(voir en annexe, tableau récapitulatif, colonne : N° éch.).

III-PROVENANCE ET DESCRIPTION DES ECHANTILLONS :

- éch. 1 Faux-entrait déposé
- éch. 2 Aisselier déposé
- éch. 3 Ferme 4, jambette sud marquée 13
- éch. 4 Ferme 3, jambette nord marquée 14
- éch. 5 Poinçon déposé
- éch. 6 Sablière intérieure nord entre les fermes 6 et 7
- éch. 7 Ferme 3, entrait

(voir en annexe, tableau récapitulatif, colonne : N° éch.).

IV - ESSENCE VEGETALE :

Chêne (*Quercus sp.*) :

(voir en annexe, tableau récapitulatif, colonne : Essence).

V - PRESENCE DE L'AUBIER :

Avec : 6 éch. n° 2 à 7

Compte tenu de la dégradation des bois, les limites d'aubier sont des limites de travail.

(voir en annexe, tableau récapitulatif, colonne : Aubier).

VI - PRESENCE DU DERNIER CERNE DE CROISSANCE :

Avec : 1 éch. n° 3

(voir en annexe, tableau récapitulatif, colonne : Aubier).

VII - SEQUENCE DENDROCHRONOLOGIQUE OBTENUE :

Séquence 9000AHC 82 ans 5 éch. n° 1, 3, 4, 6, 7

Avec trop peu de cernes, les bois 2 et 5 n'ont pu être intégrés à cette séquence, ni daté.

(voir en annexe, tableau récapitulatif, colonne : Séquence).

VIII - SITUATION CHRONOLOGIQUE :

La séquence **9000AHC** se situe entre les années **1257** et **1338**.

Le tableau récapitulatif, en annexe, détaille les caractéristiques dendrologiques et dendrochronologiques de chaque échantillon, ainsi que la situation chronologique de chaque échantillon daté.

Le diagramme, en annexe, figure la position relative de tous les échantillons intégrés dans le référentiel (séquence datée) du site.

La courbe de la séquence **9000AHC**, datée **visuellement** sur table lumineuse, est représentée traditionnellement, en annexe, à partir des valeurs brutes non indicées, ce qui n'occulte pas les caractères naturels de croissance des bois. L'axe horizontal, fixé arbitrairement, symbolise l'épaisseur d'un cerne d'un millimètre. La graduation en abscisse est annuelle. L'échelle des ordonnées est logarithmique.

Les référentiels utilisés sont nos référentiels du chêne de la région Rhône-Alpes et des régions voisines qui couvrent **en continu** les années 681 à nos jours. Ils sont composés de 3 916 bois datés correspondant à 355 262 cernes (voir couverture en annexe). Ces référentiels ont été « reconstruits » à partir des courbes de bois actuels corrélées progressivement avec des courbes de bois de plus en plus anciens, datées auparavant par dérive sur des référentiels géographiquement éloignés. Cette reconstruction a validé la totalité des fourchettes chronologiques obtenues par dérive.

Notre référentiel du chêne du département de Saône-et-Loire, avec 363 bois, couvre la période 681 à 2002 et est intégré aux référentiels régionaux.

Avertissement

Nous rappelons que le principe fondamental de la dendrochronologie est qu'il n'existe qu'une seule « vraie » date.

Aucun degré de fiabilité ne peut être attribué à la situation chronologique d'une séquence dendrochronologique : ou la datation est certaine et définitive (ou certifiée exacte), ou elle n'existe pas. Les datations « avec réserve », « comme hypothèse de travail », « quasi certaines », « proposées », affectées d'un « indice de fiabilité ou de qualité » ou d'une « marge d'erreur »... ne sont pas acquises et doivent être occultées, sinon utilisées avec beaucoup de précautions.

Notre démarche exclut la méthode purement statistique (dendrométrie statistique et non dendrochronologie) qui consiste à retenir la meilleure position proposée par celle-ci.

La Dendrochronologie consiste à éliminer visuellement toutes les corrélations incompatibles, proposées ou non par les divers programmes informatiques qui sont seulement une aide à la recherche et ne sont en aucun cas validant.

IX - DATATIONS :

Les dates d'abattage présentées tiennent compte des ensembles architecturaux, du rythme de croissance de chaque bois, de la présence ou non du dernier cerne de croissance ou de l'aubier, des cernes décomptés mais non mesurés et des observations effectuées au prélèvement et à la mesure.

CHARPENTE

éch. 1	Faux-entrait déposé	Se rattache à 1339
éch. 2	Aisselier déposé	Non daté
éch. 3	Ferme 4, jambette sud	1338/1339 (automne/hiver)
éch. 4	Ferme 3, jambette nord	Se rattache à 1339
éch. 5	Poinçon déposé	Non daté
éch. 6	Sablière nord	Se rattache à 1339
éch. 7	Ferme 3, entrait	Se rattache à 1339

Nous restons naturellement à votre disposition pour vous apporter tout complément d'information.

TABLE ET FIGURES

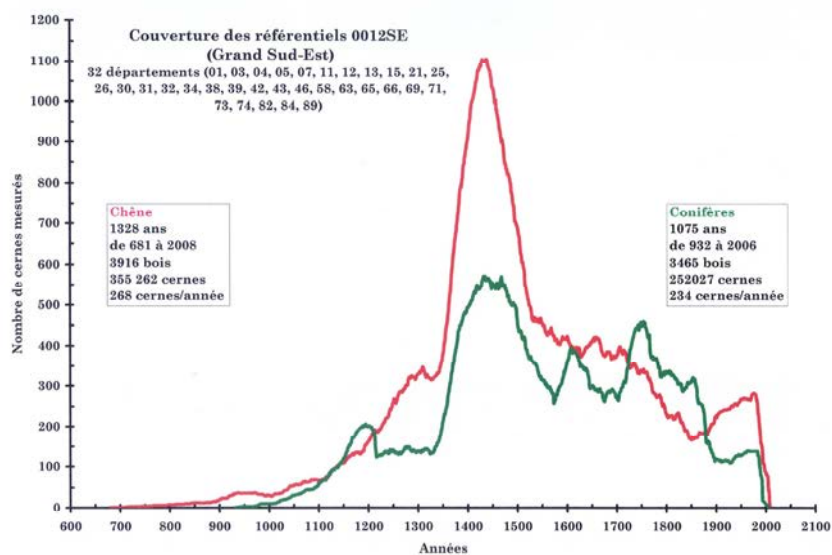
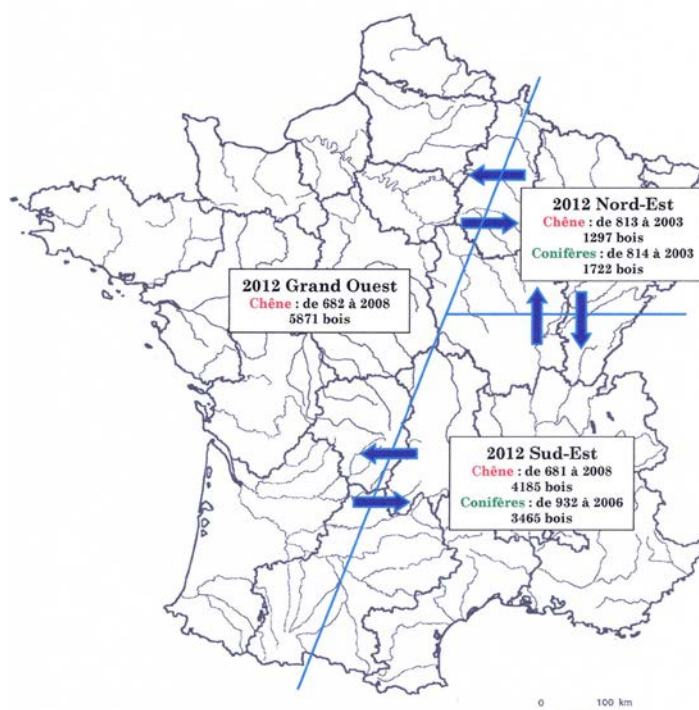
TABLEAU RECAPITULATIF DES ECHANTILLONS

LEGENDE :

- N° éch.** : Numéro d'enregistrement Archéolabs.
Essence : Essence de l'échantillon avec l'abréviation suivante
 QU = Quercus
Nbre cernes : Nombre de cernes total de l'échantillon.
Aubier : Nombre de cernes d'aubier.
Saison : Saison d'abattage avec l'abréviation suivante
 0 = Dernier cerne de croissance absent
Séquence : Groupe dans lequel l'échantillon a été intégré.
Position éch. : Position du cerne le plus ancien de l'échantillon par rapport au cerne le plus ancien de la séquence.
Date P.C. éch. : Date du premier cerne - le plus ancien - de l'échantillon.
Date D.C. éch. : Date du dernier cerne - le plus récent - de l'échantillon.

N° éch.	Essence	Nbre cernes	Aubier	Saison	Séquence	Position éch.	Date P.C. éch.	Date D.C. éch.
1	QU	58	0	0	9000AHC	5	1261	1318
2	QU	19	1	0	n.d.		n.d.	n.d.
3	QU	60	17	3	9000AHC	23	1279	1338
4	QU	57	7	0	9000AHC	19	1275	1331
5	QU	28	0	0	n.d.		n.d.	n.d.
6	QU	70	6	0	9000AHC	7	1263	1332
7	QU	59	1	0	9000AHC	1	1257	1315

Grandes zones écologiques et principaux référentiels



CLES DE LECTURE DES DIAGRAMMES

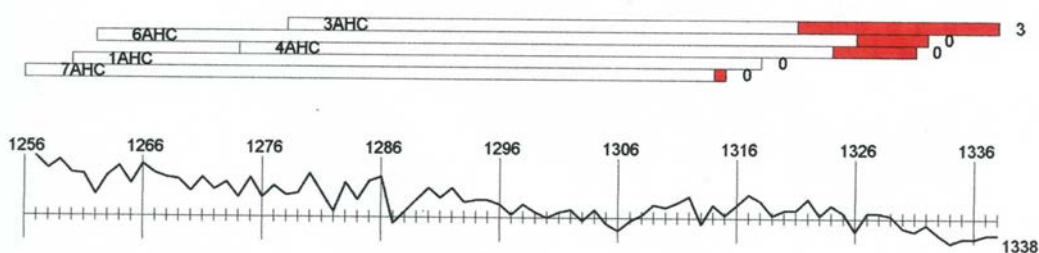
La partie supérieure de la figure représente, sous forme d'un rectangle, la longueur de la courbe de chaque échantillon dans sa position relative.

La partie inférieure représente, sur une échelle annuelle, la référence dendrochronologique pour le site (moyenne de tous les échantillons).

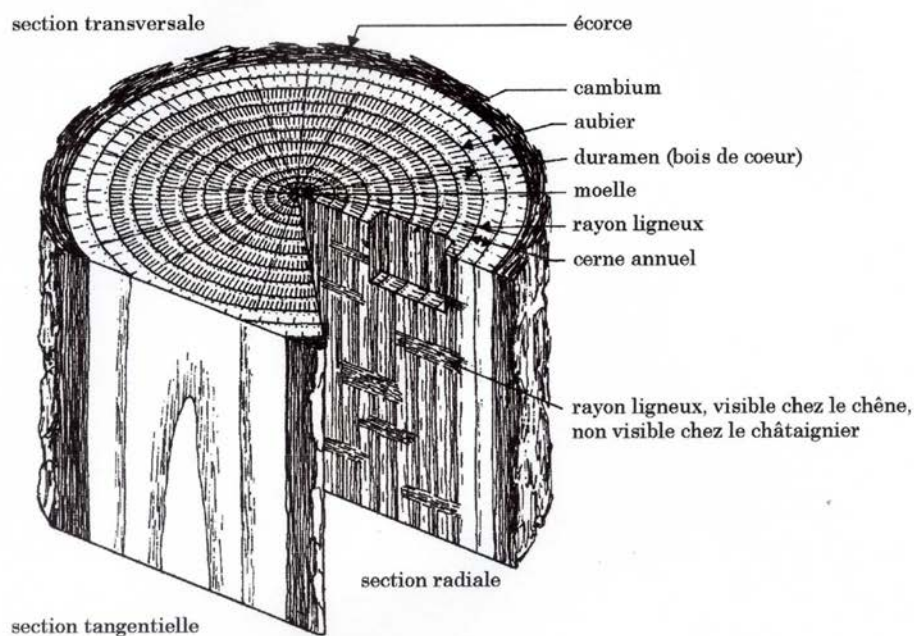
Sur les diagrammes, nous utilisons des codes qui indiquent les diverses observations faites sur les échantillons :

*	La moelle est présente sur l'échantillon
1	La saison d'abattage se situe au printemps
2	La saison d'abattage se situe en été
3	La saison d'abattage se situe en automne/hiver
4	La saison d'abattage est indéterminée. Le dernier cerne de croissance sous l'écorce est présent, mais l'état de l'échantillon ne permet pas de déterminer précisément celle-ci.
5	L'année d'abattage est déterminée à 5 ans près. Le dernier cerne de croissance est absent, mais le nombre de cernes manquants est compris entre 1 et 5.
0 (avec aubier)	L'année d'abattage doit être estimée. Le dernier cerne est absent ; nous sommes en limite d'aubier, ou bien quelques cernes d'aubier ont été mesurés. Nous devons ajouter, en moyenne et en fonction du rythme de croissance de chaque bois, 5 à 30 cernes pour le chêne, 2 à 10 cernes pour le châtaignier, 10 à 60 cernes pour le pin et le mélèze. Le nombre de cernes d'aubier peut être estimé plus précisément pour chaque bois, par comparaison avec des bois actuels ou anciens, locaux, possédant le dernier cerne de croissance et analysés antérieurement. Sur les diagrammes, l'aubier de chaque échantillon est figuré par un bloc rouge ou noir.
0 (sans aubier)	L'année d'abattage est indéterminée. L'aubier est absent ; des cernes de bois de cœur peuvent manquer. Sur les diagrammes, le bois de cœur de chaque échantillon est représenté par un bloc délimité par des traits noirs.

Bloc diagramme de constitution de la référence AUTUN (71) HOTEL DE CLUGNY, CHARPENTE Séquence 9000AHC (QU) de 1257 à 1338

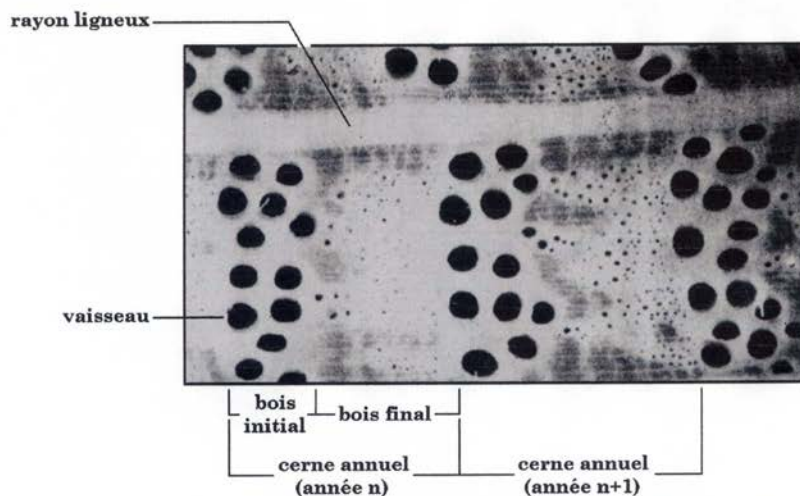


Le chêne à feuilles caduques (*Quercus sp.*) et le châtaignier (*Castanea sativa*)



Caractères macroscopiques

(d'après Schweingruber, 1978)



Caractères microscopiques du chêne à feuilles caduques en section transversale

(photo L.R.D.)

La largeur d'un cerne annuel est ici de 3 mm environ.
Chez le châtaignier, les rayons ligneux ne sont pas visibles car unisériés.

La dendrochronologie

UNE MÉTHODE DE DATATION DES BOIS AU SERVICE DE LA CONNAISSANCE DU PATRIMOINE BATI (OU ENFOUI)

Depuis des millénaires, le bois est un des matériaux fondamentaux utilisés par l'homme à la construction, à la réalisation d'outils, de mobilier et de sculptures...

L'analyse des bois par la dendrochronologie permet d'obtenir l'année d'abattage des arbres exploités.

LE PRINCIPE

Fondée sur l'analyse de la croissance du bois, la dendrochronologie est une méthode de datation. Elle permet de déterminer en chronologie relative ou absolue la période durant laquelle un arbre a vécu. Chaque année, l'arbre produit un anneau ou cerne de croissance. L'épaisseur de ce cerne est caractéristique de l'année et varie en fonction de nombreux facteurs parmi lesquels le climat prédomine. Un environnement favorable entraîne la formation d'un cerne large ; lorsqu'il est défavorable, le cerne est étroit. Globalement, les conditions climatiques influent de manière identique sur tous les arbres d'une même essence dans une région donnée.

Le nombre de cernes indique l'âge de l'arbre. La succession des mesures de l'épaisseur des cernes, du cœur vers l'écorce, est caractéristique de la vie de l'arbre et donc représentative d'une période climatique. Lorsque le dernier cerne de croissance ou l'écorce est présent, il est alors possible, par comparaison visuelle sur un référentiel déjà daté en absolu, de situer cette période et de préciser l'année et la saison d'abattage de l'arbre.

LES PRÉLÈVEMENTS

En général, le dendrochronologue est la personne la plus à même pour repérer où et comment effectuer les prélèvements. De très nombreux critères de choix entrent en compte : les essences végétales, l'état du bois, les rythmes de croissance, la présence de nœuds, la possibilité de s'approcher au mieux du dernier cerne ou la recherche des séquences les plus longues possibles.

Souvent irréalisable, le prélèvement d'une rondelle de bois à analyser, permettant un meilleur choix des chemins de mesures, reste la solution idéale. Dans les édifices, nous devons nous limiter à prélever à la tarière des carottes transversales de 5 mm de diamètre ne mettant pas en cause la solidité des structures. Du point de vue esthétique, ces prélèvements sont pratiquement invisibles. Les interventions doivent, si possible, s'effectuer en amont des restaurations, de manière à assurer la sauvegarde d'informations scientifiques, historiques et architecturales perdues irrémédiablement lors du remplacement, du déplacement ou même de certains traitements chimiques des bois (imprégnation de durcisseur, résine...).

D'une façon générale, il convient de rappeler que, si la datation d'un élément isolé est parfois possible, l'acquisition de la datation, en dendrochronologie, croît avec le nombre d'échantillons d'un ensemble homogène et avec la longueur de la courbe obtenue (7 à 8 éléments, minimum, de même essence et provenant de la même phase de construction sont souhaitables).

LES APPLICATIONS

Elles sont multiples. Pour exemples :

- datation des éléments de gros œuvre des bâtiments (poutres, linteaux, charpentes...) et détermination des différentes phases de construction d'un ou de plusieurs édifices. La confrontation des datations dendrochronologiques et des documents d'archives a démontré que, sauf exception, les bois de gros œuvre, en premier usage, sont utilisés dans l'année de leur abattage ou au plus tard l'année suivante et ne subissent donc pas de séchage.
- datation d'objets mobiliers (stalle, meuble, statue, retable, tableau, cadre de fenêtre...) en tenant compte d'un temps variable de "stockage" du bois d'œuvre.
- datation d'éléments issus de fouilles archéologiques (pieux, tonneaux, rouets de puits, pirogues...).
- chronologie relative et/ou absolue des structures d'habitats dans les palafittes par l'étude systématique des pieux.

NOS ETALONS

La banque de données dispose de plus de 80 000 bois datés, du néolithique à nos jours.

Outils de travail indispensables et évolutifs, ses étalons couvrent, sur la période historique (voir figures) :

- pour les régions situées à l'ouest d'une ligne Châlons-en-Champagne/Toulouse les années 682 à 2008 pour le chêne, intégrant 5 871 bois (357 cernes/année) ;
- pour l'Alsace-Lorraine, les années 813 à 2003 pour le chêne avec 1 297 bois (96 cernes/année), 814 à 2003 pour le sapin et l'épicéa avec 1669 bois (93 cernes/année) ;
- pour les autres régions de l'est et du sud-est, les années 681 à 2008 pour le chêne avec 4 185 bois (260 cernes/année), 932 à 2006 pour le sapin et l'épicéa avec 3 465 bois (234 cernes/année), et 582 à 1994 pour le mélèze.

Outre les essences majeures présentées ci-dessus, le pin et le châtaignier se retrouvent également dans les édifices ou les structures enfouies et peuvent être datés.

NOS RÉFÉRENCES

Ministère de la Culture, Direction de l'Architecture et du Patrimoine, Sous-Direction de l'Architecture, Sous-Direction de l'Inventaire général, Sous-Direction des Monuments Historiques, Sous-Direction de l'Archéologie. Centre de Recherches sur les Monuments Historiques ; DRAC d'Alsace, d'Aquitaine, d'Auvergne, de Bourgogne, du Centre, de Champagne-Ardenne, de Franche-Comté, d'Île-de-France, de Languedoc-Roussillon, du Limousin, de Lorraine, de Midi-Pyrénées, du Nord-Pas-de-Calais, de Basse-Normandie, de Haute-Normandie, des Pays-de-Loire, de Picardie, de Poitou-Charentes, de Provence-Alpes-Côte-d'Azur, de Rhône-Alpes ; Centre d'Études Supérieures de la Renaissance (CNRS) ; Conseils généraux de l'Ain, du Cher, d'Indre-et-Loire, de l'Isère, de Haute-Savoie ; Villes de Beauvais, de Bourges, de Colmar, d'Orléans, de Perpignan, de Saint-Germain-en-Laye, de Saumur, de Strasbourg...

RÉALISATIONS

L'archéologie du sous-sol ou lacustre (Pont de la Guillotière à Lyon, lacs Léman, du Bourget, d'Annecy, d'Aiguebelette, etc.) fournit le quart des échantillons analysés, les autres provenant essentiellement du patrimoine bâti. Sur plus de 2301 opérations réalisées en France, 1808 sont des ensembles architecturaux en élévation dont 496 appartiennent à des châteaux, maisons fortes ou maisons nobles, 299 à des églises, chapelles ou cathédrales, 418 à l'habitat rural et 595 à des bâtiments civils urbains.

Citons par région :

Alsace (437 opérations)

Les églises Sainte-Richarde à Andlau, Saint-Georges à Haguenau, protestante à Berg et Harskirchen, historique à Baldenheim, Saint-Trophime à Eschau, des Récollets à Saverne, les églises Saint-Jean, Saints-Pierre-et-Paul et l'Hôtel de Ville à Wissembourg, les abbayes de Marmoutier, Neuwiller-les-Saverne et Walbourg, la Porte Basse de Boersch, l'habitat médiéval de Dambach-la-Ville, la Halle au Blé à Obernai, le couvent des Dominicaines, l'Hôtel d'Ebersmunster, la Tour des Sorcières et la Maison du Pain à Sélestat, les châteaux de Breuschwickersheim, de Schoeneck à Dambach, d'Ortenberg à Scherwiller, de Thanvillé, l'Ancien Hôpital et la porte Obertor à Benfeld, les Écuries d'étapes à Erstein, l'église Saints-Pierre-et-Paul et la Maison Romane de Rosheim, la chapelle Saint-Nicolas d'Ottrott, les fouilles du Tramway, la tour de l'Hôpital, le Grenier d'Abondance, la Cour du Corbeau, le musée historique, les églises Saint-Guillaume, Saint-Pierre-le-Jeune, Saint-Thomas et l'habitat médiéval à Strasbourg (67) ;

les églises d'Ingersheim, d'Ottmarsheim, d'Obermorschwiller, d'Urschenheim, de Niedermorschwihr, de Merxheim, de Reguisheim, des Récollets à Rouffach, du couvent des Dominicains et Notre-Dame à Guebwiller, Saint-Thiébaut et le 68 rue de la 1^{ère} Armée à Thann, la collégiale de Lautenbach, la chapelle Saint-Erard et la Maison à l'Ours Noir à Riquewihr, la Maison Mieg et le Musée Historique à Mulhouse, le Koifhus, la Maison Adolph, la Maison Bohn et l'habitat ancien à Colmar, La tour-porche de Bergheim, le château et l'église de Kaysersberg, l'habitat ancien d'Aspach, Beblenheim, Bergheim, Dannemarie, Luemschwiller, Lutter, Obermorschwiller, Raedersdorf, Wolfersdorf, l'habitat médiéval et les portes de Munster et du Brand à Turckheim, le Schaeferhof à Murbach, l'habitat médiéval, la maison du 14 Grand Rue et l'église du Couvent à Ribeauvillé, le temple réformé de Sainte-Marie-aux-Mines, la Grande Maison à Biederthal, le 21 rue de Lepuix à Hindlingen (68)...

Aquitaine (30 opérations)

L'église de Jumilhac-le-Grand, le château de L'Herm à Rouffignac (24) ; les sites archéologiques littoraux du lac de Sanguinet (40) ; le château d'Audaux, l'église de L'Hôpital-Saint-Blaise (64), ...

Auvergne (108 opérations)

Les fouilles de la maison forte de Pré Putet à Yzeure, la ferme des Gonnets à Liernolles, le château de Chareil-Cintrat, l'habitat médiéval et le palais ducal de Moulins, l'abbaye Saint-Gilbert à Saint-Didier-la-Forêt, le château de Souvigny, le château du Vieux Bostz à Besson, le château de la Gayette à Montoldre (03) ; l'église de Maurs, le château de Montvallat à Chaudes-Aigues (15) ; les fermes du haut-plateau Gerbier-Mézenc, la cathédrale, le logis des Clergeons, l'église du Collège, la Maison du Portail Saint-Georges, l'Hôtel de Saint-Vidal et l'habitat ancien au Puy-en-Velay, le donjon d'Esplantas, la ferme Perrel à Moudeyres, la maison forte d'Azière à Saint-Georges-d'Aurac, le château de Saint-Vidal, l'ancien doyenné à Brioude, les églises d'Azéret et de Langeac, l'abbatiale du Monastier-sur-Gazeille (43) ; les églises d'Herment, de Theneuille, de Jussat à Randan, la chapelle Saint-Georges à Lezoux, le château de Pionsat, le Colombier de Barlaude, un pigeonnier et le Manoir du Gué à Villeneuve-les-Cerfs, l'hôtel Fontfreyde et la Maison de Lucrèce à Clermont-Ferrand (63)...

Bourgogne (80 opérations)

Le site métallurgique du Brévon aux Echalots (21), le palais ducal à Nevers (58) ; les fermes à cheminée sarrasine de Romenay, les Écuries de Saint-Hughes et six maisons médiévales à Cluny, la ferme du Reversey à Diconne, la ferme-manoir de la Grosse Grange à Juif, le manoir de Buxy à Mervans, la Maison du Bailly à Sagy, la Maison du Sabotier à Flacey-en-Bresse, le manoir de Tenarre à Baudrières, l'ancien presbytère de Donzy-le-Perthuis, la maison forte des Bousseaux à Martigny-le-Comte, l'église de Saint-Jean-de-Trézy (71), ...

Bretagne (19 opérations)

La Maison de l'Île à Vitry, la chapelle de Chevré à La Bouéxière (35) ; le 7 rue aux Roues à Auray, le beffroi de la basilique Notre-Dame du Paradis à Hennebont, les chapelles de Notre-Dame de la Clarté à Baud, de Locmaria-er-Hoët à Landévant, de Rosquelfen à Laniscat, de Notre-Dame de Béquerel au Bono, de Saint-Yves à Lignol, de Mangolier à Monterblanc, de Locmaria à Nostang, de Notre-Dame de Recouvrance à Surzur, l'église de Locmariaquer, l'église Saint-Thuriau à Plumergat (56)...

Centre (528 opérations)

Le château de Culan, de Lazenay, le Petit Château à Châteaumeillant, la Tour de Vèvre à Neuvy-Deux-Clochers, l'abbaye de Fontmorigny, l'église d'Allouis, l'abbatiale de Noirlac, la cathédrale et les maisons en pan-de-bois de Bourges (18) ; l'église Saint-Pierre à Chartres, le château de Châteaudun, la Maison de Justice et le donjon roman du château Saint-Jean à Nogent-le-Rotrou (28) ; le donjon roman et le château de Châtillon-sur-Indre, le château de la Prune au Pot à Ceaulmont, les châteaux de Forges, d'Ingrandes, du Blanc, de Sarzay, de La Motte-Feuilly, le hord et les stalles de l'église de Saint-Marcel, l'église de Prissac, la chapelle de Plaincourault à Ménéry, l'habitat rural du Parc de la Brenne (36) ; la chapelle de Vignemont, la porte des Cordeliers, le donjon roman, le Logis royal, la Maison du Centaure, la Chancellerie et l'Hôtel de Ville de Loches, l'habitat rural des cantons de Bléré, du Grand-Pressigny et de L'Île-Bouchard, la cathédrale Saint-Gatien et l'église Saint-Symphorien à Tours, l'abbaye de la Clarté-Dieu à Saint-Paterne-Racan, l'église Saint-Martin à Candes, le château de La Vauguyon et l'église Saint-Maurice à Chinon, les églises d'Epeigné-les-Bois, de Sublaines, Saint-Léger à Cravant-les-Coteaux, le château des Brétignolles à Anché, de Razilly à Beaumont-en-Véron, de Nitray à Athée-sur-Cher, les châteaux d'Amboise, d'Azay-le-Rideau, d'Azay-sur-Cher, de Chenonceau, de La Côte à Reugny, de l'Islette, de Bridoré, Le Grand Châtelet à Thilouze, le château et l'habitat médiéval de Crissay-sur-Manse, l'habitat médiéval et la Tour de l'Horloge à Amboise, La Thibaudière à Brasloup, l'abbaye de Cormery, le logis et la grange prieurale du Louroux, les halles de Richelieu, l'église et le manoir de Thomas Boyer à Saint-Martin-le-Beau (37) ; les châteaux de Chambord, de Chaumont, le château, la chapelle de la Vierge de l'église Saint-Nicolas et la charpente à la Philibert-Delorme du 11 rue du Lion Ferré à Blois, les églises de Cour-Cheverny, Fontaine-les-Coteaux, Mennetou-sur-Cher, Monthou-sur-Cher, Saint-Loup-sur-Cher, Villeporcher, la collégiale de Trôo, le logis, le réfectoire, le pavillon Henri IV et le bâtiment du Présent de l'ancien couvent des Augustins à Montoire-sur-le-Loir (41) ; les églises de Beaulieu-sur-Loire, de Fréville-en-Gâtinais et de Puiseaux, la tour César et le château Dunois à Beaugency, le château de Gien, le Petit Château à Autry-le-Châtel, l'habitat médiéval d'Orléans (45)...

Champagne-Ardenne (20 opérations)

Les églises de Chessy-les-Prés, Brienne-la-Vieille, Pouan-les-Vallées, Vanlay, Val d'Auzon, l'église Saint-Pierre et le Grenier à Sel de Mussy-sur-Seine (10) ; l'église d'Hermonville, l'Hôtel des Intendants de Champagne à Châlons-en-Champagne (51) ; les cercueils de l'église abbatiale de Montier-en-Der (52), ...

Franche-Comté (28 opérations)

Les fouilles du parking de la Mairie à Besançon (25), le château de Rougemont (90), la maison bressane de La Marre à Chapelle-Voland (39)...

Île-de-France (74 opérations)

L'hôtel de Brancas, l'hôtel de Clermont-Tonnerre, les escaliers du faubourg Saint-Antoine, la chapelle de l'École des Beaux-Arts, le couvent des Bernardins, l'église des Soldats de l'Hôtel des Invalides à Paris (75) ; la halle renaissance d'Egreville, l'église de Moret-sur-Loing, de Saint-Brice et le château de Fontainebleau (77) ; le château de Tremblay-sur-Mauldre, le Prieuré et l'habitat ancien de Saint-Germain-en-Laye, le château de Maisons-Laffitte (78) ; le château de Farcheville à Bouville (91) ; l'église Saint-Pierre Saint-Paul de Clamart; l'église de Gonesse (95), ...

Languedoc-Roussillon (33 opérations)

la Maison des Mémoires, la maison Montmorency et le 49/51 rue de Verdun à Carcassonne, le 10 rue Rabelais à Narbonne (11) ; la Chartreuse de Villeneuve-lès-Avignon, la Maison des Chevaliers à Pont-Saint-Esprit et l'église de Roquemaure (30) ; la chapelle des Cordeliers et l'hôtel Jacques Cœur à Montpellier, l'hôtel des Comtes de Brignac à Montagnac, le château des Archevêques de Narbonne à Capestang (34) ; le palais des rois de Majorque et l'Hôtel de Ville de Perpignan (66)...

Limousin (24 opérations)

La tribune de l'église de Varetz (19) ; une grange à Malleret, la chapelle Saint-Paul à Tercillat (23) ; le prieuré de Lartige à Saint-Léonard-de-Noblat (87)...

Lorraine (18 opérations)

L'Hospice Saint-Nicolas à Metz (57) ; le château de Châtel-sur-Moselle, les mines du Thillot et la machinerie d'exhaure à Sainte-Croix-aux-Mines (88), ...

Midi-Pyrénées (21 opérations)

Les fouilles de Rodez, La tour de Reylhac et une maison médiévale à Mouret (12) ; le château de Flamarens (32) ; les Halles de Grenade (31) ; les fortifications du Mas de Greil à Brengues (46) ; la maison de la Taverne à Caussade (82), ...

Nord-Pas-de-Calais (17 opérations)

Les fouilles de la place du Marché à Valenciennes (59) ; l'église d'Ames, la grange d'Enguinehaut à Beussent (62), ...

Basse-Normandie (16 opérations)

La cathédrale et la bibliothèque du Chapitre à Bayeux, le manoir du Mont Hérault à Marolles (14) ; la maison de l'Abbé de l'abbaye de Cerisy-la-Forêt (50) ; le manoir de Cauvigny au Renouard (61), ...

Haute-Normandie (20 opérations)

La chapelle de la léproserie Saint-Lazare à Gisors, l'église de Saint-Pierre d'Autils (27) ; la chapelle de la Vierge de la cathédrale de Rouen, l'Aître de Brisgaret à Montivilliers (76), ...

Pays de la Loire (71 opérations)

Les châteaux de Brissac-Quincé, du Plessis Bourré à Ecuillé, l'Hôtel de Ville, le château et son abbatale, l'église de Nantilly, la tour Grainetière, la Caserne des Carabiniers, l'Écurie de la Moskowa, les Hôtels de Boishairault, Budan de Russé, de Vallois et l'habitat ancien à Saumur, l'église Saint-Serge, la Grande Salle et la chapelle du Musée Saint-Jean, l'Hôtel du Roi de Pologne à Angers, la grange de Chaloché à Chaumont-d'Anjou (49) ; le château de Saint-Ouen à Chemazé (53) ; le manoir de Combre à Moitron-sur-Sarthe, le château de Poncé-sur-le-Loir (72), ...

Picardie (33 opérations)

Le château de Villers-Cotterêts, l'église d'Artonges (02) ; l'église de Séry-Magneval, l'abbaye d'Ourscamps, l'abbatale de Saint-Germer-de-Fly, l'ancien évêché et la tour Boileau à Beauvais, les fondations d'un canal et le Pas de Tir du château de Chantilly (60) ; le moulin Passe-Avant à Amiens, le prieuré Saint-Ausbert à Boves, la collégiale Saint-Martin à Picquigny (80) ...

Poitou-Charente (48 opérations)

Des sites archéologiques dans la Charente (16 et 17) ; la Salle des Pèlerins à Pons (17) ; le château et la collégiale d'Oiron (79) ; le donjon roman du château du Pin à Coulouges, les châteaux de la Roche-du-Maine à Princay, de Touffou à Bonnes, de la Tour de Ry à Coussay, de la Roche-Martel à Roiffé, la cathédrale et l'église Sainte-Radegonde à Poitiers, l'abbatale de Nouaillé-Maupertuis, la Maison 15ème de Jazeneuil (86), ...

Provence-Alpes-Côtes d'Azur (38 opérations)

Les châteaux d'Allemagne-en-Provence, de Gréoux-les-Bains et de Simiane-la-Rotonde, la cathédrale de Sisteron, les Hôtels de Mazan et de Ferrier à Riez (04), la Maison des Chanonges à Embrun et la Maison Lesdiguières à Serres, la chapelle Saint-André au Monétier-les-Bains (05), l'Hôtel Saint-Firmin à Gordes (84), ...

Rhône-Alpes (1007 opérations)

Le donjon d'Ambérieux-en-Dombes, la Tour des Archives de l'abbaye d'Ambronay, la collégiale Notre-Dame, l'église de Brou à Bourg-en-Bresse, la chapelle du château de Ferney-Voltaire, le château de Pont-d'Ain, le château du Vieux Bourg à l'Abergement-Clemencia, les églises d'Aranc, du Plantay, de Chaveyriat, Chevroux, Buellas, Condeissiat, Frans, Perrex, Saint-Didier-sur-Chalaronne, Saint-Julien-sur-Veyle, Saint-Nizier-le-Bouchoux, Savigneux, Valeins, Vonnas, l'habitat en pan-de-bois de Bresse avec une centaine de cheminées sarrasines, les halles de Châtillon-sur-Chalaronne, la chapelle de Jayeux à Montluel, les manoirs de Malmont à Curciat-Dongalon, Marmont à Beny, La Charme à Montrevel, le logis et le pigeonnier de la Balmondière à Saint-André-d'Huiariat, la carronnière de Molardoury et la mairie à Saint-Trivier-de-Courtes, le moulin et le pigeonnier de Moulin Grand à Saint-Jean-sur-Veyle, le moulin de Perthuiset à Villemotier (01), ...

La ferme de L'Espinass à Montselgues, la maison forte du Cros de Bourdely à Borée, la chartreuse de Bonnefoy au Béage, le château du Bosquet à Saint-Martin-d'Ardèche, le château de Craux à Genestelle, le château de l'Herm à Saint-Clément, vingt-cinq fermes de Haute-Ardèche (07), ...

La tour de Crest, la cathédrale de Die, le château Saint-André au Poët-Célard, les halles du Grand Serre, l'Hôtel de Castellane à Saint-Paul-Trois-Châteaux, la Bâtie de Gournet à Saint-Sauveur-Gournet, l'ancien Palais épiscopal de Valence, la tour de Verclauze, le château de Saint-Vallier (26), ...

Le site néolithique immergé de Charavines-les-Baigneurs, la tour du Treuil à Allevard, la tour des Chiens à Corenc, la tour de Mailles à Morétel-de-Mailles, Château Vieux à Vertrieu, les châteaux de Bon Repos à Jarrie, de Clèmes à Saint-Nazaire-les-Eymes, de Bressieux, Chevières, Demptézieux, Jarrie, Séchillienne, Theys, le château et le couvent des Minimes à Roussillon, le château et la maison forte des Loives à Montfalcon, le château de l'Arthaudière et la maison forte du Châtelard à Saint-Bonnet-de-Chavagne, les halles de Crémieu, l'habitat médiéval, l'ancien évêché et l'Hôtel de Croy-Chasnel à Grenoble, l'ancienne église prieurale de Domène, la chapelle de la Jayère et l'abbatale de Saint-Antoine, l'habitat rural des cantons de Roybon et de Roussillon, le château de Saint-Quentin-Fallavier, le musée Champollion à Vif (38), ...

Les donjons de Doizieu, de Roanne, la maison François 1er, l'Hôtel Bernou de Rochetaillée et le donjon de Rochetaillée à Saint-Étienne, le prieuré de Montverdun, le Prieuré de Pommiers-en-Forez, le Prieuré et l'hôtel d'Armagnac à Charlieu, l'église de Chuyer, la Bastie d'Urfé à Saint-Etienne-le-Molard, le beffroi de l'abbatiale de La Bénisson-Dieu, le château de Couzan à Sail-sous-Couzan, la Maison des Anglais à Charlieu, le château de Saint-Marcel-de-Félines (42), ...

Les châteaux d'Anse, Albigny, Ampuis, Arginy à Charentay, de Bagnols, Charly, Châtillon, Chazay d'Azergues, du Pin à Morancé, de Pollionnay, de la Palud à Quincié-en-Beaujolais, de Rapetour à Theizé, de Sain-Bel, Saint-Priest, le château du Petit Perron à Lyon, le donjon de Saint-Germain-au-Mont-d'Or, la Maison Pauline Jaricot, l'Hôtel-Dieu, l'Hôtel du Chamarier et la Maison du Faisan à Lyon, l'habitat médiéval du Vieux Lyon et de Villefranche-sur-Saône (69), ...

Les gisements préhistoriques des lacs d'Aiguebelette et du Bourget, l'Hôtel de ville d'Aix-les-Bains, le château Montmayeur à Aime, le château d'Épierre, le château et l'hôtel de Cordon à Chambéry, le château de La Rupelle à Brison-Saint-Innocent, la Tour de Bérold au Châtel, la chartreuse d'Aillon-le-Jeune, la grange batelière de l'abbaye de Hautecombe à Saint-Pierre-de-Curtille, la cathédrale de Saint-Jean-de-Maurienne, l'église de Hauteluce (73), ...

Les gisements préhistoriques des lacs Léman et d'Annecy, les maisons fortes de Loche et des Thurals à Magland, le manoir de Novel à Annecy-le-Vieux, le château et le Palais de l'Isle à Annecy, les château d'Alex, de Bonneville, de Marclaz, de Sallenôve, d'Aléry à Cran-Gévrier, d'Héré à Duingt, de Rives à Thonon-les-Bains, l'abbaye de Sixt-Fer-à-Cheval, la chartreuse de Mélan à Taninges (74), ...

Archéolabs 10/11/2017
38840 Saint-Bonnet-de-Chavagne
tel. 04 76 64 00 97
fax 04 76 64 01 60
archeolabs@wanadoo.fr

3.6. Analyse radiocarbone.



Beta Analytic, Inc.
4985 SW 74th Court
Miami, FL 33155 USA
Tel: (305) 667-5167
info@betalabservices.com

ISO/IEC 17025:2017-Accredited Testing Laboratory

December 16, 2024

Yannick Labaune
Centre d'archéologie et du Patrimoine Alain Rebourg, Service archéologique de la
5 rue Bouteiller
Autun, 71400
France

Dear Yannick Labaune,

Enclosed are the radiocarbon dating results for the samples recently sent to us. As usual, the method of analysis is listed on the report with the results and calibration data is provided where applicable. The Conventional Radiocarbon Ages have all been corrected for total fractionation effects and where applicable, calibration was performed using 2020 calibration databases (cited on the graph pages).

The web directory containing the table of results and PDF download also contains pictures, a cvs spreadsheet download option and a quality assurance report containing expected vs. measured values for 3-5 working standards analyzed simultaneously with your samples.

Reported results are accredited to ISO/IEC 17025:2017 Testing Accreditation PJLA #59423 standards and all chemistry was performed here in our laboratory and counted in our own accelerators here. Since Beta is not a teaching laboratory, only graduates trained to strict protocols of the ISO/IEC 17025:2017 Testing Accreditation PJLA #59423 program participated in the analyses.

As always Conventional Radiocarbon Ages and sigmas are rounded to the nearest 10 years per the conventions of the 1977 International Radiocarbon Conference. When counting statistics produce sigmas lower than +/- 30 years, a conservative +/- 30 BP is cited for the result unless otherwise requested. The reported d13C values were measured separately in an IRMS (isotope ratio mass spectrometer). They are NOT the AMS d13C which would include fractionation effects from natural, chemistry and AMS induced sources.

When interpreting the results, please consider any communications you may have had with us regarding the samples.

The cost of analysis was previously invoiced. As always, if you have any questions or would like to discuss the results, don't hesitate to contact us.

Sincerely,

Mr. Ron Hatfield
Laboratory Management Group / President



Beta Analytic, Inc.
4985 SW 74th Court
Miami, FL 33155 USA
Tel: (305) 667-5167
info@betalabservices.com

ISO/IEC 17025:2017-Accredited Testing Laboratory

REPORT OF RADIOCARBON DATING ANALYSIS

Submitter **Yannick Labaune**

Received Date **November 22, 2024**

Company **Centre d'archéologie et du Patrimoine Alain
Rebourg, Service archéologique de la**

Report Date **December 16, 2024**

Laboratory
Number **Beta-722227**

Sample
Code **Autun - Clugny - Echantillon 1**

To validate report, scan this QR code on a mobile
device or go to <https://verify.betalabservices.com> and
enter the requested information.



Conventional Radiocarbon Age **1060 +/- 30 BP**

Ratio of Stable Isotopes **IRMS $\delta^{13}\text{C}$: -25.5 o/oo**

95.4% Probability Calibrated Range(s)

(78.4%) **948 - 1030 cal AD (1001 - 919 cal BP)**
(17.0%) **895 - 926 cal AD (1054 - 1023 cal BP)**

Submitter Material **Charcoal**

Pretreatment **(Charred material):acid/alkali/acid**

Analyzed Material **Charred material**

Analysis Service **AMS-Standard Delivery**

Percent Modern Carbon **87.64 +/- 0.33 pMC**

Fraction Modern Carbon **0.8764 +/- 0.0033**

D_{14}C **-123.62 +/- 3.27 o/oo**

$\Delta_{14}\text{C}$ **-131.43 +/- 3.27 o/oo (1950:2024)**

Measured Radiocarbon Age **(without d_{13}C correction): 1070 +/- 30 BP**

Calibration **BetaCal 5.0: High Probability Density Range Method: INTCAL20**

Results are ISO/IEC-17025 accredited. All work was done at Beta in-house NEC accelerator mass spectrometers and 4 Thermo IRMSs. The "Conventional Radiocarbon Age" was calculated using the Libby half-life (5568 years), is corrected for total isotopic fraction and was used for calendar calibration where applicable. The Age is rounded to the nearest 10 years and is reported as radiocarbon years before present (BP), "present" = AD 1950. Results greater than the modern reference are reported as percent modern carbon (pMC). The modern reference standard was 95% the ^{14}C signature of NIST SRM-4990C (oxalic acid). Quoted errors are 1-sigma counting statistics. Calculated sigmas less than 30 BP on the Conventional Radiocarbon Age are conservatively rounded up to 30. d_{13}C values are on the material itself (not the AMS d_{13}C). d_{13}C and d_{15}N values are relative to VPDB. References for calendar calibrations are cited at the bottom of calibration graph pages.



Beta Analytic, Inc.
4985 SW 74th Court
Miami, FL 33155 USA
Tel: (305) 667-5167
info@betalabservices.com

ISO/IEC 17025:2017-Accredited Testing Laboratory

REPORT OF RADIOCARBON DATING ANALYSIS

Submitter **Yannick Labaune**

Received Date **November 22, 2024**

Company **Centre d'archéologie et du Patrimoine Alain
Rebourg, Service archéologique de la**

Report Date **December 16, 2024**

Laboratory
Number **Beta-722229**

Sample
Code **Autun - Clugny - Echantillon 3**

To validate report, scan this QR code on a mobile
device or go to <https://verify.betalabservices.com> and
enter the requested information.



Conventional Radiocarbon Age **980 +/- 30 BP**

Ratio of Stable Isotopes **IRMS $\delta^{13}C$: -28.5 o/oo**

95.4% Probability Calibrated Range(s)

(63.3%)	1060 - 1157 cal AD	(889 - 792 cal BP)
(29.1%)	1019 - 1053 cal AD	(930 - 896 cal BP)
(2.9%)	995 - 1004 cal AD	(954 - 945 cal BP)

Submitter Material **Charcoal**

Pretreatment **(Charred material):acid/alkali/acid**

Analyzed Material **Charred material**

Analysis Service **AMS-Standard Delivery**

Percent Modern Carbon **88.52 +/- 0.33 pMC**

Fraction Modern Carbon **0.8852 +/- 0.0033**

$\delta^{14}C$ **-114.85 +/- 3.30 o/oo**

$\Delta^{14}C$ **-122.74 +/- 3.30 o/oo (1950:2024)**

Measured Radiocarbon Age **(without $\delta^{13}C$ correction): 1040 +/- 30 BP**

Calibration **BetaCal 5.0: High Probability Density Range Method: INTCAL20**

Results are ISO/IEC-17025 accredited. All work was done at Beta in-house NEC accelerator mass spectrometers and 4 Thermo IRMSs. The "Conventional Radiocarbon Age" was calculated using the Libby half-life (5568 years), is corrected for total isotopic fraction and was used for calendar calibration where applicable. The Age is rounded to the nearest 10 years and is reported as radiocarbon years before present (BP), "present" = AD 1950. Results greater than the modern reference are reported as percent modern carbon (pMC). The modern reference standard was 95% the ^{14}C signature of NIST SRM-4990C (oxalic acid). Quoted errors are 1-sigma counting statistics. Calculated sigmas less than 30 BP on the Conventional Radiocarbon Age are conservatively rounded up to 30. $\delta^{13}C$ values are on the material itself (not the AMS $\delta^{13}C$). $\delta^{13}C$ and $\delta^{15}N$ values are relative to VPDB. References for calendar calibrations are cited at the bottom of calibration graph pages.



Beta Analytic, Inc.
4985 SW 74th Court
Miami, FL 33155 USA
Tel: (305) 667-5167
info@betalabservices.com

ISO/IEC 17025:2017-Accredited Testing Laboratory

REPORT OF RADIOCARBON DATING ANALYSIS

Submitter **Yannick Labaune**

Received Date **November 22, 2024**

Company **Centre d'archéologie et du Patrimoine Alain
Rebourg, Service archéologique de la**

Report Date **December 16, 2024**

Laboratory
Number **Beta-722230**

Sample
Code **Autun - Clugny - Echantillon 4**

To validate report, scan this QR code on a mobile
device or go to <https://verify.betalabservices.com> and
enter the requested information.



Conventional Radiocarbon Age **590 +/- 30 BP**

Ratio of Stable Isotopes **IRMS $\delta^{13}C$: -26.2 o/oo**

95.4% Probability Calibrated Range(s)

(69.1%) **1302 - 1368 cal AD (647 - 581 cal BP)**
(26.3%) **1379 - 1411 cal AD (570 - 538 cal BP)**

Submitter Material **Charcoal**

Pretreatment **(Wood):acid/alkali/acid**

Analyzed Material **Wood**

Analysis Service **AMS-Standard Delivery**

Percent Modern Carbon **92.92 +/- 0.35 pMC**

Fraction Modern Carbon **0.9292 +/- 0.0035**

$\delta^{14}C$ **-70.82 +/- 3.46 o/oo**

$\Delta^{14}C$ **-79.10 +/- 3.46 o/oo (1950:2024)**

Measured Radiocarbon Age **(without $\delta^{13}C$ correction): 610 +/- 30 BP**

Calibration **BetaCal 5.0: High Probability Density Range Method: INTCAL20**

Results are ISO/IEC-17025 accredited. All work was done at Beta in-house NEC accelerator mass spectrometers and 4 Thermo IRMSs. The "Conventional Radiocarbon Age" was calculated using the Libby half-life (5568 years), is corrected for total isotopic fraction and was used for calendar calibration where applicable. The Age is rounded to the nearest 10 years and is reported as radiocarbon years before present (BP), "present" = AD 1950. Results greater than the modern reference are reported as percent modern carbon (pMC). The modern reference standard was 95% the ^{14}C signature of NIST SRM-4990C (oxalic acid). Quoted errors are 1-sigma counting statistics. Calculated sigmas less than 30 BP on the Conventional Radiocarbon Age are conservatively rounded up to 30. $\delta^{13}C$ values are on the material itself (not the AMS $\delta^{13}C$). $\delta^{13}C$ and $\delta^{15}N$ values are relative to VPDB. References for calendar calibrations are cited at the bottom of calibration graph pages.



Beta Analytic, Inc.
4985 SW 74th Court
Miami, FL 33155 USA
Tel: (305) 667-5167
info@betalabservices.com

ISO/IEC 17025:2017-Accredited Testing Laboratory

REPORT OF RADIOCARBON DATING ANALYSIS

Submitter **Yannick Labaune**

Received Date **November 22, 2024**

Company **Centre d'archéologie et du Patrimoine Alain
Rebourg, Service archéologique de la**

Report Date **December 16, 2024**

Laboratory
Number **Beta-722232**

Sample
Code **Autun - Clugny - Echantillon 6**

To validate report, scan this QR code on a mobile
device or go to <https://verify.betalabservices.com> and
enter the requested information.



Conventional Radiocarbon Age **550 +/- 30 BP**

Ratio of Stable Isotopes **IRMS δ13C: -25.7 o/oo**

95.4% Probability Calibrated Range(s)

(58.2%) **1389 - 1434 cal AD (560 - 515 cal BP)**
(37.2%) **1320 - 1359 cal AD (629 - 590 cal BP)**

Submitter Material **Charcoal**

Pretreatment **(Charred material):acid/alkali/acid**

Analyzed Material **Charred material**

Analysis Service **AMS-Standard Delivery**

Percent Modern Carbon **93.38 +/- 0.35 pMC**

Fraction Modern Carbon **0.9338 +/- 0.0035**

Δ14C **-66.18 +/- 3.48 o/oo**

Δ14C **-74.50 +/- 3.48 o/oo (1950:2024)**

Measured Radiocarbon Age **(without δ13C correction): 560 +/- 30 BP**

Calibration **BetaCal 5.0: High Probability Density Range Method: INTCAL20**

Results are ISO/IEC-17025 accredited. All work was done at Beta in-house NEC accelerator mass spectrometers and 4 Thermo IRMSs. The "Conventional Radiocarbon Age" was calculated using the Libby half-life (5568 years), is corrected for total isotopic fraction and was used for calendar calibration where applicable. The Age is rounded to the nearest 10 years and is reported as radiocarbon years before present (BP), "present" = AD 1950. Results greater than the modern reference are reported as percent modern carbon (pMC). The modern reference standard was 95% the ¹⁴C signature of NIST SRM-4990C (oxalic acid). Quoted errors are 1-sigma counting statistics. Calculated sigmas less than 30 BP on the Conventional Radiocarbon Age are conservatively rounded up to 30. δ13C values are on the material itself (not the AMS δ13C). δ13C and δ15N values are relative to VPDB. References for calendar calibrations are cited at the bottom of calibration graph pages.



Beta Analytic, Inc.
4985 SW 74th Court
Miami, FL 33155 USA
Tel: (305) 667-5167
info@betalabservices.com

ISO/IEC 17025:2017-Accredited Testing Laboratory

REPORT OF RADIOCARBON DATING ANALYSIS

Submitter **Yannick Labaune**

Received Date **November 22, 2024**

Company **Centre d'archéologie et du Patrimoine Alain
Rebourg, Service archéologique de la**

Report Date **December 16, 2024**

Laboratory
Number **Beta-722234**

Sample
Code **Autun - Clugny - Echantillon 8**

To validate report, scan this QR code on a mobile
device or go to <https://verify.betalabservices.com> and
enter the requested information.



Conventional Radiocarbon Age **1040 +/- 30 BP**

Ratio of Stable Isotopes **IRMS δ13C: -26.6 o/oo**

95.4% Probability Calibrated Range(s)

(88.4%)	953 - 1040 cal AD	(996 - 909 cal BP)
(6.4%)	896 - 922 cal AD	(1053 - 1027 cal BP)
(0.6%)	1108 - 1114 cal AD	(841 - 835 cal BP)

Submitter Material **Charcoal**

Pretreatment **(Charred material):acid/alkali/acid**

Analyzed Material **Charred material**

Analysis Service **AMS-Standard Delivery**

Percent Modern Carbon **87.86 +/- 0.33 pMC**

Fraction Modern Carbon **0.8786 +/- 0.0033**

Δ14C **-121.44 +/- 3.27 o/oo**

Δ14C **-129.27 +/- 3.27 o/oo (1950:2024)**

Measured Radiocarbon Age **(without d13C correction): 1070 +/- 30 BP**

Calibration **BetaCal 5.0: High Probability Density Range Method: INTCAL20**

Results are ISO/IEC-17025 accredited. All work was done at Beta in-house NEC accelerator mass spectrometers and 4 Thermo IRMSs. The "Conventional Radiocarbon Age" was calculated using the Libby half-life (5568 years), is corrected for total isotopic fraction and was used for calendar calibration where applicable. The Age is rounded to the nearest 10 years and is reported as radiocarbon years before present (BP), "present" = AD 1950. Results greater than the modern reference are reported as percent modern carbon (pMC). The modern reference standard was 95% the 14C signature of NIST SRM-4990C (oxalic acid). Quoted errors are 1-sigma counting statistics. Calculated sigmas less than 30BP on the Conventional Radiocarbon Age are conservatively rounded up to 30. d13C values are on the material itself (not the AMS d13C). d13C and d15N values are relative to VPDB. References for calendar calibrations are cited at the bottom of calibration graph pages.



Beta Analytic, Inc.
4985 SW 74th Court
Miami, FL 33155 USA
Tel: (305) 667-5167
info@betalabservices.com

ISO/IEC 17025:2017-Accredited Testing Laboratory

BetaCal 5.0
Calibration of Radiocarbon Age to Calendar Years
(High Probability Density Range Method: INTCAL20)

(Variables: $\delta^{13}C = -25.5$ o/oo)

Beta-Laboratory Number 722227

Conventional Radiocarbon Age (BP) 1060 +/- 30 BP

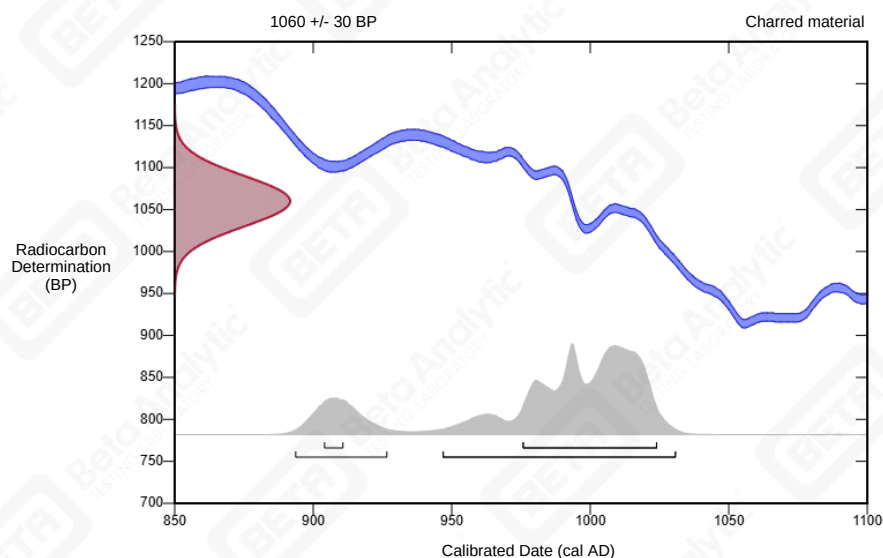
95.4% Probability Calibrated Range(s)

(78.4%)	948 - 1030 cal AD	(1001 - 919 cal BP)
(17.0%)	895 - 926 cal AD	(1054 - 1023 cal BP)

68.2% Probability Calibrated Range(s)

(64.1%)	977 - 1023 cal AD	(972 - 926 cal BP)
(4.1%)	905 - 910 cal AD	(1044 - 1039 cal BP)

Autun - Clugny - Echantillon 1



Database Used
INTCAL20

References

References to Probability Method

Bronk Ramsey, C. (2009). Bayesian analysis of radiocarbon dates. Radiocarbon, 51(1), 337-360.

References to Database INTCAL20

Reimer, et al., 2020, Radiocarbon 62(4): 725-757.



Beta Analytic, Inc.
4985 SW 74th Court
Miami, FL 33155 USA
Tel: (305) 667-5167
info@betalabservices.com

ISO/IEC 17025:2017-Accredited Testing Laboratory

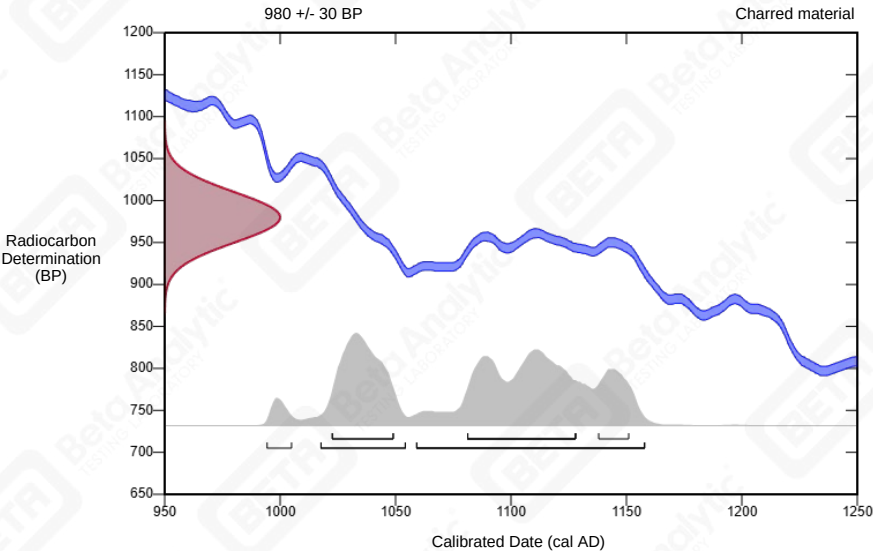
BetaCal 5.0
Calibration of Radiocarbon Age to Calendar Years
(High Probability Density Range Method: INTCAL20)

(Variables: $\delta^{13}C = -28.5$ o/oo)

Beta-Laboratory Number **722229**
Conventional Radiocarbon Age (BP) **980 +/- 30 BP**

95.4% Probability Calibrated Range(s)		
(63.3%)	1060 - 1157 cal AD	(889 - 792 cal BP)
(29.1%)	1019 - 1053 cal AD	(930 - 896 cal BP)
(2.9%)	995 - 1004 cal AD	(954 - 945 cal BP)
68.2% Probability Calibrated Range(s)		
(35.7%)	1082 - 1127 cal AD	(867 - 822 cal BP)
(24.4%)	1024 - 1048 cal AD	(925 - 901 cal BP)
(8.1%)	1139 - 1150 cal AD	(810 - 799 cal BP)

Autun - Clugny - Echantillon 3



Database Used
INTCAL20

References

References to Probability Method
Bronk Ramsey, C. (2009). Bayesian analysis of radiocarbon dates. Radiocarbon, 51(1), 337-360.

References to Database INTCAL20
Reimer, et al., 2020, Radiocarbon 62(4): 725-757.



Beta Analytic, Inc.
4985 SW 74th Court
Miami, FL 33155 USA
Tel: (305) 667-5167
info@betalabservices.com

ISO/IEC 17025:2017-Accredited Testing Laboratory

BetaCal 5.0
Calibration of Radiocarbon Age to Calendar Years
(High Probability Density Range Method: INTCAL20)

(Variables: $\delta^{13}C = -26.2$ o/oo)

Beta-Laboratory Number 722230

Conventional Radiocarbon Age (BP) 590 +/- 30 BP

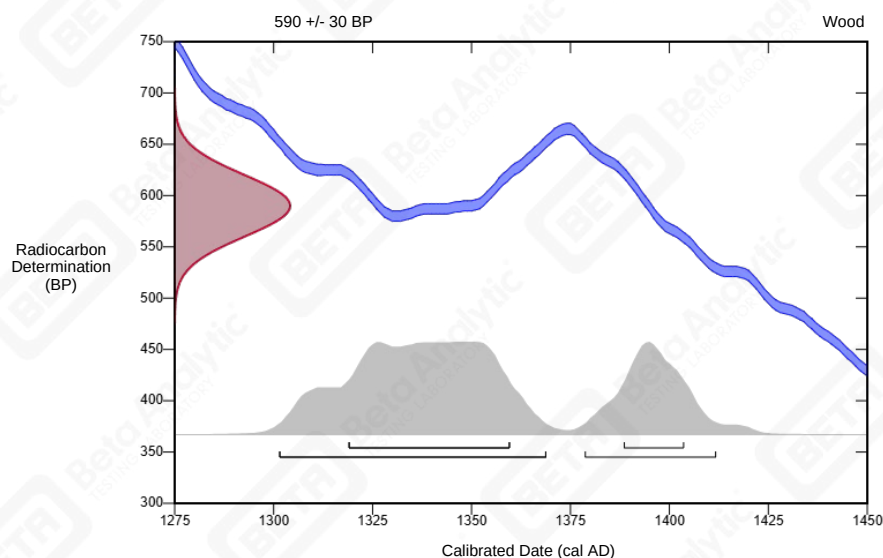
95.4% Probability Calibrated Range(s)

(69.1%)	1302 - 1368 cal AD	(647 - 581 cal BP)
(26.3%)	1379 - 1411 cal AD	(570 - 538 cal BP)

68.2% Probability Calibrated Range(s)

(51.8%)	1320 - 1359 cal AD	(629 - 590 cal BP)
(16.4%)	1389 - 1403 cal AD	(560 - 546 cal BP)

Autun - Clugny - Echantillon 4



Database Used
INTCAL20

References

References to Probability Method

Bronk Ramsey, C. (2009). Bayesian analysis of radiocarbon dates. Radiocarbon, 51(1), 337-360.

References to Database INTCAL20

Reimer, et al., 2020, Radiocarbon 62(4): 725-757.



Beta Analytic, Inc.
4985 SW 74th Court
Miami, FL 33155 USA
Tel: (305) 667-5167
info@betalabservices.com

ISO/IEC 17025:2017-Accredited Testing Laboratory

BetaCal 5.0
Calibration of Radiocarbon Age to Calendar Years
(High Probability Density Range Method: INTCAL20)

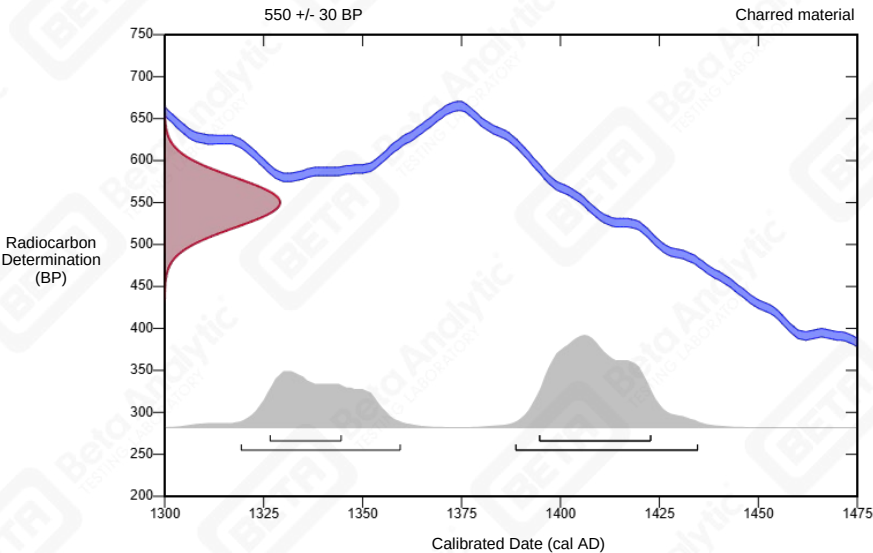
(Variables: $\delta^{13}C = -25.7$ o/oo)

Beta-Laboratory Number 722232

Conventional Radiocarbon Age (BP) 550 +/- 30 BP

95.4% Probability Calibrated Range(s)		
(58.2%)	1389 - 1434 cal AD	(560 - 515 cal BP)
(37.2%)	1320 - 1359 cal AD	(629 - 590 cal BP)
68.2% Probability Calibrated Range(s)		
(47.7%)	1395 - 1422 cal AD	(554 - 527 cal BP)
(20.5%)	1327 - 1344 cal AD	(622 - 605 cal BP)

Autun - Clugny - Echantillon 6



Database Used
INTCAL20

References

References to Probability Method

Bronk Ramsey, C. (2009). Bayesian analysis of radiocarbon dates. Radiocarbon, 51(1), 337-360.

References to Database INTCAL20

Reimer, et al., 2020, Radiocarbon 62(4): 725-757.



Beta Analytic, Inc.
4985 SW 74th Court
Miami, FL 33155 USA
Tel: (305) 667-5167
info@betalabservices.com

ISO/IEC 17025:2017-Accredited Testing Laboratory

BetaCal 5.0
Calibration of Radiocarbon Age to Calendar Years
(High Probability Density Range Method: INTCAL20)

(Variables: $\delta^{13}C = -26.6$ o/oo)

Beta-Laboratory Number 722234

Conventional Radiocarbon Age (BP) 1040 +/- 30 BP

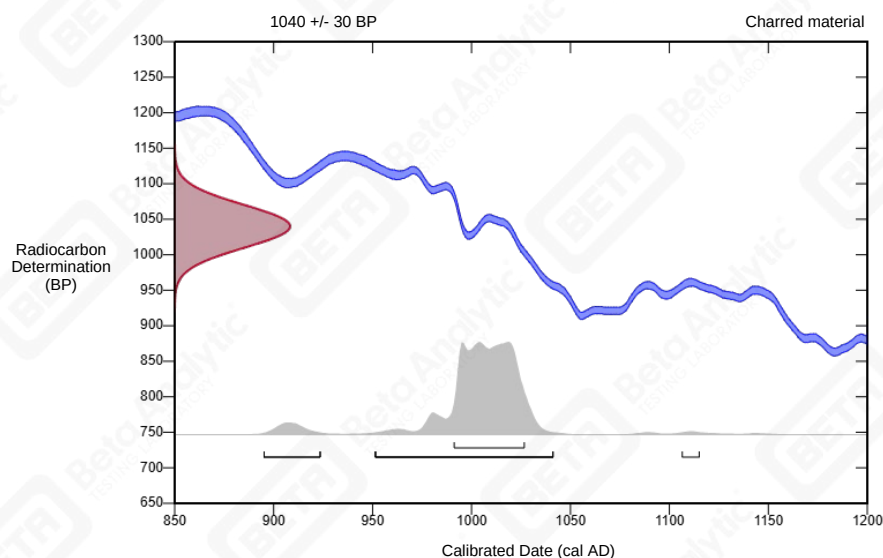
95.4% Probability Calibrated Range(s)

(88.4%)	953 - 1040 cal AD	(996 - 909 cal BP)
(6.4%)	896 - 922 cal AD	(1053 - 1027 cal BP)
(0.6%)	1108 - 1114 cal AD	(841 - 835 cal BP)

68.2% Probability Calibrated Range(s)

(68.2%)	992 - 1025 cal AD	(957 - 924 cal BP)
---------	-------------------	--------------------

Autun - Clugny - Echantillon 8



Database Used
INTCAL20

References

References to Probability Method

Bronk Ramsey, C. (2009). Bayesian analysis of radiocarbon dates. Radiocarbon, 51(1), 337-360.

References to Database INTCAL20

Reimer, et al., 2020, Radiocarbon 62(4): 725-757.



Beta Analytic, Inc.
4985 SW 74th Court
Miami, FL 33155 USA
Tel: (305) 667-5167
info@betalabservices.com

ISO/IEC 17025:2017-Accredited Testing Laboratory

Quality Assurance Report

This report provides the results of reference materials used to validate radiocarbon analyses prior to reporting. Known-value reference materials were analyzed quasi-simultaneously with the unknowns. Results are reported as expected values vs measured values. Reported values are calculated relative to NIST SRM-4990C and corrected for isotopic fractionation. Results are reported using the direct analytical measure percent modern carbon (pMC) with one relative standard deviation. Agreement between expected and measured values is taken as being within 2 sigma agreement (error x 2) to account for total laboratory error.

Report Date December 16, 2024
Submitter Yannick Labaune

QA MEASUREMENTS

Reference 1

Expected Value	129.41 +/- 0.06 pMC
Measured Value	129.55 +/- 0.32 pMC
Agreement	Accepted

Reference 2

Expected Value	0.44 +/- 0.04 pMC
Measured Value	0.44 +/- 0.04 pMC
Agreement	Accepted

Reference 3

Expected Value	95.86 +/- 0.37 pMC
Measured Value	95.86 +/- 0.24 pMC
Agreement	Accepted

Comment All measurements passed acceptance tests.
Validation

Date December 16, 2024


Digital signature on file

Annexe 4. Inventaires administratifs

4.1. Inventaire du mobilier

DEPARTEMENT	Saône-et-Loire (71)		N° Prescription :	2024/334
COMMUNE	Autun		N° Désignation :	2024/471
CODE INSEE	71014		N° OA :	044382
LIEU-DIT	137,138,139,234,369,447,449,451		RO :	A. BELOT
OPERATION	Diagnostic		OPERATEUR :	SAVA
DATE	23 septembre -16 octobre 2024			

Catégorie / N° d'opération / US / N° lot							Description sommaire	Poids (g)	Nombre	Numéro de parcelle	Propriétaire de la parcelle	Stockage	Lieu de conservation
C	/	044382	/	1002	/	11	céramique	14	1	AB 369	SCI Lazare	curver	SAVA
C	/	044382	/	1004	/	15	céramique	70	1	AB 369	SCI Lazare	curver	SAVA
C	/	044382	/	1006	/	13	céramique	200	6	AB 369	SCI Lazare	curver	SAVA
C	/	044382	/	1006	/	14	céramique	69	1	AB 369	SCI Lazare	curver	SAVA
F	/	044382	/	1006	/	3	faune	29	1	AB 369	SCI Lazare	curver	SAVA
LA	/	044382	/	1006	/	4	lapidaire	133	1	AB 369	SCI Lazare	curver	SAVA
C	/	044382	/	1009	/	12	céramique	237	14	AB 369	SCI Lazare	curver	SAVA
	/	044382	/	1009	/	3	lapidaire	189	1	AB 369	SCI Lazare	curver	SAVA
C	/	044382	/	2002	/	10	céramique	11	7	AB 139	SCI Lazare	curver	SAVA
M	/	044382	/	2002	/	6	fer	52	9	AB 139	SCI Lazare	curver	SAVA
C	/	044382	/	2004	/	1	céramique	409	24	AB 139	SCI Lazare	curver	SAVA
F	/	044382	/	2004	/	5	faune	1,7	1	AB 139	SCI Lazare	curver	SAVA
M	/	044382	/	2004	/	1	fer	23	1	AB 139	SCI Lazare	curver	SAVA
V	/	044382	/	2004	/	1	verre	7	1	AB 139	SCI Lazare	curver	SAVA
C	/	044382	/	2005	/	7	céramique	6	1	AB 139	SCI Lazare	curver	SAVA
LA	/	044382	/	2005	/	2	lapidaire	1008	9	AB 139	SCI Lazare	curver	SAVA
C	/	044382	/	2007	/	5	céramique	530	48	AB 139	SCI Lazare	curver	SAVA
CP	/	044382	/	2007	/	2	scories	44	1	AB 139	SCI Lazare	curver	SAVA
CP	/	044382	/	2007	/	3	creuset	86	1	AB 139	SCI Lazare	curver	SAVA
F	/	044382	/	2007	/	2	coquille d'es-cargot	7	1	AB 139	SCI Lazare	curver	SAVA
C	/	044382	/	2008	/	4	céramique	803	44	AB 139	SCI Lazare	curver	SAVA
F	/	044382	/	2008	/	1	faune	25	2	AB 139	SCI Lazare	curver	SAVA
M	/	044382	/	2008	/	4	fer	17	1	AB 139	SCI Lazare	curver	SAVA
M	/	044382	/	2008	/	7	alliage cuivreux monétique	2,5	3	AB 139	SCI Lazare	curver	SAVA
M	/	044382	/	2008	/	8	alliage cuivreux épingles en lot	3,5	12	AB 139	SCI Lazare	curver	SAVA
MC	/	044382	/	2008	/	1	tuile	384	1	AB 139	SCI Lazare	curver	SAVA
PR	/	044382	/	2008	/	1	prélèvement	239	1	AB 139	SCI Lazare	curver	SAVA
C	/	044382	/	2009	/	3	céramique	100	12	AB 139	SCI Lazare	curver	SAVA
M	/	044382	/	2009	/	3	fer	24	1	AB 139	SCI Lazare	curver	SAVA
C	/	044382	/	2012	/	9	céramique	34	3	AB 139	SCI Lazare	curver	SAVA
C	/	044382	/	2013	/	6	céramique	192	12	AB 139	SCI Lazare	curver	SAVA
CP	/	044382	/	2013	/	4	scories	25	1	AB 139	SCI Lazare	curver	SAVA
LA	/	044382	/	2013	/	1	placage roche décorative	46	1	AB 139	SCI Lazare	curver	SAVA
M	/	044382	/	2013	/	5	fer	40	2	AB 139	SCI Lazare	curver	SAVA
MC	/	044382	/	2013	/	2	mortier	97	5	AB 139	SCI Lazare	curver	SAVA

ANNEXES

Catégorie / N° d'opération / US / N° lot							Description sommaire	Poids (g)	Nombre	Numéro de parcelle	Propriétaire de la parcelle	Stockage	Lieu de conservation
C	/	044382	/	2017	/	2	céramique	166	20	AB 139	SCI Lazare	curver	SAVA
CP	/	044382	/	2017	/	1	scories	303	7	AB 139	SCI Lazare	curver	SAVA
F	/	044382	/	2017	/	4	huitre		3	AB 139	SCI Lazare	curver	SAVA
M	/	044382	/	2017	/	2	fer	41	4	AB 139	SCI Lazare	curver	SAVA
CP	/	044382	/	2018	/	5	scories	405	7	AB 139	SCI Lazare	curver	SAVA
LA	/	044382	/	3000	/	5	Lapidaire	24500	1	AB 449	SCI Lazare	curver	SAVA
LA	/	044382	/	3000	/	6	Lapidaire	29700	1	AB 449	SCI Lazare	curver	SAVA
LA	/	044382	/	3000	/	7	Lapidaire	29000	1	AB 449	SCI Lazare	curver	SAVA
LA	/	044382	/	3000	/	8	Lapidaire	907	1	AB 449	SCI Lazare	curver	SAVA
LA	/	044382	/	3000	/	9	Lapidaire	13400	1	AB 449	SCI Lazare	curver	SAVA
LA	/	044382	/	3000	/	10	Lapidaire	45300	1	AB 449	SCI Lazare	curver	SAVA
LA	/	044382	/	3000	/	11	Lapidaire	29300	1	AB 449	SCI Lazare	curver	SAVA
LA	/	044382	/	3000	/	12	Lapidaire	13400	1	AB 449	SCI Lazare	curver	SAVA
LA	/	044382	/	3000	/	13	Lapidaire	8300	1	AB 449	SCI Lazare	curver	SAVA
LA	/	044382	/	3000	/	14	Lapidaire	5600	1	AB 449	SCI Lazare	curver	SAVA
LA	/	044382	/	3000	/	15	Lapidaire	22700	1	AB 449	SCI Lazare	curver	SAVA
LA	/	044382	/	3000	/	16	Lapidaire	28500	1	AB 449	SCI Lazare	curver	SAVA
LA	/	044382	/	3000	/	17	Lapidaire	19000	1	AB 449	SCI Lazare	curver	SAVA
LA	/	044382	/	3000	/	18	Lapidaire	2600	1	AB 449	SCI Lazare	curver	SAVA
LA	/	044382	/	3000	/	19	Lapidaire	6000	1	AB 449	SCI Lazare	curver	SAVA
LA	/	044382	/	3000	/	20	Lapidaire	10400	1	AB 449	SCI Lazare	curver	SAVA
LA	/	044382	/	3000	/	21	Lapidaire	8900	1	AB 449	SCI Lazare	curver	SAVA
LA	/	044382	/	3000	/	22	Lapidaire	22200	1	AB 449	SCI Lazare	curver	SAVA
LA	/	044382	/	3000	/	23	Lapidaire	11300	1	AB 449	SCI Lazare	curver	SAVA
LA	/	044382	/	3000	/	24	Lapidaire	13700	1	AB 449	SCI Lazare	curver	SAVA
LA	/	044382	/	3000	/	25	Lapidaire	6300	1	AB 449	SCI Lazare	curver	SAVA
LA	/	044382	/	3000	/	26	Lapidaire	524	1	AB 449	SCI Lazare	curver	SAVA
C	/	044382	/	H.S.	/	8	céramique	78	10		SCI Lazare	curver	SAVA
M	/	044382	/	Sd 1 HS	/	11	alliage cuivreux	1,5	1	AB 369	SCI Lazare	curver	SAVA
M	/	044382	/	Sd 2 HS	/	9	alliage cuivreux monétiforme	2,4	1	AB 139	SCI Lazare	curver	SAVA
M	/	044382	/	Sd 2 HS	/	10	alliage cuivreux plaquette	1,1	1	AB 139	SCI Lazare	curver	SAVA
M	/	044382	/	Sd 2 HS	/	12	alliage cuivreux monétiforme	1,1	1	AB 139	SCI Lazare	curver	SAVA
LA	/	044382	/	3006	/	27	Lapidaire	4772	1	AB 449	SCI Lazare	curver	SAVA
LA	/	044382	/	3006	/	28	Lapidaire	3705	1	AB 449	SCI Lazare	curver	SAVA

4.2. Inventaire de la documentation primaire

Code	n° inventaire	Type	Nature	Support	Format	Description	Echelle	Auteur
G	044382-1	minute	relevé de terrain	papier calque	A3	SD batit 1 et 2	1/20	A. Belot
G	044382-2	minute	relevé de terrain	papier calque	A3	SD batit 3	1/20	A. Belot
G	044382-3	minute	relevé de terrain	papier calque	A3	SD batit 4	1/20	A. Belot
G	044382-4	minute	relevé de terrain	papier calque	A3	SD batit 5	1/20	A. Belot
G	044382-5	minute	relevé de terrain	papier calque	A3	SD batit 6	1/20	A. Belot
G	044382-6	minute	relevé de terrain	papier calque	A3	SD batit 7	1/20	A. Belot
G	044382-7	minute	relevé de terrain	papier calque	A3	SD batit 8 et 9	1/20	A. Belot
G	044382-8	minute	relevé de terrain	papier calque	A3	SD batit 10	1/20	A. Belot
G	044382-9	minute	relevé de terrain	papier calque	A4	SD batit 11	1/20	A. Belot
G	044382-10	minute	relevé de terrain	papier calque	A3	SD batit 12	1/20	A. Belot
G	044382-11	minute	relevé de terrain	papier calque	A3	SD batit 13	1/20	A. Belot
G	044382-12	minute	relevé de terrain	papier calque	A3	SD batit 14	1/20	A. Belot
G	044382-13	minute	relevé de terrain	papier calque	A3	SD batit 15 et 16	1/20	A. Belot
G	044382-14	minute	relevé de terrain	papier calque	A4	SD batit 17 et 28	1/20	A. Belot
G	044382-15	minute	relevé de terrain	papier calque	A4	SD batit 18	1/20	A. Belot
G	044382-16	minute	relevé de terrain	papier calque	A3	SD batit 19	1/20	A. Belot
G	044382-17	minute	relevé de terrain	papier calque	A3	SD batit 20	1/20	A. Belot
G	044382-18	minute	relevé de terrain	papier calque	A4	SD batit 21	1/20	A. Belot
G	044382-19	minute	relevé de terrain	papier calque	A3	SD batit 23	1/20	A. Belot
G	044382-20	minute	relevé de terrain	papier calque	A3	SD batit 24	1/20	A. Belot
G	044382-21	minute	relevé de terrain	papier calque	A3	SD batit 25	1/20	A. Belot
G	044382-22	minute	relevé de terrain	papier calque	A4	SD batit 26 et 27	1/20	A. Belot
G	044382-23	minute	relevé de terrain	papier calque	A3	SD batit 31	1/20	A. Belot
G	044382-24	minute	relevé de terrain	papier calque	A3	SD sédimentaire 1	1/20	A. Belot
G	044382-25	minute	relevé de terrain	papier calque	A3	SD sédimentaire 2	1/20	A. Belot
E	044382-1	minute	relevé de terrain	papier	A4	description structures, US, ...	1/20	A. Belot

4.2. Inventaire des clichés / lots de clichés photogrammétrie

N° d'inventaire	N° Photos	Description	N° Espace	Auteur
PN/044382/1	IMG 2366 à 2408	Photogrammétrie des sondages 1 et 2	ESP 7	SAVA
PN/044382/2	IMG 2319 à 2332	Photogrammétrie du sondage 3	ESP 6	SAVA
PN/044382/3	IMG 2410 à 2443	Photogrammétrie du sondage 4	ESP 9 et 10	SAVA
PN/044382/4	IMG 2445 à 2467	Photogrammétrie du sondage 5	ESP 9	SAVA
PN/044382/5	IMG 2469 à 2482	Photogrammétrie du sondage 6	ESP 9	SAVA
PN/044382/6	IMG 2333 à 2364	Photogrammétrie du sondage 7	ESP 8	SAVA
PN/044382/7	IMG 1964 à 2042 et 2505 à 2527	Photogrammétrie des sondages 8, 9 et 10	ESP 5	SAVA
PN/044382/8	IMG 1946 à 1962	Photogrammétrie du sondage 11	ESP 5	SAVA
PN/044382/9	IMG 1924 à 1944 et 2486 à 2504	Photogrammétrie du sondage 12	ESP 5	SAVA
PN/044382/10	IMG 1831 à 1881	Photogrammétrie du sondage 13	ESP 5	SAVA
PN/044382/11	IMG 1883 à 1922	Photogrammétrie du sondage 14	ESP 5	SAVA
PN/044382/12	IMG 2046 à 2089	Photogrammétrie des sondages 15 et 16	ESP 5	SAVA
PN/044382/13	IMG 1791 à 1811	Photogrammétrie des sondages 17 et 28	ESP 5	SAVA
PN/044382/14	IMG 2090 à 2098	Photogrammétrie du sondage 18	ESP 5	SAVA
PN/044382/15	IMG 1557 à 1634 et 1813 à 1829	Photogrammétrie du sondage 19	ESP 4	SAVA
PN/044382/16	IMG 1636 à 1687	Photogrammétrie du sondage 20	ESP 4	SAVA
PN/044382/17	IMG 1689 à 1719	Photogrammétrie du sondage 21	ESP 4	SAVA
PN/044382/18	IMG 2197 à 2285 et 2528 à 2584	Photogrammétrie des sondages 22 et 31	ESP 3	SAVA
PN/044382/19	IMG 2099 à 2136 et 2699 à 2714	Photogrammétrie du sondage 23	ESP 16	SAVA
PN/044382/20	IMG 2308 à 2318	Photogrammétrie du sondage 24	ESP 2	SAVA
PN/044382/21	IMG 2288 à 2307	Photogrammétrie du sondage 25	ESP 1	SAVA
PN/044382/22	IMG 2158 à 2195 et 2585 à 2608	Photogrammétrie des sondages 26 et 27	Extérieur - cour	SAVA
PN/044382/23	IMG 2138 à 2142	Photogrammétrie du sondage 29	ESP 13	SAVA
PN/044382/24	IMG 2143 à 2157	Photogrammétrie du sondage 30	ESP 13	SAVA
PN/044382/25	DJI 0001 à 0147, 0333 à 0728 et 0860 à 0999	Photogrammétrie de la charpente	ESP 9	SAVA
PN/044382/26	P 1310785 à 1310835, 1310938 à 1310985 et 1340324 à 1340402	Photogrammétrie du sondage sédimentaire 1	ESP 4	SAVA
PN/044382/27	P 1310851 à 1310900, 1340006 à 1340076, 1340101 à 1340145 et 1340418 à 1340197	Photogrammétrie du sondage sédimentaire 2	Extérieur - cour	SAVA
PN/044382/28	P 1340228 à 1340297 et DJI 0729 à 830	Photogrammétrie du sondage sédimentaire 3	Extérieur - parking Grande rue Marchaux	SAVA
PN/044382/29	DJI 0831	Photo au drone du sondage sédimentaire 3	Extérieur - parking Grande rue Marchaux	SAVA
PN/044382/30	DJI 0832	Photo au drone du sondage sédimentaire 3	Extérieur - parking Grande rue Marchaux	SAVA
PN/044382/31	DJI 0834	Photo au drone du sondage sédimentaire 3	Extérieur - parking Grande rue Marchaux	SAVA
PN/044382/32	DJI 0836	Photo au drone du sondage sédimentaire 3 et de l'hôtel de Clugny	Extérieur - parking Grande rue Marchaux	SAVA
PN/044382/33	DJI 0838	Photo au drone du sondage sédimentaire 3 et de l'hôtel de Clugny	Extérieur - parking Grande rue Marchaux	SAVA
PN/044382/34	DJI 0840	Photo au drone du sondage sédimentaire 3 et de l'hôtel de Clugny	Extérieur - parking Grande rue Marchaux	SAVA
PN/044382/35	DJI 0841	Photo au drone du sondage sédimentaire 3 et de l'hôtel de Clugny	Extérieur - parking Grande rue Marchaux	SAVA
PN/044382/36	DJI 0844	Photo au drone du sondage sédimentaire 3 et de l'hôtel de Clugny	Extérieur - parking Grande rue Marchaux	SAVA
PN/044382/37	DJI 0846	Photo au drone du sondage sédimentaire 3 et de l'hôtel de Clugny	Extérieur - parking Grande rue Marchaux	SAVA
PN/044382/38	DJI 0848	Photo au drone du sondage sédimentaire 3 et de l'hôtel de Clugny	Extérieur - parking Grande rue Marchaux	SAVA

ANNEXES

N° d'inventaire	N° Photos	Description	N° Espace	Auteur
PN/044382/39	DJI 0855	Photo au drone du sondage sédimentaire 3	Extérieur - parking Grande rue Marchaux	SAVA
PN/044382/40	DJI 0856	Photo au drone du sondage sédimentaire 3	Extérieur - parking Grande rue Marchaux	SAVA
PN/044382/41	P 1310771	Photo sol US 1002 - sondage sédimentaire 1	ESP 4	SAVA
PN/044382/42	P 1310775	Photo fosse US 1004 - sondage sédimentaire 1	ESP 4	SAVA
PN/044382/43	P 1310778	Photo creusement US 1003 - sondage sédimentaire 1	ESP 4	SAVA
PN/044382/44	P 1310779	Photo sol US 1002 - sondage sédimentaire 1	ESP 4	SAVA
PN/044382/45	P 1310783	Photo sol US 1002 - sondage sédimentaire 1	ESP 4	SAVA
PN/044382/46	P 1310837	Photo US 1007 - sondage sédimentaire 1	ESP 4	SAVA
PN/044382/47	P 1310839	Photo US 1007 - sondage sédimentaire 1	ESP 4	SAVA
PN/044382/48	P 1310930	Photo US 1011 - sondage sédimentaire 1	ESP 4	SAVA
PN/044382/49	P 1310934	Photo coupe C1 - sondage sédimentaire 1	ESP 4	SAVA
PN/044382/50	P 1340314	Photo massif de fondation de l'UM 2 - sondage sédimentaire 1	ESP 4	SAVA
PN/044382/51	P 1340406	Photo générale sondage sédimentaire 1	ESP 4	SAVA
PN/044382/52	P 1340407	Photo générale sondage sédimentaire 1	ESP 4	SAVA
PN/044382/53	P 1340408	Photo générale sondage sédimentaire 1	ESP 4	SAVA
PN/044382/54	P 1340409	Photo générale sondage sédimentaire 1	ESP 4	SAVA
PN/044382/55	P 1340410	Photo générale sondage sédimentaire 1	ESP 4	SAVA
PN/044382/56	P 1340320	Photo massif de fondation de l'UM 2 - sondage sédimentaire 1	ESP 4	SAVA
PN/044382/57	P 1310845	Photo générale du sondage sédimentaire 2 avant le décapage	Extérieur - cour	SAVA
PN/044382/58	P 1310846	Photo sol US 2003 - sondage sédimentaire 2	Extérieur - cour	SAVA
PN/044382/59	P 1310848	Photo sol US 2003 - sondage sédimentaire 2	Extérieur - cour	SAVA
PN/044382/60	P 1310849	Photo sol US 2003 - sondage sédimentaire 2	Extérieur - cour	SAVA
PN/044382/61	P 1310902	Photo US 2005 - sondage sédimentaire 2	Extérieur - cour	SAVA
PN/044382/62	P 1310904	Photo US 2005 - sondage sédimentaire 2	Extérieur - cour	SAVA
PN/044382/63	P 1310906	Photo US 2005 - sondage sédimentaire 2	Extérieur - cour	SAVA
PN/044382/64	P 1310908	Photo US 2005 - sondage sédimentaire 2	Extérieur - cour	SAVA
PN/044382/65	P 1310911	Photo US 2005 - sondage sédimentaire 2	Extérieur - cour	SAVA
PN/044382/66	P 1310913	Photo générale US 2005 - sondage sédimentaire 2	Extérieur - cour	SAVA
PN/044382/67	P 1310915	Photo US 2006 - sondage sédimentaire 2	Extérieur - cour	SAVA
PN/044382/68	P 1310917	Photo US 2006 - sondage sédimentaire 2	Extérieur - cour	SAVA
PN/044382/69	P 1310918	Photo US 2006 - sondage sédimentaire 2	Extérieur - cour	SAVA
PN/044382/70	P 1310987	Photo massif de fondation de l'UM 1 - sondage sédimentaire 2	Extérieur - cour	SAVA
PN/044382/71	P 1310989	Photo élément métallique dans l'US 2013 - sondage sédimentaire 2	Extérieur - cour	SAVA
PN/044382/72	P 1310993	Photo US 2009, 2012 et 2013 - sondage sédimentaire 2	Extérieur - cour	SAVA
PN/044382/73	P 1310996	Photo US 2009, 2012 et 2013 - sondage sédimentaire 2	Extérieur - cour	SAVA
PN/044382/74	P 1340001	Photo US 2009, 2012 et 2013 - sondage sédimentaire 2	Extérieur - cour	SAVA
PN/044382/75	P 1340075	Photo US 2009 et 2013 - sondage sédimentaire 2	Extérieur - cour	SAVA
PN/044382/76	P 1340086	Photo US 2013 - sondage sédimentaire 2	Extérieur - cour	SAVA
PN/044382/77	P 1340087	Photo US 2013 - sondage sédimentaire 2	Extérieur - cour	SAVA
PN/044382/78	P 1340090	Photo US 2013 - sondage sédimentaire 2	Extérieur - cour	SAVA
PN/044382/79	P 1340091	Photo US 2018 - sondage sédimentaire 2	Extérieur - cour	SAVA
PN/044382/80	P 1340092	Photo US 2018 - sondage sédimentaire 2	Extérieur - cour	SAVA

2024.5 - 28 BIS PETITE RUE MARCHAUX, PROJET DE RESTAURATION ET DE RÉHABILITATION DE L'ANCIEN HÔTEL DE CLUNY

N° d'inventaire	N° Photos	Description	N° Espace	Auteur
PN/044382/81	P 1340093	Photo US 2018 - sondage sédimentaire 2	Extérieur - cour	SAVA
PN/044382/82	P 1340147	Photo US 2018 - sondage sédimentaire 2	Extérieur - cour	SAVA
PN/044382/83	P 1340077	Photo générale du sondage sédimentaire 3 pendant le décapage	Extérieur - parking Grande rue Marchaux	SAVA
PN/044382/84	P 1340078	Photo générale du sondage sédimentaire 3 pendant le décapage	Extérieur - parking Grande rue Marchaux	SAVA
PN/044382/85	P 1340079	Photo générale du sondage sédimentaire 3 pendant le décapage	Extérieur - parking Grande rue Marchaux	SAVA
PN/044382/86	P 1340081	Photo générale du sondage sédimentaire 3 pendant le décapage	Extérieur - parking Grande rue Marchaux	SAVA
PN/044382/87	P 1340083	Photo des vestiges de la cave du sondage sédimentaire 3 lors du décapage	Extérieur - parking Grande rue Marchaux	SAVA
PN/044382/88	P 1340201	Photo d'un bloc sculpté en remploi dans la voûte de la cave avant son prélèvement (N° inv. LA/044382/27)	Extérieur - parking Grande rue Marchaux	SAVA
PN/044382/89	P 1340203	Photo d'un bloc sculpté en remploi dans la voûte de la cave avant son prélèvement (N° inv. LA/044382/27)	Extérieur - parking Grande rue Marchaux	SAVA
PN/044382/90	P 1340204	Photo d'un bloc sculpté en remploi dans la voûte de la cave avant son prélèvement (N° inv. LA/044382/27)	Extérieur - parking Grande rue Marchaux	SAVA
PN/044382/91	P 1340218	Photo du mur nord-ouest de la cave mise au jour dans le sondage sédimentaire 3 (US 3005 et 3006)	Extérieur - parking Grande rue Marchaux	SAVA
PN/044382/92	P 1340220	Photo du mur nord-ouest de la cave mise au jour dans le sondage sédimentaire 3 (US 3005 et 3006)	Extérieur - parking Grande rue Marchaux	SAVA
PN/044382/93	P 1340221	Photo du mur sud-est de la cave mise au jour dans le sondage sédimentaire 3 (US 3003 et 3008)	Extérieur - parking Grande rue Marchaux	SAVA
PN/044382/94	P 1340222	Photo du mur sud-est de la cave mise au jour dans le sondage sédimentaire 3 (US 3003 et 3008)	Extérieur - parking Grande rue Marchaux	SAVA
PN/044382/95	P 1340223	Photo du mur sud-est de la cave mise au jour dans le sondage sédimentaire 3 (US 3003 et 3008)	Extérieur - parking Grande rue Marchaux	SAVA
PN/044382/96	P 1340224	Photo du mur nord-ouest de la cave mise au jour dans le sondage sédimentaire 3 et des piédroits d'une ancienne porte (US 3005 et 3006)	Extérieur - parking Grande rue Marchaux	SAVA
PN/044382/97	P 1340226	Photo du mur sud-est de la cave mise au jour dans le sondage sédimentaire 3 (US 3003 et 3008)	Extérieur - parking Grande rue Marchaux	SAVA
PN/044382/98	P 1340227	Photo du mur sud-est de la cave mise au jour dans le sondage sédimentaire 3 (US 3003 et 3008)	Extérieur - parking Grande rue Marchaux	SAVA
PN/044382/99	IMG 2729	Photo du sol de la cave mise au jour dans le sondage sédimentaire 3	Extérieur - parking Grande rue Marchaux	SAVA
PN/044382/100	IMG 2730	Photo du sol de la cave mise au jour dans le sondage sédimentaire 3	Extérieur - parking Grande rue Marchaux	SAVA
PN/044382/101	IMG 2731	Photo du sol de la cave mise au jour dans le sondage sédimentaire 3	Extérieur - parking Grande rue Marchaux	SAVA
PN/044382/102	IMG 2732	Photo du sol de la cave mise au jour dans le sondage sédimentaire 3	Extérieur - parking Grande rue Marchaux	SAVA
PN/044382/103	IMG 2733	Photo du sol de la cave mise au jour dans le sondage sédimentaire 3	Extérieur - parking Grande rue Marchaux	SAVA
PN/044382/104	IMG 2734	Photo du sol de la cave mise au jour dans le sondage sédimentaire 3	Extérieur - parking Grande rue Marchaux	SAVA
PN/044382/105	IMG 2736	Photo de la porte OUV 5	ESP 4	SAVA
PN/044382/106	IMG 2737	Photo de la porte OUV 5	ESP 4	SAVA
PN/044382/107	IMG 2738	Photo de la porte OUV 5	ESP 4	SAVA
PN/044382/108	IMG 2739	Photo de la porte OUV 5	ESP 4	SAVA

ANNEXES

N° d'inventaire	N° Photos	Description	N° Espace	Auteur
PN/044382/109	IMG 2740	Photo de la porte OUV 5	ESP 4	SAVA
PN/044382/110	IMG 2741	Photo de la base du piédroit de la porte OUV 5	ESP 4	SAVA
PN/044382/111	IMG 2777	Photo de l'OUV 19	ESP 5	SAVA
PN/044382/112	IMG 2778	Photo de l'OUV 19	ESP 5	SAVA
PN/044382/113	IMG 2780	Photo de la porte OUV 32 depuis le premier étage du logis	ESP 5	SAVA
PN/044382/114	IMG 2781	Photo d'un bloc posé sur le linteau de l'OUV 32	ESP 5	SAVA
PN/044382/115	IMG 2783	Photo du décor de faux-joints conservés sur l'un des piédroits de l'OUV 31	ESP 5	SAVA
PN/044382/116	IMG 2784	Photo du décor de faux-joints conservés sur l'un des piédroits de l'OUV 31	ESP 5	SAVA
PN/044382/117	IMG 2785	Photo du décor de faux-joints conservés sur l'un des piédroits de l'OUV 31	ESP 5	SAVA
PN/044382/118	IMG 2786	Photo du décor de faux-joints conservés sur l'un des piédroits de l'OUV 31	ESP 5	SAVA
PN/044382/119	IMG 2787	Photo du décor de faux-joints conservés sur l'un des piédroits de l'OUV 31	ESP 5	SAVA
PN/044382/120	IMG 2788	Photo du décor de faux-joints conservés sur l'un des piédroits de l'OUV 31	ESP 5	SAVA
PN/044382/121	IMG 2789	Photo du décor de faux-joints conservés sur l'un des piédroits de l'OUV 29	ESP 5	SAVA
PN/044382/122	IMG 2790	Photo du décor de faux-joints conservés sur l'un des piédroits de l'OUV 29	ESP 5	SAVA
PN/044382/123	IMG 2791	Photo du décor de faux-joints conservés sur l'un des piédroits de l'OUV 29	ESP 5	SAVA
PN/044382/124	IMG 2792	Photo du décor de faux-joints conservés sur l'un des piédroits de l'OUV 29	ESP 5	SAVA
PN/044382/125	IMG 2793	Photo du décor de faux-joints conservés sur l'un des piédroits de l'OUV 29	ESP 5	SAVA
PN/044382/126	IMG 2794	Photo du décor de faux-joints conservés sur l'un des piédroits de l'OUV 29	ESP 5	SAVA
PN/044382/127	IMG 2795	Photo du décor de faux-joints conservés sur l'un des piédroits de l'OUV 28	ESP 5	SAVA
PN/044382/128	IMG 2851	Photo des bases de moulures de l'encadrement de la porte OUV 45	premier étage de la tour Marchaux	SAVA
PN/044382/129	IMG 2865	Photo de la porte bouchée OUV 17	Extérieur - cour	SAVA
PN/044382/130	IMG 2866	Photo de la fenêtre OUV 40	Extérieur - cour	SAVA
PN/044382/131	IMG 2867	Photo de la fenêtre OUV 40	Extérieur - cour	SAVA
PN/044382/132	IMG 2868	Photo de la fenêtre OUV 40	Extérieur - cour	SAVA
PN/044382/133	IMG 2869	Photo de l'angle entre le logis de Clugny et la tour Marchaux	Extérieur - cour	SAVA
PN/044382/134	IMG 2870	Photo de la fenêtre OUV 40	Extérieur - cour	SAVA
PN/044382/135	IMG 2871	Photo de la fenêtre OUV 40	Extérieur - cour	SAVA
PN/044382/136	IMG 2872	Photo de la porte OUV 1	Extérieur - cour	SAVA
PN/044382/137	IMG 2873	Photo de la porte OUV 1	Extérieur - cour	SAVA
PN/044382/138	IMG 2874	Photo de la porte OUV 1	Extérieur - cour	SAVA
PN/044382/139	IMG 2878	Photo de la tour Marchaux	Extérieur - Petite rue Marchaux	SAVA
PN/044382/140	IMG 2880	Photo du logis de Clugny et de la tour Marchaux	Extérieur - Grande rue Marchaux	SAVA
PN/044382/141	IMG 2623	Photo de l'espace 3	ESP 3	SAVA
PN/044382/142	IMG 2624	Photo de l'espace 3	ESP 3	SAVA
PN/044382/143	IMG 2625	Photo de l'espace 3	ESP 3	SAVA
PN/044382/144	IMG 2626	Photo de l'espace 3	ESP 3	SAVA
PN/044382/145	IMG 2627	Photo de l'espace 2	ESP 2	SAVA
PN/044382/146	IMG 2628	Photo de l'espace 2	ESP 2	SAVA

2024.5 - 28 BIS PETITE RUE MARCHAUX, PROJET DE RESTAURATION ET DE RÉHABILITATION DE L'ANCIEN HÔTEL DE CLUNY

N° d'inventaire	N° Photos	Description	N° Espace	Auteur
PN/044382/147	IMG 2629	Photo du couvrement de l'espace 1	ESP 1	SAVA
PN/044382/148	IMG 2630	Photo du couvrement de l'espace 1	ESP 1	SAVA
PN/044382/149	IMG 2631	Photo de la fenêtre OUV 11	ESP 3	SAVA
PN/044382/150	IMG 2641	Photo de l'espace 4	ESP 4	SAVA
PN/044382/151	IMG 2642	Photo de l'espace 4	ESP 4	SAVA
PN/044382/152	IMG 2643	Photo de l'espace 4	ESP 4	SAVA
PN/044382/153	IMG 2644	Photo de l'espace 4	ESP 4	SAVA
PN/044382/154	IMG 2645	Photo de l'espace 4	ESP 4	SAVA
PN/044382/155	IMG 2693	Photo de l'espace 1	ESP 1	SAVA
PN/044382/156	IMG 2694	Photo de l'espace 1	ESP 1	SAVA
PN/044382/157	IMG 2695	Photo de l'espace 13	ESP 13	SAVA
PN/044382/158	IMG 2696	Photo de l'espace 13	ESP 13	SAVA
PN/044382/159	IMG 2697	Photo de l'espace 16	ESP 16	SAVA
PN/044382/160	IMG 2698	Photo de l'UM 4 depuis l'espace 16	ESP 16	SAVA
PN/044382/161	IMG 2713	Photo de la porte OUV 15 depuis l'espace 16	ESP 16	SAVA
PN/044382/162	IMG 2714	Photo de la porte OUV 15 depuis l'espace 16	ESP 16	SAVA
PN/044382/163	IMG 2715	Photo d'un des piédroits de la fenêtre bouchée OUV 8 depuis l'espace 12	ESP 12	SAVA
PN/044382/164	IMG 2716	Photo d'un des piédroits de la fenêtre bouchée OUV 8 depuis l'espace 12	ESP 12	SAVA
PN/044382/165	IMG 2717	Photo d'un des piédroits de la fenêtre bouchée OUV 8 depuis l'espace 12	ESP 12	SAVA
PN/044382/166	IMG 2718	Photo d'un des piédroits de la fenêtre bouchée OUV 8 depuis l'espace 12	ESP 12	SAVA
PN/044382/167	IMG 2719	Photo d'un des piédroits de la fenêtre bouchée OUV 8 depuis l'espace 12	ESP 12	SAVA
PN/044382/168	IMG 2720	Photo d'un des piédroits de la fenêtre bouchée OUV 8 depuis l'espace 12	ESP 12	SAVA
PN/044382/169	IMG 2721	Photo de l'espace 13	ESP 13	SAVA
PN/044382/170	IMG 2722	Photo de la fenêtre OUV 9 depuis l'espace 16	ESP 16	SAVA
PN/044382/171	IMG 2723	Photo de la porte OUV 10 et de la fenêtre OUV 11 depuis l'espace 16	ESP 16	SAVA
PN/044382/172	IMG 2724	Photo de la tour Marchaux depuis l'espace 16	ESP 16	SAVA
PN/044382/173	IMG 2725	Photo de l'annexe sud depuis l'espace 16	ESP 16	SAVA
PN/044382/174	IMG 2726	Photo de l'annexe sud depuis l'espace 16	ESP 16	SAVA
PN/044382/175	IMG 2609	Photo de l'espace 5	ESP 5	SAVA
PN/044382/176	IMG 2610	Photo de l'espace 5	ESP 5	SAVA
PN/044382/177	IMG 2611	Photo de l'espace 5	ESP 5	SAVA
PN/044382/178	IMG 2612	Photo de l'espace 5	ESP 5	SAVA
PN/044382/179	IMG 2613	Photo de l'espace 5	ESP 5	SAVA
PN/044382/180	IMG 2614	Photo de l'espace 5	ESP 5	SAVA
PN/044382/181	IMG 2615	Photo de l'espace 5	ESP 5	SAVA
PN/044382/182	IMG 2616	Photo de l'espace 5	ESP 5	SAVA
PN/044382/183	IMG 2617	Photo des OUV 19 et 32	ESP 5	SAVA
PN/044382/184	IMG 2618	Photo de la porte OUV 32 depuis le premier étage du logis	ESP 5	SAVA
PN/044382/185	IMG 2619	Photo de l'espace 5	ESP 5	SAVA
PN/044382/186	IMG 2620	Photo de l'espace 5	ESP 5	SAVA
PN/044382/187	IMG 2621	Photo de l'OUV 19	ESP 5	SAVA
PN/044382/188	IMG 2622	Photo des OUV 19 et 32	ESP 5	SAVA
PN/044382/189	IMG 2638	Photo de la fenêtre bouchée OUV 22	ESP 5	SAVA
PN/044382/190	IMG 2639	Photo de la fenêtre bouchée OUV 22	ESP 5	SAVA
PN/044382/191	IMG 2640	Photo de l'escalier desservant le premier étage depuis l'espace 4	ESP 5	SAVA

ANNEXES

N° d'inventaire	N° Photos	Description	N° Espace	Auteur
PN/044382/192	IMG 2687	Photo du plafond de la moitié nord de l'espace 5	ESP 5	SAVA
PN/044382/193	IMG 2688	Photo des entrails de la charpente de comble remployé dans le plafond de la moitié nord de l'espace 5	ESP 5	SAVA
PN/044382/194	IMG 2689	Photo de l'entrait de la charpente de comble remployé dans le plafond de la moitié nord de l'espace 5	ESP 5	SAVA
PN/044382/195	IMG 2690	Photo de l'entrait de la charpente de comble remployé dans le plafond de la moitié nord de l'espace 5	ESP 5	SAVA
PN/044382/196	IMG 2691	Photo du plafond de la moitié sud de l'espace 5	ESP 5	SAVA
PN/044382/197	IMG 2692	Photo du plafond de la moitié sud de l'espace 5	ESP 5	SAVA
PN/044382/198	IMG 2632	Photo de la charpente de comble visible dans l'espace 9	ESP 9	SAVA
PN/044382/199	IMG 2633	Photo de la charpente de comble visible dans l'espace 9	ESP 9	SAVA
PN/044382/200	IMG 2634	Photo de la charpente de comble visible dans l'espace 9	ESP 9	SAVA
PN/044382/201	IMG 2635	Photo de l'espace 6	ESP 6	SAVA
PN/044382/202	IMG 2636	Photo de l'espace 8	ESP 8	SAVA
PN/044382/203	IMG 2637	Photo de l'espace 7	ESP 7	SAVA
PN/044382/204	IMG 2646	Photo de la porte OUV 32 depuis la tour Marchaux	grand escalier de la tour Marchaux	SAVA
PN/044382/205	IMG 2647	Photo de la porte OUV 32 depuis la tour Marchaux	grand escalier de la tour Marchaux	SAVA
PN/044382/206	IMG 2648	Photo de la porte OUV 32 depuis la tour Marchaux	grand escalier de la tour Marchaux	SAVA
PN/044382/207	IMG 2654	Photo de la fenêtre OUV 40 depuis la tour Marchaux	grand escalier de la tour Marchaux	SAVA
PN/044382/208	IMG 2655	Photo des fenêtres OUV 10 et 11 dans la tour Marchaux	grand escalier de la tour Marchaux	SAVA
PN/044382/209	IMG 2656	Photo de la porte OUV 16 dans la tour Marchaux	RDC de la tour Marchaux	SAVA
PN/044382/210	IMG 2657	Photo de l'espace sous l'escalier en vis de la tour Marchaux	RDC de la tour Marchaux	SAVA
PN/044382/211	IMG 2658	Photo de l'OUV 18 dans la tour Marchaux	RDC de la tour Marchaux	SAVA
PN/044382/212	IMG 2659	Photo de l'OUV 17 dans la tour Marchaux	RDC de la tour Marchaux	SAVA
PN/044382/213	IMG 2660	Photo du sol pavé et du caniveau au rez-de-chaussée de la tour Marchaux	RDC de la tour Marchaux	SAVA
PN/044382/214	IMG 2661	Photo de l'escalier en vis de la tour Marchaux	RDC de la tour Marchaux	SAVA
PN/044382/215	IMG 2662	Photo de la fenêtre OUV 39 dans la tour Marchaux	grand escalier de la tour Marchaux	SAVA
PN/044382/216	IMG 2663	Photo de la fenêtre OUV 39 dans la tour Marchaux	grand escalier de la tour Marchaux	SAVA
PN/044382/217	IMG 2664	Photo de la fenêtre OUV 39 dans la tour Marchaux	grand escalier de la tour Marchaux	SAVA
PN/044382/218	IMG 2665	Photo de la porte bouchée OUV 42 dans la tour Marchaux	grand escalier de la tour Marchaux	SAVA
PN/044382/219	IMG 2666	Photo de la porte bouchée OUV 42 dans la tour Marchaux	grand escalier de la tour Marchaux	SAVA
PN/044382/220	IMG 2667	Photo de la porte bouchée OUV 42 dans la tour Marchaux	grand escalier de la tour Marchaux	SAVA
PN/044382/221	IMG 2668	Photo de la porte bouchée OUV 42 dans la tour Marchaux	grand escalier de la tour Marchaux	SAVA
PN/044382/222	IMG 2669	Photo de la porte bouchée OUV 42 dans la tour Marchaux	grand escalier de la tour Marchaux	SAVA

2024.5 - 28 BIS PETITE RUE MARCHAUX, PROJET DE RESTAURATION ET DE RÉHABILITATION DE L'ANCIEN HÔTEL DE CLUNY

N° d'inventaire	N° Photos	Description	N° Espace	Auteur
PN/044382/223	IMG 2670	Photo de la fenêtre OUV 43 dans la tour Marchaux	premier étage de la tour Marchaux	SAVA
PN/044382/224	IMG 2671	Photo de la fenêtre OUV 43 dans la tour Marchaux	premier étage de la tour Marchaux	SAVA
PN/044382/225	IMG 2672	Photo de la porte OUV 45 dans la tour Marchaux	premier étage de la tour Marchaux	SAVA
PN/044382/226	IMG 2673	Photo de la porte OUV 45 dans la tour Marchaux	premier étage de la tour Marchaux	SAVA
PN/044382/227	IMG 2674	Photo de l'escalier en encorbellement qui dessert le deuxième étage et le comble de la tour Marchaux	premier étage de la tour Marchaux	SAVA
PN/044382/228	IMG 2675	Photo de la cheminée au deuxième étage de la tour Marchaux	deuxième étage de la tour Marchaux	SAVA
PN/044382/229	IMG 2676	Photo de la fenêtre OUV 47 dans la tour Marchaux	deuxième étage de la tour Marchaux	SAVA
PN/044382/230	IMG 2677	Photo de la fenêtre OUV 48 dans la tour Marchaux	deuxième étage de la tour Marchaux	SAVA
PN/044382/231	IMG 2678	Photo de la porte d'accès à l'escalier en encorbellement au deuxième étage de la tour Marchaux	deuxième étage de la tour Marchaux	SAVA
PN/044382/232	IMG 2679	Photo de la porte d'accès à l'escalier en encorbellement au deuxième étage de la tour Marchaux	deuxième étage de la tour Marchaux	SAVA
PN/044382/233	IMG 2680	Photo de la porte d'accès à l'escalier en encorbellement au deuxième étage de la tour Marchaux	deuxième étage de la tour Marchaux	SAVA
PN/044382/234	IMG 2681	Photo de la charpente de comble de la tour Marchaux	comble de la tour Marchaux	SAVA
PN/044382/235	IMG 2682	Photo du comble de la tour Marchaux	comble de la tour Marchaux	SAVA
PN/044382/236	IMG 2683	Photo du comble de la tour Marchaux	comble de la tour Marchaux	SAVA
PN/044382/237	IMG 2685	Photo du comble de la tour Marchaux	comble de la tour Marchaux	SAVA
PN/044382/238	IMG 2686	Photo de la charpente de comble de la tour Marchaux	comble de la tour Marchaux	SAVA
PN/044382/239	IMG 2796	Photo de la porte OUV 32 depuis la tour Marchaux	grand escalier de la tour Marchaux	SAVA
PN/044382/240	IMG 2797	Photo de la porte OUV 32 depuis la tour Marchaux	grand escalier de la tour Marchaux	SAVA
PN/044382/241	IMG 2798	Photo de la base du piédroit de la porte OUV 32	grand escalier de la tour Marchaux	SAVA
PN/044382/242	IMG 2799	Photo du linteau de la porte OUV 32	grand escalier de la tour Marchaux	SAVA
PN/044382/243	IMG 2800	Photo du piédroit de la porte OUV 32	grand escalier de la tour Marchaux	SAVA
PN/044382/244	IMG 2802	Photo de la fenêtre OUV 40 depuis la tour Marchaux	grand escalier de la tour Marchaux	SAVA
PN/044382/245	IMG 2804	Photo de la porte OUV 18 dans la tour Marchaux	RDC de la tour Marchaux	SAVA
PN/044382/246	IMG 2805	Photo de la porte OUV 18 dans la tour Marchaux	RDC de la tour Marchaux	SAVA
PN/044382/247	IMG 2806	Photo de la porte OUV 17 dans la tour Marchaux	RDC de la tour Marchaux	SAVA
PN/044382/248	IMG 2807	Photo de l'espace sous l'escalier en vis de la tour Marchaux	RDC de la tour Marchaux	SAVA
PN/044382/249	IMG 2809	Photo de la porte OUV 16 dans la tour Marchaux	RDC de la tour Marchaux	SAVA
PN/044382/250	IMG 2810	Photo de la porte OUV 16 dans la tour Marchaux	RDC de la tour Marchaux	SAVA

ANNEXES

N° d'inventaire	N° Photos	Description	N° Espace	Auteur
PN/044382/251	IMG 2811	Photo de la porte bouchée OUV 42 dans la tour Marchaux	grand escalier de la tour Marchaux	SAVA
PN/044382/252	IMG 2812	Photo de la porte bouchée OUV 42 dans la tour Marchaux	grand escalier de la tour Marchaux	SAVA
PN/044382/253	IMG 2813	Photo de la porte bouchée OUV 42 dans la tour Marchaux	grand escalier de la tour Marchaux	SAVA
PN/044382/254	IMG 2816	Photo de la fenêtre OUV 43 dans la tour Marchaux	premier étage de la tour Marchaux	SAVA
PN/044382/255	IMG 2817	Photo de la porte OUV 45 dans la tour Marchaux	premier étage de la tour Marchaux	SAVA
PN/044382/256	IMG 2818	Photo de la porte OUV 45 dans la tour Marchaux	premier étage de la tour Marchaux	SAVA
PN/044382/257	IMG 2819	Photo de la porte OUV 45 dans la tour Marchaux	premier étage de la tour Marchaux	SAVA
PN/044382/258	IMG 2820	Photo de la base du piédroit de la porte OUV 45	premier étage de la tour Marchaux	SAVA
PN/044382/259	IMG 2821	Photo de détail des moulures de la porte OUV 45	premier étage de la tour Marchaux	SAVA
PN/044382/260	IMG 2822	Photo de détail des moulures de la porte OUV 45	premier étage de la tour Marchaux	SAVA
PN/044382/261	IMG 2858	Photo de la cheminée au deuxième étage de la tour Marchaux	deuxième étage de la tour Marchaux	SAVA
PN/044382/262	IMG 2859	Photo de la cheminée au deuxième étage de la tour Marchaux	deuxième étage de la tour Marchaux	SAVA
PN/044382/263	IMG 2860	Photo de la fenêtre OUV 47 dans la tour Marchaux	deuxième étage de la tour Marchaux	SAVA
PN/044382/264	IMG 2861	Photo de la fenêtre OUV 47 dans la tour Marchaux	deuxième étage de la tour Marchaux	SAVA
PN/044382/265	IMG 2863	Photo de la base du noyau de l'escalier en vis de la tour Marchaux	RDC de la tour Marchaux	SAVA
PN/044382/266	IMG 2864	Photo de la base du noyau de l'escalier en vis de la tour Marchaux	RDC de la tour Marchaux	SAVA

Annexe 5. Listing des points topographiques

5.1 Listing des points topographiques des sondages de l'étude de bâti

n° point	X	Y	Z	nature
STAT1	798880.5317	6651236.9670	316.9873	STAT 1
1	798910.1211	6651214.0193	317.5691	st 1 Lauberat
2	798902.1981	6651215.2711	317.4602	st 2 Lauberat
3	798911.8499	6651206.6050	317.6906	st 3 Lauberat
4	798865.0696	6651209.6318	317.9542	STAT 2
5	798873.0604	6651205.1193	317.9656	STAT 3
6	798887.2216	6651202.4726	318.1667	STAT 4
7	798890.8075	6651207.1218	318.3060	STAT 5
8	798890.7384	6651199.7532	318.1969	STAT 6
9	798894.4535	6651196.8993	318.1882	STAT 7
10	798890.5695	6651196.4122	318.3880	STAT 8
11	798896.3934	6651203.6771	319.9180	point photo sond 24
12	798895.6842	6651204.2064	320.0783	point photo sond 24
13	798895.4470	6651204.2257	320.4332	point photo sond 24
14	798895.1388	6651204.5885	320.0496	point photo sond 24
15	798888.3491	6651199.8332	319.0983	point photo sond 25
16	798889.2151	6651199.2616	319.4253	point photo sond 25
17	798890.0021	6651198.6753	318.9256	point photo sond 25
18	798890.3960	6651198.4131	319.1351	point photo sond 25
19	798897.4128	6651202.9380	319.5596	point photo sond 22
20	798898.1985	6651202.3860	319.6312	point photo sond 22
21	798899.0068	6651200.9890	319.3596	point photo sond 22
22	798898.5538	6651200.4116	319.2669	point photo sond 22
23	798895.1766	6651196.1718	319.2932	point photo sond 22
24	798894.3456	6651195.5855	320.0854	point photo sond 22
25	798898.5461	6651192.0855	319.5161	point photo sond 23
26	798898.6311	6651192.2281	318.8796	point photo sond 23
27	798898.6808	6651192.3007	319.8843	point photo sond 23
28	798898.4966	6651192.0263	318.9475	point photo sond 23
29	798897.1119	6651202.3745	322.3631	STAT 9
30	798892.6805	6651198.7154	322.3537	STAT 10
33	798892.3946	6651206.4908	323.7228	point photo sond 17 et 28
34	798892.4075	6651206.4812	323.4393	point photo sond 17 et 28
35	798893.5844	6651205.7241	324.0339	point photo sond 17 et 28
36	798893.7947	6651205.5768	323.8970	point photo sond 17 et 28
37	798890.2424	6651203.4610	323.3057	point photo sond 16 et 15
38	798891.1109	6651204.5798	323.3074	point photo sond 16 et 15
39	798888.9693	6651201.8567	323.7191	point photo sond 16 et 15
40	798889.2720	6651202.2360	323.2318	point photo sond 16 et 15
41	798889.0992	6651199.2875	322.9631	point photo sond 8, 9 et 10
42	798890.9804	6651197.9353	322.6611	point photo sond 8, 9 et 10
43	798892.5492	6651196.7783	323.6239	point photo sond 8, 9 et 10
44	798893.2465	6651196.2578	323.3734	point photo sond 8, 9 et 10
45	798894.6294	6651195.2779	323.6118	point photo sond 8, 9 et 10
46	798897.0875	6651203.1306	323.5733	point photo sond 18

ANNEXES

n° point	X	Y	Z	nature
47	798896.9520	6651203.2860	323.9771	point photo sond 18
48	798896.9178	6651203.3193	324.2682	point photo sond 18
49	798896.7983	6651203.3946	323.7963	point photo sond 18
50	798898.6186	6651196.4692	322.4686	STAT 12 ok
51	798904.0633	6651197.0704	322.4842	STAT 13
52	798899.0817	6651201.7454	324.0329	point photo sond 14
53	798900.4883	6651200.7568	323.9350	point photo sond 14
54	798902.4840	6651199.2907	323.9513	point photo sond 14
55	798904.2019	6651198.0288	323.4840	point photo sond 14
56	798901.5751	6651192.5719	323.9168	point photo sond 12
57	798901.4317	6651192.3895	323.3361	point photo sond 12
58	798900.8648	6651192.1138	323.6626	point photo sond 12
59	798900.2996	6651192.4206	323.3328	point photo sond 12
60	798899.1483	6651193.0282	323.5789	point photo sond 11
61	798897.5211	6651193.8462	323.0354	point photo sond 11
62	798897.5666	6651193.8031	323.5864	point photo sond 11
63	798898.4376	6651193.3604	323.2343	point photo sond 11
64	798901.0623	6651193.1162	318.3042	STAT 14
65	798903.4719	6651195.1393	322.5256	point photo sond 13
66	798903.0721	6651194.5944	322.6832	point photo sond 13
67	798903.1820	6651194.7363	323.0551	point photo sond 13
68	798903.5493	6651195.2186	323.0397	point photo sond 13
69	798896.8935	6651195.7155	318.2962	STAT 15
70	798900.1658	6651192.5970	320.1141	point photo sond 21
71	798899.8137	6651192.7641	319.6393	point photo sond 21
72	798900.1002	6651192.6554	319.0159	point photo sond 21
73	798900.3795	6651192.4974	319.2283	point photo sond 21
74	798897.8671	6651193.7526	319.9816	point photo sond 20
75	798897.8446	6651193.7847	319.3083	point photo sond 20
76	798897.4996	6651193.9327	319.7281	point photo sond 20
77	798895.3727	6651195.0434	319.7287	point photo sond 20
78	798897.9389	6651194.0974	321.6105	corbeaux
79	798894.9586	6651195.2417	321.6404	corbeaux
80	798902.0600	6651199.3032	321.6463	corbeaux
81	798904.2438	6651196.7335	321.9192	corbeaux
82	798901.7318	6651199.8506	319.0622	point photo sond 19
83	798900.5137	6651200.7153	320.0370	point photo sond 19
84	798903.1310	6651198.8159	320.5168	point photo sond 19
85	798904.1326	6651198.1311	319.7862	point photo sond 19
86	798904.9921	6651197.1489	319.5049	point photo sond 19
87	798893.4486	6651197.6399	325.5101	STAT 11
88	798893.1945	6651201.0038	325.4848	STAT 16
89	798898.2626	6651198.6749	325.5726	STAT 17
90	798892.6759	6651196.6232	326.3692	point photo sond 3
91	798891.8113	6651197.2579	326.2657	point photo sond 3
92	798891.8575	6651197.2376	326.4708	point photo sond 3
93	798891.2697	6651197.6645	326.2893	point photo sond 3
94	798888.5271	6651199.7386	326.6800	point photo sond 7
95	798888.6042	6651199.6824	326.3655	point photo sond 7
96	798888.2600	6651200.9200	326.3196	point photo sond 7
97	798888.6090	6651201.3093	326.4531	point photo sond 7

2024.5 - 28 BIS PETITE RUE MARCHAUX, PROJET DE RESTAURATION ET DE RÉHABILITATION DE L'ANCIEN HÔTEL DE CLUNY

n° point	X	Y	Z	nature
98	798891.5767	6651205.2312	326.1703	point photo sond 1et 2
99	798892.3580	6651206.1875	326.7010	point photo sond 1et 2
100	798893.8550	6651205.5899	325.8487	point photo sond 1et 2
101	798893.5963	6651205.7362	326.4576	point photo sond 1et 2
102	798902.3245	6651195.4173	325.5750	STAT 18
103	798897.5339	6651202.8198	325.8308	point photo 1ère partie comble/charpente
104	798897.3267	6651202.9774	326.2875	point photo 1ère partie comble/charpente
105	798898.7534	6651202.0234	325.9545	point photo 1ère partie comble/charpente
106	798898.4536	6651202.2148	325.9764	point photo 1ère partie comble/charpente
107	798896.5907	6651194.6665	327.0167	point photo 1ère partie comble/charpente
108	798896.4308	6651194.7586	326.5626	point photo 1ère partie comble/charpente
109	798896.1489	6651195.1695	327.5655	point photo 1ère partie comble/charpente
110	798899.8246	6651201.2096	326.6393	point photo 1ère partie comble/charpente
111	798898.8830	6651201.8519	326.2070	point photo 1ère partie comble/charpente
113	798899.6102	6651196.8275	327.1049	point photo 2ème partie comble/charpente
114	798900.5465	6651197.9300	326.6223	point photo 2ème partie comble/charpente
115	798899.6210	6651196.8388	327.8151	point photo 2ème partie comble/charpente
116	798898.8474	6651195.8146	327.8117	point photo 2ème partie comble/charpente
117	798904.4696	6651197.8011	325.7680	point photo 2ème partie comble/charpente
118	798904.2731	6651197.9452	326.2577	point photo 2ème partie comble/charpente
119	798904.3615	6651197.8925	326.3418	point photo 2ème partie comble/charpente
120	798904.9705	6651197.4316	326.0071	point photo 2ème partie comble/charpente
121	798901.1374	6651198.0813	328.2910	point photo 2ème partie comble/charpente
122	798903.8561	6651196.1685	328.3762	point photo 2ème partie comble/charpente
123	798901.2227	6651192.1136	326.4473	point photo 2ème partie comble/charpente
124	798901.5172	6651192.5008	326.3321	point photo 2ème partie comble/charpente
125	798901.4318	6651192.4085	325.6488	point photo 2ème partie comble/charpente
126	798901.2599	6651192.1432	325.6817	point photo 2ème partie comble/charpente
127	798900.7320	6651193.6931	328.1525	point photo 2ème partie comble/charpente
128	798900.2119	6651193.9924	328.1644	point photo 2ème partie comble/charpente
129	798898.3755	6651193.3581	325.9397	point photo 2ème partie comble/charpente
130	798898.7843	6651193.1572	325.8332	point photo 2ème partie comble/charpente

5.2 Listing des points topographiques des sondages sédimentaires

n° point	X	Y	Z	nature
STAT18	798908.7549	6651194.2938	317.8575	station
1	798900.1981	6651196.0619	318.2873	STAT19
2	798898.5030	6651198.5843	318.2973	point photo bord sondage 1
3	798902.4611	6651206.1858	317.7235	STAT20
4	798899.7006	6651200.1172	318.3102	point photo bord sondage 1
5	798898.4924	6651198.2060	318.2992	limites haut sondage 1
6	798900.4431	6651200.6570	318.3071	limites haut sondage 1
7	798900.1674	6651196.9575	318.2379	limites haut sondage 1
8	798902.1568	6651199.4321	318.2950	limites haut sondage 1
9	798902.0427	6651199.4912	318.2980	limites haut tranchée
10	798900.0622	6651197.0524	318.1854	limites haut tranchée
11	798899.0655	6651197.7192	318.1474	limites haut tranchée
12	798901.0271	6651200.2272	318.1286	limites haut tranchée
13	798900.5278	6651197.7795	317.1899	limites bas tranchée
14	798899.6876	6651198.2733	317.2566	limites bas tranchée
15	798901.1414	6651200.0881	317.3051	limites bas tranchée
16	798901.9213	6651199.5650	317.2567	limites bas tranchée
17	798900.4007	6651198.3725	317.0165	alti fond tranchée (point le plus bas)
18	798901.8093	6651199.6990	318.5068	point photogram
19	798901.4490	6651199.9374	318.4224	point photogram
20	798901.4200	6651199.9286	318.1563	point photogram
21	798901.3353	6651200.0419	318.6111	point photogram
22	798899.5900	6651203.1136	317.7985	point photogram tour sond 3
23	798894.5867	6651206.9878	317.7594	point photogram tour sond 3
24	798895.2884	6651211.5014	317.6258	point photogram tour sond 3
25	798900.1415	6651209.3165	317.6123	point photogram tour sond 3
26	798901.2137	6651206.3489	317.6664	limites sond 3
27	798899.3269	6651204.2748	317.8155	limites sond 3
28	798896.1607	6651206.4000	317.6473	limites sond 3
29	798895.3345	6651205.4788	317.7706	limites sond 3
30	798894.6978	6651205.9377	317.7885	limites sond 3
31	798895.4253	6651206.9610	317.6629	limites sond 3
32	798894.5546	6651207.7789	317.6582	limites sond 3
33	798894.7938	6651208.1526	317.5742	limites sond 3
34	798894.2293	6651208.8226	317.7199	limites sond 3
35	798895.7188	6651210.9442	317.6385	limites sond 3
36	798896.9257	6651206.8405	315.6459	alti fond atteint
37	798894.4939	6651207.9431	316.4016	alti départ voute
38	798895.9600	6651209.7836	316.7661	alti angle dessus porte
39	798895.1576	6651206.3968	317.5146	limites UM1
40	798895.3670	6651206.2355	317.3680	limites UM1
41	798895.5404	6651206.0891	317.3973	limites UM1
STAT21	798885.2296	6651203.7974	318.1127	station
131	798888.2813	6651202.3213	318.1381	limites sond 2
132	798887.4394	6651202.8741	318.1339	limites sond 2
133	798887.6474	6651203.2551	318.1361	limites sond 2
134	798886.7002	6651203.7791	318.1014	limites sond 2
135	798885.2239	6651201.8188	318.1261	limites sond 2

ANNEXES

n° point	X	Y	Z	nature
136	798887.3037	6651200.7776	318.0749	limites sond 2
137	798888.0491	6651201.8528	318.1002	limites tranchée
138	798886.1152	6651202.9367	318.1181	limites tranchée
139	798888.1113	6651201.1041	318.1717	point photo tour sond 2
140	798888.4943	6651203.1416	318.1705	point photo tour sond 2
141	798887.2034	6651200.8273	317.9770	point photogram
142	798887.5800	6651201.2362	317.9060	point photogram
143	798885.5847	6651201.6461	317.9737	point photogram
144	798886.2915	6651201.2382	318.1309	point photogram
145	798890.8470	6651205.4668	320.0564	point photogram
146	798890.8513	6651205.4642	319.7493	point photogram
147	798890.8787	6651205.4886	319.0406	point photogram
148	798889.5254	6651203.7489	319.3802	point photogram
149	798889.2560	6651203.3481	319.1061	point photogram
150	798887.4520	6651201.5032	316.7846	alti fond sond 2

Annexe 6. Arrêté de prescription et projet d'intervention



Direction régionale
des affaires culturelles

Arrêté n° 2024/334 du 24 juin 2024
portant prescription d'un diagnostic d'archéologie préventive

Le Préfet de région ;

Vu le code du patrimoine et notamment son livre V ;

Vu l'arrêté du 7 février 2022 portant définition des données scientifiques de l'archéologie et de leurs conditions de bonne conservation ;

Vu l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques ;

Vu l'arrêté n° 23-56 BAG du 16 mars 2023 de Monsieur Franck ROBINE, préfet de la région Bourgogne-Franche-Comté, portant délégation de signature à Madame Aymée ROGÉ, directrice régionale des affaires culturelles de la région Bourgogne-Franche-Comté ;

Vu l'arrêté publié le 27 mars 2023 portant subdélégation de signature de la Directrice régionale des affaires culturelles de Bourgogne-Franche-Comté ;

Vu la demande anticipée de prescription de diagnostic archéologique présentée par M. Hubert et Mme Oliveres pour le projet de restauration et de réhabilitation de l'hôtel de Clugny situé 28bis Petite rue Marchaux à AUTUN (71), reçue en préfecture de région, Service régional de l'archéologie, le 6 juin 2024 ;

Considérant que les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique (logis seigneurial médiéval) ;

Considérant qu'il est nécessaire de mettre en évidence et de caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents afin de déterminer le type de mesures dont ils doivent faire l'objet ;

ARRÊTE

Article 1 - Une opération de diagnostic archéologique est mise en œuvre préalablement à la réalisation du projet de restauration et de réhabilitation de l'hôtel de Clugny sis en :

RÉGION : BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE

DÉPARTEMENT : SAONE-ET-LOIRE

COMMUNE : AUTUN

Lieu-dit ou adresse : 28 bis Petite rue Marchaux

Cadastre : Section : AV, Parcelles : 137, 138, 139, 234, 369, 447, 449, 451

Protection : IMH (parcelles AV 137, 138, 139 et 369)

Propriétaire foncier : SCI Lazare, 13 rue de l'Arquebuse 71400 Autun

Réalisé par : M. Morgan Hubert et Mme Louise Oliveres, 13 rue de l'Arquebuse 71400 Autun

L'emprise soumise au diagnostic, d'une superficie de **421 m²** correspondant à l'emprise au sol du projet, est figurée sur les documents graphiques annexés au présent arrêté (annexes 1 et 2).

Le diagnostic archéologique comprend, outre une phase d'exploration du terrain, une phase d'étude qui s'achève par la remise du rapport sur les résultats obtenus.

Article 2 - L'attribution de la réalisation du diagnostic fait l'objet d'une décision distincte du présent arrêté. L'opérateur ainsi désigné soumettra un projet d'intervention élaboré sur la base des objectifs scientifiques et des principes méthodologiques définis par le présent arrêté.

Article 3 - Objectifs scientifiques

Le diagnostic doit, dans une même opération, répondre à deux objectifs : détection et caractérisation des vestiges archéologiques présents dans l'emprise du projet (sols et bâti). Les éléments de caractérisation du site comportent notamment : son emprise, sa nature, sa datation, son état de conservation, sa profondeur d'enfouissement et son potentiel environnemental, ceci pour chaque phase d'occupation repérée.

Le projet d'aménagement visant d'une part à restituer, dans la mesure du possible, l'édifice dans son état du 15^e s. (volumes anciens et partition intérieure) et d'autre part à aménager l'ensemble de l'emprise (logis et espaces extérieurs environnants) pour y accueillir des activités professionnelles, le diagnostic aura plus particulièrement pour objectif d'expertiser l'état de conservation du bâti originel en identifiant et en caractérisant les principaux états architecturaux anciens (construction médiévale et transformations modernes). La chronologie relative sera établie sur la base d'une analyse stratigraphique échantillonnée (sondages ciblés) ; elle pourra être complétée, au besoin, par une ou plusieurs datations de laboratoire (14C ou autre). L'équipe veillera à repérer toute trace d'enduit ancien et/ou de peinture murale potentiellement conservée sous les revêtements contemporains.

Le projet de diagnostic élaboré par l'opérateur désigné pour répondre à ces objectifs comprendra :

- la durée de l'opération (terrain et étude) ;
- la composition de l'encadrement de l'équipe (nature et compétences) ;
- les moyens mécaniques ;
- les moyens spécifiques (spécialistes éventuels...) ;
- ainsi que toute proposition de techniques ou de méthodes aptes à répondre aux objectifs.

Le rapport de diagnostic établi par l'opérateur désigné devra être rendu en 5 exemplaires reliés ainsi qu'une version numérique (PDF).

Article 4 - Principes méthodologiques

Compte tenu de la nature du site à diagnostiquer et des caractéristiques du projet d'aménagement, la détection des vestiges s'articulera en deux volets :

- un volet « sédimentaire » consistant dans le diagnostic du sol du rez-de-chaussée du logis (intérieur) et des sols extérieurs autour du logis, impliquant la réalisation de tranchées à la pelle mécanique régulièrement réparties sur l'emprise et représentant environ 10 % de la superficie ;
- un volet « bâti » consistant dans le diagnostic des élévations du logis (planchers/plafonds, façades intérieures et extérieures, murs de refends), tous niveaux inclus, nécessitant la réalisation de sondages ciblés et régulièrement répartis sur les élévations concernées (piquage d'enduits et/ou enlèvement de revêtements muraux à prévoir à l'emplacement des sondages).

Le diagnostic sera effectué à partir d'un échantillonnage des surfaces concernées par les travaux projetés (sols et élévations). Ces ouvertures seront réparties de manière à obtenir, en plan et en coupe, une vision représentative de la stratification archéologique présente dans l'emprise du projet. L'enregistrement des données archéologiques sera effectué par unités stratigraphiques et donnera lieu à l'établissement de diagrammes stratigraphiques.

Les précautions nécessaires à la bonne conservation des structures mises au jour lors du diagnostic, face aux intempéries ou au vandalisme, devront être mises en œuvre si besoin. Les fenêtres ouvertes dans les sols seront remblayées à l'issue du diagnostic.

Article 5 - Conditionnement et inventaire de la documentation et du mobilier

Avant remise à l'État, la documentation scientifique constituée en cours d'opération, - papier et/ou informatique - et le mobilier archéologique sont inventoriés et conditionnés selon les normes définies dans l'arrêté du 7 février 2022 portant définition des données scientifiques de l'archéologie et de leurs conditions de bonne conservation et selon la note diffusée par le Service régional de l'archéologie (« *protocole pour la conservation, le conditionnement, l'inventaire et la remise de la documentation scientifique et du mobilier issus des opérations archéologiques* ») consultable sur le site internet de la DRAC et qui peut être adressée, sur demande, par courrier ou par courriel. Le traitement éventuel du mobilier sera réalisé conformément à cette même note.

Dans le cas où, pour des impératifs liés aux études, le mobilier devrait être transféré hors de la région Bourgogne-Franche-Comté, le titulaire de l'autorisation en avertira, par écrit, courrier ou courriel, le Service régional de l'archéologie. La sortie éventuelle de mobilier en dehors du territoire national est soumise à autorisation écrite préalable.

Article 6 - Responsable scientifique

Le responsable scientifique du diagnostic, dont la désignation fera l'objet d'un arrêté ultérieur, doit justifier de la qualification suivante : **médiéviste** expérimenté dans l'étude archéologique du bâti.

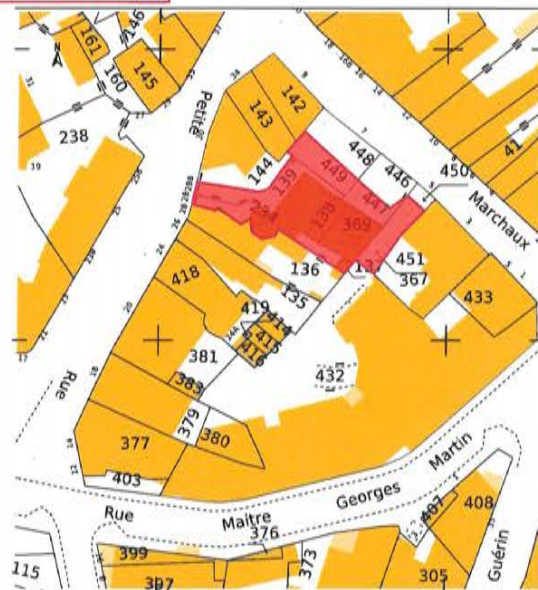
Article 7 - La Directrice régionale des affaires culturelles est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à M. Hubert et Mme Oliveres, au Service archéologique de la ville d'Autun et à l'INRAP - Direction régionale Bourgogne-Franche-Comté.

Fait à Dijon, le 24 juin 2024

Pour le Préfet de la région Bourgogne-Franche-Comté,
et par délégation,
Pour la Directrice régionale des affaires culturelles,
et par délégation,
Le Conservateur régional adjoint de l'archéologie

Hervé LAURENT

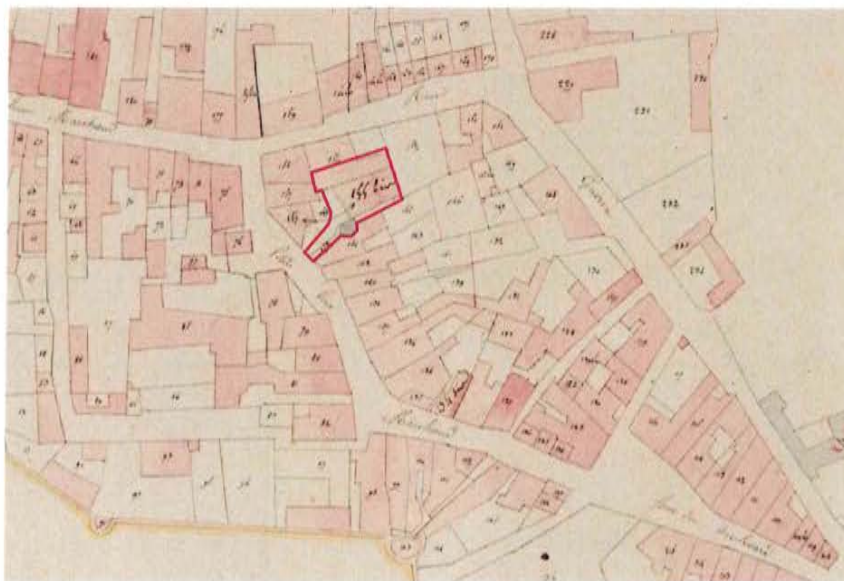
ANNEXE 1 à la prescription
AUTUN (71), hôtel de Clugny
emprise à diagnostiquer (421 m²)



sources : www.cadastre.gouv.fr

AV 137, 138, 139, 234, 369, 447, 449, 451

0 10 20 50 m Échelle 1 : 11 000



Extrait cadastre napoléonien, 1822, archives départementales, 3P 1618-1822



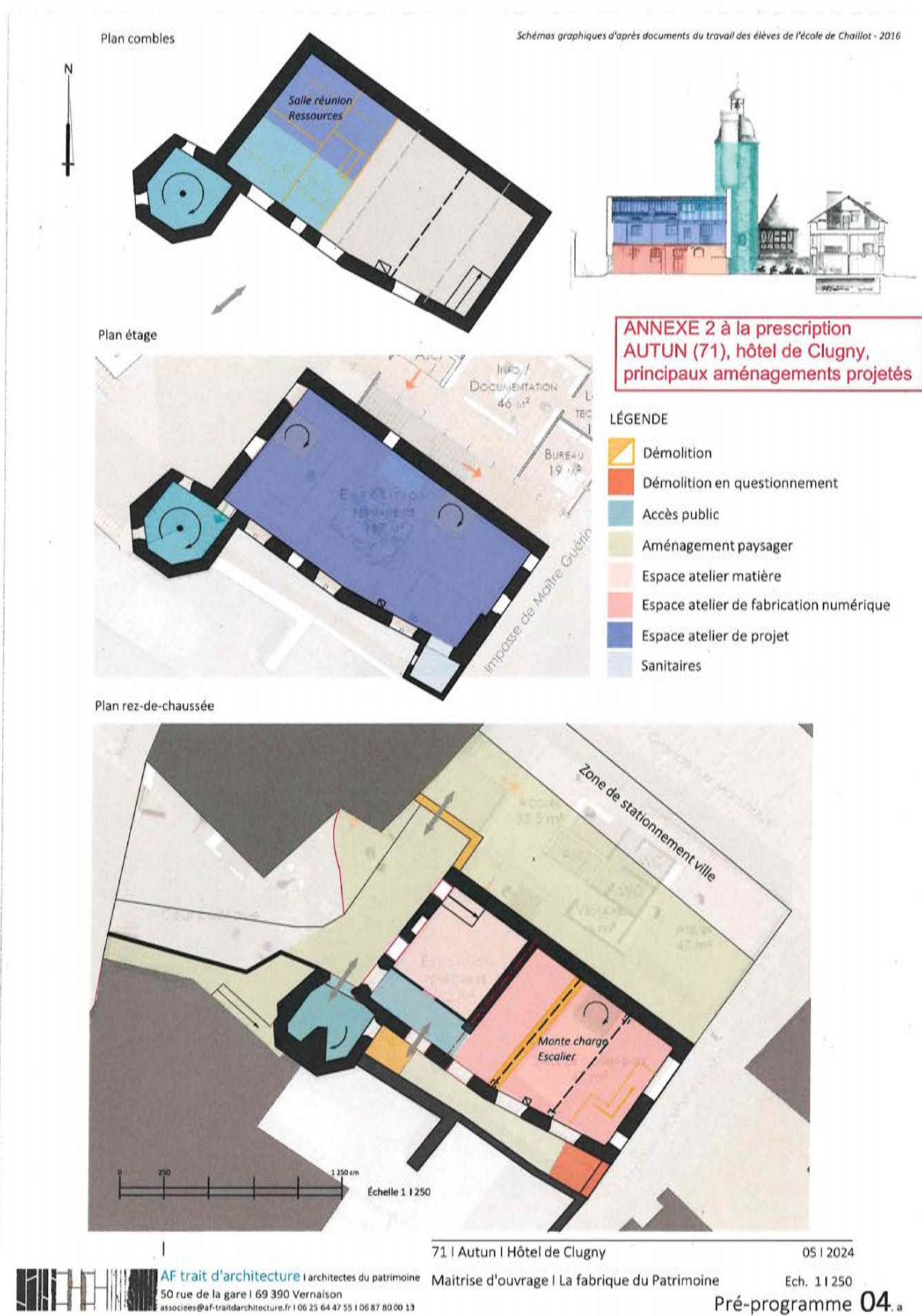
AF trait d'architecture | architectes du patrimoine
50 rue de la gare | 69 390 Vernaison
associées@af-traitdarchitecture.fr | 06 25 64 47 55 | 06 87 80 00 13

71 | Autun | Hôtel de Clugny

05 | 2024

Maîtrise d'ouvrage | La fabrique du Patrimoine

Ech.
Cadastres 02.





**PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale
des affaires culturelles**

Arrêté n° 2024/355 du 02 juillet 2024
portant attribution de la réalisation d'un diagnostic à un opérateur d'archéologie préventive

Le Préfet de région ;

Vu le code du patrimoine et notamment son livre V ;

Vu l'arrêté n° 23-56 BAG du 16 mars 2023 de Monsieur Franck ROBINE, préfet de la région Bourgogne-Franche-Comté, portant délégation de signature à Madame Aymée ROGÉ, directrice régionale des affaires culturelles de la région Bourgogne-Franche-Comté ;

Vu l'arrêté publié le 27 mars 2023 portant subdélégation de signature de la Directrice régionale des affaires culturelles de Bourgogne-Franche-Comté ;

Vu l'arrêté n° 2024/334 du 24 juin 2024 portant prescription d'un diagnostic d'archéologie préventive (AUTUN, SAONE-ET-LOIRE, Hôtel de Clugny, 28bis Petite rue Marchaux) ;

Vu l'arrêté du 19 juin 2020 portant habilitation en qualité d'opérateur d'archéologie préventive du service archéologique de la Ville d'Autun ;

Vu la décision du service archéologique de la Ville d'Autun en date du 1^{er} juillet 2024 de réaliser le diagnostic prescrit ;

Considérant que le projet d'aménagement susvisé n'entre pas dans le champ d'application de l'article R.523-28 du code du patrimoine ;

ARRÊTE

Article 1 - La réalisation de l'opération de diagnostic prescrite par l'arrêté du 24 juin 2024 susvisé est attribuée au service archéologique de la Ville d'Autun.

Article 2 - La Directrice régionale des affaires culturelles est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à M. Hubert, Mme Oliveres et au service archéologique de la Ville d'Autun.

Fait à Dijon, le 02 juillet 2024

Pour le Préfet de la région Bourgogne-Franche-Comté,
et par délégation,
Pour la Directrice régionale des affaires culturelles,
et par subdélégation,
Le Conservateur régional de l'archéologie

Marc TALON

**Direction régionale
des affaires culturelles**

Décision n° 2024/471 du 23 septembre 2024
portant désignation du responsable scientifique d'un diagnostic d'archéologie préventive

Le Préfet de région ;

Vu le code du patrimoine et notamment ses articles L.522-1 et R.522-1 ;

Vu l'arrêté n° 23-56 BAG du 16 mars 2023 de Monsieur Franck ROBINE, préfet de la région Bourgogne-Franche-Comté, portant délégation de signature à Madame Aymée ROGÉ, directrice régionale des affaires culturelles de la région Bourgogne-Franche-Comté ;

Vu l'arrêté publié le 27 mars 2023 portant subdélégation de signature de la Directrice régionale des affaires culturelles de Bourgogne-Franche-Comté ;

Vu l'arrêté n° 2024/334 du 24 juin 2024 portant prescription d'un diagnostic d'archéologie préventive (AUTUN, SAONE-ET-LOIRE, Hôtel de Clugny, 28bis Petite rue Marchaux) ;

Vu l'arrêté n° 2024/355 du 2 juillet 2024 portant attribution de la réalisation d'un diagnostic à un opérateur d'archéologie préventive (AUTUN, SAONE-ET-LOIRE, Hôtel de Clugny, 28bis Petite rue Marchaux) ;

Vu le projet scientifique d'intervention de diagnostic présenté par le service archéologique de la ville d'Autun, reçu le 12 juillet 2024, approuvé le 24 juillet 2024 ;

Vu la proposition de responsable scientifique d'opération présentée par le service archéologique de la ville d'Autun ;

Considérant que le responsable scientifique de l'opération proposé dispose de connaissances, références, qualifications et expériences lui permettant de garantir la qualité scientifique de l'opération archéologique et de prendre, dans le cadre de la mise en œuvre du projet scientifique d'intervention susvisé, les décisions relatives à la conduite scientifique de l'opération et à l'élaboration du rapport de diagnostic dont il dirigera la rédaction ;

ARRÊTE

Article 1 - Monsieur Antoine BELOT est désigné responsable scientifique du diagnostic prescrit par l'arrêté n° 2024/334 du 24 juin 2024 susvisé. L'opération est enregistrée sous le code Patriarche : **044382**.

Article 2 - La Directrice régionale des affaires culturelles est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à M. Hubert, à Mme Oliveres et au service archéologique de la ville d'Autun.

Fait à Dijon, le 23 septembre 2024

Pour le Préfet de la région Bourgogne-Franche-Comté,
et par délégation,
Pour la Directrice régionale des affaires culturelles,
et par subdélégation,
Le Conservateur régional de l'archéologie

Marc TALON

Caractéristiques de l'intervention

Aménageur :

M. Morgan HUBERT et Mme Louise OLIVERES
13 rue de l'Arquebuse
71400 AUTUN

Contact aménageur :

Mail : louise.oliveres@gmail.com

Dossier de saisine :

Déposé par Morgan HUBERT et Louise OLIVERES, reçu en Préfecture de Région,
Service Régional de l'Archéologie le 6 juin 2024

Nature des travaux :

Restauration et habilitation de l'hôtel de Clugny

Arrêté de prescription :

Arrêté de prescription n° 2024/334 du 24 juin 2024
Suivi du dossier au sein du Service Régional de l'Archéologie : Laure Dobrovitch
Date d'envoi SRA : 26 juin 2024
Date de réception au SAVA : 26 juin 2024

Nature de l'opération :

Diagnostic

Modalité particulière d'intervention :

Pas de modalité particulière

Terrain concerné :

Adresse : 28 bis Petite rue Marchaux
Cadastre : Section : AV, Parcelles : 137, 138, 139, 234, 369, 447, 449, 451
Protection : IMH (parcelles AV 137, 138, 139, 369)
Propriétaire foncier : SCI Lazare, 13 rue de l'Arquebuse 71400 Autun

Emprise : 421 m²

Vestiges attendus :

- pour le bâti : logis du XIIIe/XIVe siècle, remaniements du bâtiment au XVe siècle et à l'époque moderne
- pour le sédimentaire : niveaux d'occupation médiévaux liés à l'hôtel de Clugny, fondations d'un ancien bâtiment médiéval/moderne visible sur le cadastre napoléonien, niveaux antiques liés au forum

Données projet

Moyens mécaniques prévisionnels :

- 1 jour de pelle mécanique de 15 tonnes avec chauffeur
- 1 jour de mini-pelle avec chauffeur
- 4 jours de piquetage ponctuel des enduits

Phase terrain :

Durée totale terrain : 17 jours ouvrés

- Pour le sédimentaire : 5 jours ouvrés
 - ✓ RO terrain : 5 jours
 - ✓ Technicien terrain 1 : 5 jours
 - ✓ Technicien terrain 2 : 5 jours
 - ✓ Technicien terrain 3 : 5 jours
 - ✓ Topo terrain : 1 jour
- Pour le bâti : 12 jours ouvrés
 - ✓ RO Spécialiste du bâti terrain : 12 jours
 - ✓ Technicien terrain : 5 jours
 - ✓ Spécialiste photogrammétrie : 3 jours
 - ✓ Topo terrain : 2 jours

Les moyens pourront être ajustés en cours d'opération en fonction des découvertes

Phase étude :

Durée étude : 20 jours ouvrés, dont :

- ✓ RO étude : 20 jours
- ✓ Tech. Etude 1 (lavage, inventaire, conditionnement) : 3 jours
- ✓ Tech. Etude 2 (traitement photogrammétrie, DAO) : 3 jours
- ✓ Tech. Etude 3 (étude archive, saisie faits et US) : 3 jours
- ✓ Céramologue (si besoin) : 1 jour
- ✓ Anthropologue (si besoin) : 1 jour
- ✓ Topo étude : 1 jour
- ✓ PAO : 2 jours

Les moyens pourront être ajustés en cours d'opération en fonction des découvertes

Objectifs scientifiques de l'étude de bâti :

Il s'agit ici de caractériser l'état de conservation du bâti originel et d'identifier les différentes phases de travaux menés sur le bâtiment, mais aussi de documenter des adjonctions potentiellement récentes qui pourraient être amenées à disparaître lors du projet.

Objectifs scientifiques des sondages sédimentaires :

Pour chacun des trois sondages envisagés, le but sera à la fois d'évaluer la stratigraphie de trois espaces aujourd'hui distincts (cour au nord-ouest, parking au pied du mur gouttereau nord-est, rez-de-chaussée de l'hôtel de Clugny) mais également de relier cette stratigraphie à l'étude du bâti en réalisant des tranchées de faible emprise au pied des maçonneries de l'hôtel. Le sondage n°1 permettra ainsi d'observer la relation entre la tour Marchaux et l'hôtel de Clugny au niveau des fondations, et les sondages n°2 et 3 permettront d'examiner les fondations des murs gouttereaux nord-est et sud-ouest.